PARTI SOCIALISTE – SFIO
Conseil national des 4 et 5 novembre 1950

Sommaire

Le président (Paul Ramadier)....3
Victor Provo....4
André Bouloche....7
Camille Delabre....10
Mireille Osmin....13
Marzoretti....15
Bercegeais....17
Charles Lamarque-Cando....18
Marcel Caille....21
Georges Dassaud....22
Blachoux....23
Émile Roux....23
Andrée Viennot....25
Guy Mollet....26
Victor Provo....29
Cailleret....32
Marcel Levindrey....35
Augustin Laurent....37
Guy Mollet....41
René Desjouais....60
Le président (Augustin Laurent)....63
Etienne Huyard....63
André Hauriou....64
Daniel Mayer....66
André Hauriou....68
Gilles Gozard....69
Joseph Delteil....80
Emile Roux....82
Guy Mollet....85
Emile Roux....89
Le président (André le Troquer)....98
Pierre Bersuire....98
Jean Minjoz....99
Paul Ramadier....104
Charles Lamarque-Cando....110
Robert Verdier....117
Marceau Pivert....118

Fondation Jean-Jaurès

Gérard Jacquet 129
Le président (Charles Lussy) 134
Victor Provo 134
Léon Boutbien 136
Antoine Mazier 145
Léon Boutbien 146
Guy Mollet 150
Edouard Depreux 151
Guy Mollet 156
André Bidet 158
Edouard Depreux 158
Marcel David 163
Jean Le Bail 165
Guy Mollet 168
Jean Le Bail 168
André Philip 172
Edmond Ginestet 178
Max Lejeune 181
Georges Gorce 188
Pierre-Emmanuel Guillet 195
Guy Mollet 203
Salomon Grumbach 204
Guy Mollet 214
Salomon Grumbach 215
Le président (Gaston Defferre) 219
Guy Mollet 219
André Philip 231
Guy Mollet 233
Jean Silvandre 241
Pierre-Olivier Lapie 247
Jean-Etienne Riolacci 255
Jules Coutant 257
Auguste Rejon 264
Guy Mollet 266
Daniel Mayer 267
Maurice Deixonne 269
Albert Gazier 269
Léon Boutbien 270
Cailleret 272

Séance du samedi 4 novembre 1950 (après-midi)

Le bureau est composé de : MM. Ramadier, président, Fournier (Ardèche),

Fondation Jean-Jaurès

Marcheix (Pyrénées Orientales), assesseurs.

Le président (Paul Ramadier)

Camarades, la session du Conseil national est ouverte.

J'ai tout d'abord pour devoir de vous souhaiter la bienvenue, puis de présenter au Conseil les excuses de notre ami Jules Moch qui est encore retenu en Amérique et qui vient d'envoyer un télégramme pour s'excuser.

J'ai malheureusement aussi deux autres devoirs, plus tristes, à remplir : c'est de rendre hommage à deux de nos camarades qui viennent de disparaître ; notre camarade Labrouquère, qui était un des familiers du Conseil national, qui bien souvent nous a apporté sur le problème d'Indochine les leçons de son expérience et de sa connaissance approfondie du problème. Il est mort à Fort-Lamy, jeune, tout jeune encore, je crois que vous serez unanimes à demander eu secrétaire général de transmettre à sa famille les condoléances du Parti.

Notre camarade Capocci, vieux militant - j'ai le droit de le dire, nous étions du même âge -, militant pourrait-on dire dès au sortir de l'enfance. Il était ardent dans les Jeunesses syndicalistes et les Jeunesses Socialistes. Je l'ai connu avant son service militaire.

Je l'ai vu, pendant son service militaire, ne réussissant pas à se détacher de l'action Socialiste et profitant de tous les instants de liberté qu'il avait pour travailler pour le Socialisme. Il s'était donné tout particulièrement au syndicalisme avec une foi, avec une ardeur, dont il était seul capable, avec une extraordinaire flamme. Il était parfois un peu débordant et sa nature généreuse éclatait à certains moments ; si chacun d'entre nous, parmi ceux qui l'ont connu, a pu être parfois blessé un peu de ses éclats, il y avait chez lui tant de noblesse d'âme, tant de générosité, tant de foi, que l'on ne pouvait jamais, à quelque mot que ce soit, garder une rancune qui dure au-delà de quelques instants.

L'action qu'il a accomplie a donné des résultats considérables. Il a été le grand organisateur de la fédération des employés. Il a été un militant important de la GGT et de la CGT-FO. Les syndicalistes auxquels il s'était consacré d'une manière que peut-être certains d'entre nous ont regrettée un peu exclusive, devront lui avoir une infinie reconnaissance, il était si pénétré de la nécessité de séparer l'action Socialiste de l'action syndicale, de maintenir intacte l'indépendance du mouvement syndical, qu'il n'avait pas voulu conserver de fonction dans le Parti Socialiste tout en lui restant fidèle. C'est là une préoccupation qui l'honore; malheureusement elle est devenue aujourd'hui, à la suite de l'exemple venu de notre côté, trop rare.

Nous demanderons également su secrétaire général de transmettre les condoléances du Conseil national à sa famille.

Je vais maintenant ouvrir les débats sur le problème de la Cotisation Sociale.

La parole est à notre camarade Provo, trésorier du Parti.

Victor Provo

Mes chers camarades, je crois que le secrétariat général a parfaitement eu raison de placer le débat concernant les finances du Parti, au début de nos travaux.

Il faut en effet que nous prenions conscience de l'importance qu'il y a à doter le Parti de finances saines et de moyens d'action qui lui permettent de soutenir la comparaison, si petitement soit-il, avec les autres organisations.

Je ne ferai pas un long discours sur la nécessité de donner au secrétariat à la propagande le minimum nécessaire pour que, à la veille des élections générales, le Parti soit en mesure d'unifier sa propagande et d'apporter aux militants et candidats toute l'argumentation et les documents nécessaires pour se défendre victorieusement de l'opposition.

Nos camarades sont trop avertis de cette nécessité pour que j'insiste outre mesure sur cette importante question.

Je n'ai pas non plus l'intention de m'étendre longuement sur la circulaire qui a été envoyée à tous les secrétaires fédéraux en vue de leurs conseils fédéraux, de leurs congrès fédéraux, pour leur demander un effort de façon à ce que les finances du Parti puissent s'équilibrer d'une manière efficace.

Je veux simplement signaler que lors de l'élaboration du budget pour 1950 nous avions pensé - peut-être est-ce un effet de notre optimisme habituel - que l'année 1950 serait une année de recrutement et que nous serions passés de 146 000-147 000 l'année passée à 180 !000 cette année. Il n'en est rien et il n'en sera rien. Nous atteindrons fort probablement le même chiffre que l'an dernier.

Le déficit qui en résulte pour les finances du Parti est par conséquent facile à établir en ce qui concerne les feuillets : 40 000 adhérents de moins, à 20 francs, cela fait 800 000 francs.

Mais parallèlement, le nombre de timbres, bien qu'il soit en progression sur l'an dernier puisqu'à cette époque nous avons dépassé assez sensiblement le nombre de timbres placés l'an dernier à même époque, n'en démontre pas moins qu'avec un nombre d'adhérents inférieur à 40 000 suivant nos prévisions, il faut aussi compter un déchet en ce qui concerne les timbres, et en évaluant comme je l'ai fait à 200 000 timbres à 16 francs, cela fait 3 200 000 francs.

3 200 000 francs pour les timbres, 800 000 Frs pour les feuillets, voilà initialement un déficit de 4 millions.

Si vous ajoutez les cartes rouges, les abonnements à différentes publications, qui subissent le contrecoup d'une réduction des effectifs, vous vous rendez compte immédiatement que les différentes caisses du Parti connaissent des difficultés assez lourdes.

Il faut donc reprendre le problème comme nous l'avons chaque fois posé. C'est une question de recrutement pour le Parti, et il semble qu'on ne le comprenne pas tout à fait comme il le faudrait.

J'entends bien que ce n'est pas facile, je ne veux pas faire d'incursion dans le domaine politique puisque ma mission est entièrement technique, mais on nous a

dit à un moment donné : "c'est parce que nous étions au gouvernement que le recrutement tarissait". Or, nous avons connu une période où nous n'étions pas au gouvernement et cependant pendant un bon moment, nos effectifs se sont stabilisés autour de 100 000. Puis nous sommes retournés au gouvernement et nous retrouvons les effectifs que nous avions avant. Par conséquent, si je faisais une incursion dans ce domaine, je n'en tirerais pas les conclusions qu'un certain nombre de camarades peuvent en tirer. Que nous soyons au gouvernement ou pas, le recrutement du Parti est le même c'est-à-dire qu'il n'augmente pas.

Il y a donc, me semble-t-il, à la base, dans les fédérations un besoin de multiplier les prises de contact avec les sections, de multiplier les réunions, les congrès d'arrondissements et les congrès cantonaux, de faire travailler un peu plus nos conseillers généraux pour se mettre en rapports de plus en plus fréquents avec leurs sections. C'est un travail sur lequel nous devons nous appesantir de manière à augmenter, je le répète, assez sensiblement nos effectifs.

Alors, vous le sentez, la propagande du Parti est difficile. On nous a dit dans certaines fédérations : il faudrait peut-être examiner s'il n'y aurait pas moyen dans la période présente de réduire encore les effectifs employés du Parti. Je veux dire à mes camarades, et je l'ai signalé dans mon rapport, qu'il me semble assez difficile de compresser encore les effectifs employés de notre Parti. La comparaison avec l'avant-guerre, je veux bien la faire puisque souvent on fait état de ce qui se passait avant la guerre. On nous a dit : "le Parti avant la guerre il y avait dix employés ». Oui. Mais il y avait aussi cinq délégués à la propagande, ce qui fait quinze ; il y avait aussi trois camarades qui s'occupaient du cinéma, ce qui fait l8 ; il y avait quatre camarades qui s'occupaient de la librairie, ce qui fait 22 ; et on confiait à toute une série de firmes ou d'organisations le soin d'expédier le nombreux matériel qui doit être expédié aux fédérations.

À l'heure présente, le personnel du Parti est au nombre de 28 employés, plus trois délégués, ce qui fait 31 personnes. De sorte que nous pouvons dire qu'avec le travail qui est fourni, il n'y a pas grande différence quant à la méthode et quant au travail effectué. Je le signale en passant pour que cet argument ne revienne pas, la compression des effectifs est arrivée à son maximum, on ne pourrait pas sans danger réduire encore. Je répète ce que j'ai dit l'an passé : à moins que de mettre en cause toute l'organisation du Parti, on ne pourrait pas réduire encore le faible personnel mis à la disposition du secrétariat général. Il faut donc, à notre sens, rechercher des ressources ailleurs.

Nous avons essayé à plusieurs reprises d'en trouver. Rappelez-vous, à plusieurs moments, dans les congrès, dans les conseils nationaux, nous avions décidé que chaque membre du Parti devait au cours de l'année prendre les timbres Jaurès et Guesde. Nous avons même assoupli cette mesure en disant qu'il importait peu que ce soient les sympathisants ou les membres du Parti qui prennent les timbres pourvu que la cotisation parvienne.

C'était à la fois l'occasion pour les sections d'établir ce que nous avions appelé,

peut-être improprement, la cotisation sociale, et c'est en tout cas un moyen, par le jeu de la perception chez nos sympathisants, de doter le centre de possibilités financières plus accentuées.
Je ne reviens pas sur ce qui a été décidé et sur les difficultés immenses que nous avons eues pour récupérer les sommes que les fédérations nous devaient ; nous avons même encore à l'heure présente quelques options sur un certain nombre de fédérations, malgré les ristournes que nous avons été appelés à accorder en suite à la pression de différents conseils et conseils nationaux.
Par conséquent, nous avons essayé de doter le Parti de moyens financiers, et jusque-là nous avons échoué.
Puis nous sommes partis de cette idée que peut-être le moment était venu de poser le problème à nouveau - parce que le problème n'est pas nouveau - mais de le poser à nouveau devant le Parti en ce qui concerne la cotisation sociale.
Je suis venu devant le Conseil national en ayant l'intention de signaler que nos groupes parlementaires font un gros effort, leur cotisation pour le Parti est très importante, pour son administration aussi bien que pour les fédérations, sans préjudice des sommes qui sont encore versées par les parlementaires dans leurs sections ou dans leurs circonscriptions assez grandes le plus souvent.
Nous avons tout naturellement pensé qu'il était peut-être assez injuste de faire supporter uniquement à une catégorie de camarades des cotisations assez importantes. Il semblerait en tout cas plus équitable de demander à tous ceux qui pour des raisons diverses ont des situations plus élevées que celles des ouvriers, d'apporter eux aussi une cotisation plus importante pour permettre au Parti d'avoir des finances saines.
Oh ! L'idée n'est pas nouvelle. Elle est même appliquée. Elle est appliquée dans un certain nombre de fédérations, et même pas toujours au stade fédéral : elle est parfois et le plus souvent appliquée dans les sections. Mois ce sont les sections, et elles seules, qui en bénéficient le Parti n'en retire aucun profit. Les sections enflent leur caisse et, je le répète, quand le Parti a besoin d'argent, les sections ne viennent pas à son secours.
Dans ces conditions, il nous a semblé plus juste de proposer au Conseil national une espèce de cotisation sociale. Vous avez les détails dans la circulaire qui vous e été adressé. Nous nous proposons de céder aux fédérations des timbres à raison de 20, de 30, de 40 et de 50 francs. Dans notre esprit, pour ne pas tarir le recrutement, le timbre de 20 francs ne pourrait pas être cédé au-dessus de 40 francs à l'adhérent, tout au moins à l'adhérent qui se trouve dans une situation sociale ne lui permettant pas de prendre un timbre supérieur à 40 francs. Puis pour les autres timbres, exception faite pour le timbre de 40 francs, les fédérations pourraient fixer elles-mêmes dans un congrès le prix de vente du timbre de 30, de 40, de 50 francs.
Le contrôle est assez facile : ce seraient les camarades qui, à l'intérieur des sections, choisiraient la cotisation qui leur convient le mieux, sans aucune espèce de pression. Il n'y aurait pas de marque distinctive en dehors d'une marque apposée

au verso du timbre, ce qui laisse l'indépendance absolue, ne met pas les camarades sur un pied d'inégalité au sein de la section. Il y a donc là, vous le sentez, une proposition qui, je le pense, est de nature à donner de l'argent au Parti sans pour cela tarir notre recrutement à travers le pays.
C'est cela le principe de notre cotisation sociale, et, au nom du Comité directeur, je vous propose de l'adopter.
Puis nous avons pensé qu'il fallait donner à notre secrétariat à la propagande, dès le début de l'année 1951, des moyens d'action assez efficaces. C'est pourquoi nous avons exceptionnellement proposé de céder la feuille cotisation aux fédérations, au prix de 50 Frs, avec interdiction pour elles de la vendre au-dessus de 70 francs. Cette proposition qui majore de 30 Frs le prix de la carte à la veille des élections, est exceptionnelle ; la carte porterait l'effigie de Léon Blum, pour marquer que ce serait l'année de Léon Blum en 1951. Dans notre esprit, cela devrait procurer une somme de trois millions qui est au moins indispensable, vous le comprenez tous, pour que notre secrétaire à la propagande puisse agir très efficacement à la veille des élections.
Voilà les deux propositions que j'étais chargé de vous faire.
Je lance un appel au Conseil national qui, je le pense est libre d'agir à sa guise, bien que je sache que dans un certain nombre de fédérations des positions ont été prises à cet égard, je lance un appel au Conseil national pour que les deux propositions que je viens de faire soient adoptées.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à notre camarade Bouloche.

André Bouloche

Camarades, la fédération de Seine-et-Marne a étudié avec beaucoup de le travail du secrétariat général en ce qui concerne la cotisation sociale, et elle tient d'abord à apporter au secrétariat général ses félicitations pour le travail extrêmement intéressant et complet qui a été fait sur cette question de la cotisation sociale.
Notre fédération estime qu'elle est en parfait accord avec le secrétariat général sur la nécessité pour le Parti d'accroître ses ressources. Il est certain qu'à la veille de l'année 1951 le Parti doit avoir des ressources qui lui permettent de faire face aux missions qu'il entend remplir, et je ne pense pas qu'il y ait chez nous aucun camarade qui soit décidé à lésiner son concours au Parti en ce qui concerne ses ressources. Je peux même dire qu'à la base il y a un très grand désir d'aider le Parti, d'aider le secrétariat général du Parti, par tous les moyens qui sont à la disposition des militants, et que chacun est disposé à faire le maximum d'effort financier compatible avec la position qu'il occupe.
Par conséquent nous ne ferons pas la critique que notre trésorier général Provo indiquait tout à l'heure en ce qui concerne la réduction des effectifs des employés du Parti et un certain nombre d'économies qui pourraient être recherchées.

Collection Fondation Jean Jaurès

Non seulement nous sommes d'accord sur la nécessité pour le Parti d'avoir des ressources accrues pour l'année 1951, mais encore nous sommes absolument d'accord sur le principe même de la cotisation sociale. Ce principe a été longuement débattu par notre fédération au début de l'année, au moment où mis en face de la nécessité de créer un organe fédéral qui nous faisait jusqu'à présent défaut nous avons été amenés à rechercher des moyens financiers. Nous avons adopté ce principe malgré les critiques qu'un certain nombre de camarades ont pu faire notamment celle de la crainte que le fait de verser une cotisation inférieure à celle d'autres camarades leur confère au sein du Parti une position diminuée. Nous pensons que cette objection, quelle que soit sa valeur psychologique, ne tient pas devant la nécessité d'avoir une efficacité qui ne peut être obtenue que par une utilisation aussi complète que possible des ressources de chaque camarade, quelle que soit sa position sociale ou sa situation de fortune.
Le 30 avril 1950 le Comité fédéral envoyait aux sections une circulaire dont je vous lis deux passages :
"Le Comité fédéral a décidé de demander à tous les membres des fédérations un effort supplémentaire dans le cadre suivant :
Une cotisation complémentaire absolument facultative est demandée à chaque militant, et son plafond est fixé à une journée de travail, déduction faite de la cotisation statutaire ;
Le versement du supplément constitue seulement un devoir moral, non sanctionné, les suppléments sont perçus par le trésorier qui en tient un compte spécial. »
Ceci pour vous dire que le principe de la cotisation sociale qui nous est proposé par le secrétariat général a déjà été adopté par la fédération de Seine-et-Marne et que ce principe rencontre l'adhésion unanime des militants.
Cependant, j'ai été mandaté par ma fédération pour vous faire part de certaines hésitations en ce qui concerne l'application qui nous est proposée par le secrétariat général du Parti. Nous sommes une fédération plus qu'à moitié rurale et qui comporte beaucoup de petites sections. Dans les petites sections, il est difficile de recruter des trésoriers, car le métier de trésorier est un métier qui demande beaucoup de sérieux et d'application. C'est un métier ingrat. Il nous est difficile de trouver des trésoriers, et d'ailleurs ce n'est pas propre à notre fédération. Dans tous les Partis, dans tous les syndicats, le recrutement des trésoriers est quelque chose de difficile et qui donne souvent lieu à des mécomptes, soit que l'on tombe sur des gens qui ne sont pas sérieux, soit que dans d'autres cas, on tombe sur des gens qui soient malhonnêtes. Par conséquent nous aurons, et je crois beaucoup de fédérations avec nous, un problème difficile de recrutement de trésoriers à résoudre.
D'autre part nous voyons avec inquiétude la complication considérable dans la tâche des trésoriers que ce soit pour le trésorier fédéral ou que ce soit pour les trésoriers de sections, qui résultent des propositions qui nous sont faites.
Encore une fois c'est uniquement sur le plan du recrutement des trésoriers que

prend corps notre critique puisqu'en ce qui concerne le principe même de la cotisation sociale notre fédération est d'accord et n'a même pas attendu l'appel du Parti pour y apporter son accord.
Nous pensons que quelles que soient les critiques qui aient pu être faites sur la vente des timbres Jaurès et Guesde, on avait trouvé là une solution beaucoup plus simple pour les trésoriers fédéraux et pour les trésoriers de sections.
La tenue d'une comptabilité qui comporte quatre espèces de timbres mensuels va décourager un grand nombre de camarades et nous craignons que ce soit à l'origine de la disparition d'un certain nombre de petites sections qui nous sont pourtant indispensables et qui nous seront particulièrement indispensables au cours de l'année qui vient maintenant. Nous pensons donc que la vente de timbres Jaurès et Guesde aux camarades qui ont le moyen de faire un effort supplémentaire, en admettant que ces timbres soient vendus 30 Frs par le centre, que la fédération prélève sur cette base un bénéfice de l'ordre de 10 à 20 francs ce qui amènerait à vendre le timbre à la section à 40 à 50 francs, des timbres pouvant être vendus 60 et 70 francs aux militants qui en ont les moyens et sur un rythme qui peut varier depuis le timbre semestriel jusqu'au timbre mensuel, ceci permettrait d'obtenir une gamme de cotisations qui seraient équivalentes à ce qui nous est actuellement proposé et cela permettrait de simplifier considérablement la comptabilité des trésoriers.
Évidemment la première expérience qui a été faite des timbres sociaux a été une mauvaise expérience et le rapport qui nous a été envoyé par le Parti à ce point de vue est vraiment impressionnant. Toutefois nous tenons à rappeler que cette décision avait été prise en décembre et que les timbres sociaux sont parvenus aux fédérations vers le mois de février ou mars et qu'à ce moment-là beaucoup de sections avaient déjà fait leurs commandes de timbres. C'est au début de l'année qu'il faut faire une opération comme celle-là et non pas alors que l'année est déjà commencée et que les sections qui marchent le mieux, qui sont bien organisées, ont déjà fait leurs commandes de timbres et répugnent à en faire une nouvelle. Il faut compter avec le tempérament des camarades et avec les difficultés devant lesquelles se trouvent les trésoriers fédéraux.
Nous pensons que si une mesure comme celle-là était adoptée aujourd'hui, nous sommes le 4 novembre, plus d'un mois avant l'époque à laquelle cela avait été adopté en 1947, nous aurions de grosses chances d'aboutir à un résultat très supérieur à ceux auxquels nous étions arrivés en 1948.
D'autre part, en ce qui concerne les autres propositions qui ont été faites par le secrétariat général, nous sommes absolument d'accord et en particulier en ce qui concerne la vente d'un feuillet annuel unique destiné à procurer des ressources au Parti pour l'année des élections. Nous pensons que ce feuillet sera un gros succès, que les camarades sont très bien disposés à l'égard d'une contribution exceptionnelle unique comme celle-là et que le Parti peut compter sur un gros rendement en ce qui concerne le feuillet annuel.

Voilà les observations que la fédération de Seine-et-Marne m'avait chargé de faire. Je répète qu'il ne s'agit aucunement pour nous de critiquer le principe de la cotisation sociale ni de discuter au Parti ses moyens d'existence. Il s'agit essentiellement de trouver le moyen d'assurer ces moyens d'existence sans désorganiser les sections et en particulier les petites sections, et je pense surtout eux sections rurales dans lesquelles on a déjà du mal à trouver un secrétaire de section et où souvent le secrétaire de section est en même temps le trésorier et où il a peu de temps et n'a pas les moyens d'assurer une comptabilité malgré tout assez précise comme celle qui est exigée par l'existence de quatre catégories différentes de timbres.
Nous pensons qu'il y a une possibilité et nous proposons une solution. Nous ne disons pas que cette solution soit la meilleure, mais nous proposons une solution plus simple pour arriver au même résultat.
Voilà en somme les propositions de notre fédération.
(Applaudissements).

Le président - La parole est à Camille Delabre.

Camille Delabre

Camarades, en faisant des propositions pour la perception des cotisations, le bureau du Parti a réussi une chose, c'est celle d'avoir fait comprendre aux camarades que la situation de trésorerie n'était pas brillante. Chacun connaît ses propres difficultés, mais ignore, ou feint d'ignorer, celles des autres.
Dans le Pas-de-Calais, le rapport a été communiqué à toutes les sections qui ont discuté, et des décisions ont été prises dans un congrès fédéral.
La situation des rentrées de cotisations n'est pas particulière au Parti Socialiste et dans nos villes ouvrières toutes les sociétés, qu'elles soient musicales, sportives ou culturelles, ne vivent pas du produit des cotisations ; il leur faut des subventions ou des recettes extraordinaires créées par des fêtes ou des souscriptions pour équilibrer leur budget. Et c'est pourquoi nos camarades ouvriers qui aident toutes ces associations n'ont pas été très agressifs contre les propositions du bureau.
Nous savons que le bureau du Parti a fait des économies. Nous savons que des camarades donnent largement leur temps et leurs forces, mais nous disons que si nous apportons notre concours il faut par tous les moyens donner l'impression que des dépenses pourraient être évitées, ainsi pourquoi accuser réception d'un changement d'adresse ? Pourquoi envoyer à part le bulletin d'organisation alors qu'on aurait pu le coupler avec la documentation politique ? D'accord s'il se fut agi d'une communication importante, mais je ne pense pas que le contenu du dernier bulletin méritait un envoi particulier.
Cela nous devons le dire car nous savons que le camarade ouvrier pour lequel nous demandons la revalorisation du pouvoir d'achat doit souvent faire un gros effort pour acquitter sa cotisation syndicale, les journaux, et vous admettrez bien qu'il

Collection Jean-Jaurès

fasse aussi partie d'une amicale laïque, d'une association d'anciens combattants, d'une société de secours mutuel comme il en existe beaucoup chez nous ; et à côté des organisations où il défend ses droits il lui faut aussi des distractions et les sociétés musicales, de sport, et autres retiennent aussi son attention.
Des camarades diront que le militant doit se consacrer entièrement au Parti. Vous aurez peut-être raison, mais alors ne comptez pas sur un Parti trop nombreux ! C'est certainement parce que nos camarades sont partout que le Parti a conservé une grande influence dans le Pas-de-Calais.
Certes, ce n'est pas tout à fait ce même raisonnement que nous tenons dans nos sections, bien au contraire, nous attirons l'attention de nos camarades sur les questions financières. Mais si je vous ai exposé notre situation c'est pour vous montrer que l'adhésion que nous apportons au projet de perception des cotisations est aussi réfléchie qu'elle fut unanime.
Nous acceptons la cotisation sociale pour toutes les raisons que vous a dites Victor Provo mais aussi parce que nous voulons que le Parti regagne de nombreux adhérents parmi les ouvriers qui nous ont quittés à cause des cotisations abusives demandées par certaines sections. Je ne condamne pas tout le monde car nous savons que dans certaines fédérations ou certaines sections peu importantes il faut des cotisations élevées pour pouvoir vivre, mais il y a eu certains abus que nous avons connus, et vous en connaissez vous-mêmes.
Donc d'accord avec la méthode préconisée, mais je dois vous dire que les délégués à notre congrès ont demandé que la cotisation de base ne soit pas relevée. Elle n'est pas élevée par rapport à 1938, c'est d'accord, mais elle tient bien dans le coefficient d'augmentation des salaires. Cotisation d'adhésion dit-on, mais nous disons : non, c'est cotisation de base qu'il faut dire. Je connais bien les difficultés et je sais que pour 1951 nous placerons beaucoup de timbres n°1. Notre tâche commune sera d'habituer nos camarades à se débarrasser de la routine et de faire que chacun s'habitue à faire un geste au cours de l'année 1951 pour parvenir à placer de nombreux timbres n°2 en 1952. Nous devons agir par persuasion et nous réussirons.
Après avoir accepté la cotisation sociale, nous venons demander au bureau de renoncer au feuillet spécial. Je vous mets en garde contre cette mesure qui irait à l'encontre du but que vous poursuivez. Oui, cotisation proportionnelle, nous sommes d'accord. Mais avec le feuillet spécial vous imposez tous les camarades de la même somme et ce n'est plus alors la cotisation proportionnelle mais un impôt uniforme sur tous les camarades. C'est trop cher. Si vous maintenez cette position c'est une nouvelle perte de feuillets que nous constaterons amènent avec elle une diminution de la prise de timbres, le feuillet spécial ne nous procurera pas les trois millions et nous risquerons de perdre plus de trois millions dans les rentrées de cotisations. Nous savons ce qu'il en coûte dans nos cités ouvrières et nous savons que le prix du feuillet augmenté nous fera baisser le nombre de prises de feuillets.
C'est vrai pour notre fédération, camarades, et nous avons suffisamment souffert de

l'imposition des timbres semestriels Jaurès et Guesde car au moins un quart de nos adhérents nous ont quittés à ce moment-là ; des sections sont même disparues, de petites sections surtout.
Nous demandons donc au bureau du Parti de retirer sa proposition parce que nous avons peur que le Conseil national la fasse sienne, tout comme il a accepté l'imposition des timbres semestriels dont il n'avait pas pesé les conséquences.
Dans notre fédération, nous avons demandé aux camarades de ne pas faire opposition aux mesures proposées ; nous avons demandé de ne le faire que dans la mesure où ils proposeraient des ressources. Des camarades se sont engagés à placer des cartes de soutien pour la propagande dans la campagne électorale, ces cartes sur prix de 50 francs. Chaque section s'est engagée à placer autant de cartes au moins qu'elle compte d'adhérents. Ainsi ce ne sera plus le camarade du Parti qui sera seul touché mais un sympathisant et aussi la nuée de quémandeurs divers.
Ces cartes seront livrées aux sections en même temps que les feuillets annuels pour rappeler que si le prix du feuillet n'a pas augmenté, les camarades se sont engagés à trouver au moins la compensation.
Nous souhaiterions voir retenir notre proposition pour la carte de soutien et pour que celle-ci soit la même dans toutes les fédérations. Si vous voulez éviter des frais d'impression et d'expédition très coûteux, il serait peut-être bon d'établir un modèle qui serait communiqué aux fédérations ; d'ailleurs je puis vous assurer qu'avec l'imprimerie que nous possédons maintenant dans le Pas-de-Calais nous pourrons mettre à la disposition du Parti, pour un prix de revient minime, la carte de soutien que nous vous proposons d'éditer.
La fédération du Pas-de-Calais ne renonce pas non plus à la souscription électorale. Elle vous demande da la retenir, les années précédentes « le Populaire » a glané beaucoup d'argent; l'année 1951, année d'élections, doit être réservée au fonds de propagande pour les élections. Le quotidien et l'hebdomadaire doivent nous permettre de collecter les sommes indispensables pour affirmer notre propagande. Il faut donner le courant au lieu de nous en tenir à la mesure du feuillet spécial et à l'appel aux cotisants à 1 000 francs. Bien entendu c'est nécessaire, bien entendu, nous pouvons trouver des cotisants à 1 000 francs par mois, mais nous voulons aussi la feuille de souscription où nous trouverons des versements minimes, de 5, 10 ou 20 francs, mais là nous aurons touché des ouvriers qui auront apporté leur argent à notre propagande électorale.
Il faut aussi revenir aux anciennes pratiques de la quête à la porte des réunions électorales. C'est une fausse pudeur que de ne plus la faire, d'autant plus que nous tirons le diable par la queue.
Camarades, la fédération du Pas-de-Calais vous demande de retenir ces suggestions.
Nous ne devons pas douter de nos adhérents. Un exemple : cette année nous devions être expulsés de nos locaux ; aucune location n'était possible ; nous avons décidé l'achat d'un immeuble sans avoir les fonds nécessaires. Nous avons lancé

une grande souscription. Nos camarades ont répondu à notre appel et nous paierons notre immeuble à la date prévue. Lançons donc une souscription nationale avec une équipe décidée à aboutir. Créons des organismes peu coûteux avec le concours des groupes parlementaires. Créons l'ambiance dans notre presse. Créons l'émulation entre les fédérations, entre les sections, entre les camarades d'une même section. Et si nous faisons cela ce ne seront pas trois millions que nous récolterons par le feuillet spécial mais ce seront des sommes bien plus importantes, camarades.
(Applaudissements).

Le président - La parole est à Mireille Osmin.

Mireille Osmin

Camarades, comme les autres fédérations, la fédération de la Seine s'est penchée sur le problème financier qui intéresse nos assises d'aujourd'hui.
Nos sections ont eu le rapport émanant du bureau central du Parti. Nos sections ont discuté sur les propositions, et un Conseil fédéral nous permet de vous communiquer les réflexions faites par les camarades de la fédération de la Seine.
Les camarades de la fédération de la Seine comprennent très bien les difficultés dans lesquelles se débattent les membres du bureau à l'heure actuelle. Ils comprennent bien qu'il est difficile de faire vivre un appareil, aussi minime soit-il, et ils se rendent compte également dans la période qui va s'ouvrir qu'il est indispensable d'intensifier la propagande et qu'il est nécessaire que les camarades permettent au Parti d'intensifier cette propagande pour arriver à un résultat efficace.
Par conséquent la fédération de la Seine ne s'oppose pas d'une manière violente aux augmentations qui sont proposées. Loin de là. Je ne vous dirai pas que les camarades de la fédération de la Seine, dont un certain nombre se débattent eux aussi avec des difficultés considérables de la vie, ne considèrent pas qu'une augmentation des cotisations ne correspondra pas pour eux à un sacrifice, mais les camarades de la fédération de la Seine sont décidés malgré tout à faire ce sacrifice ; et qu'ils soient manœuvres, ouvriers spécialisés, fonctionnaires ou camarades ayant des situations plus favorisées, les uns et les autres sont décidés à aider de toutes leurs forces le Parti dans l'action qu'il doit entreprendre en vue de la campagne électorale.
Est-ce à dire que nous sommes pleinement d'accord avec les mesures qui sont proposées ? Cela n'est pas. Je crois que les discussions que nous avons pu déjà avoir avec les uns et les autres ont pu montrer dans quel état d'esprit se trouvaient les camarades de la fédération de la Seine.
Sans doute, direz-vous, il y a déjà quelques années la fédération de la Seine elle-même avait proposé les cotisations proportionnelles. Mais c'était en 1945, dans une période où l'on réorganisait le Parti, dans une période où l'on pouvait en effet donner une impulsion nouvelle à ce Parti et rompre avec les vieilles habitudes. Mais depuis ce temps-là nos camarades de sections ont pris l'habitude et ont

organisé l'existence de leurs sections : on a loué des locaux ; on a édité des bulletins ; on a fait quantité de travaux, et je pense qu'à l'heure actuelle proposer la cotisation sur le plan national n'est pas quelque chose qui serait rentable ; ce n'est pas quelque chose qui serait véritablement efficace.

Ce ne serait pas efficace pour plusieurs raisons.

Il y a déjà la difficulté même d'organiser sur le plan national la cotisation sociale. Je ne sais pas si nos camarades du bureau du Parti ont bien pensé aux difficultés de la répartition de ces timbres à des prix différents. Je ne sais pas s'ils se sont rendu compte de la comptabilité à établir, des prévisions à établir tout au moins, car sur le plan fédération, le trésorier fédéral accomplit sa tâche de trésorier fédéral après les heures de travail qu'il a pu accomplir. Là je ne parle pas simplement de la difficulté même pour la fédération de la Seine d'organiser cette cotisation sociale et la vente de ces timbres à prix différents dans les sections, mais je parlerai au nom de quelques petites fédérations qui ont bien des difficultés à vendre les cartes ou à vendre les timbres. Vous savez que très souvent pour ces petites fédérations les timbres sont vendus un peu au cours de réunions publiques : on organise une réunion publique, le trésorier ou le secrétaire fédéral a des timbres ou des feuillets de cotisation dans sa poche et il essaie de les placer aux militants qu'il peut voir.

Il ne faut pas que nous envisagions simplement la situation des grandes fédérations bien organisées, ayant des camarades spécialisés dans chaque tâche et pouvant peut-être se consacrer davantage à l'organisation.

Si bien que la fédération de la Seine est opposée à la cotisation sociale établie non seulement sur le plan national mais établie également sur le plan fédéral. Mais au contraire elle est très favorable à l'organisation de la cotisation sociale sur le plan des sections. Je tiens d'ailleurs à vous indiquer que dans quelques sections de la fédération de la Seine la cotisation sociale existe et que par conséquent des fonds pénètrent dans nos sections mais peuvent être répercutés sur la fédération et également sur le plan national par des contributions qui pourraient être faites en vue d'intensifier la propagande.

La fédération de la Seine est toute prête à répondre aux appels du Parti, pour collaborer à la grande œuvre du Parti, à la grande œuvre en faveur du Parti Socialiste.

Nous organisons donc cela sur le plan de nos sections. Organiser sur le plan des sections, cela, est possible.

Alors, me direz-vous, que proposez-vous ?

Et bien oui, nous, nous proposons quelque chose qui apporterait des fonds au centre du Parti et une augmentation qui serait tout à fait appréciable. Vous dites : « nous émettrons des timbres à 20 francs, des timbres à 30 francs, etc. » mais n'avez-vous pas peur que la plupart des fédérations ne se contentent d'acheter des timbres à 20 francs ? C'est cela que nous craignons, nous. Et parce que nous le craignons, et parce que nous savons que vous avez besoin de faire rentrer de l'argent, nous vous disons : attention !

La fédération de la Seine vous propose autre chose : la vente du timbre mensuel à 50 francs, laissant aux fédérations et aux sections la possibilité d'organiser leurs finances et la possibilité par conséquent de voir quels sont les camarades auxquels il convient de faire un certain nombre de sacrifices parce qu'ils ont une situation tout à fait inférieure, et comment on pourra s'adresser à ceux qui ont de l'argent pour permettre qu'en effet les finances des fédérations, les finances nationales, n'en souffrent pas.
Quelle est l'augmentation apportée ainsi ?
Vous vendez le timbre 16 francs, le timbre sera vendu maintenant 30 francs, d'où, une augmentation de l4 francs. Si je suis les chiffres fournis par notre camarade Provo : 155 000 adhérents pour 1949, 5,5 timbres par mois, cela fournissait en nous servant, uniquement de ces chiffres une augmentation de 16 millions passés : exactement 16 275 000 francs. Ce serait appréciable. Je veux même vous accorder que nous ne sommes que 100 000 adhérents, avec 8 timbres, l'augmentation proposée serait tout de même de 11 300 000 francs. C'est donc, vous le sentez bien que la fédération de la Seine et nos sections seront obligées de se défendre avec des difficultés, car si dans d'autres fédérations il y a des travailleurs manuels -il en reste tout de même, quoi qu'on dise, dans la fédération de la Seine, mais nous serons obligés tout de même de faire un effort financier tout à fait considérable. Nous ne reculons pas devant ce sacrifice parce que nous pensons simplement à l'intérêt du Parti Socialiste.
Nous pensons également que nous pouvons accepter le feuillet vendu à 50 francs.
Je crois qu'ainsi la trésorerie du Parti se trouverait dans une situation qui serait une situation meilleure, et vous voyez que la fédération de la Seine ne se tourne pas vers le Parti en lui disant : « Faites-nous de bonne politique, nous ferons de bonnes finances »! la fédération de la Seine vous donne le moyen de faire de bonnes finances.
(Applaudissements)

Le président - la parole est au camarade Marzoretti, de la Sarthe.

Marzoretti

Camarades, la fédération de la Sarthe, comme les autres fédérations, a lu très attentivement le rapport très précis, très documenté, qui nous a été fourni par le secrétariat général et la trésorerie nationale le notre Parti.
Le principe de la cotisation proportionnelle aux ressources des adhérents avait déjà, à plusieurs reprises, été défendu par certains de nos camarades dans des congrès fédéraux. C'est pourquoi, sur le principe de la cotisation proportionnelle, la fédération Socialiste de la Sarthe se déclare d'accord.
Cependant, nous croyons devoir faire certaines réserves, ou plus exactement marquer notre scepticisme quant à l'efficacité de ce système.
Je ne voudrais pas, camarades, que l'on me suspecte en ce moment de faire du

corporatisme ou de faire du régionalisme, mais je crois qu'il est illusoire de s'imaginer que parce que l'on appartient à telle ou telle profession, on peut plus facilement faire un effort pour le Parti.
Je crois aussi - et c'est l'opinion de la fédération Socialiste de la Sarthe - qu'un problème comme celui de la cotisation doit être examiné en fonction du caractère des gens qui ont adhéré à notre Parti.
Il est certain que les problèmes qui se posent à des fédérations comme celles du Nord ou celle du Pas-de-Calais, à des fédérations comme celle de la Seine, ne sont pas toujours résolus de la même façon par les petites fédérations. Il y a, qu'on le veuille ou non, des régions de France où même ceux qui se déclarent Socialistes, qui donnent leur adhésion au Parti Socialiste, ont un sens très personnel du collectivisme et sont avant tout des individualistes. Et je suis persuadé que les militants responsables de ces fédérations, qui sont dans cette salle, connaissent comme nous en connaissons des milliers d'individus qui sont des Socialistes mais des Socialistes un peu bizarres, qui trouveront tout naturel de dépenser le soir d'une réunion parfois plusieurs centaines de francs en attendant les orateurs qui vont venir, ou en prolongeant la réunion autour d'une partie de cartes.
On trouvera également des camarades qui sont parfois des militants très dévoués, qui se feront une joie de recevoir des propagandistes, le ministre, le parlementaire ou le secrétaire fédéral venus pour faire une réunion, et qui à l'occasion de cette réception intime feront un gros sacrifice. Et les mêmes camarades, lorsque vous leur demanderez de verser le montant d'un timbre mensuel, vous répondront qu'ils ne peuvent pas.
Je sais bien qu'il ne faut pas exagérer, mais voyez-vous camarades, dans notre Parti comme dans toutes les organisations actuellement il y a des gens qui sont des militants qui sont prêts à faire tous les sacrifices et qui les font effectivement, qui presque quotidiennement sacrifient parfois leur vie familiale, sacrifient une grande partie de leurs ressources, pour faire vivre le Parti, et il y en a d'autres qui ne sont pas dignes du titre de militant, qui sont simplement des adhérents pour ne pas dire quelquefois des membres honoraires.
Je crains qu'avec le système de la cotisation proportionnelle il ne rentre pas beaucoup plus d'argent dans les caisses du Parti qu'avec le système actuel, parce que ce seront toujours les mêmes qui feront les efforts.
Cependant, la fédération Socialiste de la Sarthe, si elle manifeste ce scepticisme, si elle se voit obligée de le manifester, estime que la cotisation sociale proportionnelle doit être adoptée parce que c'est un système juste et surtout parce que cela permettra au centre du Parti de toucher une partie des ressources que certaines sections ou certaines fédérations conservaient un peu injustement.
Mais nous pensons que s'il est bon de rechercher dans les portefeuilles, dans les porte-monnaie de nos adhérents un peu d'argent, il faut aussi songer à toucher tous ceux qui sont à la frange du Parti, toute cette masse qui en 1944/1945 est venue vers nous, toute cette masse qui a voté pour nous en 1945, qui a voté encore pour

nous à plusieurs reprises, qui vote encore pour nous, qui votera encore pour nous en 1951, j'en suis persuadé, toute cette masse qui parfois donnait son adhésion au Parti et pour des raisons diverses, la question du bifteck, la question de la participation ministérielle, ou tout autre raison plus ou moins bonne ou plus ou moins mauvaise, a quitté le Parti.
Vous avez là quantité d'individus à qui vous demanderez de reprendre la carte du Parti ou de souscrire une adhésion au Parti, qui ne voudront pas faire ce geste parce qu'ils considéreront qu'ils s'engagent. Ce sont des gens qui veulent avoir la possibilité de dire : nous sommes sympathisants Socialistes, mais le Parti Socialiste actuellement fait des erreurs. Ces gens-là, quand même, si vous leur demandez de souscrire une carte d'ami, une carte de soutien, ils seront tout prêts à faire ce geste.
C'est pourquoi, camarades, la fédération Socialiste de la Sarthe, demande à la trésorerie générale du Parti d'examiner s'il ne serait pas possible plutôt que d'éditer un feuillet spécial pour 1951, feuillet spécial dont la surcharge d'ailleurs telle qu'elle était proposée pourrait faire émettre certaines critiques car la formule « armons-nous » pour le Socialisme n'est peut-être pas très heureuse actuellement, d'examiner plutôt que l'idée d'une carte à feuillet spécial de cotisation pour 1951, l'idée d'une carte avec l'effigie Léon Blum bien entendu, avec une surcharge de ce genre : « Pour la défense de la République et de la Paix, pour le Socialisme 1951 ».
Cette carte pourrait être vendue 50 francs eux fédérations qui se chargeraient de la placer un peu partout autour des sympathisants. Ce qui n'empêcherait pas ceux des militants qui voudraient la prendre, de prendre cette carte.
Voilà, camarades, les réflexions de la fédération Socialiste de la Sarthe, réflexions qu'elle tenait à présenter au Conseil national, et vous m'excuserez si je pense qu'en présentant ces réflexions nous faisons peut-être œuvre utile.
(Applaudissements).

Le président - La parole est à notre camarade Bercegeais de la Loire Inférieure.

Bercegeais

Camarades, c'est au nom de la fédération de la Loire inférieure que je tiens à apporter quelques réserves sur la façon dont la trésorerie nationale envisage de combler le déficit actuel existant dans le budget du Parti.
Certes, nous avons compris toutes les préoccupations du trésorier. Nous avons examiné également les arguments, les finesses, les subtilités, de la circulaire destinée à calmer l'appréhension de ceux qui dans le passé avaient exprimé l'idée que peut-être il y aurait, avec des cotisations différentes, des militants qui estimeraient avoir plus de droits que d'autres ; mais nous tenons surtout à dire pourquoi nous sommes contre la création de cette cotisation sociale.
Nous ne dirons pas que le Parti Socialiste est une entreprise commerciale, mais nous dirons que c'est une entreprise industrielle. Cette entreprise industrielle comporte des frais généraux incompressibles. Il est certain qu'il n'y a pas moyen

de faire des économies actuellement, mais il est également non moins certain que si le nombre de nos adhérents était resté ce qu'il était il n'y aurait pas besoin aujourd'hui d'augmenter la cotisation.
On nous par le aujourd'hui de crise de trésorerie. Nous, nous disons d'abord et surtout pour ne pas dire seulement : problème et crise d'effectifs.
Nous disons aussi qu'il est évident que la cotisation sociale existe actuellement à l'intérieur du Parti. Elle existe parce que pour nous, pour les militants, il nous semble que l'argent qui est donné par eux et la prise du timbre, représente peu de chose par rapport au travail et aux dépenses qu'ils effectuent pour le Parti dans de multiples circonstances. Nous disons que lorsqu'un camarade fait une tournée de collège d'affiches, il oublie bien souvent et volontairement de se faire rembourser le pinceau, la colle ; lorsque l'on transporte un propagandiste en voiture, on ne compte pas l'essence, etc. etc. Ceci, c'est logique, mais cela vous démontre déjà que selon les moyens de certains, la cotisation sociale existe.
Tandis qu'au contraire, si vous voulez faire une prise de timbres à des taux différents, je crains que, bien loin d'apporter des ressources nouvelles, il n'y ait en fin de compte - et cela s'est produit déjà lors des timbres Jaurès et Guesde, dans des proportions d'ailleurs plus fortes que je ne le pensais d'après ce qu'on avait dit dans le Pas-de-Calais - une perte du quart des adhérents qui pourrait être suivie d'une autre perte, moins sensible espérons-le.
C'est pourquoi nous voterons contre la cotisation sociale à des taux différents, mais nous sommes Partisans de lancer à l'occasion des élections de 1951 une grande souscription électorale nationale, selon des modalités à trouver, et à ce sujet les propositions faites par le camarade Marzoretti de la Sarthe me semblent particulièrement intéressantes.
Encore une fois nous disons que le Parti Socialiste n'aura de chances de recueillir de l'argent parmi ses travailleurs chez qui nous trouvons nos électeurs, que dans la mesure où le programme qu'il leur proposera et son action au gouvernement seront d'abord sensibles et efficaces pour la défense des intérêts qui sont les leurs.
(Applaudissements)

Le président - La parole est au camarade Lamarque-Cando, des Landes.

Charles Lamarque-Cando

Camarades, j'apporte ici non pas le point de vue d'un parlementaire mais celui d'un secrétaire fédéral et de l'homme-orchestre de la propagande de la fédération, mais qui peut cependant avec beaucoup de vérité vous dire l'opinion moyenne des militants d'une fédération.
Notre fédération est essentiellement prolétarienne ; la grande masse de ses adhérents provient de métayers ou d'ouvriers forestiers. Elle accepte les propositions qui sont faites par le secrétariat du Parti.
Nous les acceptons parce que nous avons le goût de l'effort et parce que nous avons

le sentiment très net que le Parti manque de moyens, qu'il mériterait d'avoir des moyens infiniment plus puissants. Nous souffrons beaucoup de l'insuffisance de ses moyens d'action et de propagande, et les parlementaires en particulier en souffrent beaucoup qui sont obligés de venir en aide au Parti alors qu'en réalité, il faudrait que ce soit le Parti qui puisse leur donner des moyens de travailler.
Dans notre fédération non seulement les parlementaires doivent venir en aide au Parti, mais aussi chaque mois, par une cotisation supplémentaire très lourde, à l'aide de la fédération elle-même, et cela parce que nous avons fait une expérience assez cruelle qui nous amène à préférer de beaucoup la solution actuellement proposée. Cette expérience cruelle a été celle des timbres semestriels. Nous n'avons pas pu arriver à les placer ; il a fallu que nous ruinions notre trésorerie fédérale pour payer les dettes que Provo nous avait réclamées impitoyablement ; et nous avons fini par les payer mais nous n'avons plus un sou et nous avons même dû vendre une partie de notre matériel de propagande.
Nous préférons donc la cotisation sociale et nous pensons que, comme elle est appliquée en Belgique par exemple, elle peut être appliquée chez nous.
Cela ne veut pas dire que ce sera commode. Malgré tout, un certain nombre de nos adhérents qui doivent pas mal au Parti devront réfléchir qu'ils auraient mauvaise grâce à ne pas augmenter un tout petit peu leur cotisation. Beaucoup de ces adhérents font un bon placement lorsqu'ils donnent au Parti de nouveaux moyens d'action ; vous savez à quelle catégorie sociale je veux me référer ; lorsque le Parti par exemple se préoccupe des fonctionnaires avec raison et suppute un bouleversement en augmentation de leur rémunération, et bien un certain nombre de fonctionnaires trouvent là des avantages sérieux grâce au Parti ; ils auraient donc mauvaise grâce à ne pas accepter une cotisation beaucoup plus élevée que celle d'un ouvrier.
Et puis, nous jasons vraiment qu'actuellement ce système est le seul qui puisse en ce moment-ci apporter des ressources nouvelles absolument indispensables au Parti.
Toutefois je tiens à dire ici qu'il ne nous apparaît pas que cela sera suffisant. Nous avons été très frappés, lorsque nous avons lu l'appel de notre camarade Provo, par deux constatations. D'abord nous avons été frappés par la modération du coefficient d'augmentation des cotisations actuelles par rapport aux cotisations d'avant-guerre. Lorsque je vais dans les sections je ne cesse de le rappeler à nos camarades et il m'arrive de les désarmer complètement quand je leur dis : « Si vous voulez bien réfléchir à ce que vous dépensez en tabac et en apéritif, vous ne pourrez pas refuser une augmentation de cotisation », et en effet ils se mettent à sourire et ils ne peuvent vraiment pas contester que ce raisonnement est parfaitement valable.
Je crois que nous avons des raisons très sérieuses de demander un effort nouveau, mais cela ne suffit pas non plus. J'ai et nous avons été cruellement déçus lorsque nous avons vu dans le rapport de notre camarade Provo que le Parti qui avait près

de 300 000 adhérents en 1937 ou 1938 n'en comptait plus que la moitié à peu près. C'est là une hémorragie extrêmement grave, et c'est là surtout qu'il faut rechercher les raisons de l'insuffisance des moyens d'action de notre Parti.
Pourquoi cette hémorragie si grave et qui a frappé toutes les fédérations, la mienne comme les autres, bien entendu ? Je sais bien que si toutes les fédérations avaient la même proportion d'adhérents, le Parti aurait encore demi-million d'adhérents ce qui ne serait pas trop mal. Mais cette hémorragie, d'où provient-elle ? Des difficultés très graves qu'éprouvent les classes les plus déshéritées des travailleurs et où nous trouvions le grand nombre de nos cotisants. Il est incontestable que leur situation loin de s'améliorer est toujours plus difficile, et l'on aura sans doute l'occasion de le rappeler tout à l'heure lorsqu'on parlera de la situation économique et sociale du pays. Il y a un mécontentement provoqué par cette hausse de la vie contre laquelle en France on ne peut pas employer paraît-il, je le regrette, les moyens qu'on emploie dans d'autres pays.
Il y a aussi que le Parti n'est pas suffisamment combatif, qu'il n'est pas suffisamment agressif. J'ai été amené, il y a quelques heures, à relire une partie de la collection de l'»Humanité» de 1912 et une partie de la collection du « Populaire » de 1923, et bien je souhaite au « Populaire » de six pages qui vient de reparaître de retrouver la tonalité des organes du Parti de ces époques-là!
(Applaudissements).
À ce moment-là certainement vous aurez les lecteurs que vous aviez à ces époques, et vous aurez aussi un certain nombre d'adhérents que vous n'avez plus.
Il faut donc que le Parti soit nettement plus combatif ; il faut qu'il s'occupe d'une façon plus ardente et plus visible de toutes les catégories de travailleurs ; quand il le fait quelquefois, on ne le sait pas. Il semble que certains ont honte de ce qui se fait pour certaines catégories de travailleurs et s'acharnent à le taire, et cela est infiniment regrettable.
Il y a aussi le problème de la participation. Provo tout à l'heure a dit que cela n'avait pas d'influence, que ce n'était pas à cause de cela que les adhérents n'avaient pas cessé de diminuer. La participation quand elle est bien menée, appuyée sur un Parti, on doit pouvoir satisfaire les catégories intéressantes de travailleurs.
Mais je veux aussi dire que nous ne réussirons pas d'une façon suffisante et définitive si nous ne modifions pas la structure de notre Parti. C'est pour cela que nous n'avons pas suffisamment d'adhérents. Notre Parti est organisé surtout pour la discussion portant sur les idées générales et il n'est pas suffisamment organisé pour le travail que l'on doit faire à la base. Le résultat c'est que trop souvent dans les sections, on finit par lasser certains adhérents de la base qui alors s'en vont en silence sur la pointe des pieds et on ne les revoit plus.
Si le Parti Socialiste était organisé un peu comme le Parti Communiste, s'il y avait des groupes politiques, naturellement sous la dépendance des sections locales, sur le chantier de travail, si le camarade ouvrier pouvait augmenter son groupe en

prenant les amis par le veston et en les amenant dans son groupe, nous aurions certainement davantage d'adhérents. Il faudrait que chaque groupe organisé sur le plan du travail fournisse la documentation nécessaire, non pas sur les grandes idées générales que d'autres peuvent facilement remuer, mais sur les réalités quotidiennes de la vie, sur les difficultés constantes des travailleurs. A ce moment-là vous an seriez certainement mieux avertis et vous en seriez forcément plus préoccupés, et l'on ne vous ferait pas le reproche de pratiquer je ne sais quel Socialisme des sommets. Il faut aussi pratiquer le Socialisme de la base.
Je souhaite que l'on songe à cette modification de structure du Parti. Elle doit se faire pour que l'influence du Parti soit beaucoup plus vigoureuse, plus permanente, plus organique, avec la classe ouvrière, je crois qu'alors notre camarade Provo retrouverait un grand nombre d'adhérents perdus.
(Applaudissements).

Le président - La parole est à notre camarade Caille, de la Dordogne.

Marcel Caille

Camarades, la fédération de la Dordogne est hostile, sous quelque forme que ce soit à la cotisation sociale de base.
Pourquoi ? Parce que nous craignons que si nous augmentons nous ayons à reprendre le débat l'an prochain parce qu'un débat basé sur un chiffre de 150 000 adhérents aura eu son effet sur 100 000 adhérents ou moins.
Nous avons connu à la Libération une période où tout le monde voulait avoir une carte de Parti politique dans sa poche. À cette période a succédé une autre période de lassitude, à l'heure actuelle pas mal de gens aspirent à ne pas être adhérent à un Parti, et je ne voudrais pas que l'augmentation de la cotisation soit un alibi pour ceux-là pour nous quitter demain.
Depuis quatre ans, nous avons conservé chez nous à peu près le chiffre de nos adhérents parce que nous avons consacré, non pas l'essentiel de notre action mais toute notre action, à aller dans les sections mendier les cotisations. Et bien je dis que si nous augmentons ces cotisations il y aura un nouveau danger de baisse des effectifs.
Il y a des ressources à trouver. Tout à l'heure on a fait quelques suggestions qui me paraissent réalisables. Je voudrais cependant en faire une autre qui me paraît surtout pouvoir pallier à l'augmentation éventuelle du feuillet de cotisation : je propose que l'on abandonne à la trésorerie générale du Parti la totalité des cotisations parlementaires ; cela représenterait, disait Provo, environ 3 millions de francs. Et bien je crois que ces 3 millions de francs-là seraient beaucoup plus effectifs qu'éventuellement 4 500 000 francs à calculer par 30 francs pour 150 000 adhérents.
Les fédérations ont une ristourne par parlementaire et par mois, et c'est cette ristourne que je propose que les fédérations abandonnent à la trésorerie générale.

(Applaudissements).

Le président - La parole est à notre camarade Dassaud, Puy-de-Dôme.

Georges Dassaud

Camarades, la fédération du Puy-de-Dôme est en principe d'accord avec la cotisation sociale. Cependant elle perçoit des difficultés d'ordre matériel et d'ordre psychologique.

Au point de vue matériel il se peut qu'il y ait dans ce pays des sections Socialistes parfaitement organisées, avec des secrétaires, des trésoriers, qui remplissent fort bien leurs fonctions. Mais je crois que ces sections sont assez peu nombreuses et que le fond de notre Parti est surtout constitué par un ensemble de sections rurales ou de petites villes. Et je sais aussi par exemple, et par expérience, qu'il est très difficile de trouver des trésoriers. Alors comment faire pour commander des timbres qui comporteraient quatre catégories ? Car enfin il faudra demander à chacun des camarades qui composent la section quel est le nombre de timbres de telle ou telle catégorie qu'il prendra, et si au cours de l'année - car il y a beaucoup de camarades qui ne peuvent pas payer leur cotisation en une seule fois - il y a des camarades qui soient victimes de grèves ou de quoi que ce soit qui les atteigne dans leurs moyens, les timbres à ce moment-là resteront à la section car je ne crois pas que dans aucune fédération Socialiste on reprenne le matériel qui a été livré aux sections, pas plus que le Parti ne reprend le matériel qui a été livré aux fédérations. Il y a là quelque chose qui me paraît non pas impossible mais tout au moins très difficile.

La fédération du Puy-de-Dôme préférerait, puisqu'il faut trouver des ressources - et je pense que la recherche de ces ressources, dans notre esprit, ne durera pas autant que les impôts car alors il faudrait étudier le problème sur le fond et dans d'autres conditions - la fédération du Puy-de-Dôme préférerait la création d'une carte. Tout à l'heure un camarade à dit 50 francs ; et bien je suis d'accord ! Parce que voyez-vous, lorsque les camarades viennent retirer leurs timbres il serait un peu délicat par exemple de voir qu'un camarade qui dispose de certains moyens ne fait pas un effort aussi grand qu'un autre camarade qui peut-être a moins de moyens ; il y aura là des discussions ; il y aura, là de ces petites critiques qui se font dans la rue et qui sont toujours préjudiciables à la vie des sections.

Je pense par conséquent que la création d'une carte qui serait de 50 francs - ce serait limité - donnerait satisfaction. Je suis certain que l'ensemble des camarades ferait son possible pour avoir au moins une carte, pour montrer sa volonté de venir en aide à la trésorerie du Parti et par conséquent au Parti. Ce qui n'empêcherait pas les camarades plus fortunés de prendre plusieurs de ces cartes à 50 francs.

Je pense que ce serait là un moyen infiniment plus facile. Le matériel ne resterait pas : ni aux sections ni aux fédérations, et par conséquent nous pourrions peut-être ainsi éviter certains écueils d'ordre psychologique qu'il est nécessaire d'éviter entre

camarades.
(Applaudissements).

Le président - La parole est au camarade Blachoux, de la Haute-Loire.

Blachoux

Camarades, la position de la fédération de la Haute-Loire est nette : elle est hostile à toute augmentation de cotisation. Des camarades qui m'ont précédé à cette tribune ont exprimé de façon absolument identique leur position à ce sujet aussi je ne m'étendrai pas davantage là-dessus.
Je vois toutefois un inconvénient supplémentaire à créer des timbres de quatre séries différentes. Une fédération qui serait riche, qui aurait de l'argent, qui aurait des argentés parmi ses membres, pourrait gonfler le nombre de ses mandats : il serait toujours facile en effet de transformer deux timbres à 50 francs en cinq timbres à 20 francs, d'où, cinq timbres achetés au lieu de deux. Cet inconvénient pourrait peut-être être compensé par la proportionnalité des timbres, mais puisque nous sommes d'accord avec la fédération du Pas-de-Calais qui a déjà parlé, je n'ai plus à demander la parole là-dessus.

Le président - la parole est au camarade Roux, du Loiret.

Émile Roux

Camarades, la fédération du Loiret, comme beaucoup d'autres à ce que je vois, s'est également penchée sur le problème des cotisations.
A l'encontre de certaines autres, elle accepte certaines augmentations de cotisations car elle veut que le centre du Parti puisse faire quelque chose, mais tout de suite je dois vous dire qu'elle est contre la cotisation sociale et j'en veux donner les raisons : difficulté de perception, difficultés pratiques pour les trésoriers surtout dans les petites sections, et aussi parce que sur le plan psychologique il est difficile de ne pas aboutir à des distinctions entre les Socialistes de plusieurs zones, ce qui serait gênant dans les petites sections surtout. Et puis il y a déjà quatre catégories, il pourrait y en avoir d'autres... et pourquoi pas des abattements de zone aussi...! J'y tiens à mes zones. Et pourquoi pas après tout ? Cela ferait encore beaucoup plus de catégories !
(Rires)

Victor Provo - Je n'y avais pas pensé!

Émile Roux - C'est dommage ! Mais il y a un sujet sur lequel le trésorier général sait que la fédération a déjà protesté plusieurs fois, c'est l'ensemble de la perception des cotisations qui ne nous satisfait pas.

Collection Jean Jaurès

Les chiffres cités par notre trésorier national sont faux quant au nombre d'adhérents. Ils sont faux forcément parce que le centre du Parti ne reprend pas, ni les cartes ni les timbres. Enfin il existe dans notre trésorerie nationale, comme dans le système fiscal français, une espèce de prime à la fraude, et elle est à peu près permanente.

Voyez-vous, les trésoriers de fédérations comme les trésoriers de sections, que font-ils en ce moment ? Mais ils commandent des timbres, ils commandant même des cartes annuelles, parce que dans toutes les sections ces cartes et ces timbres on pourra les vendre l'année prochaine. Vous savez bien que c'est comme cela que ça se passe. Et qui est lésé ? Celui que nous voudrions aujourd'hui aider, le centre du Parti, et c'est pour cela que nous demandons qu'il y ait au moins une étude de cette question qui a déjà été soulevée par le département du Loiret, de façon que les cartes et les timbres soient repris en fin d'année aux sections et aux fédérations. Comme cela nous aurons d'abord le nombre exact de nos adhérents.

Prenez le cas de la cotisation sociale. Ce que je vous dis va jouer là-dessus. Les commandes au centre du Parti vont être toutes des commandes au plus bas taux de la dernière zone, quitte à ce que dans les sections ensuite les trésoriers de sections, par habileté pour gonfler leur caisse, ne placent que des timbres à des taux d'autres catégories; ou alors il faudrait prévoir des tas de systèmes, des couleurs différentes, etc. ; et sur le plan psychologique cela retomberait dans l'inconvénient que l'on citait tout à l'heure.

Voilà pourquoi il me semble que dans le système de la trésorerie actuelle du Parti il y a un problème extrêmement important à envisager : c'est celui de la rentrée à la fin de l'année du matériel invendu, et c'est pour le centre du Parti que je dis cela, c'est contre les fédérations, c'est contre les sections.

Donc, nous nous opposons à la cotisation sociale.

Par contre, nous le disons, nous acceptons très volontiers l'augmentation de la feuille annuelle car il faut que le centre du Parti ait des ressources. A la base de la cotisation annuelle, malgré l'expérience malheureuse qui a été faite jusqu'à maintenant des timbres semestriels, des timbres Guesde et Jaurès, nous pensons que nous devons renouveler l'expérience car ce n'est peut-être pas la première fois qu'il y a réussite. Sur le plan psychologique l'année 1951 sera plus favorable pour placer ces timbres-là car ce sera une année d'élections. Nous demandons qu'on reprenne le système de ces timbres et qu'on ne mette pas un prix dessus de façon que les fédérations et les sections, elles aussi, puissent garnir leur caisse avec ces timbres.

Enfin, nous demandons qu'une souscription nationale soit organisée.

On a soulevé tout à l'heure la question des cartes aux sympathisants. La fédération du Loiret sera d'accord pour cela et pour que ces cartes soient au prix de 50 francs. Nous avons déjà fait cela de nombreuses fois avant la guerre au moment des périodes électorales et cela peut être très facilement renouvelé à l'heure actuelle. On touche là la catégorie de ceux dont on a parlé tout à l'heure et ce qui ne me plaît guère, de ceux auxquels le Parti a apporté quelque chose. On pourrait peut-être aller

frapper à certaines portes, à celles des boulangers par exemple auxquels on a maintenu des marges suffisantes, et même à la porte des distillateurs de betterave...! Car là aussi on devrait avoir des rentrées tout à fait appréciables et substantielles !
(Applaudissements - Rires)
Mais enfin restons dans le domaine du trésorier national. La fédération Socialiste du Loiret n'acceptera pas la cotisation sociale. Elle s'inclinera évidemment toutefois. Elle propose à la place une souscription cependant, souscription nationale, des cartes à placer auprès des sympathisants, et elle accepte une augmentation des feuillets annuels.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Andrée Viennot.

Andrée Viennot

Camarades, je suis mandatée par la fédération des Ardennes, fédération essentiellement ouvrière, pour dire que nous acceptons le principe de la cotisation sociale parce qu'il nous paraît juste.
Il sera naturellement, bien entendu, tant sur le plan fédéral que sur le plan des sections, que la proportion entre les différentes catégories de timbres ne sera pas imposée, mais sera choisie librement et par la fédération et par les sections.
Mais si nous acceptons le principe, nous demandons instamment - et nous rejoignons là le Pas-de-Calais - que la cotisation de base ne soit pas augmentée car actuellement la situation de la classe ouvrière est plus mauvaise qu'elle n'était il y a un en ou il y a deux ans. Nous avons des quantités de vieux adhérents qui sont adhérents du Parti depuis vingt ans et qui ne peuvent plus cotiser parce qu'ils n'ont plus de ressources, parce qu'ils sont de petits retraités, et nous demandons donc que la cotisation de base ne soit pas modifiée.
D'autre part nous demandons aussi, étant donné la complication que va apporter ce nouveau mode de cotisation, que le Parti accepte la reprise des invendus en fin d'année, ou tout au moins le report des invendus sur l'année suivante.
Si nous acceptons très volontiers le principe de la cotisation sociale, nous sommes nous aussi - et moi en particulier - extrêmement inquiets quant à la manière pratique dont cela va se passer dans nos petites sections. Je crois qu'en dehors des raisons politiques qui sont les raisons fondamentales de notre baisse d'adhérents, l'une des raisons administratives les plus importantes est l'insuffisance et l'incapacité de nos trésoriers de sections dans les petites sections, actuellement c'est bien plus la carence des trésoriers que la carence des secrétaires qui est en cause. Je connais quantité de sections qui depuis un an ou deux ans ne cotisent plus alors que les militants se considèrent toujours membres du Parti, simplement parce que le trésorier n'a pas fait l'effort nécessaire pour les contacter à domicile.
Je pense donc que si nous faisions un essai avec ce système compliqué de cotisations multiples, il faudrait tout au moins que nous aidions les trésoriers de

Collection Jean-Jaurès

sections. Je voudrais à ce sujet suggérer au secrétariat fédéral d'éditer un petit cahier très simple qui soit un cahier de comptes du trésorier de section. Vous n'imaginez pas à quel point certains de nos trésoriers de sections sont incapables même d'aller acheter un cahier en blanc et de tirer quelques lignes pour y faire la comptabilité de leur section. Je pense que cela pourrait être fait facilement.
D'autre part, la fédération des Ardennes a décidé d'accepter le feuillet spécial à un prix spécial. Mais je dois dire que personnellement j'ai été très séduite par la proposition du Pas-de-Calais qui consiste à compenser le prix spécial du feuillet par une carte de soutien, étant donné toutefois que là, contrairement aux cotisations sociales, la carte de soutien serait fournie en nombre obligatoirement le même que celui des feuillets d'adhérents, et qu'on pourrait placer cette carte soit chez, les sympathisants, soit chez les camarades du Parti.
Voilà les quelques observations que la fédération des Ardennes m'a chargée de vous apporter.
(Applaudissements)

Le président - La parole est maintenant à Guy Mollet.

Guy Mollet

Je ne voudrais dire que quelques mots sur cette question. C'est en réalité Georges Brutelle qui aurait dû intervenir. Georges Brutelle représente le Parti actuellement en Angleterre, à Dorking, il devait rentrer ce matin, mais les trains ont été retardés par le brouillard et il ne sera là que dans la soirée ; c'est donc une rapide improvisation à laquelle je vais me livrer sur cette question.
Dans leurs interventions, j'ai l'impression que les camarades ont confondu deux problèmes, deux problèmes qui doivent être distincts et auxquels il doit être apporté des solutions différentes.
Il y a un problème permanent, celui de l'équilibre du budget du Parti, et il y a, par ailleurs, mais complètement distinct, le problème particulier de l'organisation de la propagande dans la période électorale de l'an prochain.
Les solutions à apporter ne sont pas les mêmes.
Premier problème : budget du Parti.
J'ai, avec plaisir, constaté que, dans leurs interventions, aucun camarade n'a mis en cause le budget « dépenses » ; la partie « dépenses », il n'y a jamais été fait état et, surtout, il n'a jamais été fait état de dépenses exagérées. Je m'en félicite et je crois qu'il est de mon devoir, car Georges Brutelle l'aurait fait, de dire que les camarades actuellement employés au secrétariat du Parti sont vraiment dignes des félicitations de l'ensemble du Parti. On a le devoir, tous, sans exception, de rendre hommage réellement au dévouement absolument inlassable des employés que nous avons au Parti... (applaudissements)... Nous avons réduit le nombre du personnel à sa plus simple expression et nous exigeons de celui qui reste une tâche qui n'est pas une tâche d'employé ou de fonctionnaire, mais une tâche de militant ! Il n'est jamais

Collection Jean Jaurès

tenu compte des heures, il n'est jamais tenu compte des libertés hebdomadaires ou des dimanches, ils sont toujours là et à plusieurs reprises, Provo vous l'a dit à d'autres occasions, nous nous sommes trouvés à des débuts de mois dans l'obligation de leur demander d'accepter de ne toucher qu'un acompte sur le mois qui leur était dû, dans l'impossibilité où nous étions de faire face à la simple obligation du paiement des salaires !

Alors, je suis heureux que personne n'ait vraiment fait allusion à ce budget, à cette partie « dépenses » et nous devons, camarades, tout en reconnaissant qu'actuellement nous ne faisons pas assez en ne réalisant pas tout ce qu'il faudrait faire pour le Parti en ayant réduit au strict minimum le nombre de nos délégués à la propagande, en n'ayant plus que trois camarades qui se dévouent inlassablement - et ceux qui les ont connus, dans vos départements, savent quelle est leur tâche et quel est leur succès, en n'ayant pas, au point de vue documentation, fait aussi bien que nous le voudrions, nous devons, je le répète, remercier les camarades qui s'occupent de la propagande et qui ont vraiment rendu des services en accomplissant une tâche excellente.

Mais alors, dis-je, qu'il est impossible de répondre à tous les besoins, c'est-à-dire que nous ne pouvons pas diminuer encore les dépenses, nous vous devons une vérité : les recettes qu'assure le Parti sont insuffisantes.

J'ai aussi constaté avec plaisir que même ceux qui n'acceptent pas les propositions faites, s'aperçoivent qu'il est nécessaire de faire quelque chose.

Quoi ?

J'ai entendu parler - c'est, je crois, un camarade de la Seine - qu'on pourrait porter le timbre à 30 F.

Je vous demande, camarades, de ne pas retenir de semblables propositions ! Je souhaiterais, au contraire, qu'on diminue au maximum, autant qu'il est possible de le faire, le chiffre de base, le chiffre minimum.

Il y a, à l'heure actuelle, dans le Parti, des quantités de camarades, dans certaines régions, particulièrement chez les anciens, chez les vieux, qui ne sont pas en mesure, qui ne peuvent pas payer un timbre cher, mensuellement. Il faudrait, au contraire, que notre cotisation minimum soit la plus petite possible.

Vous me direz : « Mais alors, tout le monde va prendre la cotisation minimum ! ». Il y a des sections où c'est vrai - c'est Boulloche qui l'a dit, cela, et je l'ai entendu dire au Conseil fédéral du Pas-de-Calais - c'est exact, où il n'y a que des ouvriers mineurs et où ils prendront tous le timbre de base. Mais, c'est d'accord qu'ils prendront tous le timbre de base, ils ne feront même prendre que 6 timbres à leur épouse quand elle sera elle-même de la section, et ils donneront les timbres aux retraités, dans les mines - comme ils l'ont toujours fait, dans le Nord et dans le Pas-de-Calais, pour 3 ou 6 timbres. Ils le feront ; nous en sommes tous d'accord, cela diminuera la représentation fédérale, mais ça n'a aucune espèce d'importance, ça maintient au Parti des camarades qui sont d'anciens militants, des camarades dont nous avons besoin chez nous, parce qu'il faut que nous connaissions leur opinion.

Je vous en conjure, ne retenez pas l'idée de l'augmentation du chiffre de base. Au contraire, il faudrait, si possible, le diminuer partout où c'est possible dans les sections, mais si le bureau du Parti vous a dit qu'en aucun cas le timbre ne devrait, le timbre de base, ne devrait pouvoir être vendu, dans une section, au-dessus de 40 F, je vous demande de bien retenir la proposition, il ne vous interdit jamais de le vendre en dessous. On vous dit qu'il doit y avoir dans toute section la possibilité de trouver un timbre à 40 F ! Je regrette, camarades, ça n'existe pas dans toutes les fédérations de France ! Il est des sections où on a émis des timbres à un prix uniforme très supérieur à cela, ce qui limite le recrutement ouvrier. Il faut que nous commencions pas dire que, jamais, on ne pourra avoir, dans une section, un timbre vendu au-dessus de 40 F, mais qu'on invite les sections à vendre des timbres si possible au-dessous de 40, de 30 et même de 20 F. Je voudrais qu'on puisse, dans certaines sections, parce qu'il y a des camarades qui font l'effort nécessaire, donner aux vieux travailleurs, donner à la camarade femme ou aux enfants du militant, des timbres, les 12 timbres, à des prix inférieurs.

Mais alors, si on ne retient pas cette solution-là, qu'est-ce qu'il reste ?

Il n'en reste qu'une : la cotisation sociale.

Et dans les années passées, un certain nombre de camarades, dans d'autres Assemblées, ont tenu le même langage, nous sommes nombreux à avoir dit quel était l'argument qu'on nous opposait - il n'y en avait qu'un - c'était : le principe égalitaire du Parti et le fait qu'il y aurait des militants à divers prix.

Et bien, à ce moment-là, je n'étais déjà pas d'accord avec cet argument. J'estime qu'il n'y a pas de camarades à des prix différents ! C'est la vieille querelle entre la taxe indirecte et l'impôt direct proportionnel aux moyens ! C'est la vieille histoire de savoir si, vraiment, celui qui le peut, fournit un effort semblable à l'ouvrier, quand il paye la même cotisation !

Ce problème a été évoqué dans de nombreuses organisations syndicales, mais tout de même il y avait quelque chose de dangereux dans cet argument, c'est le fait qu'il y aurait des timbres différents.

Le bureau du Parti vous apporte une solution : il n'y aura pas de timbres différents ; lorsqu'ils seront sur une carte, ils seront les mêmes pour tous ; la seule différence, c'est que dans les sections, là où ce sera possible - il y a des sections où ça ne se produira pas - mais là où ça aura été possible, celui qui l'aura pu aura payé son timbre un prix différent.

Il y a pas mal de sections, de fédérations, où cela se pratique - j'en parle en connaissance de cause - et je ne veux pas me référer à une autre section, à une Autre fédération, mais ça se pratique à Arras depuis des années. Seulement, il y a un malheur, c'est que lorsque la section arrive à vendre certains timbres mensuels jusqu'à 1 000 Frs, avec l'acceptation des intéressés, jamais la fédération du Pas-de-Calais n'en a touché un sou et jamais le ventre du Parti n'en a touché un sou ; c'est la section locale qui s'est enrichie de cela et j'ai eu un mal fou, un jour, à faire accepter cette idée qu'on pouvait, par contre, donner des timbres pour rien à un

vieux de l'hospice qui était membre du Parti depuis trente-cinq ans, car on exigeait qu'il paye aussi son timbre !
On vous propose de réformer cela, c'est de faire qu'une partie, minime certes, mais qu'une partie réelle de la cotisation supplémentaire payée par ceux qui le pourront revienne et à la fédération et au centre du Parti.
Et moi je le demande à tous les camarades, que sur ce problème-là, l'accord se fasse très vite.
Mais, il reste la deuxième partie, pour l'année prochaine, pour les besoins de la campagne électorale, et je vais me permettre d'ajouter quelque chose pour que, si possible, les consignes de la Campagne électorale, les mots d'ordre de la Campagne électorale soient les mêmes pour toute la France et ne soient pas fonction des moyens particuliers à telle ou telle fédération, mais pour que les consignes se trouvent être les mêmes et il y a besoin, pour l'an prochain, parce que nous aurons cette bataille, de fonds spéciaux.
Le Bureau du Parti vous avait proposé qu'il y ait un feuillet spécial. D'autres suggestions ont été faites.
Dans ma propre fédération, les camarades n'ont pas retenu la proposition d'un feuillet spécial. Ils en font une autre, ils proposent que ce soit une Carte de soutien.
J'ai entendu par ailleurs parler de cotisation nationale, de souscription nationale.
Je voudrais rester un instant sur cette idée de souscription nationale.
C'est terriblement difficile, dans la mesure où, dans le même temps, il y a une souscription nationale pour l'organe central du Parti et des souscriptions fédérales ou locales dans pas mal de régions. Mais, enfin, ce sont là des problèmes à étudier.
Je vous dis que, là-dessus, une Commission - et la constitution de celle-ci vous sera certainement proposée par notre ami Provo tout à l'heure - peut étudier les différentes propositions, mais je vous demande de bien distinguer les deux questions, et d'ores et déjà vous prononcer en ce qui concerne le budget, pour l'acceptation de la cotisation sociale, laissant le soin à la Commission de trancher quant aux propositions particulières pour le budget de la campagne électorale, l'an prochain.
(Applaudissements)

Le président - La discussion est close.
Nous allons maintenant examiner la manière dont nous allons trancher la question.
Sur cette question, je donne la parole à Provo.

Victor Provo

Et bien, camarades, Guy Mollet a dit l'essentiel de ce que j'aurais pu dire, après les interventions nombreuses et les propositions variées qui ont été faites ici, au Conseil national. Je n'y reviendrai donc pas.
Mais, je crois qu'il serait sage, comme l'a demandé Guy Mollet, que tout au moins sur le principe de la cotisation sociale, nous nous prononcions.

Voilà à plusieurs reprises que ce problème a été discuté dans le Parti. Une première fois, cette cotisation sociale a été rejetée et je veux dire que les arguments qu'a développés Mireille Osmin contre la cotisation sociale en 1950 auraient pu être invoquée contre elle en 1945.
Le problème, par conséquent, est le suivant : on est « pour » ou on est « contre » la cotisation sociale et il faut que nous tranchions aujourd'hui, il me semble.
Nous avions remplacé la cotisation sociale par les timbres.
Des Congrès, car ce n'est pas le bureau du Parti ni le trésorier des Congrès se sont prononcés là-dessus, des Conseils nationaux aussi. On m'a donné le mandat de récupérer cela, après avoir fait une proposition qui tendait à accorder des ristournes aux fédérations qui s'acquitteraient avant un délai qui avait été fixé par le Conseil national.
Je récupère et, comme on l'a dit tout à l'heure, peut-être impitoyablement, mais je n'ai pas le moyen - et le bureau du Parti n'a pas le moyen de faire autrement !... s'il ne veut pas pénaliser les fédérations qui ont accompli leur devoir.
Quand on dit que c'est difficile, laissez-moi vous dire que dans la fédération du Nord où, tout de même, la composition est exclusivement ouvrière, nous avons versé un million 200 000 Frs, sur les timbres Jaurès-Guesde. Nos sections ont tenu au placement de ces timbres et elles sont parvenues à d'assez bons résultats.
Mais, le Parti n'en veut plus ! Bien que quelques camarades, tout à l'heure, en aient parlés, on le sent bien, le Parti n'en veut plus ; en tout cas, je ne lui demande pas de refaire l'expérience pas plus que je ne lui demande de faire l'expérience de la souscription car je sais le mal que nous avons pour récupérer les listes que nous envoyons aux fédérations. Nous ne sommes pas du tout certain que les listes qui ont été expédiées n'ont pas bénéficié au trésorier fédéral, dans certains cas tout au moins, et par conséquent, c'est un problème extrêmement difficile parce qu'il se base sur la loyauté que nous devons observer les uns et les autres.
Bien sûr, c'est vrai, si le Parti ne veut pas répondre à la cotisation sociale, il a un moyen : toutes les sections prendront les timbres à 20 F, mais cela c'est une question de climat, de confiance entre nous. Il s'agit de savoir si le Parti veut donner au centre les finances qui lui sont indispensables pour assurer sa vie.
Notez que les fédérations ont des méthodes assez singulières - je l'ai dit à un Conseil national dernier : il y en a qui émettent des timbres particuliers ; elles prennent 6 ou 7 timbres au Parti et vendent des timbres spéciaux à leurs adhérents ! Et bien, ainsi, ces fédérations se procurent des ressources, mais elles ne donnent pas les ressources décidées par les Congrès au centre du Parti !
Ce sont des méthodes qui, naturellement, ne sont appliquées que dans un certain nombre de fédérations mais qui grèvent très lourdement le budget du Parti.
Alors, il faut que nous nous prononcions très nettement et, à mon sens c'est utile et c'est équitable, sur le principe de la cotisation sociale.
Il ne faut pas - et je ne reviens pas sur ce qu'a dit Guy Mollet - augmenter la cotisation de recrutement ; il ne faut pas - et je le dis à notre ami Boulloche, retenir

sa proposition de versement d'une journée de travail. Il faut, en tout état de cause, que nous puissions partout faire du recrutement pour le Parti et que personne ne puisse nous opposer que la cotisation est trop chère, et Guy Mollet l'a dit d'une façon si excellente que je m'en voudrais d'insister après lui.
Pour résoudre la difficulté qui se pose devant vous - car les camarades ont apporté pas mal de propositions : carte de soutien, souscription nationale, cotisation basée sur une journée de travail, etc. etc. et j'en passe, - il est donc nécessaire que nous ayons, avec quelques camarades du Conseil national, une conversation, une réunion de façon à ce que nous puissions faire des propositions raisonnables au Conseil national, qui pourraient être adoptées, je le pense, à l'unanimité.
Mais, une fois adoptée, il faudra appliquer la solution votée.
Je propose donc au président - je ne sais pas comment nous pourrons faire cette Commission, d'ailleurs - qu'une dizaine de camarades de fédérations, parmi ceux qui sont intervenus et qui tiennent beaucoup à cette question : la Seine, le Pas-de-Calais, le Nord, les Landes, la Seine-et-Marne, par exemple, désignent un représentant au sein d'une Commission qui se réunirait soit dans la soirée, soit demain matin, de façon à ce que tous les problèmes qui ont été ici posés soient examinés très sérieusement et fassent l'objet d'une proposition sérieuse.
C'est cette proposition-là, mon cher Président, que je voulais faire au Conseil national, après l'intervention de Guy Mollet qui a mis, je le pense, toutes les choses au point.
Il y a même des camarades - je m'excuse de revenir sur la question - qui ont proposé d'abandonner, pour éviter l'augmentation du prix de la carte, la cotisation que versent les parlementaires aux fédérations. Cela touche à un principe qui a été généralement admis au Parti, qu'une partie des cotisations du groupe parlementaire va au centre, une partie aux fédérations et une partie pour sa propre administration. Je ne sais pas si on peut revenir sur ce principe ? Enfin toutes les idées sont bonnes, peuvent être retenues. Il nous suffira de les coucher sur le papier pour que le Congrès puisse se prononcer en toute connaissance de cause.
Voilà, pour ma part, tout ce que je voulais dire après m'être félicité de la saine discussion qui s'est instituée ici à propos des finances du Parti. (Applaudissements).

Le président - Nous sommes saisis d'une proposition : celle de nommer une Commission d'une dizaine de membres. Je constate qu'il y a eu 11 orateurs qui ont parlé sur la question. On pourrait peut-être charger ces 11 orateurs, avec Provo, de faire des propositions sur lesquelles le Conseil national voterait ensuite ?
Pour ce qui est du vote sur le principe de la cotisation sociale, nous allons y procéder, mais il ne peut avoir lieu que par mandats.
Nous allons par conséquent, avant la désignation de la Commission, voter par mandats sur le principe de la cotisation sociale.
Je donne la parole au secrétaire chargé de ce vote.

Cailleret
Je fais l'appel :
Fédération :
Ain : 31 mandats pour
Aisne : 42 mandats pour
Ariège : 11 mandats pour
Allier : 45 mandats pour
Basses-Alpes : 11 mandats contre
Hautes-Alpes : 5 mandats pour
Alpes-Maritimes : 15 mandats pour
Ardèche : 13 mandats contre
Ardennes : 48 mandats pour
Ariège : 47 mandats pour
Aube : 7 mandats pour
Aude : 84 mandats pour
Aveyron : 18 mandats pour
Bouches-du-Rhône : 132 mandats contre
Calvados : 7 mandats pour
Cantal : 7 (absent)
Charente : 7 mandats pour
Charente-Maritime : 42 (absent)
Cher : 21 mandats pour
Cochinchine : 5 (absent)
Constantine : 19 mandats pour
Corrèze : 26 (absent)
Corse : 21 mandats pour
Côte d'Or : 21 mandats pour
Côte d'Ivoire : 128 mandats pour
Côte du Nord : 17 mandats pour
Creuse : 25 mandats pour
Dordogne : 84 mandats contre
Doubs : 32 mandats pour
Drôme : 18 mandats pour
Eure : 11 mandats pour
Eure-et-Loir : 19 mandats pour
Finistère : 43 mandats pour
Gard : 96 (absent)
Haute-Garonne : 91 mandats pour
Gabon (Moyen Congo) : 5 mandats pour
Gers : 20 mandats 18 pour ; 2 contre
Gironde : 85 mandats contre

Fondation Jean-Jaurès

Hérault : 104 mandats pour
Ille-et-Vilaine : 17 mandats pour
Indre : 24 (absent)
Indre-et-Loire : 29 (absent)
Isère : 49 mandats pour
Jura : 33 mandats 18 pour, 15 contre
Landes : 51 mandats pour
Loir-et-Cher : 26 mandats pour
Loire : 17 mandats contre
Haute-Loire : 5 mandats 3 pour ; 2 contre
Loire Inférieure : 23 mandats contre
Loiret : 8 mandats contre
Lot : 11 mandats contre
Lot-et-Garonne : 17 (absent)
Lozère : 5 (absent)
Madagascar : 5 mandats pour
Maine-et-Loire : 10 mandats pour
Manche : 21 mandats pour
Marne : 31 mandats 17 pour ; 14 contre
Haute-Marne : 6 mandats contre
Maroc : 15 (absent)
Martinique : 13 mandats contre
Mayenne : 5 mandats pour
Meurthe-et-Moselle : 32 mandats 30 pour ; 2 contre
Nièvre : 22 mandats contre
Nord : 428 mandats pour
Oise : 33 mandats pour
Oran : 21 mandats pour
Orne : 6 mandats 2 pour ; 4 contre
Pas-de-Calais : 355 mandats pour
Puy-de-Dôme : 37 mandats pour
Basses-Pyrénées : 24 mandats 18 pour ; 6 contre
Bas-Rhin : 34 mandats contre
Haut-Rhin : 37 mandats pour
Belfort : 9 mandats 8 pour ; 1 contre
Rhône : 26 mandats 24 pour ; 2 contre
Haute-Saône : 7 mandats pour
Saône-et-Loire : 32 (absent)
Sarthe : 18 mandats pour
Savoie : 6 mandats pour
Haute-Savoie : 20 mandats contre
Seine : 223 mandats 4 pour ; 219 contre

Fondation Jean-Jaurès

Seine-Inférieure : 41 mandats pour
Seine-et-Marne : 21 mandats pour
Seine-et-Oise : 148 : mandats 108 pour ; 40 contre
Sénégal : 121 mandats pour
Deux-Sèvres : 37 mandats contre
Somme : 55 mandats contre
Tarn : 65 mandats contre
Tarn-et-Garonne : 9 (absent)
Tonkin : 6 mandats pour
Tunisie : 17 (absent)
Var 78 mandats contre
Vaucluse : 22 v pour
Vendée : 21 mandats pour
Vienne : 11 mandats pour
Haute-Vienne : 124 mandats contre
Vosges : 5 mandats pour
Yonne : 12 mandats pour

Je vais refaire l'appel des fédérations qui n'ont pas répondu au 1er tour :
Cantal : 7 mandats (absent)
Charente-Maritime : 42 mandats (absent)
Cochinchine : 5 mandats (absent)
Corrèze : 26 mandats (absent)
Gard : 96 mandats (absent)
Indre : 24 mandats (absent)
Indre-et-Loire : 29 mandats (absent)
Lot-et-Garonne : 17 mandats (absent)
Lozère : 5 mandats (absent)
Maroc : 15 mandats (absent)
Pour la Saône-et-Loire, cette fédération vient de me communiquer son vote : sur 32 mandats, il y en a 25 « pour » et 7 « contre ».
Fédération du Tarn-et-Garonne : 9 mandats : Absent.

Un délégué - Et le Morbihan est rayé de la liste ?

Cailleret - Le Morbihan n'a pas été appelé ! Je m'excuse, camarade.
Fédération du Morbihan, 21 mandats pour.
Je continue : fédération de Tunisie, 17 mandats : Absent.
Est-ce qu'il y a des fédérations qui n'aient pas été appelées, camarades ?

Un délégué - Oui, les Hautes-Pyrénées !

Collection Jean-Jaurès

Cailleret - C’est exact : fédération des Hautes-Pyrénées, 18 mandats = abstention.

Le président - Pour composer la Commission, je propose qu’il y ait :
Guillet, Métayer, Provo, Brutelle, Mireille Osmin, Roux, Charles Lamarque-Cando, Marzoratti, Delabre, Andrée Viennot, Bercegeais, Dassaud, Caille et Malacrida.
Pas d’opposition ?
La Commission est ainsi constituée et se réunit immédiatement, salle X.
Vous allez connaître les résultats du vote dans quelques instants.
Nous avons donc terminé l’examen de la 1ère question : celle de la cotisation.
Nous allons maintenant passer à l’examen de la 2ème question : discussion sur la politique générale.
Dans cette discussion, je donne la parole à Guy Mollet.

Marcel Levindrey - Pardon, j’avais demandé la parole !

Le président - Vous êtes inscrit.

Marcel Levindrey - Oui, mais je demande la parole sur la date ! C’est une question de procédure sur laquelle je demande à intervenir tout de suite.

Le président - Question de procédure, la parole est à Levindrey.

Marcel Levindrey

Camarades, je n’ai pas l’intention de retenir longtemps l’attention du Congrès - je n’abuse d’ailleurs pas de la tribune. Je veux faire une simple observation et je suis mandaté pour cela par ma fédération.
J’ai demandé la parole sur la date car il me semble que le Conseil national a une valeur rétrospective ! Nous allons engager le débat tout à l’heure sur la politique générale, sur la situation internationale, et il sera difficile de ne pas aborder des sujets bien connus tels que le réarmement allemand, la question de l’Indochine et la prolongation de la durée du service militaire. Mais, il me semble que, déjà, l’Assemblée nationale a pris position et votre groupe parlementaire, auquel il aurait été difficile de prendre une position différente, à celle du gouvernement, l’a prise aussi.
Il est évident que s’il s’agissait de questions d’ordre secondaire, le Comité directeur, le groupe parlementaire auraient pu prendre des décisions sans consulter le Parti - ça arrive assez fréquemment - mais, là, quand on aborde des sujets qui concernent la situation internationale, ce sont des préoccupations essentielles qui ont toujours passionné les militants Socialistes. Je suis un vieux Socialiste, je suis venu au Parti avant la guerre de 1914 ; à ce moment-là on avait pris position contre la loi de trois ans ; de 1919 à 1937, le Parti a puisé sa force dans la propagande pacifiste qu’il a faite. À ce moment-là, nous avions des adhérents en foule ; même

Collection Jean-Jaurès

depuis la Libération, le Parti s'est prononcé d'une façon formelle sur une limitation des crédits pour l'armement. Or, de quoi s'agit-il maintenant ? Il s'agit d'un revirement complet. Et bien, il fallait consulter le Parti avant de procéder à ce revirement ! Si on consulte les annales du Parti, sa documentation, on se rend compte que depuis 1945, nous avons pris des positions formelles sur ces points. Au Congrès de Lyon, nous avions exigé une limitation des crédits sur l'armement, il y a même eu un Conseil national - dont beaucoup ont perdu le souvenir - c'était à Clichy, un 27 avril - où nous avions voté pour le service d'un an.

J'ai retrouvé, dans les Rapports du Parti, une relation qui mérite un certain intérêt. En ce qui concerne les questions particulières qui sont d'une brûlante actualité, le Conseil national de Clichy, les 27 et 28 avril 1948 prenait les décisions suivantes :

« Il estime que le problème de la défense nationale est plus une question d'organisation générale des forces armées qu'un problème de durée du service militaire. Ce problème doit donc être examiné dans son ensemble et dans le cadre de la sécurité collective et du relèvement économique de l'Europe libre. Le Conseil confirme la position prise par le Comité directeur et le groupe parlementaire sur la durée du service militaire obligatoire pour tous les français d'une durée de douze mois, les seuls aménagements possibles étant ceux destinés à assurer les adaptations nécessaires qui ne pourraient être appliquées qu'aux contingents de 1948-1, 1948-2 et 1949-1 ».

Et je ne veux pas dire que, depuis quelques mois, il n'y ait pas eu d'événements qui permettent de reconsidérer ce problème - je représente un département frontière et nous ne sommes pas aveugles, dans ce département - mais tout de même, je crois qu'au mois d'août dernier, nous aurions dû convoquer un Conseil national.

Tout à l'heure, Provo parlait des cotisations sociales et cherchait les ressources nécessaires pour permettre au Parti de faire sa campagne électorale ! Il faut dire la vérité : nos effectifs sont tellement réduits qu'on cherche les moyens d'obtenir des ressources.

Et bien, il faut rechercher les causes de la diminution de nos effectifs et l'une de celles qui concourent à la réduction de nos effectifs c'est justement la désinvolture avec laquelle quelquefois les organismes du Parti dirigent le Parti !

Il faut connaître l'état d'esprit de nos cadres. C'est à l'heure actuelle chez eux que l'on constate un certain fléchissement ; mettez-vous à la place des camarades qui, depuis un certain temps, boudent le Parti, interrogez-les ; ils vous diront que dans un Congrès comme celui de Lyon, on avait pris un certain nombre de décisions que le Parti n'a pas respectées. Aujourd'hui, ils se demandent ce qu'ils ont à faire dans un Parti où l'on place les militants devant le fait accompli !

Leur susceptibilité, leur sensibilité est éveillée justement par les décisions que nous venons de prendre récemment ! Je le regrette, je tenais à le dire à cette tribune, au nom de ma fédération. Il n'y a rien d'inamical dans ce que je déclare à l'heure actuelle, mais ce que je voudrais c'est qu'à l'avenir, on se rende compte qu'il y a une démocratie dans le Parti, qu'on doit le consulter régulièrement, surtout sur des

problèmes aussi graves !
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Augustin Laurent.

Augustin Laurent

Camarades, au seuil de nos travaux, la fédération du Nord voudrait savoir comment vont se dérouler les travaux, les débats de ce Conseil national ?
J'entends bien que l'ordre du jour porte le libellé suivant : « Situation politique, intérieure et extérieure. »
Je peux bien dire que c'est à la fois trop précis et trop vague.
Qu'allons-nous mettre sous ces vocables : « Politique intérieure », d'une part, « politique extérieure, » d'autre part ?
Il s'agit, je le souligne, d'un Conseil national.
Politique intérieure ! Parlerons-nous des problèmes d'ordre financier et budgétaire ? Des problèmes d'ordre économique et social ? Voire même d'ordre électoral, la réforme électorale étant tout de même quelque peu à l'ordre du jour ?
On peut encore, sous le vocable de politique intérieure, n'est-il pas vrai, y ajouter un certain nombre d'autres rubriques intéressantes.
Politique extérieure ! Parlerons-nous de la Guerre de Corée ? De l'Indochine ? Du problème de Formose ? De Tibet ? De tous les problèmes qui se rapportent à l'ONU ? Par exemple : modification des attributions du Conseil de sécurité, que sais-je, enfin des problèmes extrêmement sensibles à l'heure présente ? Parlerons-nous du réarmement allemand ? Du Conseil de l'Europe et, en passant, je peux bien le dire, pour le regretter, de certains incidents d'ordre intérieur ? Evoquerons-nous l'activité du COMISCO ? Etc. etc. Et, bien sûr, comme vient de l'évoquer, il y a quelques instants notre camarade, représentant la fédération de l'Aisne, notre camarade Levindrey, des dix-huit mois.
Et bien, - je prévois l'objection des camarades qui l'ont déjà dans l'esprit - et bien, on parlera de tout cela !
Seulement, je le sais bien et c'est bien ce qui m'inquiète aussi, encore une fois parce qu'il s'agit d'un Conseil national, car je suis convaincu que si l'on traite de tous ces problèmes à la fois et dans une même discussion, on est bien certain que la clarté, l'efficacité en souffriront gravement.

Dans la salle - Très bien !

Augustin Laurent - Alors, camarades, bien entendu vous pensez bien qu'il n'est pas dans mon intention de minimiser l'importance considérable des questions comme celles du réarmement allemand et du problème des dix-huit mois, mais je suis obligé de vous rappeler que l'Assemblée nationale en a tout de même discuté, qu'on a voté, et alors là je ne suis peut-être pas d'accord avec mon ami Levindrey,

à moins qu'il y ait des fédérations - et ce n'est pas sa position - à moins qu'il y ait des fédérations qui déposent sur le bureau de l'Assemblée je ne sais quelle motion de désaveu ou de blâme - et la question serait grave parce qu'elle poserait tout le problème, je dis bien tout le problème de notre politique de défense nationale et de sécurité collective - pour ce qui a été fait - et ce que je dis là c'est le souci de la fédération du Nord, pour qu'on essaye de faire quelque chose d'aussi rationnel que possible - pour ce qui a été fait, et disons-le très clairement, dans le sens de toutes les décisions qui ont déjà été prises dans nos Congrès antérieurs, aussi bien en ce qui concerne la défense nationale que la sécurité collective, alors je dis qu'il ne sera peut-être pas nécessaire d'avoir de longs débats là-dessus.

J'entends bien que nous espérons, que nous demandons au secrétaire général du Parti d'en faire rapport et de nous informer, de nous donner des indications au Conseil national, sur les conditions dans lesquelles se sont présentés et ont été résolus, au moins pour l'heure présente, les problèmes que j'invoque, mais pour ma part, voyez-vous, je poserai le problème de la manière suivante :

- Nous rendons-nous compte que nous sommes à quelques mois de l'ouverture de la campagne électorale ?

Voilà comment je vois le problème, comme Socialiste, comme représentant d'une fédération qui essaie de voir les choses pratiquement.

Si le Conseil national se rend compte de cela - et bien sûr que le Conseil national s'en rend compte - si le Conseil national se rend compte de cela, ne va-t-il pas se placer sur un plan réaliste, en fonction de cette éventualité ?

Je m'explique : au lieu de discuter à perte de vue sur hier, n'allons-nous pas essayer de considérer le présent et, singulièrement, de scruter l'avenir ?

Il faut que le Parti dégage très rapidement les conséquences des mesures de la politique de réarmement et de prolongation du service militaire, conséquences financières, conséquences économiques, sociales.

En possession de ces éléments, il faut que le Parti envisage des solutions qu'il proposera pour y faire face.

Il faut qu'il les étudie sérieusement, les solutions que nous réclamons, afin d'en faire des bases d'action, des bases d'action parlementaire et des thèmes de propagande sérieuse et exempte de toute démagogie. Car c'est cela ! On a pris des décisions, on a voté pour un certain nombre de mesures et pour une politique commandée par la tension de la politique internationale et le Parti Socialiste, encore une fois, doit s'attacher à dégager très rapidement ces conséquences-là, et précisément d'y adapter sa politique, son action et sa propagande.

Il faudra bien, par ailleurs, que nous nous préoccupions de mettre nos actes en harmonie avec des mots d'ordre comme celui que nous lançons depuis quelques mois, depuis plusieurs mois pourrais-je dire : "Pas de sécurité nationale sans sécurité sociale, sans justice sociale !"

Il est vrai, n'est-ce pas, que depuis un certain nombre de mois, nous défendons ce mot d'ordre. Ça n'est pas un slogan, ça résume très exactement la pensée profonde

du Parti sur ces problèmes-là.
Et alors, là, et bien, camarades, nous nous retrouvons aux prises avec un problème qui finit par être irritant à force d'être constamment évoqué sans trouver de solution qui corresponde exactement aux revendications du monde du travail ! Nous nous retrouvons aux prises avec la sempiternelle question des salaires et des prix et de l'équilibre à rechercher dans cet ordre d'idée.
Les prix sont à nouveau en hausse - les statistiques les plus officielles sont obligées de le reconnaître -alors que les conventions collectives sont loin d'avoir, n'est-il pas vrai, donné ce que les travailleurs étaient en droit d'en attendre !
Nous savions bien, lorsque nous avons demandé la fin du blocage des salaires et le vote de la loi sur les Conventions collectives, nous savions bien qu'il aurait dépendu dans une très large mesure des possibilités d'action du monde du travail de faire aboutir ces accords de salaires dans le cadre des conventions collectives, mais il n'en est pas moins vrai que nous sommes obligés de constater que le climat est loin d'être favorable à la réalisation, à la signature de ces conventions collectives désirées, désirables pour le monde du travail.
Et je dis : qu'allons-nous faire ?
C'est à cela, à mon avis, que le Conseil national doit s'attacher d'une manière pressante, c'est un problème essentiel auquel le Conseil national doit s'attacher.
Qu'allons-nous faire pour donner corps, pour donner de la substance à notre revendication, à celle qui a été encore à la base des discussions qui ont été entamées lors de la constitution du gouvernement ? Revalorisation du pouvoir d'achat de la classe ouvrière !
J'évoquerai rapidement quelques problèmes :
Il y a le salaire minimum garanti ! Excellente chose, évidemment, en constatant en passant la carence de la Commission supérieure des conventions collectives qui n'est pas parvenue à s'entendre sur ce problème ; le gouvernement a été obligé de décider lui-même de la fixation d'un salaire minimum garanti. Cette décision est-elle respectée ? Personne n'oserait le soutenir sérieusement, j'entends ceux qui vivent en province et qui savent dans quelle condition les choses se passent en ce qui concerne le salaire minimum garanti.
Qui doit faire respecter l'application du salaire minimum garanti ? Les ouvriers, d'abord ! C'est toujours le même problème, quand une loi est votée, les travailleurs devraient être assez forts, organiquement et idéologiquement pour faire appliquer, pour faire valoir les avantages obtenus.
Les syndicats, bien sûr, doivent veiller à l'application de cette loi, mais le gouvernement peut-être aussi par le truchement de ses inspecteurs du travail !
Ce sont des problèmes qui se posent.
Et puis, suivrons-nous les syndicats ouvriers qui posent, qui commencent à parler, en raison de la hausse du prix de la vie, qui commencent à parler des questions d'échelle mobile ?
Réfléchissons au problème.

Au contraire, suivrons-nous, ou prêterons-nous une attention particulière à la revendication que certains commencent à lancer du rétablissement de l'indemnité de vie chère ?
Ne dites pas que ces problèmes ne se posent pas ! Vous avez suivi les travaux du Congrès de FO et, il y a quelques minutes, un camarade de la délégation du Nord m'a remis un, papier dactylographié où l'on signale que la fédération FO réclame l'application d'une prime unique de 4 000 F. par mois.
Je dis que ces problèmes se posent et le Conseil national doit s'attacher à cela.
Encore une fois - et c'est ma conclusion - nous demandons qu'on se souvienne que nous serons très rapidement en campagne électorale et que le Conseil national doit s'attacher à dégager une politique active, concrète pour les semaines qui viennent.
La fédération du Nord dit en substance au Conseil national : ne perdons pas notre temps en discussions vaines, appliquons-nous à être en prise directe sur la réalité et sur les faits. Je pense d'ailleurs que le bureau du Parti et, en particulier notre camarade Guy Mollet, secrétaire général du Parti, voudra dire ce qu'il pense de mon intervention qui a la valeur d'une proposition tendant à organiser les débats du Conseil national.
(Applaudissements)

Le président - Voici les résultats du vote : 4 093 mandats.
"Pour" : 2 667
"Contre" : 1 152
"Abstentions" : 18
"Absents" : 256.
En conséquence, le principe de la cotisation sociale est adopté.
(Applaudissements)
La parole est à Guy Mollet.

Marceau Pivert - Pardon, je demande la parole !

Le président - Le premier orateur inscrit est Guy Mollet !

Marceau Pivert - Mais c'est sur la procédure ! Il y a eu une question de posée à la tribune !

Le président - Il y a une question de posée à la tribune qui n'est pas une question de procédure, qui est en réalité une proposition fixant l'ordre des préoccupations. Si j'avais pensé qu'il ne s'agissait pas de procédure, mais d'une proposition de ce genre, je n'aurais pas donné la parole, ni à Augustin Laurent ni à Levindrey !
Dans ces conditions, je donne la parole au premier orateur inscrit qui est Guy Mollet !

Fondation Jean Jaurès

Marceau Pivert - Bon, bon ! mais...

Le président - Et vous êtes inscrit.

Marceau Pivert - ...mais non, je ne veux pas faire une observation autre que celle-ci : nous aurions été très heureux d'entendre tout de suite Guy Mollet, c'est pourquoi je n'insiste pas, mais si des questions ont été posées par d'autres fédérations, le fait qu'on n'y réponde pas laisse entendre qu'il y a dans ce Congrès...

Guy Mollet - Mais tu dis qu'on n'y répond pas sans savoir si je n'y répondrai pas ! J'ai l'intention d'y répondre, au nom du bureau !

Marceau Pivert - Il ne fallait surtout pas laisser parler quelqu'un avant le secrétaire général !

Guy Mollet

Il y a eu en fait deux questions de posées : l'une, la première, par notre camarade Levindrey.
Levindrey a posé tout le problème d'ensemble. En réalité, le Comité directeur, puis le groupe parlementaire, ont estimé que les problèmes qui étaient posés : réarmement allemand, Indochine, sécurité collective et, par le même, les dix-huit mois - et pas seulement dix-huit mois mais les autres préoccupations que cela implique - que ces problèmes avaient déjà été étudiés par des Conseils nationaux qui ont, et presque toujours par des votes massifs, adopté une attitude.
Il appartient aujourd'hui au Conseil national qui, d'après le statut du Parti, est un organisme de contrôle, il appartient au Conseil national de dire si et le Comité directeur et le groupe parlementaire ont eu tort ou n'ont pas eu tort. C'est un des rôles d'aujourd'hui.
Voilà ma réponse à Levindrey, et cela implique ma réponse à notre ami Augustin Laurent avec lequel je suis complètement d'accord : si le premier des rôles est ce rôle de contrôle, de sanction - et Augustin Laurent a répondu tout à l'heure, lorsqu'il a dit qu'il fallait savoir si des motions de défiance ou de blâme étaient déposées en ce sens - si c'est bien l'un des rôles du Conseil national, je suis bien d'accord avec Augustin Laurent pour dire que ce n'est pas le rôle essentiel et, après un exposé que j'essaierai de faire aussi objectif que possible, des événements récents, je souhaite que le Conseil national se penche davantage sur les tâches d'avenir que sur un jugement du passé.
Il n'est pas question pour autant de dire que ce jugement n'a pas à être prononcé ! Si ! Seulement, il peut être prononcé assez vite, et tout ce qui comporterait sanction et blâme, ça peut venir très vite, mais ce qui est beaucoup plus important, pour le Parti, que de savoir s'il a ou non bien agi, c'est de savoir ce qu'il a à faire dans les

Fondation Jean-Jaurès

jours immédiats. Il y a des problèmes qui se posent dès ce soir, dès demain, dès lundi, d'autres pour les mois immédiats et d'autres enfin pour la campagne électorale.
Donc, absolument d'accord pour que, comme l'a suggéré Augustin Laurent, une invitation soit lancée à tous nos camarades pour se préoccuper beaucoup plus de proposer des solutions que d'analyser la situation passée. C'est souvent notre faiblesse que d'être de bons analystes, de nous contenter souvent de cette attitude et de faire peu de propositions.
Et si, aujourd'hui, en face des problèmes qui nous sont posés, nous étions en mesure d'apporter des propositions - ce dont je ne suis pas sûr, à l'heure où je parle, car il y a un certain nombre de problèmes sur lesquels il est très difficile d'apporter des solutions immédiatement applicables -si nous étions en mesure de cela, je dis qu'on aurait bien servi la cause du Parti et, par là même, la cause de la démocratie dans le pays.
Mais, je veux maintenant, si le Conseil national, comme je le pense, est d'accord, essayer rapidement, même si, pratiquement, c'est moins rapidement que je le souhaiterais, que vous ne le souhaiteriez, essayer de faire un tour d'horizon depuis notre dernier Conseil national.
Notre dernier Conseil national, à l'unanimité, a adopté la résolution que je ne vais pas vous rappeler, mais qui nous fixait un mandat précis, à savoir tenir compte des principes posés par le Parti Socialiste et qui avaient été rappelés par le secrétaire général du Parti au cours de la mission qu'il avait eu à remplir.
Ces principes étaient simples, et il m'est facile de dire que sur la plupart d'entre eux, nous avons eu des satisfactions immédiates, presque totales, mais avant d'en venir à cela, souvenons dans quelles conditions le Parti s'est prononcé.
Dans quelles conditions le Parti s'est-il trouvé amené à participer à l'équipe gouvernementale, à la coalition gouvernementale actuelle ?
Votre Conseil national était le 10 juillet. Le 11 juillet, la délégation mixte, par 33 voix contre 2, l'une des deux étant celle de notre camarade Bidet qui a tenu à préciser d'ailleurs qu'il ne prenait cette position qu'en raison du problème tunisien, l'autre celle de notre camarade Boutbien, et 2 abstentions ! Bégard et Jacquet, la Délégation mixte se prononçait pour un préjugé favorable à la participation au gouvernement Pleven. Et le 11 juillet, c'est-à-dire le même jour, le groupe parlementaire votait l'investiture au gouvernement Pleven.
Quant aux raisons qui valaient pour cette investiture, je ne veux pas les rappeler, la documentation Socialiste a publié le discours de notre camarade Schmidt, il est facile de s'y référer.
Qu'avions-nous obtenu, par rapport au programme qui nous avait été fixé lors de la composition du gouvernement ?
Il y a eu un certain nombre de problèmes qui ont été complètement oubliés dans le Parti - je le conçois, car il y en a eu d'autres plus importants qui sont nés depuis, mais quand on pense aux raisons qui avaient suscité la crise et permis de renverser

le gouvernement précédent, on en est aujourd'hui un peu étonné ! - il s'agissait du problème des fonctionnaires, il s'agissait d'un problème qui était lié à celui des Anciens Combattants. C'est à peine si, aujourd'hui, on s'en souvient !
Le problème des fonctionnaires a été tranché et à l'Assemblée nationale et au Conseil de la République avec une discrétion totale.
Il n'a été fait état presque nulle part du succès complet, total, qui avait été obtenu par les Socialistes sur cette position grâce aux efforts du groupe parlementaire et des camarades que vous aviez envoyés bagarrer partout.
C'est drôle, on n'en a plus parlé !
S'agit-il des anciens Combattants ? Camarades, vous être tous en rapport avec les organisations d'anciens combattants, vous êtes tous, dans vos fédérations, en rapport avec les organisations de Veuves de guerre. Je vous affirme que, partout, vous avez été considérés comme ayant, votre Parti et vous, remporté un succès total, presque inespéré.
Voilà deux des points sur lesquels, incontestablement, a été rempli le mandat qui nous avait été confié.
Nous en venons au problème plus grave, celui du salaire minimum garanti et qui touche, d'ailleurs, au problème de la revalorisation du pouvoir d'achat.
Sur ce problème, même si aujourd'hui cela peut étonner étant donné ce qui s'est passé depuis, je dis qu'à l'heure où, grâce à la bataille menée au sein du gouvernement par les camarades que vous avez envoyés là-bas, nous avons obtenu la fixation du salaire minimum garanti au taux où il l'a été, c'était une victoire totale.
C'était une victoire absolument complète dont, personne, d'ailleurs, n'a à ce moment-là discuté.
Autrement dit, le mandat, il avait été bien rempli.
Seulement, au moment où nous entrions dans une coalition gouvernementale, au moment où le Conseil national lui-même nous fixait nos tâches, nous ignorions totalement ce qu'allait être le développement en France et dans le monde des événements.
Et c'est sur ces événements qu'il faut aujourd'hui se pencher, camarades, pour comprendre la situation présente.
Je vous en conjure - et j'essaierai, tout au long de ce bref exposé, ou de ce trop long exposé, j'essaierai d'éviter tout ce qui vraiment aurait un caractère passionnel dans le Parti - je vous en conjure, renonçons tous ensemble à chercher toujours les responsables chez nous des situations qui sont presque toujours créées par l'extérieur !... (applaudissements)...
Je crois que nous avons hérité cela, les uns et les autres, d'une vieille formation anarcho-syndicaliste, et plus anarchiste que syndicaliste à l'occasion, et qui nous fait tout le temps chercher des têtes de Turc chez les responsables que nous avons nous-mêmes créés ! Il suffit, dans le Parti, d'être devenu secrétaire de section, secrétaire fédéral ou d'être élu à quelque échelon que ce soit pour être responsable

« de ce qui ne va pas » !
Ce que nous avons à étudier, ce ne sont pas les carences de telle ou telle personne - je ne crois pas qu'il y ait des hommes qui agissent sans se tromper - mais ce que nous avons à examiner aujourd'hui, ce sont les événements nationaux et internationaux.
Quels ont été ces événements internationaux ?
Les événements de Corée étaient commencés lorsqu'à eu lieu le dernier Conseil national et vous vous souvenez dans quelle atmosphère déjà nous siégions !
Les camarades qui participent soit aux travaux du Comité directeur, soit à ceux du Conseil national, soit à ceux du groupe parlementaire plutôt, se souviennent combien, dans la période de crise, nous étions, les uns et les autres, anxieux et combien de fois il est arrivé, aux uns et aux autres, de dire : « Mais si jamais les événements prenaient une gravité plus grande, il y a certains des problèmes que nous considérons aujourd'hui comme primordiaux en France et que nous verrions tout de suite passer au deuxième plan ! »
Or, ces événements de Corée ont pris, dans les jours immédiats qui ont suivi la constitution du gouvernement Pleven, une importance très grande, non pas seulement à cause des événements eux-mêmes mais à cause du bouleversement total, absolument complets qu'ils ont apporté dans la situation internationale.
Ça a été tout d'abord l'intervention en Corée des forces américaines, puis des forces de l'ONU, les forces américaines elles-mêmes cessant d'être forces américaines pour être forces de l'ONU et puis il y a eu un premier problème : celui de la participation française et cela n'a pas été sans qu'un certain nombre de camarades s'opposent à la participation militaire de la France à cette opération, Mes camarades du Comité directeur et du groupe parlementaire ont alors été unanimes à estimer au contraire que la France se devait de faire, dans toute la limite de ses possibilités, l'effort le plus grand possible, parce que c'était là un des principes fondamentaux sur lesquels s'est basée la politique extérieure du Parti Socialiste que celui de la sécurité collective.
Certes, ce sont des décisions qui sont toujours lourdes à prendre surtout lorsqu'il a fallu se décider tout d'abord à l'envoi d'un avisa, puis d'un bataillon ; ce n'était pas là des décisions légères, mais s'il est un regret que l'on puisse avoir, c'est de n'en être qu'à cela et de n'être pas au moment où la France n'aurait plus son armée nationale, mais uniquement son contingent dans l'armée internationale.
Nous en avons pris la responsabilité et je crois que le Parti doit être là-dessus absolument solidaire avec ceux qui ont été appelés à prendre cette responsabilité car, pour la première fois dans l'histoire du monde, il fut démontré qu'à la force de l'agresseur, l'Organisation internationale des Nations Unies était prête à répondre puis, peu à peu - je dis peu à peu car, enfin, lorsqu'on se reporte aux premiers jours, on n'en était pas sûr ! - puis, peu à peu, à vaincre l'agression.
Et alors, c'est là que le développement commence à devenir important, c'est que, ce jour-là, pour le monde entier, est née que ce qui venait d'être fait en Corée

devrait être fait partout et qu'il faudrait être en mesure de prouver partout qu'on ne tolérerait plus, nulle part, une agression sans qu'il y soit répondu par la force et victorieusement.
C'est tout ce qui va dominer la politique internationale, camarades, c'est cette idée essentielle, née il y a maintenant trois mois... non, elle n'est pas née, il y a trois mois, elle est vieille car elle était celle de tous ceux qui nous ont précédés et qui pensaient Socialistes, mais elle fut appliquée pour la première fois il y a trois mois, c'est cette idée essentielle qui va dominer tout le reste.
Les russes, certes, s'attendaient à ce qui s'est produit en Corée, ou plus exactement ils s'attendaient à ce qu'il y eût une réaction en Corée, mais ils ne s'attendaient pas à ce que cette réaction soit aussi rapide. Ils avaient imaginé qu'un pays démocratique comme les Etats-Unis d'Amérique allait procéder comme le font traditionnellement les pays démocratiques, c'est-à-dire qu'il allait faire appel à l'ONU, que le Président Truman allait convoquer sa Commission du Sénat, sa Commission des affaires étrangères du Sénat, qu'on allait délibérer pendant trois semaines, un mois et puis que, pendant tout ce temps, la Corée aurait été occupée et qu'on aurait ainsi mis le monde devant le fait accompli.
Les russes ont été battus, dans leurs principes, sur ce point particulier.
Mais vous pouvez être tranquilles - et ça n'est là qu'une interprétation, qu'une conviction personnelle, encore que je suis sûr que beaucoup d'entre vous la partage - ils accepteront cet échec passager, ils feront durer la guerre de Corée pour avoir là un abcès de fixation, mais ils sauront abandonner les coréens, ils abandonneront la Corée du Nord comme ils ont abandonné les espagnols républicains, comme ils ont abandonné Markos, comme ils abandonneront n'importe qui dans une cause perdue, mais s'ils ont abandonné sur cette place, ils n'ont peut-être pas abandonné pour autant, ils n'ont peut-être pas renoncé pour autant à porter ailleurs, non pas directement, mais par personne interposée, ou par pays interposé, les conflits possibles.
Où ? C'est la géographie qui va me tracer le plan de mon exposé.
Où ? et bien descendons et on tombe tout de suite sur l'Indochine.
L'Indochine ! Des camarades s'intéressaient de savoir qui avait le plus raison, il y a six mois, un an ou deux ans ! Il est facile de soutenir toutes les thèses ! À l'occasion, la dialectique est un art bien connu ! Mais, je crois qu'il est beaucoup plus important de se demander où nous en sommes aujourd'hui.
L'Indochine... c'est incontestablement devenu un problème international.
Un haut personnage que je n'ai pas le droit de nommer, mais qui est bien informé des affaires de là-bas pour y être souvent, me disait, il y a plus de dix-huit mois, que les milieux les mieux renseignés savaient que dans pas mal de milieux officiels russes on disait, il y a dix-huit mois, que la date du 1er septembre « prochain » était la date de l'Offensive sur l'Indochine. Ça a été retardé de quelques mois, mais il est bien exact que ce qu'on n'a pas pu faire en Corée, on peut le trouver en Indochine.
C'est donc devenu un problème international.

Ça n'avait d'ailleurs jamais cessé de l'être aux yeux des Socialistes, nous l'avions affirmé dès les premières heures et c'est pourquoi nous voulions trouver des solutions non pas seulement sur le plan national ou sur le plan de l'Union Française, mais, à cause des répercussions, à cause de ces répercussions, sur le plan international. Aujourd'hui, ça n'échappe plus à personne.

Alors ? Je ne vais pas m'amuser à jouer les militaires et les stratèges ni vous expliquer longuement ce qui s'est passé dans les incidents militaires récents. Ce que j'en peux dire c'est qu'à la demande des Socialistes, au gouvernement, il y a plus d'un an, il avait été décidé d'évacuer les petits postes frontières, petits postes qui étaient tenus par des hommes isolés, mal armés, presque certainement condamnés à l'écrasement en cas d'attaque.

Le haut commandement militaire et le gouvernement civil de là-bas avaient obtenu du gouvernement qu'ils fussent habilités à choisir eux-mêmes la date de l'évacuation. Il y avait certains intérêts à occuper encore des lignes d'approvisionnement sur la Chine. Le jour où l'évacuation fut décidée, un certain nombre de considérations, parfois humanitaires comme le souci d'assurer l'évacuation de populations condamnées à mort dans le cas où les troupes françaises disparaîtraient trop vite, un certain nombre de considérations de cet ordre-là, certainement aussi des fautes militaires, certainement aussi le manque total de services d'informations, nus ont valu la catastrophe de Lao Kay.

Où en sommes-nous ? Comment peut-on sortir de la situation là-bas ?

Vous entendez des fanatiques français, ou des fous, affirmer que la France seule peut se sortir de cette situation ! Ce n'est pas vrai. La France, seule, peut peut-être maintenir longtemps la situation, peut peut-être assurer la prolongation, je dirai volontiers le « pourrissement » de la guerre là-bas, cette guerre à laquelle des hommes, parfois, s'habituent lorsqu'ils vivent en France et qu'ils n'ont pas eux-mêmes de contacts directs avec ceux qui la font, une guerre qui dure depuis des années et qui pourrait encore comme cela durer des années, mais la France, même en supposant qu'elle n'ait pas à se préoccuper - comme j'y viendrai tout à l'heure - d'autres formes de sécurité européenne à assurer, et même en supposant qu'elle reconvertisse une partie importante de son industrie, n'est pas en mesure de faire seule face au problème militaire indochinois.

Alors ? Si on élimine - parce que je ne vais pas bavarder longtemps là-dessus, nous sommes tous d'accord - l'hypothèse de l'évacuation, que reste-t-il de la France et de l'Union Française, sans une aide extérieure ?

Camarades, c'est un problème qu'il faudra poser sérieusement, c'est un problème sur lequel il faut que des solutions soient préconisées, sur lequel, j'espère que des camarades viendront proposer des solutions, plus qu'un récit sur le passé ou une analyse.

La France, avec une aide étrangère ! Parlons clair : la France avec une aide américaine ?

Je ne suis pas sûr que nous puissions compter sur une aide américaine suffisante en

grandeur ; et en rapidité, pour une France qui maintiendrait sa ligne politique là-bas.
On peut obtenir l'aide étrangère, mais on ne le peut peut-être pas si nous ne modifions pas nos intentions politiques à l'égard du Vietnam.
C'est une hypothèse à envisager ; elle n'est pas exclue, mais si celle-là se trouvait exclue, de notre fait, ou du fait des autres, il faut, camarades, alors que nous envisagions l'autre solution, celle qui consiste à dire : c'est un problème international, il faut qu'il soit présenté aux Organisations internationales comme tel et qu'il y soit apporté une solution internationale.
De quel ordre ? Ce n'est pas à moi qu'il appartient, comme cela, en quelques mots, de définir ce que peut être une solution de caractère international, mais enfin j'en évoque une : qu'il soit pris un engagement solennel par la France que dans un délai à fixer, de quelques années après la pacification, après la fin du conflit, qu'il soit pris devant une organisation internationale, l'engagement de cette organisation internationale aura elle-même à assurer la création d'une institution démocratique, sous réserve de garantir, sur le plan commercial et culturel, les relations avec l'Union Française.
Ce n'est pas une solution facile à envisager. Elle présente toutes sortes d'inconvénients. Il faut voir quelles en seraient les répercussions sur l'ensemble de l'Union Française. Tout cela doit être étudié et je vous jure que si l'on consacre quelques heures à étudier un problème comme celui-ci et à définir une proposition Socialiste, on fera du meilleur travail que si on s'use, pendant des heures, à savoir qui avait raison, il y a deux ans, dix-huit mois ou six mois !
Si l'on quitte l'Indochine et qu'on retrouve la Chine, on pense tout de suite au Tibet !
Le Tibet ! Un nom qui n'est, pour beaucoup d'entre nous, que simplement évocateur de souvenirs de jeunesse, quand on lisait des bouquins de Jules Verne ou des bouquins d'aventures de quelque sorte que ce soit. C'est devenu un des pôles d'attraction dans le monde dont je ne dirai pas, peut-être, qu'il est grave en lui-même, mais il est grave en ce qu'il touche immédiatement l'Inde, l'Inde qui est une immense force en puissance mais qui est, dans l'immédiat, une tragique faiblesse, quelque chose - ce pays fantastique - qui peut être demain la proie de n'importe quel agitateur soi disant Communiste, et c'est tout l'Orient, tout l'Extrême-Orient - dont l'Indochine représente un des verrous, dont la Birmanie en est un autre, dont l'Inde en est un troisième - qui peuvent se mettre en mouvement sous l'effet de cet expansionnisme russe qui n'a rien à voir avec le communisme, qui est la forme la plus brutale de l'impérialisme.
Si l'on quitte ces pays-là et qu'on vienne à l'Europe, on s'aperçoit que les points de danger sont aussi grands et on commence à comprendre la position internationale, actuelle, des différents pays et de la France aussi, car il a été décidé d'essayer de mettre l'Europe en état de défense.
Cela a posé des problèmes que je voudrais évoquer l'un après l'autre.

D’abord celui de l’Europe, ensuite celui de la défense de l’Europe.
Problème de l’Europe. Je ne reviens pas sur tout ce que nous avons dit ensemble, les uns et les autres, quant à la nécessité de faire l’Europe sur le plan économique, sur le plan culturel, sur le plan social. C’est un bon thème à discours dans des réunions, c’est quelque chose qu’il nous faut développer : il faut aller partout faire la propagande sur cette nécessité de l’Europe unie.
Je veux m’en tenir à ce qu’est la situation actuelle, de l’Europe, de ce qui reste de l’Europe quand on tient compte que la Russie n’y est plus, que la Pologne, que la Roumaine, que la Bulgarie, etc. ne sont pas dedans.
Les possibilités d’unir cette Europe... Quand, camarades, on a, au cours de débats antérieurs, les uns et les autres, dépensé beaucoup de salive pour expliquer les différences essentielles qu’il y avait entre les fédéralistes ou les constitutionalistes d’un côté, les fonctionnalistes de l’autre, quand, à d’autres périodes, on se disputait pour savoir si on appartenait à « maximalistes », ou à « minimalistes », et bien, laissez-moi vous dire que tout cela, c’est de la « foutaise ». La preuve en est que lorsqu’on a assisté à la vie du Conseil de l’Europe pendant un an et demi, on s’aperçoit que les différences ne sont pas celles-là. Les différences sont autres, et sérieuses, elles sont fonction des buts que s’assignent les hommes qui parlent de l’Europe.
Il est bien évident que les buts que s’assignent scandinaves ou anglais, parce qu’actuellement ils ont des gouvernements travaillistes ou Socialistes, sont notoirement différents des buts que s’assignent les libéraux allemands, les libéraux italiens ou autres.
Or, il n’est pas dans mon intention de défendre la position prise par les scandinaves et moins encore celle prise par nos camarades anglais à Strasbourg et dans les problèmes d’unification européenne ; ils commettent des erreurs gigantesques.
Ah, ils ont raison sur un certain nombre de choses ; ils ont raison quand ils entendent que l’on mette au premier plan la préoccupation du plein emploi et qu’ils l’opposent à celles de Paul Reynaud ou autres de créer un marché ; ils ont raison dans tous ces domaines ; ils ont raison quand ils s’opposent à ce qu’on vienne leur reprendre, sur le plan pseudo-international le bénéfice des conquêtes qu’ils ont obtenues sur leur plan national. Ils ont parfaitement raison ! Ils n’acceptent pas que M. Churchill ou que M. Paul Reynaud aillent faire appel, sur le plan international des défaites qu’ils ont subies sur leur plan national, ils ont parfaitement raison, mais où ils se trompent - et nous sommes quelques-uns à le leur avoir dit et à le leur avoir dit sévèrement - où ils se trompent c’est quand ils pensent qu’il leur serait possible de maintenir le bénéfice de leurs propres conquêtes, obtenues sur le plan national si, à côté d’eux, les autres pays d’Europe devaient, à cause d’eux en partie, tomber sous les coups du fascisme ou du bolchevisme !
(Applaudissements)
Voilà le problème tel qu’il nous a été posé. Seulement les conclusions que nous en avons tiré les uns et les autres n’ont pas été les mêmes. Et c’est sur ce problème

qu’il faut que le Parti se penche.
Un certain nombre d’hommes ont pu conclure : et bien, si vraiment les anglo-saxons et les scandinaves s’opposent à cette construction, ce qu’ils ne veulent pas faire avec nous, faisons-le sans eux!
Cette thèse a été défendue. Elle ne l’est pas de la même façon par tous, et je n’accepte pas, moi-même qui me suis le plus opposé à cette thèse, que l’on confonde ceux de nos amis qui ont soutenu cette thèse, avec ceux de nos adversaires qui la défendaient pour des raisons différentes; car chez nos adversaires il y a ceux qui le font en sachant ce qu’ils font. Il y a ceux qui de tout temps ont été les adversaires de la Grande-Bretagne, qui ont prêché toute leur vie une union continentale sans et contre la Grande-Bretagne. Il y a ceux qui rêvent aujourd’hui de faire l’Allemagne maîtresse de l’économie en Europe. Mais chez nos camarades, ce que j’ai compris de leurs préoccupations est ceci : allons de l’avant et l’on finira bien par entraîner les autres! Ce à quoi divers camarades et moi avons répondu non.
Cela veut dire quoi ? Il faut que l’on juge si j’étais l’interprète de la pensée moyenne du Parti, et surtout dissiper cela pour que demain la position du Parti soit nette. Et je répète ce que j’ai dit à Strasbourg où j’ai dit : "s’il n’y a pas les pays scandinaves, s’il n’y a pas la Grande-Bretagne - comme il n’y aura pas la Grande-Bretagne il n’y aura pas la Hollande, s’il n’y a pas la Hollande, il reste : Allemagne, Italie, France, plus la Turquie et la Grèce. "
Qu’on m’en excuse, mais quand on parle de créer une Europe démocratique, la Turquie et la Grèce ont encore beaucoup à apprendre ! Il reste donc Allemagne, Italie, France.
J’ai dit : Allemagne-Italie-France, il faut être contre, d’abord parce que cette subdivision nouvelle n’est pas un moyen d’aller à l’union. Mais parlons clair. Tout le monde ici, dans cette assemblée, sait que je suis Socialiste et mandaté par le Parti Socialiste ; c’est essentiellement parce que Socialiste que je serai contre une semblable union ; Allemagne-Italie-France. La suppression des frontières entre l’Allemagne, l’Italie et la France, alors que le prolétariat allemand connaît des conditions totalement différentes du prolétariat français, qu’il existe deux millions de chômeurs en Italie, cela se traduira purement et simplement, dans ce libéralisme total qu’on nous imposera, sûrement par une diminution des chômeurs allemands et des chômeurs italiens mais aussi par une augmentation du nombre des chômeurs français.
Camarades, je ne suis pas devenu tout d’un coup un nationaliste chauvin. Tout ce qui dans le monde permettra une diminution du chômage en Allemagne comme en Italie sera salué comme un progrès par les Socialistes français, mais la transfusion du chômage allemand ou italien en France ce ne sera jamais considéré par les Socialistes français comme un progrès !... (applaudissements)...
Et puis il y a un autre problème qui se pose et que l’on n’a pas évoqué dans notre Parti, le seul qui soit resté vraiment attaché, foncièrement attaché aux traditions laïques : est-ce qu’on est prêts à refaire avec M. Adenauer, avec M. de Gasperi et

M. Robert Schuman, le Saint empire germanique ?
Je n'ai pas apporté à cette tribune mais je tiens à la disposition des camarades préoccupés par ce problème, la documentation que j'ai communiquée à ceux d'entre eux qui ne pensent pas comme moi et qui prouve ce qu'étaient les consignes données, consignes précises données en ce domaine.
Et puis enfin, ne vous étonnez pas parce vous partagez ce point de vue tous, que j'aie rappelé aussi que.je parlais au nom de la France ; sans être des nationaux, il m'apparaissait difficile de proposer maintenant une union limitée Allemagne et Italie - quelque confiance que l'on fasse aux démocrates qui y restent - en excluant les alliés de la veille. Ce n'est pas possible. Je suis certain que cela n'est qu'un rêve ; il n'y a pas un seul parlement français où une semblable proposition risquerait d'être retenue. Ce n'est pas possible.
Mais alors, il nous faut donc chercher à ramener les anglais? Oh ! bien sûr, on a rapporté quelque chose, Bévin a fait pour me recevoir un effort gigantesque, il était dans son lit, j'ai tenu à le voir à la clinique ; il a tenu compte de ce que je venais, lui dire au nom du Parti français. Je n'ai pas encore la dernière réponse de Rome mais je sais qu'ils viennent de donner leur accord sur un point important - je ne parle pas de la Déclaration des droits - sur l'acceptation par la Grande-Bretagne de l'idée des ententes partielles.
Camarades, je voudrais donner un mot d'explication pour ceux qui se sont penchés sur ces problèmes parce que la plupart ignorent la différence d'idée fondamentale qui existe entre l'idée d'entente partielle et d'entente régionale. On a entretenu dans le Parti une confusion absolument totale et dangereuse.
Entente partielle ou entente spécialisée, c'est une entente entre un certain nombre de pays sur un problème économique particulier ; charbon, acier, transports, énergie, - prenez les uns ou les autres, c'est cela -, agriculture demain. L'intérêt de ces ententes partielles dans le cadre du Conseil de l'Europe, ce qui les distingue profondément du système antérieur des traités entre pays, c'est que si on laisse une entente partielle au lieu du Plan Schuman actuel, si on fait une entente partielle sur le charbon-acier, la Grande-Bretagne même n'en étant pas est obligée de participer eux discussions, à la gestion et au contrôle. Autrement dit, cela interdit que ce soit fait contre l'un quelconque des pays, contre l'Union européenne.
Et sur le problème transports, on n'aurait pas les mêmes pays participants que sur le problème de l'agriculture ? L'agriculture, vous ne la concevez guère sans le Danemark je suppose ? Alors non plus les transports sans la Grande-Bretagne.
Les partisans des ententes régionales tenaient un tout autre langage. Ils disaient qu'entre les pays qui acceptent de faire entre eux une union plus totale - et cela se limite aux trois que je viens de dire - alors, qu'ils aillent à l'entente régionale !
Il faut que le Parti soit clair, qu'il soit à fond derrière toutes les ententes partielles qu'il souhaite et qu'il désire - et il se battra pour que dans les ententes partielles on donne aux organisations supranationales l'autorité suffisante pour vaincre les privilèges ou les intérêts nationaux - mais qu'il dise en clair qu'il n'acceptera pas

de soutenir, à quelque moment que ce soit, une union régionale sans et contre nos amis anglais et nos amis scandinaves. Voici sur le plan européen.
J'en viens au réarmement de cette Europe.
Camarades, dans le Parti il n'y a pas de neutralistes et il ne peut y en avoir. On a le droit de se tromper à certaines périodes de l'Histoire; je ne crois pas qu'il soit un seul de nous qui puisse affirmer qu'à aucun moment il ne s'est trompé, mais on n'a pas le droit de ne pas tenir compte des leçons que, justement lorsqu' on s'est trompé, on a dû retenir de ses propres erreurs. Une position de l'Europe neutre à l'heure qu'il est c'est la position de l'homme aveugle.
On a entendu un Social-démocrate allemand dont je n'évoque pas le nom, soutenir récemment qu'il préférait voir les allemands bolchevisés vivants dans leurs maisons intactes plutôt que de les voir prenant leur leçon de bolchevisme infirmes de guerre dans des trous d'obus. Et bien camarades, le Parti français à cette heure tragique de son histoire a répondu, avec d'autres, qu'il préférait risquer de mourir debout plutôt que de vivre à genoux. Cette position-là ne sera jamais la nôtre... (applaudissements)...
Mais alors ? Cela pose des problèmes terribles. L'organisation du réarmement européen à l'heure où nous étions en train de gagner sur le plan national, à l'heure où peu à peu notre influence grandissait dans l'Assemblée, dans les Conseils de gouvernement, cette volonté unanime de l'Europe libre et du monde libre de s'organiser non pas pour faire la guerre - car tout à l'heure j'en parlerai - mais pour empêcher l'agression et être prêts à répondre à l'agression, cette volonté a déclenché dans le monde quelque chose d'épouvantable : un gigantesque bouleversement de l'économie, une montée fantastique de certains prix internationaux.
Tout à l'heure quand je parlerai des problèmes essentiels actuellement posés à la France, celui du rapport entreprise-salaire-pouvoir d'achat, je serai amené à y revenir. Mais il est des pays qui ont profité d'une façon colossale de la montée des prix sur le marché international : la Grande-Bretagne. Elle a profité de la montée des prix sur les marchés australiens et elle s'est enrichie en tout cas d'une façon telle que, bien que cela ait été démenti, il faut bien penser que l'un de ces jours nous verrons une réévaluation de la Livre, nous aurons là connu quelque chose de terrible qui met la France dans une situation plus dure encore à l'heure où elle a à faire face aux besoins exigés par son propre réarmement, accepté dans le cadre de la sécurité collective. Cela sur son marché intérieur même a créé des troubles profonds.
Cependant faut-il dire non ? Faut-il opposer un refus français à la demande de réarmement ? Cela n'a pas été la position des Socialistes au dernier congrès.
Lorsque j'entends mettre en cause notre attitude, camarades, ce n'est pas maintenant qu'il fallait le dire. Il fallait le dire au dernier congrès. On a entendu des orateurs fort éloquents expliquer, au dernier congrès, qu'on n'avait pas le droit, à aucun moment, d'adopter un ensemble de politique neutraliste. Nous avons donc

dit : d'accord pour le réarmement de l'Europe et nous n'y mettons qu'une condition en ce qui concerne la France, c'est que ce réarmement soit limité à l'effort possible pour la France et pour un but de sécurité extérieure, et qu'on n'allât pas faire courir sur le plan intérieur un danger d'agression interne plus dangereux même que l'agression extérieure. C'était la seule limite mise. Mais cette limite mise, nous avons fait le maximum.

C'est dans ce cadre-là que se placent et la mission de notre camarade Jules Moch et la décision sur l'augmentation du service militaire en France.

Les dix-huit mois, camarades, je ne crois pas que ce soit un argument électoral contre nous bien puissant. Là où les Communistes essaient d'exploiter cette idée-là, ils sont des fous invraisemblables. Mais je dis quelque chose de plus grave en pesant mes mots : même si nous avions cru sur le plan électoral que ce n'était pas payant, il y a des heures où l'on doit faire passer son devoir international avant son souci électoral... (applaudissements)...

Maintenant pourquoi dix-huit mois ? Les techniciens vous l'expliqueront mieux que moi. Je dois avouer que lorsque le problème a été posé la première fois, nous étions quelques-uns qui n'étions pas très chauds, qui pensions nécessaires les quinze mois mais pas immédiatement nécessaires les dix-huit mois. Je dois dire encore qu'il est de multiples arguments, mais chacun ne tient compte que de ceux qui l'ont un peu touché. Je veux dire quels sont les arguments qui m'ont personnellement décidé. Il y en a deux. C'est premièrement l'affirmation nécessaire par la France, qu'elle fournissait comme les autres son effort ; or tous les autres pays l'ont fait, il n'est pas besoin de vous en passer la liste. Et deuxièmement, ce qui est plus convaincant, si les dix-huit mois ne sont pas immédiatement nécessaires, tellement pas nécessaires ; qu'ils ne sont pas immédiatement appliqués - tout le monde l'a dit et c'est connu dans le monde entier - par contre ils seront dans un an nécessaires.

Alors, est-ce que sur le plan psychologique cela n'aurait pas été quelque chose d'épouvantable, de plus dangereux encore, que de sembler monter l'échelle du réarmement, que de dire ; douze mois, puis quinze, puis ; dix-huit, avec l'impression qu'on ne sait pas où cela s'arrêtera ?

Cet argument a convaincu beaucoup. Le Parti a pris sa responsabilité. Je ne regrette pas personnellement qu'il l'ait fait, et quoi qu'en en puisse dire, ce ne sera pas quelque chose qui causera de tort au Parti.

Si à l'heure actuelle en France il y a quelque chose de nécessaire, c'est de lever la peur. Les Communistes ont entretenu cela partout. Ils ont répété pondant des semaines et des mois à qui voulait bien les entendre, dans les villages et dans les villes, qu'on n'en avait plus pour longtemps, dans trois mois, dans quelques semaines ils seront là, mesurez vos abattis vous qui n'êtes pas avec nous"... (applaudissements)...

Et cela, ça comptait ; parce que dans ces heures-là, il faut bien le dire, il y a beaucoup plus d'hommes à être lâches qu'à être courageux... (applaudissements)...

On sait tous que le danger passé, les proportions s'inversent. Mais par contre on sait bien que c'est là la vérité.
Et puis le problème du réarmement de l'Europe en a posé un autre : celui du réarmement allemand. Je ne vais pas vous faire une démonstration, un discours historique : les ministres socialistes, Jules Moch et le secrétaire général du Parti en tête, se sont battus dans les Conseils du gouvernement. Je ne dis pas qu'ils acceptaient la proposition faite par le gouvernement français, je dis qu'ils la revendiquent. C'est presque notre proposition dans le Conseil du gouvernement que nous avons fait accepter. Et quant aux arguments pour lesquels nous étions contre le réarmement, je vous invite à relire le discours que Daniel Mayer a fait à la tribune de l'Assemblée nationale, que le Parti a édité.
Alors je crois qu'il n'est pas utile que je redise moins bien ce qui a déjà été dit. Mais je veux dire tout de même que la position du Parti là-dessus, elle a été méritoire vous savez ! Car là encore nous nous sommes trouvés seuls. J'ai posé le problème au COMISCO il y a trois mois, ici même dans une salle de cette maison de la Mutualité à Paris. Hélas ! Très peu, en dehors des Socialistes belges qui sont avec nous, en dehors d'une fraction du Parti anglais sur ce point très divisé, très peu de Partis autrement nous soutiennent car ils ont des préoccupations immédiates nationales qui sont les possibilités de défense dans l'hypothèse d'une agression : ils sont situés en deçà ou en delà des lignes de protection. Imaginez les drames que cela pose pour eux, avant que de les juger et de les condamner!
En ce qui nous concerne, notre position est inspirée, vous le savez, de cette conception générale de la défense de la Paix. Et là je ne veux dire qu'un mot : nous allons vivre dans les années qui viennent, et peut-être dans les mois qui viennent, les heures les plus difficiles des lendemains de la guerre. C'est que d'un côté vous avez les Etats-Unis qui n'ont pas une volonté de guerre, je suis convaincu du contraire. Je suis convaincu qu'ils sont absolument sincères quand ils condamnent les discours demandant la guerre préventive. J'ai beaucoup apprécié d'ailleurs la boutade de cet homme politique américain disent : "Qu'est-ce que cela veut dire qu'une guerre préventive ? Préventive cela veut dire : pour éviter la guerre". Faire la guerre pour éviter la guerre, cela paraît au moins aussi paradoxal que l'attitude de Gribouille.
Ils ne sont pas pour cela, mais il y a quelque chose de grave, c'est qu'il y a un courant important dans le monde américain pour accepter cette idée que la Russie veut la guerre et que par-là même la guerre est fatale, et si vous retenez cette idée qui domine beaucoup d'entre eux que c'est une fatalité qu'ils redoutent, qu'ils sont prêts à ne pas accepter, si vous retenez cette idée vous comprenez l'ensemble de leur politique.
Si ce soir nous apprenions qu'il y a un commencement d'offensive, il n'y a personne d'entre nous qui s'opposerait à ce qu'on mette entre eux et nous des hommes allemands, fût-ce avec des bâtons ou des mitrailleuses...
Eux, partent de cette idée, alors que nous les Socialistes, Socialistes non seulement

français mais du monde, nous ne pouvons accepter cette idée, premièrement parce qu'elle s'oppose à ce que nous avons de plus sacré entre nous, et deuxièmement parce qu'elle est fausse parce qu'il n'est pas vrai que la guerre soit fatale. Il n'est pas vrai que la Russie soit tellement sûre d'elle-même, que même si ses dirigeants voulaient la guerre ils puissent la déclencher, et ils ne sont peut-être pas tellement sûrs de leurs propres hommes, de leur propre peuple, et pas du tout des satellites sur desquels ils ont mis la main. Donc, elle est loin d'être fatale cette guerre.
Mais alors méfions-nous que les fautes commises - et la création d'une armée allemande en eût été une - ne puissent être demain la cause d'une guerre possible.
Voilà les causes de la position française.
Je sais bien que certains parmi nous se sont demandé - mais ce n'est pas une trahison que de poser les problèmes - se sont demandé s'il n'était pas plus objectif, plus réaliste, d'envisager une participation allemande. Ce n'est pas pour des raisons sentimentales ou morales, encore qu'il y en eût, que nous nous y sommes opposés. C'est parce que nous craignons que ce soit. Demain la cause qui manque à l'éclatement de la guerre. Voilà la position que nous avons prise. Voilà la thèse que je souhaiterais fort voir demain maintenir par le Parti.
Je suis certain que nous avons été, quoi que certains camarades en aient dit, que nous avons été, groupes parlementaires et Comité directeur, vraiment les traducteurs de la pensée du Parti d'après son dernier congrès, lorsque nous avons agi ainsi.
Mes camarades, ces problèmes internationaux que je viens d'évoquer m'amènent - et je m'excuse si je suis un peu long mais il faut bien vous dire tout ce qui nous a dominés dans les mois que nous venons de vivre -m'amènent à parler de la politique intérieure française car vous sentez combien c'est lié, vous sentez combien cette montée des prix internationaux d'une part, et les influences que cela a eu sur la vie nationale française d'autre part, ont modifié l'économie française.
Nous venons d'obtenir, je l'ai dit tout à l'heure, l'attribution d'un salaire minimum garanti interprofessionnel, vraiment conforme à votre volonté. A ce moment-là les prix montent. Ils ont monté pour toutes sortes de raisons. Ils ont monté à cause de la situation internationale dont j'ai parlé, ils ont monté à cause du réarmement prévu ; il y a des hommes qui se sont mis à penser au réarmement de demain et à stocker pour le réarmement de demain, convaincus qu'ils vendraient à l'état en ayant besoin, plus cher qu'au particulier ou au civil actuellement. Il y a eu le stockage des intermédiaires attendant la hausse. Il y a eu le stockage des particuliers, le stockage des individus. C'est quelque chose de terrible que le manque de discipline du consommateur français. C'est affolant de voir comment le français se laisse diviser en plusieurs morceaux : il peut être d'une part un syndicaliste, un Socialiste, et là se comporter comme il le doit, mais au moment où il devient consommateur il devient souvent le complice de celui qui l'exploite ; c'est un des grands drames de notre période. C'est plus français qu'autre chose. C'est chez nous qu'on l'a senti plus qu'ailleurs. Je vous affirme que lorsqu'on fait

un tour dans les pays du Nord ou de la Grande-Bretagne, on ne sent pas cela. Ils ont des contrôleurs, ce que nous n'avons pas, mais ils ont quelque chose de mieux que le contrôleur, ils ont le contrôle immédiat du consommateur de lui-même; alors qu'en France le même consommateur va vous envoyer une protestation et même vos camarades de la section, le conseiller municipal, le maire, le conseiller général, vont se faire auprès de vous l'interprète du petit trafiquant pour que soit levée son amende... (applaudissements)...

Nous avons connu cela. Cela nous a posé des problèmes terribles et cela pose le problème essentiel. Mais avant de venir à celui-là qui est vraiment le problème essentiel, je voudrais camarades, en liquider quelques autres, car dans le mandat qui nous avait été donné il n'y avait pas que cela.

Avant d'en venir au problème essentiel qui est celui sur lequel je voudrais qu'on se penche pour demain, salaire-prix-pouvoir d'achat que je réserve, il y a quelques autres problèmes comme la commission scolaire. C'était dans le mandat. Ce n'est pas sans une certaine amertume personnelle que j'ai entendu parfois des camarades dire : « la proposition que Guy Mollet avait faite lors de sa mission ». Laissons le soin aux Communistes d'inventer cette histoire-là ! C'est une histoire qui remonte bien au-delà de cela.

Il y a eu une commission autrefois que présidait notre camarade André Philip. Elle a bien travaillé. Elle a bien échoué. Puis il y a eu les propositions de notre camarade Ramadier au moment de la chute de notre camarade Ramadier. Puis il y a eu les propositions de notre camarade Jules Moch, que celui-ci a eu lui-même à faire lors de sa mission, lorsqu'il est allé à l'investiture et lorsqu'il a été investi ; cela a été voté par le groupe et par le Parti. Puis il y a eu, lors de ma mission, non pas une proposition socialiste - reportez-vous aux documents Socialistes, reportez-vous eu texte Socialiste, reportez-vous au "Populaire-Dimanche" qui l'a donné en entier : "...A la demande d'un certain nombre d'autres Partis, à la demande des divers groupes, certains problèmes politiques importants ont été étudiés et parmi ceux-là il y avait la Commission scolaire,... "

Sur la Commission scolaire, camarades, je voudrais dire que grâce à l'effort de nos camarades, tous les soucis du Parti ont été ménagés, qu'il n'y a vraiment quant à l'œuvre même de la Commission, quant au programme qu'elle aura à se mettre sous la dent, aucun risque, sauf pour ceux qui jouent battus à l'avance, sauf pour ceux qui s'en vont là-dedans en défendeurs et qui ne savent pas que sur ces problèmes-là nous ne sommes pas défendeurs mais demandeurs, sauf pour tous ceux qui, ne vivant pas en Alsace-lorraine, ignorent qu'il y a là-bas un certain nombre de problèmes à régler, sauf pour ceux qui ne savent pas qu'il y a un problème de congrégations sur lequel nous sommes demandeurs, sauf pour ceux qui ne savent pas qu'il y a un programme de constructions scolaires sur lequel nous sommes demandeurs. Ce n'est pas vrai qu'il y a eu quelque chose à vaincre, ni une réaction dans le Parti, ni à la base, chez nos camarades enseignants. Ce n'était pas vrai. Cela va devenir vrai. C'est ce qui est tragique.

Ce qui est tragique c'est qu'il est des hommes qui parfois fuient certaines de leurs responsabilités.
Et à l'heure actuelle c'est un des problèmes les plus graves que le Parti aura à étudier, que le problème de ses relations avec les organisations syndicales,, Il y a des choses qui deviennent impossibles. Ceux qui risquent de tuer le mouvement Socialiste et le mouvement ouvrier en France ce sont ceux qui les ont entretenues.
Comparez ce qui se passe en Belgique, en Hollande, dans les pays scandinaves, en Grande-Bretagne, ces pays qui ont la chance d'avoir gardé ces piliers du Socialisme : coopération, syndicalisme, Socialisme, mutualité, intimement liés.
Il y a des hommes qui viennent nous trouver, qui nous font accepter de défendre une position légitime.
Je veux prendre un exemple concret pour que ce soit clair : Gaz et électricité de France. A la demande de l'immense majorité des hommes libres dans Gaz et Electricité de France, même de ceux qui n'ont pas encore osé quitter l'organisation syndicale qui les tient en tutelle, à leur demande nous avons enlevé à M. Marcel Paul le milliard dont il dispose. Ils ont tous applaudi, mais quand ils se réunissent en organisation officielle de leur syndicat ils nous « engueulent » ! Ils disent que nous avons trahi.
Où voulez-vous que nous allions, camarades, si vraiment chaque fois que nous avons traduit dans la réalité la volonté même des intéressés, parce qu'ils ont peur de la démagogie Communiste, ils n'osent pas dire qu'ils sont d'accord avec nous... (Vifs applaudissements)...
Alors il faut nous associer davantage à eux, eu sommet bien sûr, mais à la base surtout, puisqu'on a parlé de sommet et de base. Où sont les cadres, où sont les troupes des syndicats libres sinon les nôtres ? Et bien, camarades, ce sont les nôtres qu'il faut reprendre en mains, et le jour où dans notre revendication nous serons portés, soutenus, car ces militants syndicalistes, nous serons d'autant plus forts à arracher le succès au gouvernement si nous savons que le lendemain nous ne serons pas déjugés par ceux-là même au nom de qui nous nous serons battus. Je pense à des problèmes précis, celui des cheminots, celui des mineurs, aux camarades de l'Aveyron, aux camarades du Nord, du Pas-de-Calais, et à certaines revendications des mineurs qu'il va falloir défendre, et à certaines revendications auxquelles il va falloir dire non parce que les militants qui les proposent au nom de leur syndicat ne les défendraient pas demain s'ils étaient des hommes responsables de leur mise en œuvre.
Alors cela va être très dur là encore, mais il faut que l'on prenne tout de suite contact, que nous mêmes nous leur démontrions qu'ils n'ont pas le droit, et qu'au besoin nous le disions nous-mêmes dans nos sections à ceux des nôtres qui sont des militants syndicalistes, que sous prétexte d'être défendeurs des propositions des syndicats nous ne soyons pas nous-mêmes les dupes et que surtout, chose encore plus importante pour notre Parti, nous ne fassions pas de la classe ouvrière qui est derrière eux les dupes et les victimes des démagogues Communistes qui guettent

leurs erreurs de tactique et les mouvements même que les nôtres peuvent lancer.
Voilà le problème que j'ai posé à l'occasion de la Commission scolaire.
Je pourrais donner l'impression que je suis loin du sujet. Ce n'est pas vrai car c'est bien la même chose. C'est bien la même chose car c'est d'en haut que va descendre l'émotion qui n'existait pas au départ chez les militants eux-mêmes qui avaient fort bien compris, eux, que cela ne mettait pas en cause les principes laïques et qu'en tout état de cause ce n'était pas du Parti Socialiste qu'on pouvait attendre une atteinte au principe de la laïcité dans notre pays.
Un problème, encore nous est posé, camarades, problème immédiat et qui n'était pas dans notre contrat. Il avait figuré dans d'autres contrats ; il a été évoqué même par le président du Conseil dans sa déclaration ; c'est celui de l'amnistie.
Il faut que le Conseil national ne se sépare pas sans avoir dit aux militants responsables, où qu'ils soient, ce qu'ils doivent faire. Il ne faut pas que vous nous jugiez après coup sur des erreurs que nous aurions pris la responsabilité de faire. Il faut que vous disiez vous-mêmes, et à chacun de nous, ce que nous avons à faire, camarades, il n'est pas possible que l'on ne trouve pas par de petits procédés le moyen d'aboutir à une politique que l'on désire. S'il en est qui pensent que l'heure est venue où le Parti Socialiste doit reprendre intégralement son indépendance sur le plan gouvernemental - et celui qui parle en ce marnent à cette tribune a sur ce sujet une, position depuis très longtemps connue, il a dit en combien d'occasions et manifesté dans ses faits quand il était minoritaire récemment encore, lors de crises, qu'il aurait souhaité qu'on puisse terminer cette législature sans être dans un gouvernement - il est une chose qu'il ne faut pas que nous fassions ni les uns ni les autres, c'est de régler des problèmes aussi importants que ceux-là par de petits moyens.
Si nous devons quitter le gouvernement, si nous devons adopter une politique nous-mêmes de soutien, accepter l'idée d'élections nouvelles, que ce soit en toute clarté et surtout sur de grands problèmes, que nous disions au pays : voilà ce que les Socialistes exigent, voilà ce qu'ils veulent en ce qui concerne le problème crucial des salaires ou des prix, ou même si par exemple il y avait désaccord dans notre position, voilà ce qu'ils pensent du réarmement allemand, de la défense dans le monde, qu'ils disent cela, qu'ils le disent en clair, mais que ceci dit on ne donne pas l'impression que nous n'avons pas de politique et que nous sommes seulement, camarades, capables su hasard des difficultés journalières, sur le plan parlementaire, de créer des difficultés.
Je pense qu'il va falloir que le Conseil national en décide en clair.
J'en viens maintenant au problème que j'ai dit essentiel ; l'augmentation des prix, la menace d'inflation, créent en France avec certitude un grand danger. Nous allons avoir un budget à voter au parlement, dans les conditions les plus terribles qu'il soit. Ce serait toujours difficile de voter un budget comme celui qui va nous être demandé, mais c'est plus particulièrement difficile à quelques mois des élections. C'est plus particulièrement difficile au moment où dans tous les groupes, et chez

beaucoup d'hommes, le souci légitime du Parti ou de la réaction interviennent. Il va cependant falloir le faire. Et dans quelles conditions ? Une aggravation de dépenses budgétaires à une heure où dans le pays la classe ouvrière a le sentiment que c'est déjà elle qui fait les frais, je ne dis pas qui va les faire mais je dis qui commence à les faire, et où elle sent très bien que les menaces d'inflation ou d'augmentation budgétaire risquent encore d'être supportées par elle.

Pourquoi est-ce la classe ouvrière qui fait les frais ? Comment pourrait-il y être obvié ? Il y avait un moyen, c'était l'augmentation des salaires, ce que le Parti a voté il y a maintenant huit ou neuf mois, le retour à la liberté, la discussion dans le cadre des conventions collectives. Nous sommes un certain nombre, camarades, qui avons mis le Parti en garde et qui avons dit : attention ! En l'état actuel des choses et étant donne l'actuel rapport des forces dans ce pays, il n'est pas du tout prouvé que les ouvriers soient les bénéficiaires du retour à la liberté de discussion des salaires dans le cadre des conventions collectives.

Hélas ! je dis hélas car j'aurais voulu que nous ayons tort, mais les événements nous donnent raison - les organisations syndicales n'ont pas encore perdu l'habitude de se retourner contre l'état au lieu de se retourner contre les patrons. Il arrive souvent depuis quelques années que les lois sociales se retournent contre leurs auteurs. Lorsque nous avons décidé le retour à la liberté de discussion des salaires, nous avions quelque chose de nouveau qui n'existait pas lors de 1936, la fixation du salaire minimum garanti.

Il y a des heures où je me demande si nous ne nous sommes pas trompés, si nous n'avons pas eu tort. Regardez les revendications des organisations syndicales ; est-ce que vous en avez tu beaucoup qui disent : nous demandons dans notre corporation à toucher 17 500 francs par mois ? Il n'y en a presque pas. Il n'y a presque aucune convention collective de signée ; le nombre en est infime dans toute la France. Mais que demandent les organisations syndicales ? Fixation du minimum garanti à 17 500 francs ! Ce n'est pas contre le patron qu'on se retourne, c'est vers l'état.

Le retour à la liberté de discussion des salaires, cela voulait dire qu'il y avait une différence fondamentale entre les entreprises, qu'il y avait des corporations privilégiées par rapport aux autres, qu'il y avait possibilité de donner ici ou là indifféremment.

Ce n'est pas cela la revendication. On n'a pas réussi encore à faire comprendre ce que c'était qu'un salaire minimum garanti. Ils entretiennent tous la confusion et laissent tous croire à leurs adhérents dans les syndicats que cela veut dire salaire de base, et ils jouent sur nos propres déclarations quand nous disons nous-mêmes que ce n'est pas un salaire de base et que par-là même il ne peut pas y avoir hiérarchisation à partir de ce point-là. Ils s'en vont parfois dire que nous sommes contraires à la hiérarchisation, alors que vous savez tous que ce n'est pas vrai. Je n'insiste pas.

Voilà une des raisons pour lesquelles la classe ouvrière est en train de se faire battre

à l'heure actuelle.
Et puis il y a la montée des prix, et il y aura demain les charges nouvelles du réarmement.
Camarades, quelles sont les solutions ?
Nous avons appelé à se pencher sur le problème à peu près tous les camarades, commission économique, groupes parlementaires, comité directeur ; de tous les côtés chacun s'y est penché. Il faut bien avouer que les seules solutions qui donneraient des résultats sont les solutions dont nous n'avons pas les moyens : fixation autoritaire des prix ; taxation autoritaire des prix l'idée est excellente appliquée dans beaucoup de pays. Or, on a détruit tous les organismes de contrôle, et il serait peut-être pire de taxer les prix et de ne pas faire respecter la taxation, que de ne pas les taxer !
Faudra-t-il nous orienter vers la taxation de certains produits essentiels ? Peut-être ! Les organismes de contrôle ? Faire fonctionner les quelques-uns qui existent ? Certainement! Les brigades polyvalentes en particulier. Cela nous vaudra d'immenses et très nombreuses protestations de camarades du Parti qui nous expliqueront que ces procédés d'inquisition sont absolument intolérables quand ils sont dégringolés sur l'épicier de leur quartier ! D'accord. Il faudra bien y venir pourtant.
Ensuite le crédit: modification profonde des méthodes de crédit. A l'heure actuelle en France, les banques, même nationalisées, et je dirai, peut-être même, nationalisées, se comportent exactement comme les banquiers d'autrefois et ne prêtent qu'aux riches. Et à quel moment est-on riche pour un banquier ? On est riche quand on a des stocks. Si vous avez des stocks en magasin vous aurez des crédits. Grâce à ces crédits vous n'écoulerez pas vos stocks, vous attendrez que cela monte.
Alors qu'il faut au contraire absolument renverser la vapeur, prêter à ceux qui n'ont pas de trésorerie, prêter à ceux qui acceptent de revendre en tenant compte du bénéfice qu'ils font par la différence qui est entre leur prix d'achat et leur prix de vente, et ne pas prêter à ceux qui, eux, établissent leur bénéfice en se demandant quelle est la différence entre leur prix d'achat et leur prix de remplacement, ce qui est la théorie monstrueuse qui est en train de tout bousculer à l'heure actuelle dans notre économie.
Enfin, dernière solution, la réforme fiscale, évidemment cela donne l'impression d'être une panacée, il y a tellement longtemps qu'on a sorti cela. Tout le monde a l'impression que c'est vraiment le remède universel qui va tout résoudre, qui va tout arranger. On le propose chaque année et pourtant il n'est pas d'autre solution. La seule façon qui va nous rester réellement pour répartir différencient le pouvoir d'achat entre les classes sociales françaises, c'est, selon la vieille formule, de prendre l'argent où il est.
Qu'est-on en mesure de faire sous cet angle avec des propositions précises quant aux impôts touchant aux bénéfices sur le réarmement ? Est-on en mesure de faire

sur ce plan des propositions concrètes ?
C’est cela, camarades, ce que je souhaite et ce qui me préoccupe ; c’est ce que je voudrais vous demander. Je voudrais que ce soit sur ce problème, qui est le problème essentiel, celui sur lequel va se jouer l’avenir du Parti Socialiste et l’avenir de la démocratie dans ce pays, qu’il faille que l’on sache si l’on est ou si l’on n’est pas en mesure de proposer des solutions réalistes, de proposer ce que nous ferions demain si nous étions appelés à prendre la responsabilité du gouvernement. Je voudrais que l’on charge, demain après-midi, une Commission avec tous ceux de bonne volonté qui ont des idées à apporter et non pas ceux qui n’ont que des critiques à formuler, avec ceux qui sont venus ici pour dire ce qu’ils voudraient que le pays fasse et que le Parti propose au pays de faire. Alors là on aura fait du bon travail et on aura servi la cause Socialiste.
(Vifs applaudissements)

Le président - Camarades, il est tard, nous allons clore la séance.
Cependant avant de lever celle-ci je dois vous signaler que le bureau pour la séance de demain matin sera composé de la façon suivante :
Président : Le Troquer,
Assesseurs : Boulloche et Tellier.
La séance sera ouverte à 9 heures 30.
On me signale à l’instant que notre camarade René Desjouais a une communication à faire au Conseil au sujet du "Populaire". Je lui donne la parole.

René Desjouais

Camarades, il est un peu tôt encore pour vous donner des résultats précis sur l’augmentation de la diffusion, de la vente de notre "Populaire" de Paris, sur six pages.
Ces résultats, bien entendu, nous les connaissons approximativement ; ils sont moins bons que ne l’espéraient ceux qui se nourrissaient d’illusions ; ils sont moins mauvais que ne le craignaient ceux qui étaient en plein dans l’inquiétude ; ils sont à peu près ce que, pour nous, nous escomptions.
Je voudrais dire cependant que les résultats sont excellents en province, et je voudrais remercier les camarades à qui nous le devons, nos camarades de la presse quotidienne régionale qui nous ont aidés au re-lancement du "Populaire". Je voudrais les rassurer aussi. Je sais très bien que notre organe central ne leur fera pas concurrence, mais je sais bien - et les événements le démontrent - qu’il doit bien y avoir à travers ce pays, en province, 40 000 ou 50 000 Socialistes ou sympathisants qui lisent et continueront de lire leur quotidien régional. Ils lisent le quotidien Socialiste. S’il n’y avait pas de quotidien Socialiste régional, ils en liraient un autre ; c’est une nécessité, ils éprouvent le besoin de lire un journal de la presse parisienne dont le caractère politique est accentué, et qui est le journal du Parti.
Ces résultats excellents en province et dépassant largement nos espérances, sont

encore très bons dans la banlieue parisienne, et sont plutôt décevants sur Paris.
Mais nous avons atteint quand même un objectif, notre premier objectif : nous avons voulu faire un journal pour le Parti, pour les camarades du Parti, un journal aimé des militants et des adhérents du Parti. Et là, je crois que nous avons atteint le but. Le courrier nous apporte des félicitations unanimes, sans fausse note ; c'est un fait caractéristique, avant le lancement du journal et malgré les appels faits dans notre "Populaire-Dimanche" qui est un des véhicules de la diffusion du "Populaire" quotidien, nous n'avions recueilli que 150 abonnés nouveaux ; or, depuis la parution du journal nous sommes maintenant à 1 900 abonnés nouveaux qui sont venus parce que les camarades trouvent que leur journal est bon. Pourvu que cela dure..!
Je voudrais vous dire que nous, au "Populaire", nous ne sommes pas mécontents de notre journal, mais que nous n'en sommes pas satisfaits. Cette formule est bonne, elle a plu, nous ne voulons pas la bouleverser, mais nous voulons la modifier pour l'améliorer.
Voyez-vous camarades, faire progresser un journal quotidien quand on a les moyens dérisoires qui sont les nôtres, avec une équipe de journalistes réduite au minimum et dont je voudrais vous dire deux mots, - vous m'en excuserez - c'est difficile. Nous sommes, pour faire ce quotidien sur six pages, deux fois moins nombreux que dans n'importe quel autre journal de Paris, trois fois, quatre fois et cinq fois moins nombreux que dans certains organes de la grande presse bourgeoise. Vous connaissez certains des camarades de la rédaction parce qu'ils signent dans le journal ; parmi eux, et je ne les citerai pas, plusieurs, s'ils voulaient quitter "Le Populaire" trouveraient dans d'autres journaux des situations matérielles meilleures que celles que nous leur donnons, et ils sont connus comme de bons journalistes. ...(applaudissements)...
Mais je voudrais vous parler aussi de ceux qui ne signent pas, de ceux qui font le journal obscurément, de notre secrétariat de rédaction où il y a deux bougres qui sont là de 9 heures du matin souvent jusqu'à 1 heure du matin et au sujet desquels nous nous demandons avec inquiétude s'ils tiendront le coup. Ils le tiendront parce qu'ils vivent passionnément la bataille que nous menons pour élargir la diffusion du journal, bataille qui n'est pas terminée, bataille qui commence.
Je suis heureux de vous dire que le 20 novembre nous commencerons la publication d'un document qui fera sensation. C'est le plus courageux - j'allais dire le plus glorieux - des Commandants de la guerre en Espagne, qui a été interné chez les staliniens, qui a pu en revenir, et qui a écrit ses mémoires. Celui-ci dit :
"J'ai défié la mort à chaque pas, d'abord en Espagne, puis en URSS. C'est sans doute à cela que je dois le miracle de vivre et celui plus extraordinaire encore de m'être évadé de l'enfer soviétique".
La publication de ce document, j'en suis convaincu, élargira la diffusion de notre quotidien, et elle apportera à nos camarades dans la lutte qu'ils mènent chaque jour contre ceux qui essaient de terroriser le pays, qui tremblent plus que nous car ils ont

mille raisons de trembler, des arguments efficaces, des arguments efficients.
Et puis nous continuerons encore, nous essaierons d'apporter, à partir du 20 novembre, améliorant toujours notre formule, une information politique marchande, combattante. Nous prendrons une sorte d'offensive politique contre ceux qui ont usurpé notre terminologie, et je pense que nous ferons appel à vous pour essayer de diffuser particulièrement notre journal dans les centres ouvriers, là où il y a les grandes usines, où les ouvriers y sont rassemblés et où ces ouvriers - je vous le dis, camarades - ne nous connaissent, nous Socialistes, qu'à travers le prisme déformant que le Parti Communiste, que les staliniens placent entre eux et nous. Et je suis convaincu que si nous arrivons, - et le « Populaire » dans la faible mesure de ses moyens - à faire comprendre aux ouvriers ce que nous voulons, à leur montrer ce que nous sommes, je suis sûr que notre recrutement, si difficile auprès de la classe ouvrière, ce que je ne méconnais pas, notre recrutement si difficile s'en trouvera amélioré et que, par là ; grâce un peu à la propagande du "Populaire", la classe ouvrière se retournera vers nous !
Voilà, camarades, ce que je voulais vous dire.
C'est une bataille que nous allons mener.
Vous avez un "Populaire" sur 6 pages, vous garderez votre "Populaire" sur 6 pages si, tous ensemble, avec l'effort des camarades de la rédaction et avec vous tous, nous poursuivons nos efforts pour le faire toujours meilleur, plus vivant, plus combatif, et vous pour le diffuser plus largement.
(Applaudissements)

Le président - Tout d'abord, je voudrais remercier nos camarades Naegelen et Robert Xavier et tous les collaborateurs du "Populaire" du magnifique effort qu'ils ont accompli... (applaudissements)...
A toutes les raisons qui viennent d'être données, je crois qu'il faut ajouter celle-ci, c'est que c'est la meilleure manière, pour le Parti, d'être fidèle à la mémoire de Léon Blum... (vifs applaudissements)...
Maintenant, je dois vous dire que nous sommes saisis, par la fédération du Nord, d'une demande de siéger ce soir, de 9 h 1/2 à minuit.
Je dois indiquer au Conseil national qu'à l'heure actuelle, il y a seulement 15 orateurs inscrits...

Charles Lussy - Il y en aura d'autres !

Le président - Evidemment, il peut y en avoir d'autres mais cela représente déjà tout de même à peu près trois heures de discussion !

Guy Mollet - Camarades, le secrétariat voudrait appuyer la proposition de la fédération du Nord, mais c'est surtout à nos camarades des fédérations de province qu'il appartient de répondre. Y a-t-il intérêt pour vous - et je crois que oui - y a-t-il

intérêt pour vous à être libres tôt demain soir ?

Dans la salle - Oui, oui !

Guy Mollet - Alors, je crois qu'il faut vraiment retenir la proposition faite.

Le président - Alors, je mets aux voix la proposition de la fédération du Nord.
Que ceux qui sont partisans de l'adopter le manifestent en levant la main ?
Avis contraires ?
La proposition est adoptée.
Réunion à 9 h 1/2
La séance est levée, à 19 h 50.

PARTI SOCIALISTE - SFIO
Conseil national des 4 et 5 novembre 1950

Séance du Samedi 4 novembre 1950 (Soirée)
La séance est ouverte à 21h45 sous la présidence de M. Augustin Laurent (Nord) ; assesseurs : MM. Tellier (Somme) et Thierry (Rhône).

Le président (Augustin Laurent)
Le Conseil national reprend ses travaux par la discussion de la politique générale. La parole est à Huyard de la Vienne.

Etienne Huyard
Je n'apprendrai rien à nos camarades en disant que notre situation en Indochine est tragique et je ne ferai que confirmer ce que disait tout à l'heure notre secrétaire général Guy Mollet.
L'intervention de la Chine, pour être camouflée, n'en est pas moins efficace. La frontière sino-tonkinoise n'existe pas, et les Viet d'un coté portent l'uniforme de Mao-Tse-Toung, de l'autre portent l'uniforme de Ho Chi Minh. Je voudrais signaler également l'existence en Indochine, au Tonkin, d'un commando international, commando composé uniquement de blancs fort bien équipés, fort bien armés. Il y a là des russes, des allemande, des français, mais d'abord il n'est pas besoin d'insister, les Communistes sont russes d'abord.
Je voudrais vous dire - et j'ai pris la parole uniquement pour cela - ce que pense un officier français qui se bat en Indochine actuellement.
"L'état de guerre est décrété. On ne pouvait tout de même plus considérer ça comme une opération de police, et les Vietminh comme des rebelles francs tireurs, puisque nous traitons avec leur Croix Rouge et leurs messagers, c'est le reconnaître implicitement.

Fondation Jean-Jaurès

"Les civils d'Indochine, jusqu'à 40 ans je crois, sont mobilisés. On va nous envoyer du matériel, mais c'est très insuffisant. A la frontière, on s'est battu un contre dix. A mon avis, il faut 500 000 hommes. Quant à armer en masse l'armée Bao Daï, j'ai bien peur qu'on ait affaire à un nouveau Tchang Kaï Tchek et que ces armes passent rapidement au Vietminh. Nous avons déjà des difficultés pour l'encadrement des partisans. "
Guy Mollet posait tout à l'heure la question « Sommes-nous capables de faire face seuls à la situation actuelle ? A cette question, on ne peut répondre, je crois, que négativement. Concernant l'Indochine, la position du Parti a été constante ; ce n'est pas notre faute si nous n'avons pas été suivis. Guy Mollet le disait : à un problème international, il faut des solutions internationales.
Il faut porter l'affaire d'Indochine devant l'ONU, car, comme en Corée, nous avons affaire à une agression Communiste, mais il faut le faire immédiatement, ou alors nous aurons en Indochine des victimes, nous dépenserons des milliards, et tout cela en pure perte, pour quitter finalement, je le crois bien, l'Indochine. Il est donc important qu'on adopte au plus tôt les solutions qui s'imposent pour l'Indochine et qu'on ne s'en tienne pas à des demi-mesures.
(Applaudissements)

Un délégué - Une question au président : est-ce que Marceau-Pivert avait spécifié qu'il devait parler ce soir ? Etant souffrant, il ne peut assister aux séances de nuit.

Le président - Le Conseil acceptera de l'entendre demain. La parole est à Hauriou de la Haute-Garonne.

André Hauriou

Camarades, j'ai demandé la parole perce que dans son exposé, notre Secrétaire général a fait allusion à un problème d'une actualité presque tragique, celui de l'Amnistie.
Ce n'est pas en tant que représentant de la fédération de la Haute-Garonne que je viens à la tribune, mais c'est au titre de représentant du Parti au Conseil supérieur de la magistrature, et je pense que dans ce débat, il est de mon devoir de vous faire part des résultats d'une expérience qui maintenant dure depuis un pu plus de trois ans.
J'ai été amené à participer au règlement de près de 1 000 dossiers de grâce. J'ai eu l'occasion de recevoir à de nombreuses reprises des membres de familles de condamnés et je voudrais vous dire très rapidement ce que je pense de l'aspect politique et aussi de l'aspect humain et social de ce problème.
En ce qui concerne l'aspect politique du problème, nous sommes certainement tous d'accord. Il n'est pas douteux que ce qui devrait être considéré par la nation tout entière, et en particulier par ceux qui ont été justement frappés, comme un geste de pardon, est exploité à l'heure actuelle comme une sorte de tremplin politique. Ce

que réclament ceux qui ont été condamnés, ou même les vichyssois non repentis, oui n'ont pas été frappés de condamnation, c'est non point un pardon ou en tout cas bien autre chose qu'un pardon : une réhabilitation, une justification, et même une condamnation indirecte de la résistance. Cela, bien entendu, nous ne pouvons pas le tolérer, et ces considérations devraient, si elles n'étaient pas, dans une certaine mesure, balancées par d'autres, nous inciter à prendre une position formelle de refus en ce qui concerne la loi d'amnistie.

Mais il y a le problème humain, et je voudrais attirer votre attention sur ce fait qui n'est peut-être pas connu de beaucoup d'entre vous, à savoir que ce que l'on appelle généralement les sanctions mineures - je ne parle même pas des travaux forcés, je parle de peines de prison, de quelques années de prison, de la confiscation de tout ou partie des biens ou de la condamnation à l'indignité nationale - sont des peines qui, à beaucoup d'égards, sont extrêmement dures et sont des peines qui aboutissent assez souvent à entraîner ce que j'appellerai des « sanctions familiales », en ce sens qu'au bout de quelques mois ou de quelques années, elles pèsent presque plus lourdement sur la femme ou sur les enfants du condamné que sur le condamné lui-même.

Je ne parlerai pas de la situation des femmes qui ont un mari en prison depuis plusieurs années et qui, souvent sans beau coup de ressources, consacrent une partie de leurs maigres revenus à améliorer le sort de celui qui est en prison, ne pouvant par conséquent pas soutenir comme elles le voudraient leurs enfants. Je veux surtout indiquer que la peine d'indignité nationale, oui a été considérée comme une peine légère depuis 1945, est en réalité, pour beaucoup, une peine qui économiquement est très lourde car, à part les agriculteurs ou les commerçants, ceux qui pour vivre ont besoin d'être dans une profession libérale, qu'ils soient huissiers ou autre chose, ceux qui ont besoin d'une façon quelconque d'autre chose que de leur activité économique propre, sont dans une situation extrêmement difficile et n'arrivent pas à se reclasser économiquement.

Vous me répondrez peut-être que la solution est celle qui a été préconisée jusqu'à présent à l'intérieur du Parti : une extension des grâces. Laissez-moi vous dire que la procédure de la grâce individuelle est une procédure nécessairement très longue, qui demande plusieurs mois, quelquefois une année ou plus avant d'aboutir, et qu'en ce qui concerne les petites peines tout au moins, elle ne parait pas absolument adéquate à la situation.

Personnellement, j'avais songé à une solution que je me permets de suggérer. C'est une hypothèse qui pourrait peut-être être retenue. Je me demandais si le parlement ne pourrait pas modifier le caractère qui a été reconnu jusqu'ici à l'amnistie et faire une distinction d'une part entre les conséquences humaines et sociales de l'amnistie, et d'autre part entre ses conséquences politiques. Voici ce que je veux dire :

Le Parti ne pourrait-il pas accepter de permettre aux amnistiés de reprendre les activités économiques qui étaient les leurs, et de se reclasser socialement, de

subvenir normalement aux besoins de leurs familles, tout en leur refusant l'amnistie sur le plan politique, c'est-à-dire en maintenant des incapacités en ce qui concerne l'électorat et l'éligibilité ?

Daniel Mayer

Hauriou, est-ce que vous permettez ?

Je m'excuse de dire à Hauriou que nous sommes ici dans un Conseil national et que ce qu'il demande, c'est revenir sur une décision d'un Congrès national. Bien qu'il n'y ait pas eu de motion précise sur l'amnistie, je voudrais lui dire que le 41ème Congrès, celui de l'année dernière, a fait sienne entièrement la déclaration produite à la tribune par notre camarade Guy Mollet, dont je voudrais, si vous m'y autorisez Hauriou - elle est très brève - donner lecture au Conseil national :

Pour qu'il n'y ait aucune espèce de mauvaise interprétation au dehors entre les quelques rentrées que nous avions accordées au sein du Parti et les projets d'amnistie qui étaient déjà en l'air, Guy Mollet disait :

« Dans notre Parti, nous examinerons cas pas cas. Nous ne saurions prendre une décision de principe générale. Il en est de même sur le plan national. Nous sommes contre l'amnistie mais pas contre la grâce. Nous refusons d'oublier certains faits et certaines attitudes. Ceux qui ont servi l'Allemagne nazie, ceux qui ont trahi la résistance et la France, ne peuvent compter ni sur le pardon, ni sur l'oubli, et encore moins sur la réhabilitation.

"Il est vrai, cependant, que des injustices ont pu être commises. Tels ont été lourdement condamnés en 1945 qui ne le seraient plus en 1949 - et c'est encore plus vrai pour 50. Tels autres ont été condamnés sévèrement dans certaines régions de France, alors qu'une clémence plus grande était de règle dans d'autres régions. Aussi sommes-nous d'accord pour que s'établisse une certaine péréquation dans la clémence pour réparer les erreurs dues à la date ou au lieu de la condamnation, mais il n'est pour cela nul besoin d'amnistie. "

"Il suffit de mesures de grâce individuelles. Il faut que satisfaction soit donnée aux légitimes revendications des résistants, il faut que les décisions qui seront prises éventuellement prévoient seulement, à l'exclusion de toute amnistie, des mesures de grâce amnistiante individuelles par leur nature, et partielles dans leurs effets, rendues sur décret du Garde des Sceaux, sur avis d'un Conseil constitué après consultation des organismes de la Résistance. "

Mon cher Hauriou, jusqu'à plus ample informé, c'est cette déclaration ayant valeur de motion, qui est la loi du Parti, et lorsque j'entends des camarades nous réclamer maintenant l'amnistie, je dis que seul un Congrès peut modifier une décision de Congrès.

Au surplus, permettez-moi de voua dire que les débats auxquels nous assistons depuis trois jours à l'Assemblée nous donnent vraiment envie de voter contre toute mesure de clémence quelle qu'elle soit... (applaudissements)...

Je n'étais pas inscrit dans la discussion, j'avais l'intention de n'en pas parler parce

que je ne veux gêner aucun de nos camarades dans l'action propre qui est la sienne, mais le groupe parlementaire a déjà, par deux fois, décidé de voter contre l'amnistie, et lorsque nous entendons d'une part les MRP tenir le langage que nous pourrions tenir nous-mêmes, mais conclure contradictoirement avec leur propre langage et avec leurs propres considérants, par un certain nombre d'arguments dont le principal est que Dieu seul connaît la Justice et que les hommes n'ont pas à la rendre tant qu'ils sont sur terre... - cela a été dit mot pour mot par Teitgen aujourd'hui, et par d'autres, et je fais appel à nos camarades du parlement qui ont entendu ces propos - quand d'autre part nous entendons un homme comme M. Desaures qui fait partie du groupe paysan et qui est représenté au gouvernement (encore qu'il soit lui-même un cas tellement typique et particulier que je ne soie pas de très bonne foi en disant qu'il est représenté au gouvernement), lorsque nous l'entendons déclarer que les hommes du Mouvement de Résistance qui en 1943 envoyaient des circulaires dans les Mouvements de Résistance pour préparer l'insurrection nationale il ne leur en veut pas et ne demande pas de sanctions contre eux !... - ça a été dit tantôt camarades, je fais appel aux parlementaires qui étaient présents, Noguères et quelques autres, -je vous dis : « Faites attention. »

Je ne voudrais pas que du Conseil national, même par simple indiscrétion, puisse sortir cette idée que nous avons une intention quelconque d'accorder l'amnistie dans l'esprit où ces gens là sont prêts à l'accorder.

Des grâces ? Vous savez, il est un personnage de l'état dont il est dit qu'il ne fait pas le mettre en cause, mais je dois dire, sans juger le fond, qu'il a déjà accordé un grand nombre de grâces individuelles. Qu'il continue, nous n'avons personnellement aucune espèce de comptes à lui demander, même pas la fédération de la Haute-Garonne, mon cher Hauriou... Par conséquent, je ne vois aucun inconvénient à ce qu'on continue le système des grâces personnelles.

Mais ce que vous êtes en train de demander, c'est pratiquement de revenir sur une décision de congrès, en accordant une amnistie de plein droit.

Il y a dans le projet actuel du gouvernement un art. 9 dont je voudrais, sans rentrer dans le détail, vous dire tout de suite l'effet nocif. Je parle du projet de la Commission. Cet article 9 est en apparence très anodin : « Pourront bénéficier de la grâce amnistiante tous ceux qui n'auront pas eu de peines supérieures à trois ans. »

A priori, on peut dire : et bien, il faudrait vraiment être un bourreau ou un tortionnaire pour s'opposer à cela. Mais il s'agit de trois ans, compte tenu des grâces antérieures, ce qui signifie que, pratiquement un condamné à mort, dont la peine aurait été commuée d'abord en travaux forcés à perpétuité, puis à 25 ans, puis en 15 ans, puis en trois ans, serait amnistié.

Quelle est la différence entre la grâce et l'amnistie ? Ce n'est pas à vous que je m'adresse Hauriou, qui êtes un juriste distingué devant lequel tout le monde s'incline, c'est au Conseil national. La grâce, cela veut dire que la peine n'aura plus d'application, elle ne sera plus exécutée. A la rigueur, on peut accepter cela. Mais l'amnistie, cela signifie qu'on n'aura plus le droit d'en parler et que lorsque

l'amnistié sera revenu dans son pays, si le résistant qui l'a fait condamner lui rappelle sa peine, il pourra être condamné pour diffamation. Alors, je vous en prie !
Guy Mollet y a fait tout à l'heure une allusion ; je vous affirme qu'il n'y a aucune espèce d'arrière pensée politique, comme certains journaux l'ont écrit, dans mon intervention. Le seul problème qui peut se poser maintenant est de savoir comment les ministres voteront, et ce qu'ils voteront avec le gouvernement et avec le groupe, mais sur le fond du problème de l'amnistie, je supplie le Conseil national d'être fidèle à la mémoire de la Résistance.
(Applaudissements)

Un délégué - Il faut dire que les communards sont restés dix ans au bagne.

Daniel Mayer - On ne peut pas mettre les communards patriotes dans le même sac que les collaborateurs.

André Hauriou

Je n'aurais pas moi-même abordé ce problème si, outre ma qualité de représentant du Parti au Conseil supérieur de la magistrature, je n'avais pas également celle de résistant. C'est à ce double titre que j'ai cru pouvoir monter à la tribune pour dire ce que personnellement je pense sur ce problème, au nom de l'expérience que j'ai acquise pendant trois ans, et après avoir mesuré à la fois les bienfaits et aussi les infirmités de la procédure de la grâce.
La procédure de la grâce est parfois efficace, et parfois elle l'a été trop pour ceux qui, au départ, ont eu des condamnations sévères, mais si vous avez suivi - et je n'en doute pas - l'exposé très court que jusqu'à présent j'avais fait, je pense que vous avez compris que, dans ma pensée, il s'agissait surtout de ce que l'on appelle les petites peines, en particulier de la dégradation nationale et si vous voulez que je précise encore ma pensée, de ceux qui originairement ont été condamnés à une courte peine de dégradation nationale devant les Chambres civiques, que ce soit dix ans, ou que ce soit cinq ans. Je pense que, pour ceux-là, la procédure de la grâce est inapplicable, tout au moins à l'heure actuelle, parce que, pour ceux qui ont eu cinq ans de dégradation nationale, la peine est accomplie et que la grâce étant, comme vous l'avez rappelé tout à l'heure avec un esprit juridique auquel je me plais à rendre hommage, la simple dispense d'exécuter la peine, à partir du moment où elle est exécutée, le Président de la République, pas plus que le roi jadis, ne peut dispenser de quelque chose qui a été accompli.
Il n'empêche que, malgré l'autorité qui s'attache au Congrès qui a pris une position générale, et contre les décisions duquel je suis loin de vouloir m'élever, il peut peut-être, au cours de la discussion devant le parlement, apparaître qu'il y a des positions fermes, bien entendu, en ce qui concerne le maintien des sanctions à l'égard de ceux qui ont été de véritables collaborateurs, mais peut-être plus courageuse à l'égard de ceux qui ont été de petits collaborateurs, ou qui quelquefois

Collection Jean Jaurès

ont été frappés injustement. Car je connais beaucoup d'exemples de gens qui ont été condamnés à 5 ans ou à 10 ans de dégradation nationale en 1945 ou 46 parce qu'il n'y avait pratiquement rien dans leur dossier sinon une dénonciation, et que dans le doute, la Cour de Justice, ou la Chambre civique a quand même condamné à cinq ans de dégradation nationale. Et les conséquences, croyez-moi, sont lourdes encore à l'heure actuelle pour beaucoup.
Je ne veux pas insister davantage car je ne voudrais pas fatiguer le Conseil sur ce point. J'ai livré mon expérience, mon expérience d'homme et mon expérience du Conseil supérieur de la magistrature. Je veux simplement indiquer à ceux qui savent qu'une des raisons pour lesquelles le peuple de ce pays dans une partie importante de ses enfants, s'est tournée vers le Parti Socialiste, c'est à cause de la tradition de générosité qui a toujours été sienne, qu'ils doivent réfléchir. Je leur demande si, malgré le point où en est le problème de m'amnistie sur le plan parlementaire, il ne pourrait pas y avoir, pour le Parti, du courage dans ces circonstances - qui sont infiniment difficiles, je le reconnais.
Croyez-moi, lorsqu'il s'agit parfois pour le Conseil de la magistrature de conseiller le Président de la République en matière de grâces, la marée des revendications de ceux qui ont été collaborateurs nous rend la tâche difficile souvent, mais nous pensons quand même devoir faire œuvre de justice, œuvre d'équité, quelles que soient les difficultés que notre tâche rencontre.
Je demande à ceux qui dans ce Conseil, sont sensibles à de pareilles considérations, de ne pas oublier la générosité qui a été la qualité maîtresse, ou une des qualités maîtresses du Parti dans le passé, et qui doit encore, à l'heure présente, rester sienne.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Gilles Gozard.

Gilles Gozard

Camarades ; répondant à l'appel que lançait cet après-midi notre camarade Augustin Laurent et Guy Mollet, je voudrais attirer tout modestement ce soir l'attention du Conseil national sur un des problèmes qui, je crois, doit nous préoccuper et sur lequel nous devons prendre position, bien que ce soit un problème tout à fait terre à terre, celui de l'inflation.
En effet, les nouvelles dépenses militaires que va entraîner le réarmement, le déséquilibre budgétaire qui risque d'en résulter, vont certainement et ont déjà contribué à faire renaître l'inflation qui paraissait avoir disparu.
Sans doute un certain nombre de camarades considèrent-ils peut-être encore que l'équilibre budgétaire est une sorte de préjugé capitaliste dont le Parti Socialiste n'a pas à se préoccuper davantage. Cependant, le malheur pour nous qui défendons les travailleurs, c'est que tout justement, lorsqu'il y a un déficit budgétaire, et lorsqu'il entraîne naturellement une inflation, ce sont les travailleurs qui en emportent les

conséquences.
En effet, lorsque les dépenses budgétaires ne sont couvertes ni par l'impôt, ni par l'emprunt, elles ne peuvent l'être que par l'inflation, et ce sont des travailleurs qui, eux, n'ont ni stocks, ni immeubles, ni or de coté, qui en font les frais. Leurs salaires sont loin de s'accroître aussi vite que les prix, ils montent beaucoup plus lentement que ces derniers.
C'est pourquoi, si nous voulons nous préoccuper du sort des classes laborieuses, il faut nous préoccuper du sort de l'inflation. Et je dirai même que nous devons le faire d'autant plus que depuis quatre mois, pour faire face à ses besoins de trésorerie, le gouvernement n'a cessé d'avoir recours à des procédés inflationnistes, dont le plus criant - et nous en avions hier l'aveu à la Commission des finances de la part du ministre des finances M. Petsche lui-même - est l'emprunt qui a été contracté aux Etats-Unis, dont le seul but a été de permettre au gouvernement, en allant payer un intérêt aux banques américaines, de faire, par une voie détournée et en dehors de toute autorisation législative, élever le plafond des avances de la banque de France, en se faisant avancer de l'argent par l'intermédiaire du Fonds de stabilisation des changes, en se faisant avancer une somme assez rondelette, puisqu'elle avoisine 75 milliards de francs.
En même temps qu'il accroît les dépenses budgétaires et qu'il accentue le déséquilibre du budget, le réarmement, en augmentant la production de produits non consommables, travaille dans le sens d'un accroissement de la masse des moyens de paiement par rapport à la masse des produits disponibles et consommables.
Il faut donc à tout prix, sinon éviter l'inflation, car je ne sais si nous pouvons l'éviter totalement, tout au moins la limiter au minimum, que faire pour cela ?
Les deux sources d'inflation qui ont pu être définies approximativement comme un déséquilibre entre la masse des moyens de paiement et la masse des produits disponibles sont, comme je vous l'indiquai il y a un instant, d'une part le déséquilibre du budget qui conduit le gouvernement à augmenter arbitrairement la masse des moyens de paiement sans que l'augmentation corresponde à une augmentation corrélative de la quantité des biens de consommation ou d'équipement disponibles, et en même temps, deuxième élément, l'insuffisance de la production de biens consommables, soit qu'elle plafonne à un niveau donné, alors que s'accroît la masse des revenus distribués, soit qu'elle diminue pour une masse de moyens de paiement qui ne se contracte pas.
Présentement, je vous disais que nous sommes menacés par l'une et l'autre de ces deux sources d'inflation. Jusqu'au début de la guerre de Corée, en juillet dernier, la France paraissait être entrée - depuis le début de 1949 - dans une période de stabilité approximative au point de vue financier et économique. On pouvait espérer alors que, malgré la dépression qui se faisait jour dans certains secteurs et qui se traduisait par un ralentissement de la production et une recrudescence du chômage dans certains domaines, les salaires pourraient enfin rattraper une partie

de leur retard sur les prix, grâce aux deux solutions que nous avions nous-mêmes préconisées ou que les syndicats avaient suggérées : les conventions collectives d'une part et le système du salaire minimum garanti d'autre part.
Malheureusement, vous le savez camarades, la guerre de Corée a tout remis en question. C'est ainsi que ses incidences ont été aggravées, en ce qui concerne les travailleurs, par le retard apporté à la mise en œuvre des conventions collectives et la fixation du salaire minimum garanti.
Après une augmentation rapide de notre production jusqu'à 1949, celle-ci plafonne. C'est ainsi qu'en ce qui concerne la production industrielle, l'indice qui était passé d'une moyenne de 76 en 1946 à 122 en 1949, niveau qui était le plus haut atteint depuis 1929, a vu sa moyenne, pour les premiers mois de l'année, tomber à 108 en 1950. Le niveau record de 132, atteint en mai 1949, ne l'a plus jamais été depuis. De même en ce qui concerne la production agricole. Si nous avons connu deux années excellentes au point de vue des récoltes, l'année 1950 est déjà moins bonne que l'année 1949 et il est à craindre que les conditions dans lesquelles se sont faites les semailles de l'automne 1950 fassent que l'année 1951 soit encore moins bonne.
En ce qui concerne les prix, vous savez quelle est la situation et trois mois, l'indice des prix de gros a augmenté de 10% pour atteindre 2 236 en septembre. De même, en ce qui concerne l'indice des prix de détail, l'indice est passé pour les 34 articles, à Paris, de 1825 en juillet à 2007 en septembre, soit également une augmentation de 10% en deux mois.
Ces chiffres indiquent, dans toute leur sécheresse, qu'il faut une action énergique de la part du gouvernement si l'on veut éviter la hausse des prix, et nous ne pouvons pas nous, Parti Socialiste, demeurer indifférents devant cette nouvelle montée des prix. Qu'a-t-on fait jusqu'à présent ?
On a pris quelques mesures, sans doute. On a supprimé les droits de douane sur un certain nombre d'articles, on a fait des importations contrôlées, on a également fixé quelques marges bénéficiaires, mais cependant, jusqu'à maintenant, il semble bien que ces mesures n'aient pas donné de grands résultats. La raison en est peut-être, d'abord, dans le manque de contrôleurs. Si quelques contrôles ont été effectués pour certaines industries comme l'industrie du cuir, comme également l'industrie de la savonnerie, les moyens dont dispose le contrôle économique sont maintenant insuffisants.
Et puis il y a aussi, et Guy Mollet vous le rappelait cet après-midi, cette hausse des prix mondiaux depuis la guerre de Corée, qui sans doute est actuellement un peu en voie de régression, mais qui pèse malgré tout toujours sur les prix mondiaux et fait que les produits importés se trouvent souvent, même lorsqu'on supprime les droits de douane, encore plus chers que les prix intérieurs français.
Nous devons préconiser de renforcer le contrôle des grandes industries, de contrôler les stocks, car il y a des stocks clandestins et des stocks excédentaires actuellement en France dont il ne faut pas permettre la permanence. Il faut empêcher aussi cette pratique, qui tend à se généraliser de plus en plus, et qui est

celle de la valeur de remplacement. Ceci ne peut être toléré plus longtemps. Lorsqu'un commerçant quelconque rend un produit, il ne réalise pas un bénéfice sur les prix en prenant comme base les prix des produite qu'il a achetés, mais en se préoccupant du prix de remplacement et en vendant avant la hausse les produits plus cher qu'il ne les a payés.

Enfin il y a deux armes que jusqu'à présent on parait ne pas avoir utilisées du tout en ce qui concerne la hausse des prix c'est, d'une part, l'arme de la fiscalité à l'égard du superbénéfice - et là je crois que le Parti devrait proposer un texte qui permette, lorsque la comparaison des bénéfices d'une entreprise ferait apparaître, entre deux exercices donnés, une marge bénéficiaire en accroissement sensible, que ces superbénéfices réalisés soient absorbés par l'impôt. Il y a aussi l'utilisation du jeu du crédit. Sans doute le crédit est-il nationalisé depuis 1946, mais on nous rappelait cet après-midi qu'il n'y a pas grand changement dans son mécanisme, même lorsqu'il s'agit de banques nationalisées. Et bien, il faudrait qu'un texte vienne enfin réglementer le crédit et qu'on ne consente du crédit qu'aux gens qui travaillent, aux gens qui produisent, et non pas à ceux qui l'utilisent uniquement pour constituer des stocks.

Comme palliatif peut-être pourrait-on faire revivre les magasins-témoins dont il a été question à un certain moment. Peut-être aussi, malgré le manque de moyen de contrôle, pourrait-on, dans une certaine mesure, faire revivre le système des doubles étiquettes qu'avait utilisé Jules Moch à une certaine époque et qui paraissait avoir donné quelques résultats. Peut-être aussi, dans les secteurs où il y a encore des arrêtés qui visent les prix, pourrait-on supprimer les marges bénéficiaires en pourcentage, qui incitent les commerçants à vendre toujours plus cher, pour en revenir à des marges bénéficiaires en valeur absolue qui limitent les bénéfices.

Cependant, mes camarades, je crois que toutes ces mesures, qui peuvent être utiles parce qu'elles sont d'une application assez rapide, seraient insuffisantes si nous ne nous attachions pas au fond même du problème. Le fond du problème, quant à moi, je crois qu'il réside dans un accroissement de la productivité française. Vous pourrez me le dire, je le sais, qu'on a beaucoup parlé de la productivité ces temps-ci et que c'est un peu la tarte à la crème qu'on sert à chaque instant. C'est peut-être une tarte à la crème mais elle correspond maigre tout à une certaine réalité, réalité d'autant plus sensible qu'en France, contrairement à ce qu'on s'imagine, et contrairement à ce qu'on craignait il y a quelques mois, nous sommes assez près du plein emploi et les réserves de main-d'œuvre sont assez faibles. En effet, si le nombre des chômeurs s'était accru sensiblement depuis quelque temps, s'il était passé de 7 618 au 1er janvier 1948 à 61 822 au 15 avril 1950 - ce sont là naturellement les chiffres des chômeurs secourus et ils ne comprennent pas les chômeurs partiels - depuis ce chiffre, heureusement, a malgré tout diminué et il est passé à 48 000. Dans ces 48 000 il faut souligner qu'il y a 9 052 inaptes au travail ou âgés de plus de 60 ans. En ce qui concerne les demandes de travail non

satisfaites nous constatons aussi, depuis quelque temps, un redressement de la situation. De 58 000 au 1er janvier 1948 elles s'étaient élevées à 185 686 au 1er mars 1950, mais c'était là un maximum heureusement et elles sont retombées à 122 600 au 1er septembre 1950.

Il ne faut pas oublier qu'en même temps la durée effective du travail est actuellement, en moyenne, de 45 heures au lieu de 38 qu'elle était en 1938. On s'aperçoit alors que le nombre des travailleurs sans emploi ne représente que 1,12% environ de la population active ce qui est un pourcentage très faible.

Tout à l'heure les camarades avec lesquels j'en discutais me présentaient une longue liste de travailleurs de la région parisienne, sans emploi. Il s'agit d'une industrie déterminée où il y a davantage de chômeurs et, sans doute, dans certaines branches de l'industrie, comme celle du spectacle, on compte actuellement 13% de chômeurs, mais là il y a sans doute des réadaptations ou des réemplois qui s'imposent et qui doivent se faire par une rééducation et une orientation professionnelles

Si nous voulons accroître la production en France, nous ne pouvons le faire en augmentant sensiblement le nombre des travailleurs puisque, déjà, le plein emploi est presque atteint. Dans ces conditions n'est-ce pas dans l'augmentation de la productivité qu'il faut nous tourner ? Et déjà des efforts ont été faits dans ce sens. Vous vous rappelez qu'en ce qui concerne le charbon par exemple, la moyenne de production par porion est passée de 1 095 kilos en 1949 à 1 209 kilos en juillet 1950. Sans doute ce chiffre est-il encore inférieur à la production de 1938 qui était de 1 229 kilos, mais il y a déjà un résultat obtenu.

Il faut aussi nous souvenir que le plan Monet avait prévu, pour 1952, un accroissement de productivité de 70%, dont 30% résultaient de l'équipement et 40% d'une meilleure méthode de production. Les commissions d'études qui se sont rendues aux Etats-Unis ont pu constater que, dans ce pays, la productivité est actuellement quatre fois plus élevée que celle de la France. C'est dire, camarades, l'ampleur de l'effort que nous devons réaliser et c'est aussi constater les possibilités qui s'offrent à nous dans ce domaine, non seulement pour maintenir le niveau de vie des travailleurs, mais également peur l'améliorer, en dépit des obstacles que constituent, d ans ce domaine, les dépenses d'armement et l'augmentation de la production de biens non consommables.

Comment accroître la productivité ? C'est là, évidemment, le point difficile à traiter en quelques minutes et je ne voudrais pas abuser de cette tribune. Il faut réviser les méthodes de production, et les réviser, non seulement dans l'industrie, mais dans le commerce et dans l'agriculture, les réviser également en ce qui concerne les administrations, car si on critique beaucoup les administrations en prétendant qu'il y a trop de fonctionnaires, on s'aperçoit lorsqu'on se penche sur ce problème, qu'il n'y en a peut-être pas trop, mais qu'ils sont souvent mal employés, que leur travail est mal organisé, et là aussi il faudrait une production accrue.

En ce qui concerne la productivité, il faudrait encore briser les ententes de

producteurs qui visent à maintenir les prix élevés en pratiquant une sorte de malthusianisme économique, au détriment des travailleurs et des consommateurs. A ce titre je regrette, pour ma part, et je pense que c'est également votre sentiment, que le projet de loi sur les ententes industrielles qui avait été déposé, et que nos camarades de la Commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale avaient très largement amendé dans le sens Socialiste, n'ait pas encore été discuté et adopté. Il constituerait une arme utile contre la hausse des prix et en faveur de la productivité.

Mais c'est surtout je crois, par le crédit et la fiscalité que l'on pourrait servir a productivité, et ceci n'a jamais été réalisé, tout au moins en ce sui concerne la fiscalité. Si donc, dans les mois qui viennent, un certain nombre de mesures que je ne fais qu'esquisser, étaient appliquées, la productivité s'accroîtrait sensiblement et les tendances inflationnistes provoquées par les dépenses en armement seraient en grande partie neutralisées. Il resterait, il est vrai, à ce moment-là à résoudre la seconde partie du problème, celle qui réside dans le déficit budgétaire du budget de 1951.

Là, sans doute, beaucoup d'entre vous me diront qu'il n'y a guère espoir de faire disparaître le bénéfice budgétaire de l'exercice 1951 et ce budget se présente dans des conditions particulièrement défavorables, d'abord - c'est presque une tradition depuis la Libération - il se présente avec un certain retard ; nous sommes maintenant le 4 novembre et le parlement n'est pas encore saisi du budget, il est vrai qu'il y a peut-être cette année-ci quelques excuses : les dépenses militaires n'ont pas pu être chiffrées, l'aide que nous devons recevoir des Etats-Unis n'a pas été chiffrée non plus et n'est pas encore définitivement arrêtée. Il n'en demeure pas moins qu'en ce qui concerne un certain nombre de dépenses, nous aurions pu déjà être saisis d'un projet de budget, en particulier en ce qui concerne les dépenses civiles, et quoique la solution soit mauvaise, il semble bien que le gouvernement et le ministre des finances eussent pu déjà saisir le gouvernement. Ils eussent pu le faire d'autant plus que, cette année encore, une procédure boiteuse va être offerte au parlement pour l'examen du budget. Le gouvernement a d'ores et déjà décidé qu'il prendrait comme point de départ le budget 1950, sous prétexte qu'il n'a été voté qu'au mois d'août dernier. Prenant les dépenses de 1950 pour base, en ce qui concerne les dépenses civiles de fonctionnement, il les assortirait de lettres rectificatives, c'est-à-dire de retouches, de modifications légères qu'il présenterait au parlement, et sur lesquelles il lui demanderait de trancher. Cette procédure a sans doute l'avantage de faire gagner du temps, mais elle présente aussi l'inconvénient, sinon de supprimer le contrôle parlementaire, en tout cas de l'entraver et de le réduire sensiblement. Peut-être pourrons-nous l'accepter encore cette année, malgré tout, mais en soulignant bien qu'elle nous empêche de procéder à des réformes de structure et que, par là, elle couvre, en somme, une mauvaise gestion.

En tout cas, vous serez sans doute d'accord sur ce point, je crois que nous devons refuser de voter une nouvelle loi des maxima analogue à celle votée pour 1949 et

50. Ce système de la loi des maxima, qui tendait à déterminer par avance, et avant l'examen détaillé des dépenses, les grandes masses qui constituaient le budget, semble avoir complètement échoué. Il devait aboutir à faire gagner du temps, à faire voter le budget en temps utile, mais en réalité il n'a abouti qu'à paralyser l'effort du parlement au cours même de la discussion budgétaire pour accroître ou transférer certains crédits.

Au surplus, à plusieurs reprises au cours de 1950, le gouvernement a lui-même violé la loi des maxima, de telle sorte qu'il n'apparaît pas tellement nécessaire de la faire revivre.

Reste à déterminer, dans ces conditions, comment réaliser l'équilibre du budget 1951. A mon sentiment, le Parti devrait donner mandat à son groupe parlementaire d'agir pour que le budget de l95l soit scindé en trois grandes masses : d'une part les dépenses civiles de fonctionnement, en second lieu les dépenses d'investissement et de reconstruction et, enfin, les autres dépenses, dont les dépenses militaires.

Les dépenses civiles de fonctionnement, contrairement là encore à une opinion trop souvent répandue, - c'est un ancien membre de la Commission des économies qui vous parle- ne peuvent supporter de réductions massives. Evaluées à 950 milliards pour 1950, elles atteindront en réalité, pour cette année, 1 060 milliards environ du fait des crédits supplémentaires qui ont été votés en cours d'exercice. Pour 1951, elles sont, approximativement, évaluées à 1 050 milliards, c'est-à-dire qu'on enregistre une légère diminution par rapport à 1950, mais encore faudra-t-il tenir compte, là aussi, des crédits supplémentaires qui pourront être nécessaires au cours de l'année.

Cet après-midi des camarades disaient que nous avions revalorisé la situation des fonctionnaires en 1950, mais je crains fort qu'il soit nécessaire de la revaloriser à nouveau en 1951, car du fait des conventions collectives, du fait aussi de la fixation du salaire minimum garanti, il va falloir augmenter certains traitements de fonctionnaires, une certaine disparité existant à l'encontre des fonctionnaires.

La deuxième grande masse ce sont les dépenses d'investissement et de reconstruction. Elles se sont chiffrées à 868 milliards pour 1950 : 141 milliards pour les dépenses de reconstruction de l'état, 257 milliards pour la reconstruction proprement dite et 569 milliards pour les investissements, la SNCF, la marine marchande, etc. Peuvent-elles être réduites ? En ce qui concerne la reconstruction, je crois que personne, parmi nous, ne peut songer à réduire les crédits nécessaires à la reconstruction ; trop de français n'ont pas encore de toit ou vivent encore dans des taudis et il faudrait encore, si possible, augmenter ces crédits. Il faut tout au moins maintenir les chiffres qui ont été proposés pour l'an dernier.

Budget de reconstruction et d'équipement de l'état : là encore il semble bien qu'aucune réduction ne soit possible. Il ne faut pas oublier que c'est dans ce budget qu'on prend les crédits nécessaires pour les constructions scolaires, et vous savez tous quelle est l'insuffisance de ces crédits. Ce n'est certainement pas au moment où les cléricaux lancent de nouvelles attaques contre l'école laïque que le Parti

Socialiste devra s'employer à réduire ces crédits. Peut-être conviendra-t-il, au contraire, dans cette masse de l40 et quelques milliards, de transférer des crédits concernant des dépenses plus urgentes vers les constructions scolaires.
Reste dans cette seconde masse le budget d'investissement. Les économies sont-elles possibles dans ce domaine ? A première vue il ne le parait pas. Cependant, si l'on examine ce budget d'un peu plus près, et surtout si on examina les prévisions du plan Monnet, on s'aperçoit que si l'on tenait compte des besoins réels de la conjoncture économique et de la nécessité de réviser les objectifs du plan Monnet, des économies pourraient peut-être être réalisées sur certains postes de ce budget d'équipement.
En effet, le plan Monnet eut du être, comme tout plan d'équipement, comme tout plan économique, essentiellement mouvant, constamment en état d'évolution et d'adaptation. Qu'en est-il advenu ? Il parait s'être sclérosé, il paraît être frappé d'immobilisme, et pourtant on s'aperçoit chaque jour que, même en tenant compte de la masse d'incertitude que comportent les prévisions en matière économique, les erreurs d'appréciation du plan Monnet dépassent très largement les marges qui eussent été permises. Faut-il parler de ces investissements qui se montent à des plusieurs centaines de millions, dont le total dépasse plusieurs milliards et dont il s'est avéré qu'ils étaient dépensés en pure perte car les puits de mine dans lesquels on les utilisait - et j'en connais dans mon département - étaient pratiquement voués à la stérilité, leur charbon étant de mauvaise qualité. Il eût été bien préférable de prévenir les mineurs, qu'on envoyait dans ces puits, qu'il s'agissait de puits devant être exploités un certain temps, durant la grande pénurie de charbon, mais que, lorsque cette grande pénurie cesserait, on devrait les fermer. On n'a pas voulu le faire et on a englouti des centaines de millions en pure perte dans ces puits.
Faut-il parler aussi des erreurs d'évaluation en ce qui concerne la SNCF qui font que celle-ci vend aujourd'hui du matériel neuf qu'elle a acheté hier à l'étranger ? Elle a vendu ces temps-ci des locomotives parce qu'on avait pensé, sans tenir compte que l'automobile revivrait un jour, que le trafic de la SNCF dépasserait très largement ce qu'il était avant guerre et serait même le double ou le triple.
Et je ne parlerai que pour mémoire de ces deux fameux trains (?) qui vont peut-être être sauvés dans une certaine mesure par le réarmement, mais dont la production, quand ils seront terminés, dépassera largement les besoins, non seulement présents, mais les besoins pour un futur lointain.
Mais, et c'est pour cela que dans ce domaine il ne faut pas compter non plus faire beaucoup d'économies, dans le même temps l'équipement rural, l'habitat, les adductions d'eau, le remembrement, ne recevaient que des sommes dérisoires. C'est donc dans cette masse, consacrée à l'équipement national, non pas des économies que nous pouvons espérer réaliser, mais seulement des transferts de crédits.
En résumé des compressions de dépenses ne peuvent donc guère être espérées en ce qui concerne les dépenses civiles. Peut-on en envisager en ce qui concerne les

dépenses militaires ? D'autres, plus qualifiés que moi, viendront sans doute à cette tribune, vous exposer le problème technique que constitue le réarmement, mais je crois savoir que ces dépenses, qui étaient évaluées à 420 milliards en 1950, et qui, hélas y ont été dépassées, semblent devoir être comprises, pour 1951, entre 750 et 850 milliards, le chiffre définitif n'est pas encore arrêté, mais à défaut d'autres précisions, admettons ces chiffres, et alors nous aboutissons, pour le budget de 1951 à un total vraiment impressionnant de 2 750 milliards contre 2 337 en 1950.

Comment faire face à ce total, supérieur de plus de 400 milliards à celui de 1950 et assurer un financement qui évite l'inflation mortelle pour les travailleurs alors que, cependant, certaines recettes existant en 1950 ont disparu ou se sont amenuisées, comme les recettes tirées du plan Marshall par exemple ?

Les recettes normales, compte tenu des décimes qui existent depuis 1949 pour la taxe à la production, peuvent être évaluées en l95l, et compte tenu de l'accroissement de la production à l 800 milliards environ. A cela ajoutons l00 milliards d'aide Marshall. L'aide spéciale pour le réarmement que vient d'obtenir le ministre des finances s'élèvera à 200 millions de dollars pour le premier semestre, autant pour le second - ils nous sont promis, mais pas encore définitivement accordés - au total 140 milliards, ce qui donne comme recettes possibles environ 2 040 milliards, d'où finalement un déficit de 650 milliards, déficit qui ne peut être comblé que pal trois moyens : les ressources fiscales supplémentaires, l'emprunt ou l'inflation. Nous condamnons l'inflation, c'est donc du coté de l'emprunt ou des impôts nouveaux que nous devrons nous tourner.

Il existe sans doute des possibilités d'emprunt. Contrairement à ce que certains prétendent l'esprit d'épargne n'a pas encore disparu en France puisque nous constatons que dans les Caisses d'épargne les dépôts s'accroissent mensuellement et que, pour 1950, ce sera un excédent de dépôt de 100 milliards qui sera constaté dans les Caisses d'épargne. On peut espérer, étant donné le rythme d'accroissement des dépôts, que pour 1951 ils seront supérieurs. Toutefois, à la suite du vote d'une proposition de loi du camarade Minjoz qui laisse à la disposition des Caisses d'épargne une certaine quantité des dépôts, ce ne sont que les 3/4 de ces dépôts qui seront laissés à la disposition de l'état pour son propre financement. Ainsi les possibilités d'emprunt paraissent-elles limitées. Elles pourraient sans doute être accrues si l'on inventait quelque système d'emprunt nouveau, mais je ne sais pas si le Parti pourrait souscrire à certaine forme d'emprunt dont l'idée a été lancée il y a quelque temps et qui pourrait évidemment donner des résultats substantiels, mais qui, du point de vue moral, serait une prime à la fraude.

De même l'idée d'un pool financier a été heureusement lancée qui était destiné à financer le réarmement, ainsi que vous le savez, mais sa réalisation parait être assez imprécise, et en tout cas ne parait pas immédiate.

Dans ces conditions il ne reste plus que l'impôt et c'est là, je crois, qu'il faut que le Parti Socialiste prenne une position nette, une position courageuse, et en même temps une précision qui soit parfaitement conforme à sa doctrine.

Les impôts directs sont actuellement pratiquement payés en totalité, en ce qui concerne la surtaxe progressive qui a remplacé l'ancien impôt général sur le revenu, uniquement ou presque par les travailleurs qui sont les seuls à avoir leur rémunération complètement déclarée. Bien plus, nous avons encore un abattement à la base qui n'est que de 115 000 Frs par an, alors que le minimum garanti se trouve être de 16 000 Frs par mois et nous avions déjà demandé, pour 1950, que l'abattement à la base ait porté à 180 000 Frs. Nous avons été battus, mais il faudra que nous reprenions la bataille sur ce point à l'Assemblée nationale et au Conseil de la République, car il est inadmissible qu'on fasse payer un impôt à des travailleurs qui n'ont pas même le minimum garanti... (applaudissements)...

De même, en ce qui concerne les impôts indirects, on peut différer d'avis en ce qui concerne la nécessité des impôts directs et indirects et je ne suis peut-être pas tout à fait d'accord avec la majorité des camarades sur ce point, mais en ce qui concerne les impôts indirects il n'y a pas de possibilité d'accroissement cette année. Il y a déjà 3 décimes et demi supplémentaires depuis deux ans, peut-être pourrons-nous les reconduire, c'est le maximum qu'on puisse demander de ce côté là.

Et alors, puisque le secrétaire général du Parti nous demandait de lui proposer des solutions, je vais tout modestement en proposer deux au Congrès. Elles valent ce qu'elles valent, elles apporteraient peut-être quelques ressources dans le gouffre budgétaire. Il y aurait même trois impôts nouveaux je crois, car il y en a un dont la paternité ne m'appartient pas, c'est Gazier qui en avait lancé l'idée il y a quelque temps déjà : il s'agit d'une majoration de la taxe sur les produits de luxe, de la taxe de luxe. Evidemment, on pourrait faire revivre cette taxe, mais je ne crois pas que son rendement donnera de grands résultats ; peut-être même présenterait-elle des inconvénients car il ne faut pas l'oublier, nous avons beaucoup de touristes étrangers en France qui viennent acheter nos produits de luxe et peut-être est-il très habile de faire payer les impôts par les étrangers qui viennent en France, mais si nous augmentons trop ces impôts, étant donné que les étrangers ont quand même des possibilités limitées - les touristes étrangers ne sont plus de gros riches comme jadis mais souvent des gens modestes malgré tout attirés par la qualité des produits français - nous nous fermerions peut-être là des débouchés pour notre activité économique. Il ne faut pas trop espérer de ce côté je crois.

Il y a donc deux impôts qu'à mon avis le Parti se devrait de proposer. C'est d'abord un impôt sur les super bénéfices pour les entreprises travaillant directement ou indirectement pour la Défense nationale. Il est inadmissible, au moment où des sacrifices vont être demandés à tous les français, où le niveau de vie des français ne s'accroîtra pas, bien loin de là et où au contraire il va diminuer, que les entreprises qui travaillent en bénéficiant des commandes d'armement, directement ou indirectement, puissent réaliser des bénéfices substantiels. Là, il y aurait des ressources assez importantes à enregistrer pour le budget. Sans doute, le rendement est-il assez difficile à déterminer ; cependant, les quelques éléments que j'ai pu recueillir montrent que ce serait de l'ordre de 30 à 40 milliards de francs que

pourrait produire cet impôt sur les super bénéfices des entreprises travaillant pour le réarmement.
De même, je crois qu'il est un autre impôt que nous pourrions proposer, ce serait une majoration de l'impôt sur les bénéfices des sociétés, non pas calculé comme l'impôt actuel sur les bénéfices des sociétés qui, vous le savez, est de 24%, mais calculé sur le chiffre d'affaires même des sociétés. On parle beaucoup de fraude fiscale, la fraude fiscale est peut-être un peu plus difficile en ce qui concerne les sociétés, mais cependant il y a des quantités de moyens d'évasion, il y a des directeurs, des présidents de Conseils d'administration, des membres du Conseil d'administration dont la voiture est prise en charge par la société, dont l'appartement est pris en charge par la Société, quand ce n'est pas la chassé ou d'autres distractions, les vacances qu'il fait passer dans les frais généraux, dans les frais de prospection ou autres. Et bien, je crois que si l'on imposait les sociétés non pas sur le bénéfice - qui peut être diminué par des frais généraux excessifs, des amortissements ou des provisions abusives - et si l'on prenait pour base le chiffre d'affaires même des sociétés, avec un pourcentage qui pourrait être très faible, qui pourrait être de l'ordre de 1 ou 2% nous pourrions arriver à un chiffre qui, compte tenu du chiffre d'affaires des sociétés qui a été en 1949 de 13 500 milliards et qui peut être évalué pour 1951 à 16 875 milliards environ, pourrait produire 80 à 120 milliards.
Ceci donnerait au total, avec l'impôt sur les bénéfices des sociétés travaillant pour la défense nationale, quelque chose comme 130 à 150 milliards, ce qui n'est pas négligeable.
Et puis, il y a un autre moyen peut-être de faire rentrer encore quelques fonds dans les caisses de l'état en 1951 moyen auquel le Parti Socialiste souscrirait de tout cœur, c'est le renforcement du contrôle de la fraude fiscale, de la lutte contre la fraude fiscale. C'est un peu là une tarte à la crème, évidemment, de même que la réforme fiscale, on en parle tous les ans, n'empêche que les mesures qui ont été déjà prises ont fait rentrer environ 80 milliards en 1950, ça n'est pas si mal.
Malgré tout, la fraude fiscale peut encore être évaluée à environ 300 milliards. Nous ne pouvons pas espérer faire rentrer immédiatement ces 300 milliards, mais je crois que si le Parti Socialiste avait une attitude courageuse, car ce serait une attitude courageuse, qui consisterait à dire : "Nous allons voter les crédits nécessaires pour engager immédiatement 1 000 contrôleurs supplémentaires", ces 1 000 contrôleurs coûteraient environ 600 millions, mais, à condition de recruter des gens capables, ils pourraient certainement faire rentrer dans l'année quelque chose comme 100 milliards ! Ce serait alors une dépense utile, ce ne serait pas des fonctionnaires inutiles, comme certains le prétendent, mais au contraire des fonctionnaires dont le rendement serait certain et dont la productivité serait certainement maxima.
Voilà, camarades, les quelques observations et les quelques suggestions que je me suis permis de vous présenter. Je crois qu'il y a là des moyens de lutter contre

l’inflation, cette inflation pernicieuse et dangereuse dont la classe ouvrière fait à elle seule tous les frais.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Delteil (Basses-Pyrénées).

Joseph Delteil

Je suis heureux, tout d’abord, d’apporter au Conseil national le salut des Basses Pyrénées. Nous avons eu, dans notre département, des élections municipales partielles qui se sont déroulées pour le 1er tour le 22 octobre, et le second tour le 29. Hendaye est une ville semi industrielle où il y a également beaucoup de fonctionnaires. Le Parti Socialiste, dans cette ville, a des positions assez solides, mais aux dernières élections municipales ou générales, nous avons perdu la municipalité, une liste de droite a triomphé, liste dans laquelle nos adversaires avaient su inclure des résistants. A ce moment là, la droite a disposé de 13 sièges et la Parti Socialiste avait seulement 8 élus. Nous étions minoritaires.
A la suite du décès du maire et d’une démission, il y a eu des élections pour deux sièges. Nos camarades ont engagé la bataille âprement, avec la défense de la laïcité. Vous savez que le département des Basses-Pyrénées est un département où l’école laïque est sapée par les cléricaux. Le Conseil général, a voté les subventions à l’école libre et la municipalité réactionnaire d’Hendaye a voté également des subventions aux écoles libres. Nos camarades ont engagé alors la bataille sur ce plan. Ils ont constitué une liste de « Défense laïque », avec en tête de liste le secrétaire de la section Socialiste, et à coté de lui un radical, président de l’Amicale laïque.
La bataille a été très dure, nos camarades d’Hendaye l’ont menée avec ardeur et aussi avec succès, vous allez le voir tout à l’heure. Contre cette liste de défense laïque, se présentait une liste de droite composée d’un MRP et d’un RPF et il y avait également une liste Communiste. Au premier tour, la liste de Défense laïque arrivait à grouper 993 voix, la liste de droite 930 et la liste Communiste 224. Aux élections générales, la liste Communiste avait fait 450 voix, la liste Socialiste 600 voix, et la liste de droite un millier. Vous voyez donc que, dès le premier tour, nos amis ont marqué un gros succès.
Au second tour, la liste Communiste s’est maintenue et les résultats ont été les suivants : liste de Défense laïque passe avec 1 244 voix, la liste de droite 950 voix, et la liste Communiste tombe à 160 voix.
A ce sujet, un détail amusant : un militant Communiste, qui a rompu avec la discipline de son Parti a vu qu’il y avait un péril réactionnaire et il a invité ses amis à barrer la route à la réaction. Nous savons ce qui arrivera demain à ce militant Communiste. C’est un ancien Socialiste, espérons qu’il retrouvera la voie du Socialisme.
Cette bataille a dépassé le cadre municipal, car tous les élus de droite du

département, MRP ou RPF se sont jetés dans la bagarre, et ils ont surtout essayé de faire voter les abstentionnistes. Ils ont réussi évidemment à faire augmenter le nombre des votants, mais ils ont surtout réussi à faire élire notre liste.
Cette élection a pour nous, dans les Basses-Pyrénées, eu une signification. Nous avons vu là la possibilité de faire le rassemblement autour de la défense de la laïcité. Je profite de l'occasion pour dire au Parti qu'il est urgent de prendre position sur la réforme électorale, car, vous le savez bien mes chers camarades vous qui avez des responsabilités dans vos départements, la lutte que nous avons à mener pour la prochaine campagne électorale va varier suivant le mode de scrutin et il faudra rapidement trancher ce problème. Nous, en tous les cas, nous aimerions être fixés au plus tôt.
En effet, selon la formule de votation retenue, il y a certaines alliances qu'il faudra peut-être conclure et dans les Basses-Pyrénées, nous vous le disons, ce sera surtout pour la défense de l'Ecole laïque que nous ferons ce rassemblement et ce sera, évidemment, le Parti Socialiste qui bénéficiera de ce grand rassemblement républicain car, dans ce département réactionnaire, il y a pas mal de républicains. L'idée de la défense républicaine ou laïque a beaucoup de partisans et je crois que nous arriverons à des résultats électoraux intéressants.
Maintenant, je voudrais demander au Parti que, dans notre action quotidienne, dans notre action parlementaire et dans l'action gouvernementale menée par nos délégués au gouvernement, nous sachions défendre avec efficacité les intérêts des travailleurs des villes et des champs. Il faut que, par notre comportement, nous réveillions la combativité des organisations ouvrières et paysannes, voyez-vous. Il y a un malaise. Il faut que le Parti Socialiste, se débarrassant de toute démagogie, prenne la défense effective des travailleurs, c'est indispensable.
Ces gens là, voyez-vous, ont été abusés très longtemps par le Parti Communiste. Ils se détachent du Parti Communiste parce que le Parti Communiste est tellement sectaire que beaucoup finissent par le lâcher. Dans vos départements, vous le savez bien, beaucoup ont voté pour le Parti communiste parce que beaucoup pensaient qu'il était plus à fauche. Maintenant, la trahison communiste nous donne l'occasion de reprendre ces voix égarées, à nous, camarades, de faire une politique hardie.
Ne heurtons jamais les sentiments ouvriers. Vous savez que le pouvoir d'achat, à l'heure actuelle, est insuffisant. Il y aura des conflits ouvriers. Il faut que partout le Parti Socialiste entraîne les ouvriers dans la lutte. Je vous le disais tout à l'heure : si nous savons faire comprendre à nos camarades militants ouvriers qu'il faut se débarrasser de toute démagogie, si les revendications qu'ils posent sont sérieuses il faut aussi que le Parti Socialiste tout entier soit derrière eux. C'est dans cette mesure que nous connaîtrons de grands succès et que le Parti Socialiste redeviendra le grand Parti qui apportera l'espoir à tous les travailleurs.
La réforme fiscale est également à l'ordre du jour, mais il ne faudrait pas imiter le Parti radical d'avant-guerre qui disait qu'il défendait les intérêts des travailleurs mais qui ne faisait jamais rien. Nous sommes dans la dernière année de la

législature. Il faudrait que cette reforme fiscale aboutisse et le pays compte sur le Parti Socialiste pour la faire aboutir. Il faut qu'elle se fasse, vous le savez bien, dans le sens démocratique. Il faut faire triompher la justice fiscale, aboutir à une meilleure répartition des charges.
On l'a dit tout à l'heure, il y a une fraude fiscale considérable. Je suis un technicien, et je ne veux pas vous faire un discours là-dessus, mais il y a une forcée de rentrées fiscales supplémentaires que nous pourrions obtenir si notre contrôle était mieux organisé. Si ce contrôle existe déjà, il est découragé. Il y a des économies qui sont très dangereuses ; il ne faut pas lésiner sur les crédits du service de contrôle, il ne faut pas supprimer des emplois pour le plaisir de satisfaire à l'opinion publique. Il faut quelquefois la heurter, l'opinion publique, et c'est une maladresse de réduire les crédits des fonctionnaires des finances.
Et puis aussi, il faut leur accorder des crédits qui leur permettent de fonctionner. Ce n'est pas en réduisant de 10 à 15% les frais de service que vous encouragerez les agents qui accomplissent une tache délicate, une tache ingrate, à poursuivre leur addition. Il ne faut pas lésiner là-dessus.
Tout à l'heure, notre camarade de l'Allier, oui est un technicien, vous a dit eue la création de 1 000 contrôleurs supplémentaires serait une dépense payante. Bien sûr, que ce serait une dépense payante.
Il y a aussi la réforme administrative. Que ce ne soit pas seulement un article de propagande. Il faut la réaliser. La réforme administrative, nous le savons bien, n'est pas génératrice d'économies immédiates, mais il faut s'y atteler tout de suite, car si vous attendez, il faudra encore attendre quelques années de plus, et puisque nous l'avons inscrite à notre programme, il faut réaliser cette réforme administrative.
Nos camarades des Basses Pyrénées, où la lutte cléricale est intense, se sont émus, je vous le dis, de la création, ou plutôt du principe même de la création de la Commission qui doit traiter des problèmes scolaires. Des explications nous ont été fournies tout à l'heure. On nous en a données dans le bulletin intérieur du Parti, mais je vous en conjure, mes chers camarades, et faut que nous puissions, les uns et les autres, dire à nos camarades que la laïcité n'a rien à redouter de cette commission, que le Parti Socialiste n'entend passer aucune transaction sur la laïcité. Notre camarade Guy Mollet l'a dit tout à l'heure, nous y sommes en demandeurs, tachons d'obtenir des satisfactions de cette Commission de Défense laïque.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Roux, du Loiret.

Emile Roux

Camarades ; voici treize ans que je participe aux Conseils nationaux, et je prends la parole pour la troisième fois, dont la deuxième également aujourd'hui. Ce n'est pas pour satisfaire à un besoin de bavardage, mais pour un certain nombre de raisons

importantes.
Tout d'abord, j'ai un devoir à remplir vis-à-vis de ma fédération, qui m'a chargé d'un mandat unanime, c'est de faire quelques réflexions importantes sur la situation générale. Ensuite, j'interviens parce que, au cours de bien des Conseils nationaux, on a dit que nous, militante venant de province, on voyait souvent les problèmes par le petit bout de la lorgnette, nous n'atteignons pas aux problèmes généraux. J'essaierai donc cette fois d'atteindre, autant qu'on le peut nous autres, aux problèmes généraux, en laissant la technique de côté. Nous pourrons en parler ailleurs, de la technique, mais la politique n'est pas seulement technique.
Et puis, troisième raison de mon intervention, c'est le Conseil national du 10 juillet. Nous n'étions pas nombreux, délégués de province, mais ceux qui étaient là n'ont pas emporté une impression tellement fameuse de ce Conseil national de juillet.
Tout à l'heure, notre secrétaire général disait que le Conseil national a un double rôle : contrôle de l'action passée, et tracer la route d'avenir. Au Conseil national de juillet, on nous a dit : « Et surtout, ne votez pas, car voter au moment où une mission importante est confiée à l'un des nôtres, ce serait détruire les résultats qui pourraient être positifs de cette mission. Confiez vos pouvoirs à une Commission. » Maintenant, nous voici réunis en Conseil national, mais en Conseil national d'Information, alors, pas de vote en juillet, information en octobre. Décidément, le Conseil national n'a pas beaucoup de chance.
Un certain nombre d'entre nous ont lutté, cependant, pour rétablir dans le Parti des conseils nationaux ayant un peu des pouvoirs qu'ils avaient avant la guerre. On a transféré ces pouvoirs à une commission des 46...

Charles Lussy - Il ne fallait pas le voter.

Emile Roux - Aussi nous ne l'avons pas voté, et ce n'est pas encore inscrit, que je sache, dans les statuts du Parti. Elle y est, sans y être, tout en y étant, mais elle n y est pas encore, heureusement, et le jour où nous en parlerons, nous voterons encore contre... (applaudissements isolés)...
Voyez-vous, le contrôle c'est excessivement difficile pour un Conseil national. Voyons, Guy Mollet, tu sais bien toi-même qu'on ne peut pas désavouer ce qui vient d'être fait par le Comité directeur, le groupe parlementaire, le secrétaire général du Parti ; c'est une position que le Parti lui-même ne peut pas prendre vis-à-vis de ses responsables, ce n'est pas possible, parce que c'est le Parti lui-même qui, d'abord, en souffrirait le plus. Et aussi nous-mêmes, car je dis tout cela très gentiment, car nous n'aimons pas beaucoup ce jeu qui consisterait à infliger des blâmes ou des désaveux à des camarades que nous aimons bien, les uns et l'es autres.
Tracer la route d'avenir ? Là aussi, il y a quelque chose qui ne va pas toujours très bien. On en a déjà tracées des routes d'avenir, vous savez. Toi, en 13 ans, j'en ai tracées pas pal, j'en ai votées un grand nombre. Malheureusement, et surtout depuis

la guerre, chaque fois qu'on en trace, voyez-vous, il y a des événements nouveaux, des faits nouveaux - et c'est vrai bien que je dise cela sur le mode ironique... (applaudissements)... il y a des faits nouveaux, mais on prend bien garde d'une chose, d'est de nous convoquer au moment des faits nouveaux. On nous convoque... après. C'est ça qui est plus gênant pour nous, vous comprenez.
Voilà les raisons pour lesquelles nous pensions nécessaire de dire quelque chose.
Et puis, il y en a encore d'autres. Ici, à la tribune, plusieurs fois, il a été cassé pas mal de sucre sur le dos des secrétaires fédéraux et des secrétaires de sections. Au moment de la chute des effectifs du Parti, on disait : « Ah, si les secrétaires fédéraux et les secrétaires de sections faisaient aussi bien leur devoir, ils conserveraient des adhérents au Parti. » Et bien je viens, étant l'un d'eux, prendre un petit peu leur défense.
Vous savez, nous sommes quand même un certain nombre à courir les campagnes, secrétaires de sections ou même pas secrétaires de sections. Nous créons des sections comme nous pouvons, elles grossissent, parfois elles disparaissent, et quand elles ont disparu on les recrée. Nous défendons l'action du Parti, croyez-le bien, même quand elle ne nous plaît pas beaucoup, au fond de nous, et c'est tout normal. Nous défendons ses hommes, et il y en a un qui a été assez attaqué ces temps derniers, et que nous avons défendu toujours, c'est Jules Moch, par exemple. Nous dépensons du temps et de l'argent, nous aussi, sans cotisations sociales...
Depuis un mois, que faisons-nous ? Ah, je n'ai pas fait de politique générale, depuis un mois ! Non ! J'ai parlé de "Populaire Dimanche" et du "Populaire" ! Et mon Dieu, j'ai dû faire aussi mon devoir dans ce sens. L'administration du « Populaire » m'a remercié il y a quelques jours parce que j'avais envoyé pas mal d'abonnements.
Tout ceci étant dit, il s'agirait maintenant d'examiner aussi la situation nationale et internationale.
L'analyse que nous pouvons en faire, nous autres qui sommes assez loin de Paris, ne diffère pas tellement d'ailleurs de celle des responsables du Parti. Nous sommes d'accord sur la nécessité de dresser une force en face de la force de l'URSS. Nous sommes d'accord sur la non création d'une Wehrmacht, surtout au nom d'un argument, c'est que nous n'avons pas tellement la certitude qu'une telle armée servirait à défendre l'Occident, parce que nous ne sommes jamais sûrs des allemands, d'abord, et puis encore bien moins sûrs de Staline qui serait capable de se payer un nouveau pacte germano-russe sur le dos de la Pologne ou sur le dos de la Tchécoslovaquie, au moment où ça pourrait se produire,
Nous sommes entièrement d'accord avec ce qu'a dit notre secrétaire général en ce qui concerne l'Indochine. Ce n'est pas un point nouveau : l'Indochine est devenue un problème international et l'action du Parti doit être tendue sans cesse pour que ce problème soit porté devant l'ONU et obtienne une solution internationale.
D'accord pour dénoncer le jeu diabolique de l'URSS qui agit par personnes interposées, et c'est cela qui accentue toutes les difficultés internationales, parce

qu’on ne saisit jamais le vrai coupable.
Mais à côté de ces problèmes sur lesquels nous sommes d’accord, il y a d’autres choses pour lesquelles ça va peut-être un petit peu moins bien. Le Maroc ? Que pense le Parti? Il faudrait peut-être aussi que nous mettions l’accent sur ce qui se passe au Maroc ? Nous avons mis l’accent sur la Tunisie, à un moment donné, et mon Dieu, nous avons obtenu quelque chose en Tunisie qui semble fonctionner.

Guy Mollet

Avec l’accord du camarade, je prends la parole.
J’ai essayé tantôt de faire un tour d’horizon, je lai fait beaucoup plus court qu’il n’eut fallu, et c’est ainsi que je n’ai pas été amené à parler du problème de Maroc. Je veux le faire, car les responsables du Parti ont été appelés à se pencher sur ce problème depuis quelques jours.
Je dois dire que j’ai beaucoup regretté l’attitude d’une certaine presse qui généralement nous est pourtant plus favorable, ce qui prouve qu’elle a été très mal informée. Il s’est passé ceci, et j’en ai rendu compte aux camarades de la fédération du Maroc que j’ai pu voir, qui, eux, approuvent absolument la politique défendue par les camarades Socialistes en cette occasion. Ils connaissent bien la question nos camarades du Maroc.
Nous avons été mis en face d’une proposition du Sultan du Maroc. Dans ses grandes lignes cette proposition était très heureuse et semblait vraiment être conforme à un grand nombre de nos préoccupations, en ce sens qu’elle demandait le transfert, peu à peu, au pouvoir chérifien, au pouvoir marocain, et à l’autorité marocaine, des pouvoirs actuellement détenus par l’autorité française. Cette proposition demande en somme que la France renonce de plus en plus à la gestion directe pour laisser cette gestion à l’autorité chérifienne, le rôle de la France devenant un rôle de contrôle et cessant d’être un rôle de gestion directe.
Devant la Conférence interministérielle, à laquelle je représentais le Parti, lorsque le problème m’a été ainsi posé, j’ai eu le plaisir de constater que plusieurs des autres membres qui ne représentaient pas le Parti, puisque j’étais le seul à le représenter, étaient d’accord avec la thèse que j’ai soutenue et qui est la suivante : " La proposition marocaine ainsi présentée est très heureuse, à une condition. "
Avant d’en venir à cette condition, pourquoi est-elle heureuse ? Parce qu’il est bien évident que les raisons qui valaient en 1912, lorsque la France, avec Lyautey, passait à la gestion directe, ne valent plus en 1950 et il est normal qu’on appelle de plus en plus les marocains à participer à la gestion de leur propre pays. Mais ce qui n’est pas conforme à la tradition Socialiste, et ce sur quoi je voudrais que la Parti nous donne son accord - car il ne faut pas toujours donner tort aux militants du Parti, surtout quand il s’agit de problèmes dont on ne connaît pas les détails - c’est que nous ne pouvons pas accepter que dans la revendication, telle qu’elle est présentée par le Sultan, il s’agisse de transférer les pouvoirs de l’autorité française aux pouvoirs de l’autorité chérifienne, autrement dit de substituer à l’autorité

française les pouvoirs féodaux du Sultan du Maroc.
Le sens de la réponse française à la proposition faite tend à dire : « D'accord pour le transfert d'autorité à une autorité marocaine, mais à une autorité démocratique marocaine, à une autorité populaire marocaine, et dans la mesure où certains journaux...

Un délégué - Alors pourquoi ne pas le dire ?

Guy Mollet - Parce que certaines délibérations sont secrètes. Je te l'ai dit à toi, Léonetti, et tu le sais.

Jean Léonetti - Tu me l'as dit, d'accord et je remercie le camarade Roux d'avoir posé la question. Il est évident que c'est la position qui a été suggérée, c'est comme cela qu'il faut voir le problème. Il ne s'agit pas d'abandonner des populations musulmanes, qui nous ont fait confiance jusqu'à présent, en transférant les pouvoirs au seul Sultan, car avec le, régime féodal qui existe actuellement ce serait livrer toute la population marocaine, pieds et poings liés, à un régime féodal plus terrible que le régime connu jusqu'à présent, plus terrible que le régime capitaliste le plus absolu. C'est cela qu'il faut éviter par tous les moyens.
Le jour où nous transférerons nos pouvoirs à un régime démocratique chérifien; nous aurons la certitude que les petits travailleurs verront leurs intérêts sauvegardés et deviendront des hommes dignes de ce nom.

Guy Mollet - Je te remercie Léonetti, tu viens de terminer mon intervention. C'est en effet dans ce sens là que sont intervenus les représentants du Parti et c'est dans ce sens là qu'a été faite la réponse officielle du gouvernement. Je dois dire que le Conseil des ministres bénéficie en général des conseils d'un personnage de l'état qu'il est de règle de ne pas nommer.
(Applaudissements)

Emile Roux - Je me félicite d'avoir prononcé le mot Maroc puisque cela nous a valu des précisions et s'il s'agit de rédiger une motion, de tracer une route, et bien nous pourrons très bien y inclure une phrase inspirée de ce que Guy Mollet vient de nous dire.
Je vais maintenant soulever une autre question, puisse-t-elle amener une intervention aussi satisfaisante, il s'agit de l'attitude de la France a l'ONU en ce qui concerne l'Espagne de Franco,
Je sais bien que l'Espagne n'est pas admise à l'ONU, néanmoins un vote a été émis où la France s'est abstenue. On a dit dans les journaux - moi je n'ai pas d'autres moyens d'information - que c'était parce que le délégué français n'avait pas eu d'instructions de la part de son gouvernement. Alors je demande que le Parti réaffirme sa position qui est celle-ci : pas Franco, pas d'Espagne franquiste à

l’ONU.

Guy Mollet - Je m’excuse de cette forme d’interruption, mais c’est la meilleure façon de préciser effectivement certains points.
Sur le problème espagnol, la position du Parti n’a pas besoin d’être définie, elle est connue, elle a été défendue dans les conseils du gouvernement depuis le premier jour par les représentants du Parti.
Un certain nombre de délégués français, parmi lesquels un des nôtres qui est dans cette salle, nous ont alertés de là-bas, en disant : « La délégation française est sans mandat et nous craignons que le problème de l’Espagne soit posé très rapidement. »
J’ai immédiatement soumis cette question au Conseil des ministres et j’ai été amené à la poser deux fois de suite, la deuxième fois à l’occasion d’un incident : un représentant officiel de la France, M. François Poncet, avait fait sur le problème espagnol un certain nombre de déclarations parfaitement intempestives et complètement déplacées. J’ai demandé et obtenu qu’une enquête soit faite sur les conditions dans lesquelles il avait fait ces déclarations et j’en ai profité pour dire : « Alors quelle, consigne donner en ce qui concerne le problème espagnol, de la part du gouvernement français ? »
Je veux faire une incidente à cette occasion : je me félicite de ce qu’au sein du gouvernement les problèmes internationaux soient traités, en règle générale sauf dans le cas particulier avant que le quai d’Orsay n’ait pris position sur les problèmes. Dans le cas qui nous intéresse, le ministre des Affaires étrangères a répondu : « Il ne sera donné aucune consigne, et je m’y engage, avant que le gouvernement français ait été appelé à en discuter. »
Puis, en dehors du Conseil des ministres, exactement samedi dernier, nous avons eu une réunion au cours de laquelle a été évoqué le problème espagnol et au cours de laquelle a été évoqué également un autre problème, celui de la Libye. A la fin de cette réunion j’ai fait passer au ministre des Affaires étrangères un papier, en lui disant : "La France vient de s’abstenir dans un vote de la Commission spéciale chargée d’établir l’ordre du jour de l’Assemblée de l’ONU" - je l’avais appris par la presse, comme chacun de vous - vote par lequel il s’agissait de dire si le problème espagnol viendrait avant ou après le problème intéressant la Chine. Par ce vote il a été accepté que le problème espagnol soit discuté immédiatement. Tous les représentants présents, tous sans exception, ont soutenu que la France se devait de prendre une position favorable à la proposition faite par les états sud-américains.
Tous les représentants ont dit qu’il y avait eu une décision prise sur proposition française tendant à mettre l’Espagne hors la loi, mais il y a eu l’année dernière une proposition sud-américaine tendant à revenir sur cette décision, c’est-à-dire à blanchir l’Espagne, à renoncer à la condamnation morale dont elle est l’objet, à permettre l’envoi d’ambassadeurs, à permettre l’accession de l’Espagne à un certain nombre d’organismes spécialisés à savoir, par exemple : l’Union postale internationale, l’Organisation internationale pour l’Aviation civile.

Vous savez qu'un certain nombre de nos camarades avaient sur ces problèmes des positions, non pas politiques, mais techniques, différentes et qu'on peut se demander par exemple si l'exclusion de l'Espagne des conventions internationales concernant l'aviation civile n'est pas une erreur, et si même elle n'est pas, à certains moments, un danger en risquant de causer la mort d'un certain nombre de français étant donné l'impossibilité où l'on est, à l'heure actuelle, de bénéficier des informations émanant des aérodromes espagnols. Les délégués disaient donc : « Cette année la proposition est différente de celle de l'an dernier, or l'an dernier un gouvernement français à participation Socialiste s'est abstenu sur cette question. Cette année le problème nous est posé différemment, il ne nous est plus demandé du tout de blanchir l'Espagne, il ne s'agit plus d'une résolution unique comme l'an dernier, mais de deux résolutions. La partie de la décision prise, qui condamne moralement l'Espagne subsiste, personne ne demande son abrogation. Il est simplement demandé de revenir sur l'interdiction d'avoir des ambassadeurs, il ne sera fait obligation à personne d'en avoir, mais il sera permis à chacun d'en avoir officiellement.

Je souligne que je suis en train en ce moment de soutenir la thèse des autres, et non pas la nôtre et j'indique qu'ils ont insisté sur le fait que les ambassadeurs espagnols en fait existent, qu'il y a à Paris un ambassadeur de Franco et qu'il participe à toutes les rencontres officielles.

Deuxième point, en ce qui concerne les organisations spécialisées, la France se devait de voter pour.

Au cours de cette réunion j'ai soutenu qu'il fallait absolument, au contraire, Voter "contre" dans les deux cas en donnant deux arguments essentiels. Le premier c'est que le régime de Franco est beaucoup moins stable que certains ne le disent et que, récemment encore, il y a eu des preuves de sa faiblesse. Pour la première fois, depuis que le régime de Franco existe, une grève des étudiants a permis de montrer qu'il y avait dans toutes les couches un certain mouvement. Le deuxième argument était le suivant : il est terriblement dangereux, sur le plan de la politique internationale, de servir la propagande bolchevique comme le ferait n'importe quelle décision permettant à l'Espagne d'entrer, même par la petite porte, dans l'Organisation des Nations Unies.

Il a été décidé, samedi matin à ma demande, même à mon exigence - J'ai annoncé qu'il était impossible aux Socialistes d'envisager le maintien de leur participation si on ne tenait pas compte de leurs préoccupations - il a été décidé que cette question serait porté e à l'ordre du jour du Conseil des ministres du mardi.

Le Conseil des ministres du mardi, je n'y assistais pas, puisque j'étais ce jour là, comme vous le savez, en Angleterre où je rencontrai Bevin pour parler du problème dont je vous ai parlé cet après-midi, mais Albert Gazier y était et c'est lui qui a assuré la défense du Parti. Il l'a fait dans les mêmes termes que ceux que je viens d'indiquer. Je dois dire qu'il a été battu, et tous les Socialistes présents ont été battus.

Mais je dois ajouter une chose, c'est que leur défaite - ils ne l'ont su qu'après - c'était une défaite à posteriori, car le vote était intervenu depuis la veille et les représentants de la France, en l'absence de toute indication, n'ont pas voté pour, comme le gouvernement l'aurait désiré, et se sont abstenus.
Voilà la situation en ce qui concerne l'Espagne. C'est dramatique. Il est absolument incontestable que, sur le plan international, au moins en ce qui concerne le problème des ambassadeurs, c'est une décision lamentable. Le vote de la France n'aurait rien changé aux résultats, les faits sont là pour le prouver. Il peut être encore possible d'obtenir d'autres décisions lorsque le débat viendra devant l'Assemblée plénière.

Un délégué - Ce soir, c'est fait.

Guy Mollet - C'est fini ce soir ? Je m'excuse, je n'ai pas les nouvelles de ce soir.
Ce qui est certain, c'est que vous ne pouvez pas reprocher aux Socialistes leur attitude en l'occasion. La seule chose qu'il soit possible à un Conseil national de dire, c'est si en l'état actuel des choses les Socialistes doivent ou ne doivent pas être dans un gouvernement dans ces conditions là. C'est le seul problème qui se pose. Mais il ne peut pas être question de condamner les Socialistes quant à leur attitude au sein de ce gouvernement.
(Applaudissements)

Achille Auban - Je voudrais ajouter un mot sur cette question-là ?

Le président – Laissons finir Roux, je vous en prie!

Achille Auban - Mais non, c'est très important !

Le président - Alors, avec la permission de Roux, la parole est à Auban.

Achille Auban - C'est sur le plan parlementaire. Un parlementaire, le Colonel Félix, a adressé une circulaire à tous les parlementaires, leur demandant de constituer un groupe d'amitié franco-espagnole - lisez un groupe d'amitié franco franquiste - et j'estime que le groupe parlementaire Socialiste aura son mot à dire là-dessus et les Socialistes auront le devoir de s'opposer par tous les moyens à la constitution de ce groupe d'amitié !

Emile Roux

Pour la deuxième fois, je me félicite d'avoir soulevé un problème qui vient d'amener une intervention extrêmement importante de notre secrétaire général.
D'ailleurs, le problème n'en est pas résolu pour autant. Nous comprenons très bien l'attitude de nos camarades ministres, mais il n'empêche qu'il y a une position du

Fondation Jean-Jaurès

gouvernement français que notre Conseil national ne peut pas entériner, ne peut pas accepter, et ce sera à lui de le dire !
J'avais même peur, à ce sujet, qu'il n'y ait plus grave que cela ! J'avais peur qu'on ait mis dans un plateau d'une balance certaines choses et, dans un autre plateau, autre chose ; j'avais peur qu'on ait mis d'un côté le service de dix-huit mois et une certaine attitude à l'ONU vis-à-vis de l'Espagne et, de l'autre côté, la question du réarmement de l'Allemagne !
Là aussi je serais heureux qu'il n'en soit rien, et j'en suis heureux, puisqu'il n'en est rien, c'est Guy Mollet qui me le dit.
Voilà un certain nombre de problèmes, et il y a un problème essentiel, à l'heure actuelle, c'est celui du maintien de la paix.
La paix est toujours menacée par les mêmes causes que nous avons toujours connues - je passe très rapidement, quoique ce soit évidemment le fond, essentiel cependant de la question qui est soulevée - c'est le capitalisme et le colonialisme.
A ces deux causes qui ont été dénoncées maintes fois, par l'action traditionnelle Socialiste, il s'en ajoute une troisième aujourd'hui, c'est la question impérialiste du stalinisme russe.
C'est le stalinisme qui a accentué la politique des blocs, remplaçant par des blocs plus mauvais ceux que représentaient autrefois les anciennes alliances.
Mais ces trois faits qui viennent se coaliser contre la paix, rendent-ils totalement réelles nos conceptions des moyens pour maintenir la paix ?
Je sais bien que nous sommes tous d'accord sur les moyens de maintenir la paix, mais là où je demanderai quelque chose au Parti, c'est de les dire, ces moyens de maintenir la paix et de ne pas en dire seulement quelques-uns, quelques-uns de circonstance alors qu'il y en a d'autres qui sont permanents.
J'ai noté avec satisfaction les paroles de deux ministres Socialistes. J'aurai peut-être mauvaise grâce, mais enfin permettez-moi de le dire quand même, c'est Cauvin (?) qui s'est élevé contre toute idée de guerre préventive et de guerre inévitable, c'est Thomas qui a parlé d'une formule qui est cependant toujours nôtre, je pense, du désarmement général contrôle et simultané.
Mais ce visage-là, du Parti, à notre sens, au sens de ma fédération, est trop timide.
Nous voudrions qu'il ait une place plus grande dans l'action extérieure du Parti.
Maintenir la paix évidemment ça consiste à dénoncer l'URSS et la politique de force, ça consiste à dresser en face d'elle un barrage capable de la faire hésiter et, au besoin, de lui résister et de gagner ; sur cela, nous sommes d'accord, c'est la sécurité collective. Mais, au-delà, il y a encore d'autres problèmes de la paix ! Il y a toujours l'éternelle question de l'arbitrage obligatoire sur laquelle je voudrais que notre Parti dise encore un mot, et je voudrais qu'un mot comme le mot "désarmement" ne soit pas exclusivement prononcé par les autres, comme Truman ou comme Vychinski, mais qu'il soit également prononcé sérieusement, avec des modalités, par le Parti Socialiste.
Et quelles sont ces modalités ?

Oh ! Vous pensez bien que nous n'avons aucune illusion sur la façon dont les propose la Russie !... c'est-à-dire cette diminution en pourcentages, surtout quand on connaît l'état d'armement des uns et des autres ! C'est une vaste fumisterie et c'est pour cela que nous devons préciser, nous, comment nous concevons le désarmement.
D'abord, au préalable, l'inventaire dés armements.
Ensuite, l'accord sur la quantité de désarmement à fournir, puis le contrôle.
Je sais que, là aussi, on touche à d'autres problèmes importants, que l'on touche à la souveraineté nationale de ceux qui accepteraient de participer à ce désarmement.
Et bien, c'est là où le Parti doit exposer toute sa conception de la garantie de la paix, c'est là aussi que nous devons ajouter, sans arrêt, une propagande intense en faveur de l'échange des hommes et des idées. Et croyez-moi, cela, auprès de l'opinion publique, c'est capable d'enlever quelques armes à ceux qui sont nos pires adversaires, les Communistes.
Et puis, je vous avais dit que j'essaierai d'apporter quelques idées générales. Alors, je vais essayer de les apporter :
La défense nationale, ce n'est pas une question d'armée, c'est une question de foi, d'adhésion de la nation à la valeur de sa vie nationale.
Cette condition existe-t-elle pleinement en Europe occidentale ?
Existe-t-elle pleinement en France ?
Oui, certes, nous ici, nous militants, nous savons très bien que nous sommes les défenseurs de la liberté et qu'il faut la défendre, cette liberté, nous en sommes convaincus, mais la masse n'a peut-être pas tout à fait la même optique que nous !
La masse, - c'est triste, mais c'est ainsi - avant cette idée de liberté - car tant qu'elle l'a, cette liberté, elle n'en voit pas le prix - pense à autre chose qui lui est plus sensible, c'est cette idée de la justice à l'intérieur de la Nation.
J'ai lu, dans la revue Socialiste, l'article de Germanicus sur l'état de la vie en Allemagne, en ce moment. Si ce qu'il dit est vrai, croyez-vous qu'il puisse exister une notion de défense nationale dans un tel pays ?
Et ce qu'il dit pour l'Allemagne, c'est presque vrai pour l'Italie et c'est vrai, pour un certain pourcentage, pour la France.
Gazier, dans un discours à Eperon, a dit qu'il fallait allier la paix à la justice sociale ! C'est d'accord, nous sommes tous d'accord là-dessus, mais alors où le problème se pose, c'est de traduire cela dans les faits.
Les anglais rechignent devant l'Europe - Guy Mollet nous l'a expliqué - devant le plan Schuman, et cependant je suis persuadé que leur défense nationale est plus rigoureuse que la nôtre, car la masse comprend, là-bas, car elle est en marche vers la justice, car la vie nationale anglaise, c'est la vie du peuple anglais. Quand Attlee s'attaque à la nationalisation du sucre, il agit mieux pour la défense nationale anglaise que lorsque le gouvernement français s'enfonce, lui, dans l'écoulement des produits de la betterave !
Avec la justice sociale, la défense nationale sera facile, voulue et non pas subie.

Fondation Jean Jaurès

Ne nous lassons pas de le dire, de faire des efforts pour que, sans cesse, ce soit un peu plus vrai dans les faits !
Là est un des aspects essentiels de la défense nationale.
L'effort de réarmement serait beaucoup plus léger aux français si leur vie renfermait plus d'équité !
La majorité parlementaire le sent, cela, ça a été dit, des gens hors de notre Parti l'ont dit, mais elle n'a pas la volonté, le courage de le faire. Et puis, il y a des intérêts qui se dressent en face de cela.
Et alors, c'est notre rôle et notre devoir, à nous Socialistes, d'avoir pour elle, pour cette défense, toute la volonté nécessaire. Notre volonté, sur ce point, doit être aussi rigide que dans l'effort militaire qu'il est nécessaire d'accomplir.
Il existe aujourd'hui, en Europe occidentale, des millions d'hommes qui sont tout prêts à soutenir l'ennemi de la liberté ! Il en existera toujours quelques centaines de milliers qui seront des fanatiques, envers lesquels nous avons trop de mansuétude, mais à côté de ces quelques centaines de mille, il y en a que nous devons, que nous pouvons arracher à leur emprise par une réalisation de plus de justice et c'est là faire œuvre de défense nationale !
On ne fait pas la paix avec des discours, on ne résoudra pas cela avec des discours, mais avec des faits.
Une division, c'est des armes, de l'acier, de l'essence, de la poudre : La justice sociale c'est du travail, des salaires, des impôts, des prix.
Et l'interpénétration des faits nationaux et internationaux ; est de plus en plus vraie, ils sont indissolubles et nous en arrivons ainsi à la politique intérieure.
L'Assemblée nationale, vous savez - on se fait des illusions des fois, comme cela ! - mais au fond, c'est inutile, elle n'a pas changé, elle n'a quand même pas varié dans sa composition ! L'Assemblée nationale, elle est toujours ce qu'elle était dans son aspect politique, et toutes nos certitudes dans son incapacité à avoir une politique sociale et acceptable pour nous, moi je vous avoue que ça n'a pas changé depuis trois ans ! Elle ne fait, cette Assemblée, que vivoter, justement parce qu'il y a des choses inconciliables dans ses composants.
Elle ne fait que vivoter, celle-là, puisse la suivante être plus réalisatrice ! Mais, nous en doutons car sa composition peut être plus catastrophique encore, et c'est pourquoi nous tenons à ce que notre Parti se dégage de la glue, quand il en est encore temps, pour ne pas être trop quand ça ne sera plus possible du tout !
Et là, voyez-vous, il y a quelque chose que je n'ai pas bien "pigé".
Du mois de juin au mois de juillet, devant la tension internationale des faits, nous nous sommes tus, et nous l'avons fait parce que nous avions conscience qu'il fallait se taire, faire bloc et marcher.
Nous le referions de la même façon si le danger gaulliste renaissait aussi menaçant qu'il a pu l'être et si nos bons camarades bolcheviks voulaient s'amuser aussi à nous amener au régime de la démocratie populaire.
Mais, se taire ce n'est pas acquiescer à ce qui est fait !

Nous pensons une chose, nous, dans le Loiret, et tous nos camarades ont été d'accord, c'est que la politique de soutien, plutôt que la politique de participation, elle n'a pas été faite avec le désir vrai qu'elle puisse réussir.
On l'a pratiquée de février à juin.
Qu'avons-nous vu pendant ce temps-là ?
Ah, moi, j'étais toujours dans les sections, à voir les gens ! et bien, nous avons vu, nettement, un réveil, un certain réveil d'une certaine conscience, et nous avons vu, en même temps, un immobilisme gouvernemental qui n'était guère moins grand que celui que nous avions connu lorsqu'il y avait la participation Socialiste !
Et puis : une crise ! Ah, oui, on a eu une crise !

Charles Lussy - Deux !

Emile Roux - Avec le soutien, on a eu une crise !

Charles Lussy - Deux !

Emile Roux - On a mis le gouvernement an minorité à propos des fonctionnaires, c'est vrai. Mais, moi, je voudrais rappeler la participation. Ça n'a pas amené de crise, cela !
On n'a pas fait tomber les gouvernements, malgré la participation ? On en a fait tomber bien plus qu'avec le soutien... parce qu'on l'a pratiquée plus longtemps, peut-être, oui, mais ça ne prouve pas quelque chose contre le soutien.
Moi, je sais que Queuille, Bidault, Marie, tous ceux-là, ils sont tombés avec la participation Socialiste !
Et alors, j'estime, nous estimons qu'à la première grosse difficulté naissant sous les pas de la politique de soutien, on a capitulé et puis retourné au gouvernement, c'est-à-dire à un certain étouffoir pour le Parti, car c'est cela l'inconvénient majeur de la participation ! Surtout que cette participation se fait avec un MRP qui est de plus en plus clérical, car lui aussi pense aux élections de l'année prochaine, et avec un radicalisme de plus en plus borné sur le plan social et économique. Et croyez-moi, si vous connaissez bien les radicaux de province, et bien nous pouvons être bien certains que nous serons bien servis dans le domaine social et dans le domaine économique, avec eux... !
Voilà quelque chose qui ne nous a pas satisfaits.
Et oui, maintenant, nous l'avons, la participation, mais nous en avons aussi les échéances !
Et notre anxiété croît devant les échéances, parce qu'elles sont lourdes.
Nous en avions une déjà, elle est passé celle-là, c'est celle des dix-huit mois.
Les dix-huit mois... oui, oui, je veux bien, moi, si c'est nécessaire, les dix-huit mois, pour la défense nationale...

Fondation Jean-Jaurès

Charles Lussy - Alors, ce n'est pas une question de participation !

Emile Roux - Mais, pourquoi, en vingt-quatre heures de temps, dire que les dix-huit mois ne sont pas nécessaires et puis, après, qu'il nous faut les dix-huit mois !
Il y a là, pour le moins, une maladresse, parce que ce n'est pas tellement agréable d'avoir des douches chaudes et des douches froides, comme cela, si près les unes des autres !
Et puis, les dix-huit mois !... Allons, a-t-on oublié l'état de l'armée ? A-t-on oublié les armes qu'on possède ?
Moi, j'ai déjà vu des choses étonnantes depuis qu'il y a les dix-huit mois. Je ne sais pas si c'est vrai - je souhaite que ça ne soit pas vrai ! - mais j'ai vu dans les journaux qu'on avait décidé que les recrues remplaceraient les agents militaires ! Moi aussi j'en ai fait des pancartes avec du bleu, blanc, rouge autour ! C'est pour cela qu'on va faire les dix-huit mois ? Ce n'est pas sérieux !
Et puis, il y a le compte rendu de la Cour des Comptes qui nous a encore révélé certaines choses, l'année dernière ! Moi, j'ai vu que dans un corps d'armée, où il y avait 32 officiels qui étaient des assistantes sociales, qui jouaient le rôle d'assistantes sociales dans le chorus de troupe... C'est pour cela ?
Et puis, moi, j'en vois, des officiers. Je suis dans une ville où il y en a un petit peu ! Et bien, je les vois - c'est peut-être de l'antimilitarisme et peut-être de l'anticléricalisme à la fois - mais, tout de même je les vois, à 10 heures, le matin, ils vont à la messe !
Et bien, les autres fonctionnaires, à 10 heures du matin, qu'est-ce qu'ils font ? Ils sont généralement au travail, sauf le jeudi, pour certains !... (applaudissements)...
Et bien, je demanderai que, là aussi, les soldats soient au boulot !
L'Armée au travail. Les officiers ! Mais, les officiers ça doit être au champ de tir, à la caserne, mais ça ne doit pas être ailleurs !
Vous me direz que c'est de la forme humoristique, mais, au fond, c'est très grave, tout cela, parce que c'est comme cela qu'on a dépensé - c'est Jules Moch qui le disait – 2 000 milliards pour ne pas avoir un seul avion ; c'est lui qui l'a dit dans un Congrès ! Et alors, aujourd'hui on va prolonger le service militaire pour avoir des choses comme celles-là ?
C'est cela qui m'effraie, ce n'est pas le service militaire en lui-même, mais c'est l'usage qu'on va en faire !
Est-ce que c'est vraiment bien nécessaire ?
Je crois qu'il fallait d'abord mettre l'armée telle qu'elle existe au travail.
Ensuite, il fallait lui donner des armes et je crois qu'au moment où elle avait des armes, on aurait eu des hommes pour se servir des armes.
Il me semble que c'est la marche à peu près logique.
Autrement, si c'est une question d'influencer l'étranger, selon les effectifs de l'armée française... il doit savoir à quoi s'en tenir, l'étranger !... sur l'état de l'armée française.

Les secrets de la défense nationale, sur la force même de l'armée, ne sont pas tellement difficiles à connaître pour qu'on ne les sache pas un peu partout !
Et alors, voilà déjà une première chose que nous avons devant nous et qui pèse lourdement parce que c'est pas absolument nécessaire. Moi, on m'aurait dit : « On va fabriquer des armes et quand nous aurons les armes, nous ferons dix-huit mois, peut-être même deux ans... »… (protestations diverses dans la salle)… parce que les russes ne sont pas fous, je parle sérieusement, car si les russes mettent deux ans, c'est qu'il y a des raisons techniques, et alors là je demanderai la discussion technique dont je parlais tout à l'heure et on s'apercevra peut-être qu'il faudra qu'il y en ait qui fassent deux ans avec les armes modernes. C'est très vrai mais, en attendant, nous considérons que les dix-huit mois, ce n'est pas tout à fait sérieux.
Et puis, une autre échéance c'est le budget.
Gilles Gozard nous en a parlé très longuement. J'ai entendu avec plaisir un certain nombre de choses qu'il a dites et j'espère que si on fait une résolution, elle figurera, elle comprendra quelques-uns des points qu'il a soulevés, en particulier la nécessité de créer des nouveaux impôts !
Car, au fond, c'est ça !...

Le président - Nous sommes très intéressés par l'intervention, remarquable d'ailleurs, de notre camarade Roux, mais je tiens à dire au Conseil national que nous avions décidé de terminer à minuit et il faut penser aux moyens de retour. Alors, je prie notre camarade Roux de bien vouloir abréger.
Si le Conseil national veut continuer, moi je n'y vois aucun inconvénient, cependant.

Emile Roux - J'ai à peu près terminé.
Mais, il y a autre chose qu'il faut mettre dans notre résolution, à propos du budget, c'est non seulement ce qu'on veut, mais ce qu'on ne veut pas car dans ce qu'on ne veut pas, il y aura encore des choses qui nous seront proposées ! Il y aura par exemple la hausse du tabac et la hausse des timbres.
Oh, ne croyez pas que c'est parce que je suis fumeur que je ne veux pas d'une hausse, mais c'est parce que, là aussi, nous rejoignons le problème de la Défense nationale de tout à l'heure.
Ce serait une mesure injuste et c'est par la mesure de justice qu'on achève la défense nationale, et les plus humbles des français ne seront convaincus de la valeur de la liberté française que pour autant qu'il y aura une justice.
De la réforme fiscale, je dirai tout de même un mot, moi, parce que j'en ai beaucoup entendu parler dans les Conseils nationaux et dans les Congrès, et puis les techniciens de la réforme fiscale nous ont toujours dit : « Si on l'applique tout de suite, on ne sait pas où on va pendant un an ou deux ! ». Et bien, c'est comme cela, en vertu de cet adage, que cela fait cinq ans qu'on ne la fait pas et je ne pense pas que c'est au moment où les difficultés seront plus grandes qu'on aura quelque

chance de la faire !
Et vous le savez tous, et vous le dites depuis toujours : les taux d'impôts, en France, sont des taux de fraude et vous laissez la fraude régner sur le budget français !
Autre échéance : les prix, les salaires. La poussée inflationniste des prix, la hausse des matières premières - je citerai le caoutchouc qui vient d'augmenter de 5 fois son prix en un an - et ses répercussions sur la vie sociale !
Le problème des salaires n'est pas résolu qu'il est déjà posé à nouveau ! Et l'éternel retard des travailleurs se poursuit en s'accentuant à chaque fois !
Vous savez qu'il n'y a qu'un moyen de résoudre cela, c'est le dirigisme. Or, vous savez aussi que le dirigisme, vous ne l'aurez pas avec la majorité actuelle ! Oh, si, vous en aurez un, la direction du prix du vin qui ne baisse pas ! Mais, à côté de cela, vous aurez des problèmes à résoudre et moi je vous dis nettement qu'il faudra s'orienter vers la prime de vie chère attribuée à tout le monde. Et puis, il faudra examiner aussi le problème de la semaine de quarante heures ou de quarante-quatre heures car on parle aussi de cela au sujet de la défense nationale et il s'agira de se pencher sur ce problème et de voir si l'on doit garder la semaine de quarante heures.
Il y a le problème de la SNCF, de la nationalisation des transports.
Et il y a tout de même quelque chose, pour la SNCF que notre Parti devrait défendre, c'est qu'il y a un certain nombre de services publics qui peuvent et qui doivent fonctionner avec des déficits ; c'est une idée du service public et c'est une de celles que le Parti devrait défendre et ne doit pas manquer de défendre, et qui est vraie pour la SNCF et qui sera probablement vraie pour les Transports routiers quand ceux-ci seront devenus déficitaires, comme la SNCF l'est devenue !
Il y a le problème de la laïcité. Je le règle très rapidement.
Le ministre de l'Education nationale défend très bien la laïcité. Je n'en dirai pas tout à fait autant du Président de la Commission scolaire qui a eu certaines paroles malheureuses en disant que la Commission devrait chercher quels étaient les droits de l'Enseignement privé dans la nation !
Attention, camarades, notre camarade Lapie défend très bien la laïcité, mais on peut mettre en face de lui des déclarations d'autres Socialistes qui ne sont pas de la même vaine !
Moi, je pense qu'on pourrait reprendre ce que disait Jules Moch au sujet de la laïcité : le Parti doit soutenir ou le statu quo, avec l'application des lois en vigueur, ou une négociation d'ensemble portant à la fois sur les Ecoles, les Congrégations, les Missions, l'introduction du régime français en Alsace. Mais, en aucun cas, nous ne devons admettre, ni les empiétements clandestins en matière de subventions, ni la revendication que je regrette vivement voir formuler par le MRP : la négociation sur le seul problème scolaire. Négociation totale, générale, si elle est possible - mes illusions ne sont pas grandes - oui, sinon statu quo intégral.
Et je crois que nous devons être d'autant plus fermes que la diplomatie vaticane marque des points actuellement, dispose d'atouts puissants du fait que 5 au moins

des gouvernements d'Europe sont sous son influence.
Je pense que nous pouvons reprendre ses paroles.
Et il y a autre chose, il y a la sécurité sociale. C'est une échéance qui vient aussi, celle-là.
On parle déjà du déficit de l'année prochaine. Quels sont les remèdes que le Parti va apporter, quelles solutions va-t-il oser donner ?
Moi, j'en propose deux - puisqu'on nous a demandé des solutions cet après-midi : d'abord, l'élévation du plafond, pour les cotisations. Ce n'est pas injuste vis-à-vis des salariés, cela ; c'est peut-être plus difficile vis-à-vis des entreprises ! Ca pourrait être un moyen d'exercer une pression sur les entreprises.
Et puis il y a - on l'oublie trop souvent quand on dit que les charges de la sécurité sociale sont de 50% des salaires, on oublie trop souvent que dans ces 50%, il n'y a pas que la sécurité sociale, mais il y a toute la floraison de lois sur la famille ! Et il y a tout le système des allocations familiales qui vont croissantes et, moi, je propose une solution : c'est que les allocations familiales et les salaires uniques soient dégressifs avec le salaire lui-même !
Et il suffirait de chercher les taux à partir desquels ça pourrait être appliqué.
Voilà l'ensemble des questions que ma fédération m'a chargé de soulever.
Voyez-vous, il y a une chose dont je suis à peu près sûr, c'est que nous ferons tomber le gouvernement, un jour ou l'autre, nous le ferons tomber probablement dans une nuit du budget, à propos de quelque chose, d'un impôt quelconque ou à propos d'une transaction qui n'aura pas été, au cours de la nuit.
Et bien, c'est cela que nous voudrions, nous, dans le Loiret, qu'on évite au Parti. Non pas la chute, mais la façon de chuter !
Car, s'il doit y avoir des divergences, et des divergences profondes entre le Parti Socialiste et le gouvernement, il ne faut pas les faire apparaître comme des divergences sur des points mineurs, mais il faut aller au fond des problèmes et voir où sont les vraies divergences. Et il y en a une certaine, je ne parle pas avec le Président du Conseil lui-même, je parle avec l'ensemble du Conseil des ministres et avec la majorité, dans l'intérieur de la majorité de l'Assemblée ; il y a des divergences certaines, profondes à propos de la vie économique, à propos de la vie sociale, à propos du budget, à propos de tous les problèmes que je viens de soulever les uns après les autres et si l'accrochage doit se produire - et il se produira - ma fédération demande au Parti que, cette fois, on ne se contente pas d'une question comme celle des fonctionnaires ou des anciens combattants, ou d'une différence dans une prime à accorder aux uns ou aux autres, mais qu'on soulève l'ensemble des problèmes sur lesquels on n'est pas d'accord, afin que le Parti montre sa figure et c'est en montrant ainsi ce que nous sommes que nous servirons d'abord le Parti et, en servant le Parti, nous servirons aussi le pays. (Applaudissements)

Le président - Camarades, voici la liste des orateurs qui restent inscrits et qui parleront demain : Minjoz, etc.

(Lecture de la liste).
Est-ce que le Conseil national désire prononcer la clôture de la liste des orateurs ?
(Deux autres camarades demandent à être inscrits)
Camarades, la Commission chargée d'examiner le problème de la cotisation 1951 se réunira demain à 9 heures.
Demain matin, ouverture de la séance à 9 h 30.
Premier orateur inscrit : Minjoz. La séance est levée à 0h10.

PARTI SOCIALISTE – SFIO
Conseil national des 4 et 5 novembre 1950

Séance du 5 novembre 1950 (Matinée)

Pierre Commin - Pour présider la séance de ce matin, nous vous proposons le bureau suivant :
Président : André Le Troquer
Assesseurs : Robert Gustave (Pas-de-Calais), André Boulloche (Seine-et-Marne), Jean-Léon Grégory (Pyrénées Orientales)
Pas d'opposition ? Ces camarades sont priés de prendre place au bureau.

Le président (André le Troquer)
La séance est ouverte. Je demanderai aux camarades qui vont prendre la parole de bien vouloir sérier au maximum leur exposé, vu le nombre des orateurs inscrits.
La parole est à Bersuire.

Pierre Bersuire
Dans le bulletin intérieur d'octobre 1950, camarades, vous avez pris connaissance d'une façon détaillée de ce qui s'était passé dans les PO. Je ne reviendrai donc pas là-dessus. Je veux seulement dire un mot pour préciser l'action difficile, délicate, mais efficace des membres du Comité directeur du secrétariat général, des délégués généraux à la propagande et je tiens à féliciter, au nom de tous les Socialistes des PO, l'inlassable activité de Floquat, de Coutant, de Cormier qui sont venus, lorsque la dissolution de la fédération avait été prononcée, relancer les quelques purs qui restaient là-bas et qui, à travers les campagnes, au risque de se faire défenestrer, eux inconnus, et nous bousculés depuis trois ans par des hommes de main qui se disaient au service du Parti, ont entrepris et réussi cette campagne de reconstitution en un laps de temps excessivement court, lorsque nous avons appelé Ruthène et Guy Mollet à venir présider le Congrès de la reconstitution, les tâches de ces deux camarades, bien que considérables, leur ont tout de même permis de venir rapidement se rendre compte du travail accompli. C'est une des plus grandes satisfactions que nous avions pu avoir que de constater la foi et l'enthousiasme qui

Fondation Jean-Jaurès

se manifestaient, grâce au travail de tous et au nom de la fédération nouvelle, dont vous voyez le secrétaire fédéral assesseur actuellement à la séance de ce matin, je dis « Merci » à tous les camarades qui nous ont aidés, sans oublier celui qui tenait les cordons de la bourse, parce que l'ancienne fédération nous avait pris même la galette.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Minjoz.

Jean Minjoz

Chers camarades,
Je voudrais pour ma part attirer votre attention sur trois questions. La première, d'après ce qui m'a été indiqué, a déjà été abordée dans la séance de nuit. C'est la question de l'attitude de nos camarades vis-à-vis du problème de l'Espagne franquiste.
Je sais que d'après les dernières nouvelles, sans que le Conseil des ministres ait pu prendre position, le vote des résolutions favorables à l'Espagne franquiste serait à l'heure actuelle un fait acquis. Or, je pense qu'il est regrettable que sur un point de cette importance - on peut dire que c'est un problème majeur - nos camarades au sein du gouvernement n'aient pu faire entendre leur voix et n'aient pu amener celui-ci à prendre une position conforme à celle que nous avons toujours défendue. Je regrette qu'à cet égard on soit encore une fois devant le fait accompli car jusqu'à présent nous n'avons cessé de dire et de défendre, soit dans la presse Socialiste, soit devant le pays, que la France maintiendrait l'attitude qu'elle avait prise en 1946 et qu'elle s'opposerait toujours à toute modification de cette attitude.
Voici par conséquent, camarades, encore un des inconvénients qui résultent de la présence de nos camarades au sein du gouvernement, sur un problème majeur.
Il y a un autre problème auquel je me suis personnellement beaucoup attaché, le problème de l'amnistie, mais qui n'est pas, à mes yeux, un problème majeur. Je pense que sur ce terrain là le groupe doit pouvoir maintenir sa position, celle que nous avons défendue ces jours-ci à l'Assemblée nationale.

Le président - On me permettra de dire que c'est avec un talent très apprécié par toute l'Assemblée que Minjoz est intervenu.
(Applaudissements)

Jean Minjoz - Je n'ai fait que mon devoir, parce que je suis persuadé que le Parti a eu raison de maintenir sur ce point l'attitude qu'il avait prise non pas hier, mais en 1949, en faisant siennes les déclarations de notre ami Guy Mollet. On n'a que peu parlé de la question de l'amnistie, elle n'a jamais été mise au premier plan des préoccupations des chefs de gouvernement lorsqu'ils ont été amenés à constituer

Collection Jean Jaurès

leur gouvernement, mais toutes les fois qu'on en a parlé, il a toujours été indiqué que nous, Socialistes, nous estimions que cette question ne devait pas être abordée. Lorsqu'à la suite des pressions exercées par d'autres Partis, en particulier par le MRP, la question est venue devant le Conseil des ministres du Cabinet de M. Bidault, si je ne me trompe, à ce moment-là nous avons fait savoir à nos camarades que sur ce point-là ils ne pourraient pas donner leur accord.

Je suis moi-même intervenu à l'époque auprès de nôtre camarade Jules Moch, ministre de l'Intérieur, pour lui montrer les observations ou les objections que comportait le projet qu'envisageait M. René Mayer. Il faut croire que noua avons eu raison puisque le projet que nous discutons n'a pas été signé par notre camarade Jules Moch, ce qui indique bien que sans en faire une question de maintien ou de départ des ministres au sein du gouvernement, ceux-ci ont réservé pour le Parti sa liberté d'action.

Ce que je demande pour ma part, c'est que le groupe Socialiste qui a pris position, qui en a discuté, qui a fait connaître officiellement, publiquement, dans tout le pays, quelle était notre attitude, une attitude tout à fait différente, vous avez pu vous en rendre compte, de l'attitude des Communistes, une attitude qui montre qu'à l'heure actuelle l'amnistie, môme sous la forme diminuée, atténuée de la grâce amnistiante, ne peut être interprétée que comme la justification des faits de collaboration, petits ou grands, car vous n'avez qu'à lire ce qu'écrivent des journaux ou des revues comme « Réalisme », le « Nouveau Prométhée », qu'à écouter des discours comme ceux que nous avons déjà entendus à l'Assemblée nationale, des amendements comme ceux qui ont été déposés hier matin sur le bureau de l'Assemblée nationale, qui tendent à mettre la libération anticipée de plein droit de tous les condamnés ayant plus de 90 ans. Vous voyez par conséquent qui est visé.

Et bien, tout cela apparaît à l'heure actuelle comme une sorte de blanchiment. Or, si nous Socialistes sommes par essence, et celui qui vous parle l'a été en particulier en 1944, généreux, volontiers partisans de l'oubli et du pardon, nous pensons qu'aujourd'hui, ce pardon, cet oubli peuvent se faire, comme cela s'est déjà fait, et d'une façon extrêmement large, par le moyen des grâces individuelles, de celles que le Président de la République accorde en toute indépendance, en pleine souveraineté, après avis certes du Conseil supérieur de la magistrature, mais n'étant pas obligé de suivre cet avis. C'est le seul droit souverain que notre Constitution lui a laissé, et bien, le Président de la République en a usé, il continue à en user, il en usera encore, laissons-lui le soin, à lui, qui est au-dessus des Partis, qui représente notamment la France, de faire au point de vue des individus tous les gestes de clémence. Ils ont été quelquefois extrêmement larges, ils ont été critiqués, vous le savez, - et de les faire en pleine indépendance.

Mais pour nous Socialistes, restons sur notre terrain en disant d'accord pour certaines mesures, pour les mineurs de 21 ans par exemple, d'accord pour tout ce qui peut être vraiment une mesure de pardon et d'oubli, mais du moment que vous posez le débat sur le terrain de la justification, ce qu'on a essayé de faire encore

hier, en disant que le gouvernement de Vichy était un gouvernement légal et que par conséquent ceux qui lui avaient obéi, ceux qui avaient fait de la propagande pour lui n'étaient point les coupables, permettez-moi de vous dire que le moment n'est pas venu de blanchir ces gens-là et de leur permettre, par une large amnistie, ou par des grâces amnistiantes extrêmement étendues, de reprendre au sein du pays la place qu'ils veulent reprendre car ces gens-là demain, comme on l'a dit, vous condamneront au lieu de venir demander l'oubli, au lieu de disparaître discrètement.

Voilà pourquoi, camarades, je vous demande à cet égard d'approuver l'attitude qu'a prise le groupe Socialiste au parlement et de laisser le soin, par conséquent, à nos camarades ministres d'agir pour le mieux et sans, je le dis très nettement, provoquer de crise gouvernementale sur ce terrain-là, de nous aider dans toute la mesure du possible. Ils le pourront, parce que non seulement nous tâcherons de réduire au minimum le projet tel qu'il ressort des travaux de la Commission de la Justice, mais qu'ensuite nous demanderons, nous, une amnistie pour les authentiques résistants qui n'ont pas pu profiter de celle du mois d'août 1947 parce qu'ils ont été trop nombreux, ceux qui ont ignoré tous les délais qu'avait prévus cette loi pour pouvoir bénéficier des mesures d'amnistie qu'elle prévoyait, et en même temps pour certains délits quelconques, de façon à ce que le projet, s'il doit être voté, n'apparaisse pas uniquement comme un projet destiné à blanchir les collaborateurs.

Voici, par conséquent, camarades, les observations que je tenais à apporter sur ce point et je remercie encore notre ami Le Troquer des paroles aimables qu'il a bien voulu prononcer à mon sujet.

Troisième et dernière observation : j'en reviens à la question de la politique intérieure, sur un point pour lequel j'estime que nous n'avons pas fait ce que nous devions faire, c'est la question de la hausse du coût de la vie.

Depuis le mois d'août, vous avez été frappés par la hausse incessante des prix et nous avons été un certain nombre à alerter sans arrêt le Comité directeur, soit directement, soit par l'intermédiaire du président du groupe Socialiste au parlement, notre camarade Lussy, il est évident que notre presse Socialiste, le Populaire quotidien, comme le Populaire Dimanche, a fait une campagne énergique, que le gouvernement, à la suite de l'intervention de nos camarades Socialistes, a pris quelques mesures. Mais, hélas, ces mesures ont été insuffisantes puisque la hausse du coût de la vie n'a pas été arrêtée. Les indices eux-mêmes ont indiqué une hausse relativement importante en septembre et encore, à la fin du mois d'octobre cette hausse ne s'est pas arrêtée, elle s'est encore légèrement aggravée.

En réalité, vous le savez bien, camarades, ces hausses qui se chiffrent par un pourcentage pas très élevé, évidemment, dans les statistiques, ont été ressenties cruellement, durement, dans la vie quotidienne par les ménagères, par les travailleurs, par les classes moyennes et ce sont des chiffres autrement importants

que ceux que décèlent les statistiques qui sont enregistrés tous les jours par ceux ou celles qui ont la charge de faire bouillir la marmite, permettez-moi cette expression vulgaire.
Il y a eu non seulement, au début, cette hausse regrettable sur le prix du pain, mais ensuite il y a eu la hausse du lait et des produits laitiers, du beurre, du fromage, des pommes de terre, cette année où la récolte a été abondante dans l'ensemble du pays. Ce sont des chiffres qui ne correspondent à rien. La viande n'a pas subi les baisses qu'elle aurait dû subir. Ajoutez à cela les hausses sur les chaussures, sur les vêtements, sur les articles de lainage, de coton et de textile, des hausses qui ne s'expliquent pas, qui sont uniquement des hausses spéculatives et qui arrivent à des chiffres effroyables.
Sur les tissus de laine, on a enregistré des prix, qui sont passés de 786 Frs au 26 septembre à 1 364 Frs au 3 octobre, soit une hausse de 75%. Sur la laine de qualité, laine de Megève, hausse de 47 % sur des cuisinières à gaz à Lyon, hausse de l2,50 Frs, sur les munitions de chasse, des hausses allant de l5 à 30 Frs sur les papiers peints des hausses de 20 Frs et je pourrais continuer à vous citer des quantités de chiffres qui ne font que confirmer ce que je vous disais, à savoir que la hausse réelle est autrement importante que celle qui est constatée sur les indices.
Vous savez d'autre part que l'on continue à faire courir le bruit que les hausses de salaires, si modérées qu'elles ont été, auraient une conséquence. Il n'en est rien aujourd'hui et cela est démontré par si l'on vérifie les conditions d'exploitation de pas mal d'industries, on s'aperçoit, et les camarades qui s'occupent de ces questions ont fait des travaux à ce sujet, qu'elles pourraient parfaitement supporter des hausses largement supérieures à 12 et 15%.
Par conséquent, vous le voyez, la hausse des prix est purement spéculative. C'est là qu'hier j'ai été un peu déçu quand Guy Mollet nous disait, à la fin de son intervention, qu'il ne suffisait pas d'apporter des critiques, qu'il fallait apporter des solutions constructives. Il donnait un peu l'impression qu'au gouvernement nos camarades n'avaient pas pu en trouver et qu'ils se trouvaient encore démunis de moyens d'agir.
J'ai peut-être mal traduit ce que tu as dit, tu m'en excuseras, j'avais un peu cette impression. Mais alors si vous êtes impuissants, pourquoi rester dans un gouvernement qui a malheureusement... (quelques applaudissements)... agi dans un sens qui n'est pas le nôtre ? C'est là-dessus que le peuple nous jugera. Moi, je voudrais qu'au gouvernement vous puissiez vous battre sur cette question de la hausse du coût de la vie, mais vous battre par des mesures efficaces et alors là je sens que vous êtes freinés dans votre action par d'autres ministres qui n'ont pas du tout la même volonté de lutter comme nous, qui n'ont pas cette idée de protéger la masse laborieuse.
Voulez-vous un exemple ? Au printemps, on a fait des importations de vin grec à une époque où la baisse sur le prix du vin ne s'était pas encore fait sentir dans notre pays. Savez-vous, camarades, quand ces importations qui devaient à ce moment

peser sur le prix du vin, ont commencé à arriver dans notre pays ? Au mois d'août, à l'époque où l'on savait que la baisse sur le prix du vin français allait se produire, en raison de l'abondance de la récolte. Le résultat a été que certains négociants ont pu acheter et vendre le vin grec exactement au même prix qu'on vendait le vin français, à la fin du mois d'août et au mois de septembre.

Voyez, par conséquent, comment des mesures qui, à l'origine auraient pu peser sur le coût de la vie, ont été rendues inefficaces parce que ceux qui étaient chargés de les faire appliquer n'ont pas eu l'autorité ou les pouvoirs nécessaires pour les faire appliquer, ou bien ont fait des importations au compte-goutte, ou les ont faites trop tard.

On a pris certaines mesures comme la désorganisation du contrôle des prix. Rappelez-vous ce qui s'est passé, camarades. Là, je rends hommage à votre action au sein du gouvernement. Au mois d'août, on assistait à ce spectacle véritablement effroyable que les agents du contrôle économique, ceux qui restent, avaient reçu l'ordre de cesser toute activité, ceci à partir du 1er août, sans être licenciés. Ces gens-là étaient furieux d'être obligés de rester sans rien faire, parce qu'ils ont tout de même une conscience professionnelle. Ils sentaient qu'ils pouvaient agir utilement.

Il a fallu l'intervention de nos camarades au sein du gouvernement pour qu'au mois de septembre on permis de nouveau aux agents du Contrôle économique de faire leur devoir.

Vous pensez, camarades, que quand on ne veut pas se battre, quand on reçoit des circulaires comme celle qui a été envoyée au mois d'août, que l'on sent d'autre part qu'on ne respecte même pas les lois qu'a votées le parlement, lorsqu'à ce moment si au lieu d'appliquer la loi sur le transfert d'un certain nombre des agents du Contrôle économique à certains ministères, le ministre du budget, par exemple fait tout son possible pour l'empêcher, que le même ministre du budget, souvent, intervient pour faire anéantir ou disparaître les procès-verbaux dressés par ses services ou par les autres services des finances et des Affaires économiques, que l'on cède aux pressions lorsqu'on a eu la possibilité d'avoir quelques procès-verbaux, - il y a eu au début d'octobre, grâce à votre action, encore un certain nombre de procès-verbaux, une certaine action contre la hausse des prix - mais que rien n'a été jugé, que rien n'est devenu définitif, on a l'impression très nette que pour ces affaires comme pour les précédentes, cela se terminera au seul profit des spéculateurs et contrairement à l'intérêt général du pays.

Oui, nous sommes en 1950, mais je pensai qu'on peut imposer la taxation de certains produits, de certaines denrées par la vote autoritaire, et que c'est beaucoup plus facile qu'aux époques antérieures de 1946, 1947 et même début 1948, époques où nous étions dans la pénurie. Aujourd'hui, nous sommes dans l'abondance, par conséquent le gouvernement, même avec les moyens diminués qui lui sont laissés au point de vue économique, mais en utilisant toutes les forces de police, de gendarmerie et autres, peut, s'il le veut, faire une action utile sur les prix.

J’entendais dernièrement un préfet qui me disait ceci : je regrette que nous n’ayons pas été convoqués à Paris il y a quelques semaines, au moment où le gouvernement à la suite du discours de politique intérieure de Saint-Brieuc, était de l’avis de M. Pleven « le Contrôle économique n’est pas mort, nous pouvons encore taxer certains prix, nous pouvons encore faire un certain contrôle ».
Et bien, qu’on n’ait pas convoqué les Préfets et qu’on ne les ait pas invités, dans tous les départements, à faire une action énergique et efficace en s’appuyant en particulier dans les villes sur les maires, sur les Conseillers municipaux, je ne le comprends pas. Si on voulait se battre, il y avait là la possibilité de lutter efficacement contre la hausse du coût de la vie.
Je ne voudrais pas m’étendre davantage, je voudrais respecter l’invitation de notre président d’être bref, mais j’ai encore deux mots à dire sur la réforme fiscale. En effet, comme disait Guy Mollet, on présente, de tous les côtés, la réforme fiscale comme une panacée. Très bien, mais pourquoi n’essaye-t-on pas d’aboutir ? Parce qu’on a la prétention de faire discuter devant le parlement une réforme fiscale comprenant je ne sais combien de centaines d’articles et il est évident qu’à ce point de vue là, ce n’est pas possible. C’est l’occasion où jamais de faire jouer la distinction entre ce qu’on appelle être du domaine réglementaire et être du domaine des principes.
Si le parlement voulait bien se prononcer pour les principes d’une réforme fiscale, conforme à celle que nous avons toujours défendue, la substitution, vous le savez bien, à la multitude de textes existant actuellement de trois ou
quatre grands impôts, si le parlement voulait se prononcer là-dessus, si le gouvernement voulait saisir le parlement d’un projet dans ce sens-là, sur les principes, il appartiendrait ensuite à l’administration de traduire ces principes par la voie réglementaire et nous pourrions faire une réforme fiscale qui répondrait au souci qui est celui du Parti et celui du pays, une réforme juste, efficace, et qui ne soit pas une réforme paperassière, ennuyant les contribuables.
Voilà, camarades, les quelques observations que je tenais à présenter. Je les ai faites comme toujours dans le seul souci de l’intérêt supérieur du Parti et du Pays.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Ramadier.

Paul Ramadier

Camarades, j’aborderai successivement deux questions qui n’ont entre elles aucun rapport. Sur le premier point, je viens m’acquitter d’un mandat dont ma fédération m’a chargé. Il s’agit de la réforme électorale.
Elle va venir dans un temps prochain en discussion devant le parlement, et provoquera sans aucun doute l’une des difficultés les plus graves que sur le plan parlementaire le régime ait rencontrées. Or, il est essentiel, quelle que soit la solution à laquelle on aboutira en définitif, que le Parti ait d’abord une position

claire, et que l'électeur moyen puisse comprendre.
Or, je constate, et c'est un fait justifié par une expérience bientôt séculaire, qu'il n'y a guère qu'un régime électoral dont les électeurs français aient un sens complet, c'est le scrutin d'arrondissement. Il s'agit de nommer un député qui est le député de la région, que l'électeur peut embrasser de son regard, de nommer un homme que l'on connaît personnellement, que l'on peut atteindre, avec lequel on a contact directement ou indirectement, dont on peut ainsi avoir des renseignements, des explications, ou sur lequel on peut exercer une pression, auquel en tout cas on peut faire connaître sa manière de penser, enfin de former, par le second tour de scrutin, les principes qui doivent servir à constituer une majorité en marquant par les désistements entre les différents candidats les Partis avec lesquels un accord est possible, et ceux contre lesquels il faut se dresser, en indiquant même suivant les cas, la gravité plus ou moins grande de l'opposition qu'il faut leur faire.
Voilà je crois résumés les avantages que l'électeur trouve au scrutin d'arrondissement. Il n'y a pas de doute, si l'on ouvrait en France un référendum, une énorme majorité se prononcerait pour ce scrutin, surtout permettez-moi de le dire, parce que l'électeur comprend ce système parfaitement et que c'est le seul qu'il comprenne parfaitement. Le Parti qui prendra position en faveur du scrutin d'arrondissement aura, sans aucun doute, un avantage devant l'opinion qui sera incontestable, même si sa position n'a pas été approuvée, il restera en sa faveur un préjugé sympathique, qui pourra attirer vers lui un certain nombre d'hésitants. Ma fédération m'a chargé de le dire très simplement. Quels que soient les autres régimes, on ne les comprendra pas et on ne les comprendra qu'au bout d'un assez grand nombre d'années et par conséquent jusque là on s'en méfiera. Ces espèces de boite à malice que constituent les autres régimes électoraux, où l'on met des bulletins et d'où il sort des élus, sans qu'on sache très bien comment une relation s'établit entre le vote mis d'un côté et l'élection qui sort de l'autre, l'électeur a pour eux une méfiance instinctive.
Le scrutin de liste pur et simple, avec cette opération mathématique de répartition proportionnelle qui dépasse les forces moyennes du candidat au certificat d'étude que sont, au point de vue mathématique, la plupart des français, a cependant évidemment l'avantage d'avoir été pratiqué deux ou trois fois, de telle sorte qu'on a une vague notion de la manière dont il fonctionne, encore que bien des points restent singulièrement obscurs et qu'il faut toute l'ingéniosité de notre ami Biondi ou de notre ami Weil-Régnard pour pénétrer jusque dans le fond de ces arcanes.
(Applaudissements)
Mais, alors, lorsque l'on envisage la multitude des scrutins qui ont été inventés, les combinaisons extraordinaires, j'allais dire arabes, non, chinoises, et encore chinoises Communistes, de tous les projets qui nous sont soumis, alors permettez-moi de nous dire qu'il n'y a vraiment aucun espoir que jamais les électeurs français puissent arriver à les comprendre.
Si nous allons devant le corps électoral après avoir adopté l'un de ces régimes

extraordinaires, et bien, je ne sais pas quel sera le résultat des élections au point de vue des chiffres et des proclamations, mais ce que je sais, c'est que le régime sortira de cette épreuve suspect, comme une sorte de fraudeur, qui dissimule une faillite.
Vraiment, au point où nous en sommes, au milieu des difficultés certaines dans lesquelles le régime se trouve, je vous en supplie, que l'action du Parti soit pour l'action claire, à la portée de l'intelligence et de l'expérience de la masse des électeurs et je crois qu'il n'y a pas de solution meilleure que celle du scrutin d'arrondissement. Ma fédération m'a chargé de le dire, je tenais à m'acquitter de cette commission.
Et maintenant, j'aborde mon second sujet, en m'efforçant d'aller aussi rapidement que possible, mais qui est certainement l'une des préoccupations que vous avez tous dans votre esprit. Hier, dans son remarquable exposé, Guy Mollet y a fait une part, peut-être avec la discrétion naturelle à un ministre en exercice, et lorsque ce ministre en exercice est par-dessus le marché un secrétaire général de Parti, cette discrétion est certainement fermée à double tour.
Moi, je veux vous le dire tout crûment : sur le plan international, la politique mondiale se trouve en présence d'une difficulté majeure, et tout particulièrement la politique européenne et la politique Socialiste.
Oui, il y a, à l'heure actuelle, une scission profonde et grave entre la politique des pays où les Socialistes sont au pouvoir et qui sont les pays du Nord de l'Europe, Angleterre et pays scandinaves, et la politique des autres pays, tout se passe, et Guy Mollet l'a dit en termes parfaits, comme si on avait pris parti de cette scission, comme si les pays de l'Europe continentale allaient poursuivre leur chemin, bien sûr à peu près dans la même direction que les pays de l'Europe du Nord, mais en suivant des chemins parallèles et par conséquent qui ne se rencontreraient qu'à l'infini avec les chemins que suivent les pays du nord.
Il y a là quelque chose d'extrêmement grave. Nous avons à la fois notre responsabilité et notre rôle à jouer. Le malheur, c'est qu'il y a trop de personnes, trop de groupes qui en prennent assez facilement leur Parti. Il y a d'abord, et peut-être surtout, les éléments catholiques de l'Europe continentale qui aperçoivent la possibilité de reformer, sous l'égide protectrice du Vatican, une coalition continentale débarrassée des schismatiques anglo-saxons et Scandinaves. Je ne sais pas jusqu'à quel point c'est le projet précis, calculé, organisé, ordonné, des milieux catholiques, mais ce que je sais, c'est que - et Guy Mollet nous l'a confirmé hier soir - les Partis catholiques suivent cette voie volontairement ou instinctivement, et c'est peut-être encore plus grave si c'est instinctivement, et la suivent sans aucune espèce de souci des conséquences qui en résulteraient pour l'ensemble du monde.
Il n'y a pas que les milieux catholiques. Il y a ceux qui sont impatients de l'attitude prise par les anglo-saxons et qui opposent leurs réactions plus ou moins vives à celles de l'autre côté de la Manche. Leur vigilance est appelée à être constamment en éveil et en définitif s'ils apportent aux anglo-saxons et aux pays du nord une

sorte d'ultimatum et de mise en demeure, comme ils savent que la réponse négative à un ultimatum total recevra nécessairement une réponse négative, en réalité ils préparent et organisent le schisme à l'intérieur de l'Europe,

D'un autre côté des parties importantes de l'opinion se font a l'idée qu'il pourra y avoir une Europe constituée, une défense commune, en prenant acte de cette division profonde et au besoin en l'aggravant, et si de ce côté ci de la Manche et de la Mer du Nord, on prend cette position, de l'autre côté, on ne la prend pas. Pour moi, décidément, il n'y a pas de doute. Nos amis anglais se sont engagés dans une politique systématique, qu'ils ont placée au premier plan, qui les amène tout naturellement à se dégager d'une politique continentale. Ils ont leurs raisons, il y en a de profondes et de sérieuses et que je ne discute pas, que non seulement je ne discute pas, mais que je voudrais que l'on prenne en considération, je voudrais que chacun en tienne compte.

Mais il y a un point où ces raisons deviennent des systèmes. Alors, à partir de ce moment, elles engendrent des abus et des dégénérescences, et c'est alors qu'apparaît le danger. Il est certain que l'Angleterre et les pays scandinaves ont une phobie commune, c'est la peur du chômage et la mise par conséquent en premier plan de leurs préoccupations, à un degré que nous ne pouvons pas imaginer, du plein emploi.

Il est certain qu'à cette peur panique du chômage vient s'ajouter pour l'Angleterre la crainte de l'inflation et la volonté de lutter contre l'inflation et de lutter contre l'inflation par un ensemble de mesures dirigistes qui sont étroitement liées à l'existence d'un pouvoir politique extrêmement fort, dans un cadre définitif. Par conséquent, tout élargissement de ce pouvoir dans un cadre plus large, bat en brèche et détruit, en tout cas diminue, l'efficacité du dirigisme et nos amis anglais ne veulent à aucun prix changer, tant qu'ils ne seront pas arrivés à la certitude que les miasmes d'inflation sont définitivement éliminés.

J'entendais un jour l'un d'eux dire : « Il nous faut encore deux ans, et au bout de deux ans, alors, nous entreprendrons une autre besogne. Il y en a qui peut-être fixent de moindres délais, il y en a certainement beaucoup plus encore qui pensent que la politique par laquelle l'Angleterre a sinon complètement évité l'inflation, tout au moins en a évité une grande partie des répercussions, devra se poursuivre pendant un temps plus long encore et dès lors nous devons comprendre, sans aucun doute, leur pensée ; nous devons comprendre que tout affaiblissement de la force du pouvoir et que toute modification du cadre renverse les résultats qu'on peut espérer.

Seulement, il vient un moment où l'esprit de système s'introduit, où il y a une espèce de phobie de tout changement, une espèce de répugnance profonde qui finit par être une hostilité déclarée à toute amorce de modification, même dans l'avenir, et à plus forte raison à toute espèce de transformation immédiate. Et cela finit par s'étendre à tous les domaines, à toutes les provinces de l'action internationale. Les susceptibilités anglaises sont hérissées ; justement au moment où elles sont le plus hérissées, il se trouve que les méthodes diplomatiques des continentaux deviennent

quelquefois plus raides, on l'a vu au début de 1948 lors de la dévaluation française. On l'a vu en 1949 lors de l'annonce du plan Schuman et nous en arrivons à un point où désormais on ne peut plus dire qu'il y a une politique européenne, mais il y a une politique continentale et une politique mettons nordique, encore qu'il y ait entre les scandinaves et les anglais bien des nuances, et certainement beaucoup moins de divergences entre nos manières de voir et celles des Scandinaves.

Voyez-vous, cela est grave. Il est certain que tant que ce schisme subsistera, malgré toutes les vigilances, il n'y a pas d'Europe possible et s'il n'y a pas d'Europe possible, s'il y a deux camps, certainement dans le fond liés par les mômes intérêts, surtout par l'existence du même danger, il y aura nécessairement, dans toutes les questions, économiques, financières, militaires, diplomatiques, politiques, nécessairement l'arbitrage des Etats-Unis. J'ai la plus grande confiance dans les américains et dans leur politique, et depuis quarante ans, ils nous ont donné trop de leçons et trop d'exemples pour que cette confiance puisse être entamée de quelque manière que ce soit, mais je voudrais bien sur ce point écouter les américains eux-mêmes, qui considèrent que le premier élément de la sécurité du monde et de la stabilité économique et financière, c'est justement que l'Europe s'accorde. C'est ce que disait Marshall, c'est encore ce qui, sur d'autres plans, notamment sur le plan militaire, a été maintes fois répété.

Que l'Europe s'entende, qu'elle se constitue, qu'elle s'organise, la paix du monde en sera mieux assurée ou plus exactement commencera peut-être à recevoir une assurance. Il n'y a aucun espoir que dans l'état présent des divergences nous fassions un pas vers la sécurité internationale.

Mais permettez-moi d'ajouter que quelles que soient la hauteur d'esprit et la générosité des Etats-Unis, il y a tout de même une conscience des intérêts européens, de l'avenir de nos pays, des conditions d'existence, qu'ils ne peuvent pas avoir au même degré que nous. Ils observent le monde d'un autre point, par conséquent le monde vu sous un autre angle leur apparaît différent du monde vu sous l'angle sous lequel nous le voyons. Il faut que nous sachions être unis pour leur imposer parfois un point de vue plus juste, une conscience et une sauvegarde plus complète de nos intérêts.

Je pense, pour ma part, qu'il n'y a pas de mal plus grave, ni de danger plus sérieux, que celui-là et qu'il faut à tout prix aborder ce problème et le résoudre. Je pense aussi qu'il y a là pour le Parti Socialiste un devoir majeur. Nos liens avec les Socialistes des pays du nord sont plus étroits, je pourrais presque dire que ce sont les seuls liens ayant quelque intimité, et qui subsistent. C'est par conséquent, et sans aucun doute, à nous français d'abord qu'incombe la charge de dissiper des équivoques et de trouver les voies permettant de sortir de l'impasse.

Guy Mollet a fait un excellent travail. Il a commencé les explications décisives, nécessaires. Il faut que le Parti ait bien conscience de son devoir. Il doit comprendre les nécessités britanniques. Il ne doit pas se mettre en rébellion contre ce que les britanniques considèrent comme leur condition d'existence. Il doit

trouver des conciliations entre nos conditions d'existence et les conditions d'existence des britanniques.
Mais il doit exiger que cesse cette espèce de rétraction instinctive qui fait qu'au moindre mot d'entente européenne, il y ait aussitôt une atmosphère de méfiance créée. Il y entre, sans aucun doute, des éléments de politique intérieure anglaise qu'il est très difficile d'éliminer, mais il faut que nous fassions comprendre à nos amis que la politique intérieure anglaise, tout comme la française, doit rester à l'intérieur de nos frontières et que sur le plan élevé où l'on doit se placer, la conciliation est une nécessité absolue, difficile sans doute. Je sais que souvent les difficultés constituent un obstacle plus grand que les nécessités, mais si nous ne le faisons pas, nous n'aboutirons exactement qu'à rester en membres séparés et dispersés, sans faire ni l'Europe, ni la solidarité internationale, ni môme la solidarité Atlantique.
Il faut que nous saisissions toutes les occasions d'agir en commun et sans vouloir, pour l'instant tout au moins, y attacher une importance que je ne puis pas mesurer, nous devons, par exemple, retenir le récent discours du Chancelier de l'Echiquier, mettant l'accent sur la nécessité d'une action internationale contre cette hausse des prix essentiellement spéculative qui s'est marquée il y a quelques semaines et qui se poursuit à l'heure actuelle. Les déclarations qu'il a faites sont d'un ton qui montre l'importance qu'il attache à ce problème.
Je le comprends en vérité, car quelle que soit la force du système anglais, enfermé dans sa coque, il est cependant menacé le jour où une hausse internationale des prix amène une vague internationale d'inflation. Contre cela, il n'y a pas de défense dans le système dirigiste reposant sur l'autorité de l'état national. On est obligé de subir les hausses du marché mondial concernant les cuirs, les textiles, les métaux non ferreux. On ne peut pas résister, on est emporté. Il faut donc que l'on s'oriente vers un dirigisme international pour pouvoir faire face à ce danger qui peut être infiniment plus grave que les miasmes inflationnistes subsistant dans l'économie anglaise et même dans l'économie européenne.
C'est pourquoi, en vérité, je comprends le ton particulièrement solennel avec lequel le Chancelier de l'Echiquier a traité ce problème et je crois que le Parti doit saisir cette perche tendue pour essayer de reprendre l'action commune en vue de l'Europe et de la solidarité internationale. Nous avons à cet égard sur nos épaules la plus lourde responsabilité qui provient de la position que nous pouvons avoir entre les Socialistes des pays du Nord et le continent. Liés par deux solidarités d'égale force, nous sommes les agents nécessaires de toute conciliation et si nous manquions à cette tâche, les conséquences ne manqueraient pas d'être extrêmement graves.
(Applaudissements)

Le président - La clôture des inscriptions a été prononcée hier soir : nous devons respecter les décisions prises par une Assemblée souveraine. Deux camarades

m’ont demandé à s’inscrire : étant donné leurs noms je pense que le Conseil national sera unanime pour permettre au Président Félix Gouin et à André Philip de prendre la parole.
Pas d’opposition ? Le Conseil national est d’accord, en demandant à chacun, une fois de plus, de bien vouloir exprimer son point de vue d’une façon concise. Il y a encore 24 orateurs inscrits.

Une déléguée - Nous voulons bien, mais ce n’est pas parce que ce sont des camarades bien connus...

Le président - L’incident est clos.
La parole est à Lamarque-Cando.

Charles Lamarque-Cando

Camarades, ce n’est pas en mon nom personnel que j’interviens. On m’a joué un mauvais tour à la Commission nationale agricole du Parti.
Dans cette Commission qui travaille sérieusement toutes les semaines, et qui a tenu deux séances spéciales avant ce Conseil national, on a une fois de plus regretté qu’au Parti on s’intéresse insuffisamment aux questions agricoles, même dans les Conseils nationaux. Vous m’excuserez donc si j’essaye ici d’être le traducteur aussi fidèle que possible des très nombreuses opinions qui ont été exprimées par nos camarades. Je vais être obligé de faire un résumé, sans quoi il me faudrait un temps infini pour vous rapporter tout ce qui a été dit au cours de séances qui ont duré plusieurs heures chacune.
Malgré toute ma bonne volonté, je ne pourrais vous rapporter, au cours de ce bref résumé, ni le flegme de mon ami Quille, ni la causticité de notre ami Borin, je suis forcé d’y mettre un peu de mon accent personnel.
Si je n’avais pas été chargé de cette mission ingrate, j’aurais dit un certain nombre de choses que ma fédération m’avait chargé pourtant d’exprimer à ce Congrès. J’aurais dit, par exemple, que la fédération des Landes est absolument opposée à la résurrection de la IIIème République, et à la résurrection du Sénat qui a déjà trouvé une majorité encore plus réactionnaire qu’autrefois, grâce à un mode d’élection anti-démocratique, comme nous sommes opposés à la résurrection de ses prérogatives d’antan, comme nous sommes opposés à toutes les manœuvres du Parti radical qui, par des moyens divers, veut reconstruire la IIIème République et retrouver sa prédominance.
Ceci dit, revenons aux questions agricoles que l’on m’a chargé d’exposer. La Commission nationale agricole du Parti, constatant que la question doit être très largement développée devant toutes les instances du Parti, a décidé de tenir avant les élections prochaines des réunions d’information et de travail dans toutes les fédérations qui le désireront et aussi par groupe de fédérations et par région. Elle demande à toutes les fédérations de province de s’intéresser davantage aux

Collection Jean-Jaurès

questions agricoles, de tenir des réunions cantonales, fédérales, spécialement destinées à l'étude des questions paysannes.
En effet, on ne saurait, je crois, méconnaître l'importance du monde paysan, aussi bien sur le plan économique que sur le plan électoral. La tâche du Parti Socialiste, ont dit nos camarades, est multiple. Il faut d'abord introduire dans la société capitaliste autant que possible les méthodes du Socialisme, et cela en s'intéressant très activement à la Mutualité agricole, au syndicalisme agricole, à la Coopération agricole, en réalité en s'intéressant aux moyens essentiels du Socialisme.
J'ai le regret de constater, pour ma part, ce divorce qui existe en France entre d'un côté l'expression politique du Socialisme et d'un autre côté l'organisation de ses moyens d'action. Ceux qui ont réussi à construire le Socialisme mieux que nous, les scandinaves par exemple, et dans un pays essentiellement paysan par exemple le Danemark, ont pu le faire parce que là-bas il y a une cohérence totale entre l'action politique et l'action sur le plan syndical, sur le plan de la coopération. L'écho du Parti Socialiste en France provient de ce qu'il n'a pas su garder la haute main sur ce qui aide à construire le Socialisme à l'intérieur de la société capitaliste. Nous trouverions le moyen de former les cadres qui nous manquent, nous trouverions le moyen d'intéresser des travailleurs intelligents à la construction du Socialisme. Ils s'ennuient quelquefois dans leurs réunions exclusivement politiques. Il faudrait, à la place où ils peuvent agir, leur donner le moyen de faire une œuvre qui les passionnerait. Ils seraient alors passionnément attachés au Parti Socialiste, comme cela se produit dans les pays scandinaves ou en Angleterre.
Il faut que le Parti Socialiste crée les moyens d'organisation à l'intérieur de la nation pour la grande culture, nationale. Nous avons déjà donné l'exemple de la création de l'office du blé. Je peux vous affirmer que chaque fois que l'on fait la démonstration, devant un auditoire paysan, du rôle de cet office, création Socialiste due au ministère de notre grand Léon Blum les paysans vous écoutent. Chaque fois que l'on fait la démonstration devant eux qu'ainsi on a fait cesser cette spéculation honteuse, dont étaient victimes toujours les producteurs et aussi les consommateurs, lorsqu'on fait la démonstration que les faits ont vérifié à l'évidence, qu'ainsi on a fait cesser ces chaos, cette injustice, ce désordre, que grâce à l'office du blé on a évité pendant une période terriblement malheureuse le marché noir le plus abominable qui aurait pu exister sur le pain quotidien, vous êtes écouté et vous êtes applaudi.
C'est en se servant d'un tel exemple que nous devons essayer d'introduire dans la législation de notre pays d'autres créations qui seraient calquées sur le modèle de l'office du blé, Ainsi, notre camarade Quille et quelques autres ont déposé une proposition de loi qui intéresse l'organisation de tout ce qui concerne la production et la consommation du vin. Ils y ont même mentionné les calamités agricoles.
Je souhaite que le Parti Socialiste puisse mener à bien une œuvre aussi importante avant la fin de cette législature. Notre camarade Tanguy Prigent a déposé, au nom du Parti Socialiste, une proposition de loi extrêmement importante sur

l’organisation des marchés, et bien, camarades, il faut aboutir. Tout à l’heure, notre ami Ramadier parlait de cette organisation de l’économie européenne, mais il n’y a pas d’organisation de l’économie européenne si l’on néglige l’organisation de l’économie agricole. Il parlait de ce dirigisme nécessaire dans le cadre international. Il faut donc un minimum de dirigisme dans le cadre national et c’est ce que contient cette proposition de loi que Tanguy Prigent a déposée. Il ne s’agit pas de formule étatique, comme le disent les adversaires de mauvaise fois. Ce que nous proposons, c’est quelque chose basé sur l’union interprofessionnelle, à l’intérieur de la profession, librement établi, c’est une harmonie qui régnerait entre les hommes d’une même profession, sans exclure ceux des autres professions.

C’est ce qu’il faut absolument faire pour faire cesser la spéculation et le désordre. Mais si vous voulez aboutir à la libération des échanges, il n’est pas possible, on s’en est aperçu, de signer un traité franco-italien par exemple, si on n’a pas, auparavant, mis de l’ordre dans l’économie agricole française.

Si le Parti Socialiste était capable de prolonger ainsi l’œuvre du gouvernement de Léon Blum, je crois qu’il ferait une œuvre utile et qu’il recouvrerait dans les milieux paysans une audience qu’il a quelquefois perdue. Je vous affirme que lorsqu’on explique cela devant des auditoires paysans, c’est compris et c’est populaire.

Il faut aussi savoir faire des réformes immédiates, en particulier dans le domaine de la sécurité Sociale agricole. Il ne faut pas que nous nous laissions dépasser lorsque certaines revendications sont absolument justifiées. Notre camarade Quille, et j’en ai été heureux, à la Commission nationale agricole du Parti, traduisait hier l’émotion qui règne chez les ouvriers agricoles. Ceux qui sont de véritables ouvriers agricoles n’acceptent pas qu’il y ait encore une différence entre le salarié agricole qui est un salarié intégral et le salarié de l’industrie, car il est très exact qu’il y a des ouvriers agricoles, et ils sont nombreux, qui sont des salariés intégraux, qui ne bénéficient ni du logement, ni d’avantages en nature et qui font de longues journées, épuisantes. C’est à un point tel que l’autre jour, à la Commission nationale agricole, un camarade disait que c’était un véritable scandale que le "Populaire" par exemple, depuis qu’il a six pages, ne s’intéresse pas davantage à ces questions. Il y aurait par exemple un reportage à faire dans l’Aisne, pour faire connaître la misère de ces hommes-là. On pourrait reproduire des photographies de l’habitat rural qui dans certaines régions laisse tant à désirer. On a employé le mot de "scandale".

Il faudrait que vous sachiez que dans un milieu américain on fait une enquête en Europe centrale et occidentale. Il a été constaté d’une part que la classe ouvrière en France était très malheureuse, en face d’un patronat qui est le plus réactionnaire du monde, qu’elle pouvait difficilement se défendre de l’emprise Communiste. Mais il a été également constaté d’autre part, au cours de bette enquête, la misère du prolétariat paysan en France. Le groupe patronat terrien est le plus réactionnaire du monde. Les américains savent bien quelles ont été les conséquences en Europe

centrale d'une telle situation. Il faudrait en France qu'on y songe aussi.
Comme le disait Quille hier, les ouvriers agricoles sont désavantagés, la législation leur est appliquée après coup, et toujours avec un tarif moindre. Mais alors, ces ouvriers agricoles s'en vont grossir les rangs du Parti Communiste, et nous risquons de ne plus jamais les retrouver et heureusement Quille ajoutait « qu'il n'en faisait pas si facilement son deuil ». Si le Parti Socialiste sait bien les défendre, s'intéresse à eux, ils reviendront au Parti Socialiste s'ils l'ont quitté.
Il faut qu'en ce qui concerne les allocations familiales, les prestations maladie, la retraite des vieux, il n'y ait pas de différence entre les salariés agricoles intégraux et les salariés industriels.
Je voudrais dire ici aux camarades qui ne le comprennent pas toujours que la proposition de Tanguy Prigent, au nom du Parti Socialiste, demandant à l'Assemblée nationale que le financement de cet appareil de sécurité sociale agricole ait un caractère spécial, est juste. Il a demandé que le quart des milliards nécessaires soit fourni par les intéressés et que les trois autres quarts proviennent de ressources indirectes, de taxations diverses. Certains ne comprennent pas pourquoi. Mais le paysan est un consommateur intégral, et quand il achète quelque chose on lui fait payer les taxes, dans l'industrie et le commerce, qui servent à financer la sécurité Sociale dans ces compartiments. S'il paye pour les autres compartiments, il est normal qu'il demande en compensation que les 3/4 des milliards nécessaires au financement de cette sécurité Sociale agricole proviennent de moyens indirects.
La Commission nationale agricole du Parti réclame que nous déposions une proposition de loi pour faire cesser ce scandale qui vient d'être créé par le gouvernement actuel d'ailleurs, qui prive les fils de certains petits propriétaires paysans du salaire unique. Lorsque les fils d'un petit propriétaire sont salariés, ils n'habitent pas forcément avec leurs parents, ils doivent comme les autres salariés bénéficier du salaire unique, sinon on assiste à ceci : deux propriétaires voisins échangent leur fils, le fils de Paul va travailler chez le père de Jacques et le fils de Jacques va travailler chez le père de Paul ; à partir de ce moment, ils touchent l'indemnité de salaire unique.
On m'a demandé aussi de parler au Conseil national de la fiscalité des paysans. Je ne me suis pas ému ces dernières années des protestations des paysans, même lorsqu'il s'est agi du prélèvement Mayer. Il faut reconnaître que pendant un certain temps, avec les ressources procurées par le marché parallèle, les paysans pouvaient trouver une compensation intéressante aux taxations qu'on leur imposait par ailleurs. Mais tout cela, c'est fini, les temps ont changé. Il faut que vous sachiez, camarades, que maintenant les prix agricoles sont à un coefficient trop bas, tout le monde le reconnaît. Il faut que vous sachiez que les trésoreries des paysans sont souvent cruellement affectées. On sait quelle est l'augmentation importante du volume des emprunts à la Caisse nationale du crédit agricole.
Le Parti Socialiste ne doit pas se désintéresser de la question. Notre camarade Calonne, dans le journal « La Libération Paysanne » paru ces jours-ci, démontre

avec des témoignages irréfutables que les coefficients des produits industriels atteignent quelquefois le chiffre de 36, alors que les coefficients des produits agricoles semblent rester au niveau médiocre de 11, 12, 13.
Il faut que vous sachiez bien ceci, si le Parti Socialiste ne fait rien pour éviter cela, beaucoup de petits paysans s'en iront exprimer leur mécontentement en votant Communiste, et les gros paysans en votant RPF. Vous pouvez imaginer les voix qui vous resteront.
Et maintenant je m'adresse aux camarades qui écrivent dans le Populaire. Vous avez écrit naguère, sur le Populaire ancien format, que les bénéfices de certains gros manitous étaient au coefficient 64. Alors, je vous pose la question :
Ou ce n'est pas vrai, et si ce n'est pas vrai, vous avez commis une erreur grave en le publiant parce que vous avez légitimé des colères qui pourtant n'étaient pas fondées,
Ou c'est vrai, et alors vous n'avez pas le droit de laisser faire, il faut absolument que vous obteniez une correction.
Vous avez écrit qu'il y avait un déplacement du revenu national, de 27% on passait aujourd'hui à 51%. Si c'est vrai, et si vous laissez faire, vous connaîtrez des surprises désagréables, et pas seulement dans le monde paysan. Alors, camarades, quand il s'agit de la trésorerie des paysans et des impôts qui les frappent, il ne faut pas avoir cet esprit-là, qui était systématique autrefois.
Les impôts des paysans, paraît-il, dans l'ensemble du budget sont insuffisants. Mais voulez-vous me dire, et je m'adresse là aux membres de la Commission des finances - vous l'avez publié dans les bulletins de documentation intérieure - quelle est la moyenne des forfaits de ces épiciers, de ces boulangers et de ces charcutiers et autres commerçants dont parlait Guy Mollet ? La moyenne des forfaits est de 250 ou 300 000 francs au maximum et vous allez venir me faire croire que c'est avec cela qu'ils peuvent mener la vie très large qu'ils mènent, avec des automobiles, et des villas ? Allons donc ! Lorsque le paysan qui travaille voit que l'intermédiaire vit aussi commodément, aussi largement, il s'insurge.
Si vous n'êtes pas capables de rétablir un peu plus de justice fiscale, croyez-moi il sera difficile d'expliquer la carence du Parti Socialiste. Il n'y a pas seulement des fraudes fiscales, il y a aussi des fraudes économiques que vous feriez bien de poursuivre. Notre camarade Guy Mollet parlait hier de taxation. Je prie Guy Mollet de croire que si cette taxation doit être unilatérale, si elle ne doit frapper que les paysans, ce sera une levée de boucliers effroyable. Si vous n'êtes pas capable de taxer les produits industriels par des mesures autoritaires comme on l'a fait en Belgique par exemple, ou ailleurs, ne songez pas à la taxation unilatérale des produits paysans. Ce serait injuste et ce serait particulièrement maladroit.
Ce qu'il faut, ce sont des mesures d'organisation et des réformes sociales, comme je l'ai dit tout à l'heure. Il faut organiser sur le plan national, mais aussi sur le plan européen, et même sur le plan mondial, l'économie agricole. Ainsi, maintenant, nous apprenons avec plaisir que nous avons pu vendre 4 ou 5 millions d'hectolitres

d’alcool aux Etats-Unis et que c’est grâce à la fabrication du caoutchouc synthétique que l’on va aider l’agriculture française. Il est évident que dans le monde où nous sommes si petits, il faut absolument aboutir à cette organisation internationale sur tous les plans, et je comprends ce que disait notre ami Ramadier. Je constate que dans les préoccupations de notre ami Guy Mollet, il n’y a qu’une faible part pour l’Agriculture. Je ne veux pas lui en faire reproche.

Hier, j’ai écouté son exposé. Je comprenais que dans son esprit il y a une hiérarchie des urgences, des difficultés qui se posent, je comprenais quelle était son angoisse lorsqu’il parlait de l’Europe. Je pense qu’en effet il faut faire l’Europe, sinon nous ne pourrons pas faire la paix, Je pense que si on réussissait à faire l’Europe, on donnerait aux français la satisfaction la plus grande, celle de cesser de vivre dans le cauchemar où nous nous débattons. Si nous ne faisons pas la Paix, et bien, tout le reste est peu de chose. Je partage l’angoisse de Guy Mollet, je suis bien d’accord avec lui.

Mais, camarades, comme nos camarades anglais insistent presque trop sur le plein emploi et sur les intérêts de la classe ouvrière anglaise, il ne faudrait pas que nous tombions dans l’excès contraire. Moi, je pense qu’il faut que nous nous préoccupions très sérieusement de ces questions qui sont vitales pour le monde paysan, il ne faut pas que nous ignorions le prolétariat agricole.

J’ai parlé tout à l’heure des ouvriers agricoles. Des camarades comme Quille ont raison de s’intéresser à eux.

Si j’avais parlé en mon nom personnel, j’aurais parlé plus longuement d’une question à laquelle je m’intéresse particulièrement, mais c’est une question qui intéresse certainement bon nombre d’entre vous. Il s’agit des fermiers et des métayers. N’oubliez pas qu’après la Libération c’est Tanguy Prigent, fidèle à l’œuvre qui avait été amorcée par Jean Jaurès, puis suivie par le gouvernement de Léon Blum, qui a promulgué l’ordonnance du 17 octobre 1945. S’il y en a qui en sont confus, moi, j’en suis particulièrement fier. Par cette ordonnance, le Parti Socialiste avec Tanguy Prigent a continué l’œuvre des ancêtres, il l’a précisée. Je ne comprends pas qu’un certain nombre de camarades puissent s’en étonner. Un million de paysans suit cette question que l’on a, à nouveau, abordée il y a deux jours à l’Assemblée Nationale.

Permettez-moi de dire qu’il a été assez surprenant de constater une fois de plus que le journal du Parti n’a porté qu’une attention extrêmement discrète - discrète jusqu’à la pudeur - à la question. Seulement, l’Humanité a été plus discrète en ce qui concerne l’œuvre du Parti Socialiste. L’Humanité ignorait qu’il y avait des Socialistes qui s’intéressaient à la question. Elle a parlé des réactionnaires d’Ecosse, du bolchevisme russe, mais il n’a pas été question des Socialistes. Le "Figaro" trouvait normal de donner une relation plus complète, plus objective, plus intéressante de la question.

Je dis à notre ami Naegelen qui a fait beaucoup plus d’abonnements en province que dans la banlieue parisienne que je souhaite que tous les secrétaires de section

soient abonnés au Populaire quotidien. Cela devrait être leur directeur de conscience, le journal qui tous les jours leur dirait quelle est l'action du Parti Socialiste, quelle est sa ligne. Je souhaiterais qu'il y ait dans le règlement intérieur l'obligation pour les sections de payer un abonnement à tous les secrétaires de section. Cela ferait l'affaire et du « Populaire », et du Parti, et beaucoup de secrétaires de section méritent cela.
Alors, camarades, permettez-moi de regretter que la presse du Parti ne nous aide pas assez. La Commission nationale agricole m'a demandé d'insister à nouveau pour qu'il y ait toutes les semaines une page agricole importante dans le "Populaire Dimanche". C'est une arme merveilleuse de propagande, que le "Populaire Dimanche", il faut s'en servir. Il devrait pouvoir tirer à un demi-million d'exemplaires, ce serait notre moyen de propagande le plus efficace.
On m'a demandé d'insister également pour que nous retrouvions dans le "Populaire" de six pages la page hebdomadaire agricole qu'il y avait avant la guerre.
On n'a demandé aussi d'insister pour que le Parti se préoccupe des jeunes paysans, aussi bien en ce qui concerne les foyers ruraux qu'en ce qui concerne l'enseignement agricole. Je suis sûr que si le Parti savait promouvoir toutes ces idées que j'ai exposées au nom de mes camarades, nous pourrions alors ranimer la confiance de nos adhérents, regagner ceux qui nous ont quittés. Nous pourrions grouper autour du Parti Socialiste non seulement le prolétariat, mais tous les petits propriétaires paysans et faire ainsi cette union des prolétaires et d'une certaine partie des classes moyennes. Je crois que la chose en vaut la peine.
Puisqu'on me demande de conclure, sans doute parce que les questions qui intéressent l'Agriculture...

Le président - Non, non, non. Lamarque-Cando, tais-toi, je t'en prie ; je n'ai pas l'habitude d'empêcher un orateur de s'exprimer, mais il y a encore 22 camarades inscrits. Si chaque camarade parle une demi-heure, nous aurons fini demain matin. Je dois appliquer la règle qu'un président doit appliquer pour assurer le bon déroulement du débat. Je te demande de conclure parce que les autres camarades ne pourront pas parler.

Charles Lamarque-Cando - C'est une coïncidence fâcheuse.

Le président - Non, non, je ne l'accepte pas, en ce qui me concerne.

Charles Lamarque-Cando - Je vais conclure. Je ne veux pas me fâcher. La conclusion, pour être aimable, ne sera pas la mienne. C'est celle d'un de nos camarades et je ne saurai rapporter cette conclusion - je m'en excuse - avec la saveur et la truculence qu'il y a mise, en véritable Cadet de Gascogne.
Il disait hier soir : nous admettons que le Parti Socialiste envoie beaucoup de

camarades voyager aux quatre coins du monde. Les voyages forment la jeunesse. Et puis, il y en a qui, à la manière de du Bellay, en revienne plein de sagesse et de raison. Même sous le ciel des tropiques, il y a paraît-il, des coups de bambou salutaires.
Il disait "nous admettons" et moi je dis "nous demandons que l'on s'occupe beaucoup de l'Europe". Il faut que l'on s'occupe du monde. "Et même, ajoutait-il, car il a toujours fallu au Parti Socialiste qu'on s'occupe d'anticipation, nous admettons qu'il y ait quelqu'un de détaché pour organiser les futures relations interplanétaires, mais il faut tout de même qu'il en reste un assez grand nombre au Parti Socialiste qui ne perde pas la terre de vue".
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Marceau Pivert, J'attire l'attention du Conseil national sur la situation suivante : il y a encore 22 orateurs inscrits, de deux choses l'une, ou il faudra limiter le temps de parole, ou organiser autrement le débat.

Robert Verdier

Je m'excuse auprès du président, de l'orateur et de tout le Conseil national d'allonger le débat de deux minutes.
Je suis heureux de saisir l'occasion que m'offre Lamarque-Cando pour dire devant tout le monde que je regrette beaucoup que la Commission agricole du Parti ne découvre le journal que de temps à autre, pour exprimer des récriminations, mais jamais - je ne mettrai personne en cause, je ne citerai aucun nom - quand on demande à un camarade spécialisé de faire pour le journal un article, qu'aucun collaborateur du Journal, ce qui est très normal, ne peut faire lui-même, ou qu'il ne pourrait faire qu'au prix de très longues études et d'une documentation abondante mise à sa disposition. Jamais, à ce moment, nous n'avons pu obtenir les articles demandés et je souhaite que de ce débat et des remarques faites par Lamarque-Cando tout à l'heure on tirera la conclusion que désormais la Commission agricole du Parti nous fournira soit des articles, soit des éléments de documentation que nous lui demandons.
Je termine par un exemple précis. Lamarque-Cando a évoqué l'exemple du débat qui s'est ouvert devant l'Assemblée et qui n'est pas prêt d'être terminé. Il reviendra de huit jours en huit jours pendant très longtemps. Nous avons demandé à un camarade de faire un jour un article d'ensemble sur la question. J'espère que le camarade auquel nous l'avons demandé ne se dérobera pas.

Charles Lamarque-Cando - Je voudrais répondre à Verdier.

Robert Verdier - Je ne pensais pas à toi.

Charles Lamarque-Cando - Je n'ose pas écrire parce que je me demande si je suis

dans la ligne du Parti Socialiste, lorsque par exemple au Parti on ne sait plus si on est contre l'exploitation de l'homme par l'homme.
Je dois dire, camarades, que je suis assiégé depuis deux jours par des correspondants de journaux agricoles qui me demandent de faire des articles ou des déclarations. J'ai refusé, comme je refuserai toujours d'écrire dans un journal qui ne sera pas le journal du Parti. Ce que je souhaite, c'est de pouvoir écrire dans le journal du Parti avec la pleine certitude d'être en accord complet avec le Parti tout entier.

Le président - La parole est à Marceau Pivert.

Marceau Pivert

Camarades, la fédération Socialiste de la Seine est presque unanime a considérer que l'orientation politique que suit actuellement le Parti n'est pas celle d'une politique Socialiste et ne correspond pas à la fonction du Parti Socialiste. Cela signifie, évidemment, que nous sommes encore dans une situation assez désagréable d'opposants, mais ce n'est pas tellement cela qui nous préoccupe et je crois pouvoir répondre, au nom de la fédération unanime, à des appels comme ceux de Guy et d'Augustin hier, nous sommes nous aussi préoccupés de rassembler le Parti en face des combats très durs qui vont se préparer, de l'unifier totalement, autant que possible dans une politique cohérente.
Ce qui est possible aussi, c'est que des militants se soient découragés en pensant qu'après tout pourquoi nous réunir ? Nous sommes toujours placés devant le fait accompli ? Je vais essayer de rectifier, camarades, ces jugements qui sont faux. Nous sommes au moins réunis pour essayer de comprendre pourquoi, nous sommes placés devant le fait accompli. De toutes façons, un effort Socialiste sincère doit être utile quelque part, un jour ou l'autre.
Comment en sommes-nous arrivés là ? Il ne faut pas oublier que nous sommes dans une majorité, dans un pays, dans un monde, où nous n'avons pas toutes nos libertés de mouvement. Nous ne sommes pas encore suffisamment libres d'agir en Socialistes, nous sommes les premiers à le reconnaître et notre pays, pour commencer, n'est pas libre de faire n'importe quoi, dans ce pays, la majorité démocratique n'est pas libre de faire n'importe quoi, de nager entre des extrêmes totalitaires. Dans cette majorité, le Parti Socialiste n'est pas libre d'agir en Socialiste. Dans ce Parti Socialiste, certains militants qui se croient internationalistes et révolutionnaires reconnaissent qu'ils ne sont pas libres d'être totalement eux-mêmes.
Voilà quelque chose qui doit nous rapprocher. Seulement, au moment où nous constatons ce fait, qui est la conséquence de toute une série d'événements, nous ajoutons quelque chose, c'est qu'il faut tout de même en sortir de cette dépendance générale. Pour en sortir, nous sommes persuadés que notre pays doit suivre plutôt les idées, les propositions d'une certaine majorité démocratique, à condition

qu'elles se définissent une manière différente des propositions totalitaires gaullistes ou staliniennes. Dans la majorité démocratique, pour qu'elle puisse se définir elle-même, il faut qu'on entende le Parti Socialiste qui, lui, a une expérience et une méthode d'analyse, qui lui permettent d'apporter des solutions. Quand on ne l'écoute pas, cela se paye cher.

Je me permets de continuer en disant que dans le Parti Socialiste il ne serait peut-être pas mauvais qu'on entende des camarades qui depuis un certain temps répètent un certain nombre d'avertissements. Je ne referai pas les discours que j'ai faits au dernier Conseil national, ou à Puteaux. J'ai indiqué qu'on choisirait entre le Pacte Atlantique et l'indépendance de l'Europe. C'est l'un ou l'autre. Nous sommes en présence de conséquences qui sont déjà dans ce discours, le réarmement de l'Allemagne, l'intégration de Franco sont inscrits dans la logique de la position prise à ce moment.

Mais ce n'est pas fini. Nous pouvons réagir, nous pouvons nous redresser, nous le devons, tout le monde le désire et c'est pourquoi la fédération de la Seine souhaite que ce Conseil national soit considéré, si vous voulez, comme une sorte de préambule, de prise de contact, depuis des événements qui ont été particulièrement nouveaux, afin de préparer une véritable consultation du Parti le plus vite possible, dans un vrai Congrès national extraordinaire... (applaudissements)...

Le Parti seul est qualifié pour le faire. Des corrections peuvent être apportées aux décisions antérieures, des confirmations peuvent être données, et tout le monde s'inclinera.

Ainsi, je veux mettre en garde ce Conseil national contre une sorte de dédain de ces propositions sérieuses, car les événements vous obligeront, eux, à prendre des positions et si vous ne voulez pas être devant le fait accompli, il faut essayer de prévoir ce qui va se passer. Les contradictions irréductibles entre votre présence au gouvernement et les besoins profonds de la classe ouvrière vont aller en se multipliant. C'est cela qui est prévu ; cela ne durera pas seulement quelques jours, c'est toute une période qui commence, depuis la hausse des prix, la course aux armements. Une fonction nouvelle, en plus des autres, doit être maintenant placée sur les épaules du Parti, et lui seul est capable de faire face à ses obligations.

Il y a des besoins profonds de la classe ouvrière, mais naturellement le rôle du Parti, s'il veut vivre, et s'il veut que la classe ouvrière finisse par triompher, est de ménager précisément l'alternative. Il est particulièrement désigné dans ce pays pour être le guide. S'il est mêlé avec les autres, comme il l'est en ce moment, s'il ne distingue pas son drapeau des autres, il ne lui reste que l'alternative du désespoir, vers les gaullistes d'un côté, ou les staliniens de l'autre.

C'est donc très sérieux. L'orientation va être imposée par les faits, par les événements, je le dirai dans ma conclusion, je préciserai des propositions concrètes, car il faut venir ici avec des propositions concrètes.

Beaucoup de choses ont déjà été dites dans les excellents discours d'hier ; c'est une grave erreur que d'avoir participé en juillet dernier. Nous étions prêts, après cette

période de reprise, à nous présenter devant le corps électoral avec quelque chose. Nous avons échoué. Je ne veux pas mésestimer les succès que nous avons remportés, il y a eu dans le discours de Guy Mollet toute une partie constructive. Je m'excuse auprès de lui, ce n'est pas sur les points où nous sommes d'accord que je veux insister, mais sur ceux où nous sommes en désaccord.

Les camarades ministres font ce qu'ils peuvent, nous les suivons au jour le jour et nous le constatons. Tout en critiquant une orientation générale, nous pouvons rendre hommage à tel ou tel effort que nous connaissons bien, de par le Comité directeur. Cependant, il y a un bilan avec une colonne actif et une colonne passif.

Nous avons, certes, réglé le problème du reclassement des fonctionnaires, des anciens combattants, etc. mais en même temps nous avons été associés à une politique générale qui semble accepter le fonctionnement automatique du régime capitaliste dans tous les problèmes fondamentaux, la hausse des prix, la course aux armements, etc. Ce sont là les conséquences du fonctionnement d'un système générait d'une structure de société, et des initiatives de l'agresseur stalinien, je ne l'oublie pas.

Il faut en même temps savoir porter son regard sur la méthode employée pour liquider l'agresseur stalinien, mais aussi sur le fonctionnement du système que, comme Socialistes, nous sommes obligés de dénoncer et si possible de transformer.

Voilà précisément ce qui fait les contradictions de nos attitudes, car nous avions peut-être à refaire pendant quelques mois, au maximum 8, 10, 15 mois, cet effort de politique de soutien pour lequel j'avais compris que la plateforme de Guy Mollet était excellente. Nous l'avons fait pendant 15 ans, avec Léon Blum, avec un Parti qui n'était pas plus faible qu'aujourd'hui, avec des camarades dévoués, en disant : nous arriverons à diriger la véritable opération.

Nous n'avons pas eu la patience d'attendre quelques mois pour revenir devant le pays, avec la majorité, pour diriger la période de transformation devant laquelle nous entrons. Tant pis. Je me place dans la situation où nous sommes aujourd'hui, nous ne sommes pas là pour exprimer des regrets. Cette situation évolue rapidement. Nous ne pouvons pas considérer que c'est sous notre responsabilité que se continue la guerre d'Indochine que d'autres ont voulu faire, nous ne pouvons pas accepter, sans faire de distinction, le réarmement, les 18 mois, les atteintes quelquefois môme à la liberté de la presse.

Et les pourcentages d'augmentation des crédits militaires, camarades ? 700 milliards de déficit. Ce sont là des conséquences du régime stalinien, mais une chose est certaine : il ne devrait pas y avoir de responsabilité Socialiste. Nous devons avoir les mains libres pour dénoncer la chose, pour dénoncer comment on en est arrivé là, pour dénoncer les staliniens et leurs opérations catastrophiques d'élection au pas de l'oie.

On pourrait peut-être ne pas sembler être mêlé à des élections totalitaires en Algérie. Voilà, camarades, une opération qui nous sera reprochée un jour ou l'autre. Pour dénoncer l'impérialisme stalinien, il ne faut pas être mêlé à des solidarités

impérialistes.
Je demande ici en passant à nos camarades ministres - je suis sûr qu'ils le feront - de bien vouloir insister pour qu'on publie le mémorandum du Sultan du Maroc, pour savoir quelles sont ses revendications. Est-ce qu'on le saura ? Ou est-ce qu'on va garder cela secret ?
Voilà tout de même une analyse qui doit éveiller l'attention des Socialistes. Je suis d'accord avec Augustin Laurent quand il a dit "il faut mettre nos actes en harmonie avec nos principes", parfaitement d'accord ! A l'intérieur du Parti, une chose est bien certaine, ce qu'un Congrès a décidé, seul un Congrès peut le corriger. Nous sommes actuellement sous le régime de l'obligation pour le groupe parlementaire de ne pas dépasser 25% du budget. Pour les crédits militaires, je pose la question : où en sommes-nous à ce sujet ? Qu'est-ce que vous allez voter ? C'est là précisément la frontière. Ce que vous voterez sera au détriment des constructions, du niveau de vie, de tout le reste. Si vous augmentez cette proportion, notre pays ne pourra pas y faire face, c'est la classe ouvrière qui payera. Voilà un problème digne d'être renvoyé devant les sections. Par conséquent, dans un Congrès national extraordinaire, devra être obtenue une réponse claire sur ce sujet. Cela seulement justifierait aujourd'hui la consultation générale du Parti.
Dans le discours de Guy Mollet, il y a deux ou trois choses extrêmement intéressantes qui nous permettent de faire le point sur les discussions en cours a l'intérieur du Parti. Je ne prétends pas apporter une vérité absolue, je dis que je ne suis pas d'accord là-dessus. La plupart du temps, les camarades sont divins, ou croient l'être, parce qu'on leur prête des idées qu'ils n'ont pas. Quand on peut s'expliquer cela vaut mieux.
Je répète à Guy Mollet ce que je lui ai déjà dit, quand la participation a été acceptée, vous étiez dans la règle, la majorité était certaine. Vous saviez, ou vous deviez savoir, comme Socialistes, que la hausse des prix était la conséquence nécessaire et inévitable de cette course aux armements dont l'origine est l'agression stalinienne. Par conséquent, pour un Parti Socialiste, le simple fait d'endosser cela pouvait se payer très cher. On peut le faire payer à l'adversaire, ai on a la force et le cran de le faire. Ou bien on le payera soi-même, si l'on semble s'associer aux conséquences de cette mécanique.
Aujourd'hui, je veux simplement considérer le point où nous en sommes. La situation est en cours de développement. Je veux appliquer notre méthode Socialiste, au point ou nous en sommes aujourd'hui, novembre 1950, en tenant compte des décisions antérieures du Parti que je respecte, je ne peux pas changer notre situation au gouvernement. Il y a une lutte qui va s'aggraver, une lutte de classes, on l'oublie un peu trop. Il s'agit d'une lutte de classes internationale pour savoir comment, dans chaque pays, cette course aux armements, qui est une mécanique que nous ne contrôlons pas, va être payée. Qui va payer ? Quelle classe va payer ? La lutte de classe va s'aggraver, ce n'est pas sorcier de dire cela, il suffit d'être Socialiste pour le prévoir. Il y a des périodes où il y a des solidarités

nationales, pendant la guerre par exemple, et puis là c'est autre chose qui se substitue à la lutte de classes. En sommes-nous déjà là ? Est-ce que nous allons essayer d'étouffer les contradictions de classes au bénéfice d'une solidarité internationale qui n'existe pas encore, d'une communauté internationale qui est un schéma ?

Voilà, pour moi, la question fondamentale, la question essentielle, que les Socialistes doivent se poser, question qu'ils peuvent résoudre. Le danger commun, c'est le stalinisme. Qu'est-ce que le stalinisme ? Comment répondre au Stalinisme ? Gomment le liquider, le détruire ?

Si on ne considère pas la question comme de première importance, si on s'engage dans la course aux armements avant d'avoir essayé de répondre à cette question théorique et pratique fondamentale, on risque évidemment de suivre, d'être pris par la main, par des forces dominantes qui sont antistaliniennes, mais pas comme nous, qui sont aussi anti-Communistes, contre-révolutionnaires, qui défendent leur beefsteak, leurs profits, leur structure sociale.

Alors, c'est cela qui est très grave pour le Parti Socialiste, c'est d'apparaître aux yeux de la classe ouvrière comme un petit appendice d'une collectivité contre laquelle le Socialiste doit être nécessairement dressé, et d'une structure sociale qu'il doit savoir attaquer, démanteler et remplacer. On peut définir le Stalinisme comme un substitut, primitif, brutal, violent, contre-révolutionnaire, à une fonction qui n'a pas été remplie par le Socialisme. C'est parce que le Socialisme anglais a rempli sa fonction qu'il n'y a pas de Communistes. De même pour le Socialisme belge.

le Parti peut se redresser. Un vrai Parti Socialiste ne prendrait pas la responsabilité de la course aux armements, dans ce phénomène, il a une fonction propre. Qu'il ne se place pas à la tête du ministère de la défense nationale, mais qu'il se place à la tête de la défense des libertés prolétariennes et du niveau de vie de la classe ouvrière, tout le monde dit « pas de Défense nationale, sans défense sociale », il faudrait commencer à le faire.

On sait que le régime est construit de telle manière qu'il fait retomber, tant que nous n'avons pas le pouvoir, sur le dos de la classe ouvrière les conséquences de sa propre mécanique. Je dis que vous ne pouvez pas à la fois être les organisateurs de la défense nationale de la bourgeoisie et les organisateurs de la défense sociale du prolétariat. Il faut choisir... (applaudissements)...

A moins que vous ne soyez au gouvernement. C'est le cas des anglais. Là, oui. Ils prennent leurs responsabilités en accord avec la classe ouvrière, et même dans un système d'alliances militaires, ce qui n'est pas notre cas et c'est ce qui explique la dégradation rapide du Parti Socialiste dans la période où nous entrons.

Je le répète, il y a une menace totalitaire, stalinienne. Il faut une thérapeutique appropriée. C'est le Parti Socialiste, seul, qui peut appliquer cette thérapeutique. Son rôle est donc de se spécialiser dans ce travail. Il ne peut pas, tout d'abord, et en principe, avoir confiance dans les classes dominantes pour lutter d'une manière

intelligente contre les Staliniens. Dans un récent discours au Conseil national, à moins que ce ne soit au Congrès, j'ai dit regardez comme cela a réussi en Chine. On a donné beaucoup d'armes, elles sont passées entre les mains de Mao-Tse-Toung. La mentalité avec laquelle on a attaqué ce problème de la révolution paysanne asiatique était une mentalité impérialiste et militaire, elle était ruinée à l'avance dans un problème politique et révolutionnaire.

C'est le cas pour la Corée du Sud également, pour Bao-Daï. Je n'insiste pas là-dessus. Je demande que là on applique aussi la magnifique motion du Congrès et qu'on s'inspire du discours de Vermet, qu'on laisse les autres Partis se dépêtrer eux-mêmes. C'est malheureux, mais nous ne sommes pas chargés de liquider les raines d'une classe dirigeante qui ne comprend rien. Ce n'est pas notre métier... (applaudissements)...

Vous comprenez que dans ce problème nous avons quelque chose a dire parce que nous pouvons essayer de persuader qu'armer les 5èmes colonnes staliniennes, leur donner des mitrailleuses, et le moyen de saboter, ne sont pas des solutions. Plus on approchera d'une période de tension internationale, sans avoir attaqué le problème de la liquidation politique des cinquièmes colonnes, plus ces solutions paraîtront folles, camarades.

Il y a des millions d'ouvriers qui, actuellement, sont prêts à suivre, comme des fanatiques, un autre meneur d'esclaves que celui qu'ils ont. Ils veulent changer de maître.

C'est cela qu'il faut attaquer. Il faut fournir une réponse à ce problème. Il faut attaquer les bases sociales du stalinisme, il faut faire son métier de Socialiste, il faut défendre les intérêts de la classe ouvrière.

Comment le faire, si on consolide, qu'on le veuille ou non, le système capitaliste actuel ? Il faut l'attaquer, il faut dire : vous n'avez pas qualité, vous les capitalistes, pour liquider les staliniens, vous leur fournissez des armes. C'est vous qui avez poussé à la guerre d'Indochine, c'est vous qui incitez les généraux à donner l'ordre de mitrailler ou de bombarder, alors qu'il y a encore des possibilités d'accord. Ce sont les d'Argenlieu qui tirent dans le dos, etc. Si nous prenons la succession de tous ces gens aujourd'hui, nous ne remplissons pas notre fonction, nous tournons le dos aux véritables solutions qui sont les solutions Socialistes.

Je veux faire maintenant allusion à un passage du discours de Guy qui nous a fortement intéressés. Je veux essayer de lui expliquer en quoi il y a désaccord entre nous, non pas sur le détail de l'axe Allemagne-Italie-France, je laisse aux camarades spécialisés dans le travail européen l'occasion de montrer k quel point les positions de X ou Y sont complémentaires, mais sur ceci qui est tout à fait significatif. Il nous disait : il y a des chômeurs en Italie, en Allemagne. Je ne veux pas généraliser cela, je défends le statut de plein emploi de la France. Tout le monde applaudit. Mais vous ne vous êtes pas demandés si ce raisonnement était un raisonnement Socialiste, si le Parti Socialiste n'avait pas déjà étudié ces problèmes, s'il n'y avait pas une réponse Socialiste nations de l'Europe, qui sont complètement

démantelées, ne peuvent plus résoudre leurs problèmes ; vous allez prolonger votre statut national, votre balance des comptes et puis vous arriverez tout de même à un moment où la pression des chômeurs d'un côté, la pression du bas salaire de l'autre, vont frapper sur vos portes, vous n'aurez pas résolu le problème fondamental. Il ne s'agit pas de généraliser le chômage, mais d'organiser, de planifier la production, s'il y a trop de bras, de diminuer la journée de travail, de la répartir autrement. Voilà l'objectif Socialiste.

Nous pouvons attaquer là les européens capitalistes. Je ne sais pas s'il y aura désaccord. J'indique à Guy que sur ce point il m'a semblé qu'il y avait encore dans son raisonnement la trace de ce que je pourrai appeler une catégorie mentale nationale, ou peut-être, sans qu'il s'en rende compte, l'influence des nécessités gouvernementales. Au fond, c'est cela qui est grave. Nous entendons d'excellents discours d'hommes d'état, qui sont devant les problèmes posés à l'état, seulement cet état n'est pas capitaliste. Nous, nous sommes devant des problèmes absolument insolubles. Y a-t-il des solutions ? Dans le système actuel, il n'y en a pas. Ne vous creusez pas la tête, vous allez vous épuiser. Il n'y a de solution que sur le plan Socialiste international, il faut y arriver de gré ou de force. Si on n'y arrive pas, le nationalisme qui est ainsi sous-jacent dans vos raisonnements, vous allez le retrouver de l'autre côté. Je ne donne pas dix ans pour que l'Allemagne coupée en deux, comme la France l'a été pendant l'occupation, ne soit à nouveau nationaliste, tous Partis confondus, puisqu'on n'aura pas intégré l'Allemagne dans une Europe planifiée.

La conséquence en sera la survivance, puis la renaissance foudroyante du nationalisme allemand. On ne trouvera plus chez les prolétaires allemands cette croyance à la possibilité de la solidarité nationale et internationale. On reprendra les discours des nationalistes bien pourvus qui disaient : je ne m'occupe pas des autres. Mais il faut s'occuper des autres. C'est précisément quand vous êtes bien pourvus qu'il faut penser à ceux qu'on va jeter contre vous pour détruire votre expérience, si vous ne faites pas, vous, l'effort d'organisation sur un espace plus large, de la planification économique et de la distribution.

Il y a là évidemment un phénomène très important où le Socialisme peut retrouver sa jeunesse. Certains peuvent dire qu'il faut abandonner tout espoir de solidarité internationale des prolétaires, que ces billevesées datent d'un siècle ou de cinquante ans.

Je ne suis pas de cet avis. Je sais qu'il y a une réalité profonde qui travaille à rapprocher les travailleurs et qui rapproche même les classes dominantes. Le succès du catholicisme dans l'Europe qu'on est en train de nous faire est dû à ce que le catholicisme a su éliminer l'extrême nationalisme pour sauver non pas le prolétariat, mais ce qu'il y a à sauver de la bourgeoisie capitaliste et on nous a dit à Strasbourg qu'en 1947 les nouvelles équipes internationales et tous les Partis chrétiens sociaux se sont réunis à Luxembourg et ont pris l'engagement d'avoir la même politique, de faire une Europe à eux, précisément au moment où les

kominskis constatent qu'on est sur le plan national et qu'on ne peut pas trouver de langage commun.
Voilà l'explication du système des catholiques.

Guy Mollet - Il n'y a pas de catholiques en Grande-Bretagne.

Marceau Pivert - Je te remercie de me fournir cette transition. En effet, nous avons constaté que le nationalisme allait à la catastrophe et si le Socialisme s'y met, il sera entraîné dans cette catastrophe, comme la Social-démocratie allemande l'a été.
Au contraire, prenons le cas anglais. Il y a à boire et à manger. Guy nous dit "que faut-il faire ? " Je vais essayer de le dire, mais c'est ce qu'il ne faut pas faire surtout qu'on doit indiquer.
Sur le plan national, le Parti travailliste représentant l'espoir Socialiste, s'est trouvé à la tête d'un grand empire, en pleine diminution d'influence, avec des solutions vis-à-vis de l'Inde extrêmement progressives, en avance même sur la pensée moyenne des Socialistes français qui n'ont pas pu faire la même chose en Indochine,
Sur le plan de la compétition capitaliste internationale, j'ai le regret de dire que nos camarades anglais restent nationalistes, et je le prouve. Ils sont à la tête d'une expérience. Ils pensent comme Guy tout à l'heure lorsqu'il disait qu'il ne voulait pas que les chômeurs viennent en France. C'est une insuffisance d'imagination Socialiste internationale. S'ils prenaient la tête de l'Europe Socialiste, ça serait beaucoup plus avancé pour bouter dehors les catholiques et les réactionnaires. Il suffit de prendre la tête...

Charles Lussy - La tête se dérobe.

Marceau Pivert - Quand on veut prendre la tête, il faut que dans la tête il y ait une idée qui corresponde à la réalité.
J'ai le regret de constater qu'on a dit l'autre jour à nos camarades travaillistes qu'il y avait des matières premières qui augmentaient. C'est catastrophique, tous les alliés du Pacte Atlantique se font concurrence, ils se précipitent sur le marché de la laine, du caoutchouc comme à la foire d'empoigne, on fait hausser les prix, c'est le jeu capitaliste.
Ils n'ont pas eu la réaction Socialiste. Je sais qu'on va faire un discours aujourd'hui, mais avant le ministre anglais de l'Economie, travailliste, a commencé par dire : à moi la laine, à moi le caoutchouc, il a raflé les dollars. Alors, nous avons 105% d'augmentation. Qui payera cela ? Qui empoche ? Les capitalistes ; jusqu'à nouvel ordre, les matières premières ne sont pas expropriées. Et qui payera ? Les prolétaires.
Voilà l'insuffisance Socialiste. C'est une insuffisance internationaliste, je me permets de le dire. C'est toujours un petit peu original ce que je dis. Vous trouverez

autre chose si vous voulez répondre à cette situation, mais pour moi, c'est en fonçant vers l'internationalisme qu'on arrivera à quelque chose si vraiment, un peu partout, se lèvent pour le dire des Socialistes.
Déjà, dans le Parti travailliste, au sujet du réarmement de l'Allemagne, il n'y a pas unanimité et pourtant Bevin a dit "oui, il faut réarmer l'Allemagne". Il n'y a qu'à résister à cela et on peut résister sur des bases Socialistes. Le problème a été parfaitement vu tout à l'heure, un camarade le rappelait. Il faut, en effet, organiser la répartition internationale des matières premières, comme en l944, pendant la guerre. Il s'agissait alors de ravitailler toutes les armées, toutes les populations des Nations Unies, disons en viande. Il y avait à Londres un bureau international d'Achats. Pas un kilogramme de viande n'était acheté à l'extérieur, en Argentine en particulier, ni réparti en dehors de ce bureau.
Il n'y a pas que pendant la guerre qu'on peut faire une organisation internationale. Il faut attendre que la guerre éclate pour obliger les gens à ne pas laisser les capitalistes utiliser le mécanisme du libéralisme pour gagner des profits énormes sur la misère et l'inquiétude générales.
Voilà où le Socialisme n'a pas rempli sa fonction, ou je demande qu'il réagisse. Il ne suffit pas de dire « non » à des tentatives d'unification à caractère bourgeois. Il faut répondre par des propositions concrètes, Socialistes. On nous parlait hier du crédit dirigé. Les banques n'accordent qu'à ceux qui ont des stocks. Je voudrais être juste, il y a des secteurs nationalisés du crédit, mais c'est donner du crédit à ceux qui sont riches. C'est tout à fait le contraire de ce que les Socialistes devraient faire.
En attendant, nous sommes au gouvernement plus ou moins solidaires de cette politique de crédit dirigé au bénéfice des capitalistes et pas du tout au bénéfice de la classe ouvrière.
Je ne veux pas abuser de vos instants, camarades. Je dis que la solidarité Socialiste internationale doit être restaurée coûte que coûte, et les raisonnements que nous avons trop souvent aux lèvres ne sont que les sous-produits d'une période dure, d'une période où il a fallu collaborer avec d'autres éléments de l'état, et d'autres états. Cette restauration doit se faire vite, car sinon nous allons continuer à nous enfoncer et à enregistrer les événements sans pouvoir les maîtriser.
Je rends hommage à l'effort admirable fait par les anglais sur le plan de l'organisation, de l'égalité sur le plan de la distribution dans leur île. Je ne peux pas rendre hommage à leur attitude qui obéit trop servilement aux lois du capitalisme. Ils se comportent en capitalistes, en banquiers et c'est de ce point de vue Socialiste, international, que je veux dénoncer cette erreur chez les voisins, en même temps que je dénonce nos propres erreurs. C'est cela que nous devons faire nous-mêmes.
Je veux conclure en indiquant que la lutte de classes que j'annonçais tout à l'heure est absolument inévitable. Nous devons souhaiter qu'elle se porte au niveau où elle aura un caractère progressif, c'est-à-dire au niveau de l'Europe, et seulement à ce moment-là nous aurons la réponse au Stalinisme, car les Staliniens n'attendent que

cela, la décomposition et l'impuissance dans la cadre de chaque nation ; ils se présentent aux prolétaires, qu'ils fanatisent, avec une double escroquerie, en disant qu'ils veulent la paix, qu'ils sont contre la course aux armements, parce qu'ils sont pour le plus armé ; naturellement, on peut les contrer facilement. Mais ils se présentent au non du Socialisme !

Et bien, camarades, comme il serait facile de liquider leur influence si nous pouvions montrer à quel point cette double escroquerie est en conformité avec leurs habitudes, et est dénoncée par notre propre attitude, qui n'est pas du tout une attitude anti-Communiste ou contre-révolutionnaire, comme ils veulent bien le dire. Pour cela, il faut se distinguer, avoir son autonomie, je veux dire son autonomie de pensée et même d'action. Est-ce que cela signifie que nous allons être en rébellion contre une communauté internationale de peuples libres ?

Camarades, on peut parfaitement constater le fait que nous sommes, que nous le voulions ou non, partie prenante dans la communauté des nations libres qui, avec l'ONU, a répliqué à une agression. Nous sommes solidaires. Cela ne veut pas dire que nous sommes prisonniers d'une mécanique que nous ne contrôlons pas. Reconquérir l'autonomie de la pensée Socialiste, cela doit être notre objectif ; nous avons une fonction à remplir que pas une autre force politique ne peut remplir à notre place et je me demande s'il y a quelqu'un en Amérique, ou n'importe ou dans le monde, qui pourrait être indifférent à cette volonté d'un Parti Socialiste en France de regagner la classe ouvrière, de l'arracher aux Staliniens.

Si nous disons : « Voilà ce que nous voulons, comment nous le voulons ? « nous remplirons notre fonction comme allié de la communauté internationale, mais pas forcément avec des mitrailleuses, pas forcément à la tête de l'organisation de l'armement. Nous n'avons pas le droit de sous-estimer cette lutte politique et c'est parce qu'elle va se produire, parce que je crains que les Partis Socialistes, et le nôtre en particulier, ne se laissent déborder par la lèpre stalinienne que je supplie les camarades d'entendre cette vérité pour moi fondamentale, que le retour à l'autonomie Socialiste dans la pensée et dans l'ensemble de nos actes, est une des conditions de la lutte contre le stalinisme, contre la dictature totalitaire et contre la guerre... (quelques applaudissements)...

Camarades, nous avons des perspectives, des programmes, une philosophie générale. Nous n'avons rien à craindre, nous pouvons opposer à tous les replâtrages, à toutes les fraudes, à toutes les hypocrisies, notre volonté Socialiste d'organiser la communauté des hommes libres, de prendre notre part dans l'organisation de l'ONU mais notre part à notre place. Nous voulons également rappeler la nécessité de la planification économique. Ce sont là des idées fondamentales du Socialisme. Il faut nous y tenir. L'occasion de dire ces choses va se présenter, et ce sera là ma conclusion, dans une période particulièrement dramatique.

Je pense que ce Conseil national est tout de même, malgré tout, venu à son heure. A la fin de ce mois, vous allez être placés en, face de cette situation que je vous

demande très brièvement de rappeler : le gouvernement français auquel nous participons a refusé l'armement de l'Allemagne. Bien. Nous sommes unanimes sur ce point, pas tous pour les mêmes raisons. Nous résistons. Mais croyez-vous que nos alliés bourgeois vont résister longtemps ? Croyez-vous qu'ils ne vont pas se rallier à la thèse du réarmement de l'Allemagne ? Ne croyez-vous pas qu'il y aura là une situation difficile pour le Parti ? Croyez-vous que le Parti Socialiste va passer par-dessus cette contradiction formidable ?

Aujourd'hui, nous acceptons un réarmement, au niveau du régiment, a condition qu'il y ait une planification de l'Europe, pool acier-charbon. Admettons que ce pool acier-charbon réussisse. Et l'Angleterre ? Elle est d'accord pour le réarmement de l'Allemagne. Je vois là un système politique qui est déterminé. On a donné une échelle de valeurs, on a choisi un ordre d'urgence. C'est d'abord la remilitarisation, la course à l'armement. Je pose la question au Parti. Vous allez dire « j'accepte », ou « je résiste ».

Si vous résistez, camarades, pas seulement au nom du nationalisme, au nom d'une conception générale de la lutte contre le stalinisme et de la communauté de la défense politique et militaire, alors rien n'est perdu. Je veux dire à ce sujet que dans le réarmement de l'Allemagne, il y a la crainte des nazis, des corps militaires de la Wehrmacht. Il y a aussi le militarisme chez nous. Ce n'est pas moi qui l'ai inventé, c'est Blum qui le disait dans son magnifique discours, que j'ai relu, du 15 mars 1935. Je veux vous le rappeler, il disait sur le fascisme des choses que nous pouvons appliquer au stalinisme.

"Le fascisme trouve son aliment naturel dans l'atmosphère que vous allez créer... "

Camarades, comme c'est vrai ! Le stalinisme trouve son aliment naturel dans l'atmosphère que vous allez créer.

"Vous n'ignorez pas que la puissance autonome du commandement militaire est un commencement de dictature".

Mais, oui. Qui va contrôler le grand état-major international ? Pour le moment, nous avons la chance d'avoir affaire à une nation démocratique où les militaires ne sont pas des fascistes, l'Amérique. Mais pour aller chercher des sous-ordres, on ira chercher des généraux dont beaucoup sont déjà au RPF, Vous croyez que ce que vous craignez pour l'Allemagne, le réarmement créant une force politique réactionnaire, une force de guerre, n'existera pas chez nous ? Mais Blum l'a dit : "C'est au moment où la France commençait à se sauver du péril que vous l'exposez à perdre sa liberté intérieure".

Je vous mets en garde camarades d'un pareil langage qui pourrait être tenu par des gaullistes. Ils ajouteraient : pour ce métier, c'est nous qui sommes là, pas vous.

Ce langage peut être tenu par ceux qui luttent contre le stalinisme et ceux qui sont contre le communisme ou la révolution. C'est cela qu'il faut éviter et c'est encore à Léon Blum que je vais me référer parce que dans ce discours j'ai trouvé cette sorte d'explication de la réforme de l'ouvrier français qui cette fois alors manifestera peut-être sa révolte en allant se laisser pêcher par les 5èmes colonnes staliniennes.

Si nous avions à dire qu'est-ce que nous ferions si nous avions la responsabilité du pays, je répondrais : nous commencerions par une offensive politique allant jusque sur les bases sociales des pays qui sont derrière le rideau de fer pour montrer qu'on peut à la fois rassembler les deux fonctions historiques de notre époque, la justice sociale et la liberté. Ce serait tout de même une attitude offensive pour retarder l'heure, si elle doit jamais arriver, du conflit international, et l'appel à la fraternisation des prolétaires qui sont actuellement opprimés de l'autre côté ne peut se faire qu'au nom d'une Europe démocratique et Socialiste.
Léon Blum disait à la fin de son discours du 15 mars 1935 : "Alors, depuis 22 ans, rien n'a changé ? (on recommençait à voter la loi de deux ans) Les hommes sont hantés par le même spectre qu'ils croyaient avoir exorcisé à jamais. Et bien, ne vous étonnez pas si chez des millions d'hommes cette pensée se développe. On ne vit qu'une fois. Si l'on doit donner sa vie, que ce soit pour ceux qui peinent et souffrent pour donner à nos enfants quelque chose qui soit la justice et la paix. "
Nous voulons précisément que le Parti Socialiste reprenne cela. Il faut vraiment songer à défendre nos libertés, il faut que ce soit des libertés accrochées dans un système social qui ne comporte pas les iniquités fondamentales que nous dénonçons, au sein desquelles naissent des germes de guerre exactement au môme titre que dans les régimes totalitaires. Les régimes capitalistes portent dans leurs flancs la dictature aussi. Pour lutter contre la dictature et pour lutter contre la guerre, notre première tâche, la tâche sacrée, c'est de restaurer la volonté Socialiste, d'organiser la liberté et la justice sociale.
Pour conclure, je vous donnerai le véritable sentiment de l'un de nos plus grands maîtres, Jean Jaurès, qui, il y a plus de cinquante ans, par une sorte de prescience inouïe, devant une crise internationale beaucoup plus faible, lançait cet appel que je vous supplie d'entendre :
« Il faut que par un mouvement concerté la classe ouvrière européenne signifie qu'elle veut la Paix ? Nous touchons peut-être à une des crises les plus redoutables qu'ait traversées l'humanité, le devoir de la classe ouvrière, si écrasée qu'elle soit encore par toutes les puissances de désordre et de haine, est de se redresser pour sauver la civilisation humaine.
Voilà, camarades, quel est votre devoir.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Jacquet, puis nous lèverons la séance.

Gérard Jacquet

Hier soir, dans son rapport très complet et très objectif, Guy Mollet a examiné les problèmes européens, et tout à l'heure Ramadier, Marceau, ont, eux aussi, examiné le problème. Je voudrais, à mon tour, vous apporter sur ce point quelques observations qui me semblent nécessaires à la veille d'une nouvelle réunion de l'Assemblée de Strasbourg,

La seconde session du Conseil de l'Europe qui a été bien décevante à beaucoup d'égards a tout de môme eu un mérite, elle a posé franchement, pour la première fois, un certain nombre de problèmes importants.

Tout d'abord, en effet, on a liquidé à Strasbourg la fausse distinction entre les constitutionalistes et les fonctionnalistes, qui était une distinction en fait mise en avant pour cacher les véritables problèmes. Nous nous sommes aperçus, après un certain nombre de discussions, et après un certain nombre de séances à Strasbourg même que la véritable divergence n'était pas là, mais que la véritable divergence séparait en fait ceux qui pour construire l'Europe acceptaient dès maintenant un abandon de souveraineté nationale et ceux qui refusaient cet abandon de souveraineté nationale.

Nos amis de Grande-Bretagne nous l'ont dit très nettement et très franchement - sur ce point, ils ont répondu d'une manière très précise à nos questions - en disant "Mais non, nous n'acceptons pas à l'heure présente un abandon de souveraineté nationale, nous n'accepterons jamais qu'une décision quelconque, même prise par un organisme européen, soit imposée au gouvernement de Grande Bretagne" et ce langage était tenu non pas seulement par les conservateurs, mais aussi par les travaillistes qui, cette fois-ci, avaient retrouvé à peu près les mêmes arguments pour défendre une thèse en fait hostile à l'idée de l'unification rapide de l'Europe.

Devant cette évidence, au bout d'un certain nombre de jours c'était devenu vraiment une évidence pour tous, quelle pouvait être la solution adoptée par le Socialiste français et par le Socialiste européen ? Nous avions le choix entre un certain nombre de solutions. Nous aurions pu dire comme certains : et bien, l'unification européenne doit être totale, on ne peut rien faire sans la Grande-Bretagne, on ne peut pas commencer sans elle. Il faut attendre que la Grande-Bretagne accepte nos conceptions sur le plan européen.

C'est une thèse qui avait le mérite de la netteté et de la franchise, mais je vous demande d'examiner quelles sont tout naturellement les conséquences logiques d'une telle thèse. Cela signifie en fait que le Conseil de l'Europe doit tout naturellement disparaître. Je ne vois pas, en effet, ce que nous pourrions dire ou faire à Strasbourg tous les six mois ou tous les ans, si nous savons au départ qu'il n'est pas possible d'agir. Je crois même, en fait, que le Conseil de l'Europe risquerait d'être plus néfaste qu'utile, car il entretiendrait dans l'opinion publique de fausses illusions. Certains auraient encore l'espoir de voir se construire à Strasbourg l'Europe, mais n'avez-vous pas le sentiment que le réveil de ces hommes serait brutal et dangereux ?

Il y a une autre conséquence plus grave encore, en fait, qui découlerait d'une telle position, c'est la fin d'une très grande idée, d'une très noble idée, mais c'est aussi la fin très rapide de l'indépendance de toutes nos nations européennes qui ne tarderont pas à périr les unes après les autres.

Nous avons pensé qu'il fallait essayer de faire quelque chose d'autre. Quoi donc ? Non pas construire une Europe absolument unifiée, fédérée, sans la Grande-

Bretagne, car sur ce point, d'accord avec Guy Mollet, une telle Europe absolument unifiée, sans la Grande-Bretagne, ce que désire un certain nombre de conservateurs, deviendrait une Europe dirigée contre la Grande-Bretagne. Nous avons tout de même pensé qu'il y avait dans la vie européenne un certain nombre de secteurs essentiels, en particulier le secteur charbon-acier, le secteur agricole, le secteur transports, le secteur défense, et que dans tous ces secteurs il fallait essayer dès maintenant de démarrer avec tous ceux qui acceptent un abandon au moins partiel de souveraineté nationale.

Est-ce que la Grande-Bretagne prendra sa place ? Nous le souhaitons. Je crois que nous ferons tous les efforts, toute la pression la plus amicale possible de nos amis de la Grande-Bretagne pour qu'ils acceptent de s'engager dès maintenant avec nous. Peut-être accepteront-ils de s'engager dès maintenant avec nous. Peut-être accepteront-ils d'entrer dans un de ces secteurs sans entrer immédiatement dans tous. S'ils le font d'ailleurs, je crois qu'ils ne tarderont pas à entrer dans tous ces secteurs. Tous les problèmes sont très liés et s'entre pénètrent les uns les autres, mais nous pensons que quelles que soient les réactions présentes de la Grande-Bretagne il faut tout de même essayer de commencer, car les problèmes sont trop urgents pour attendre encore. C'est même sans doute d'ailleurs le seul moyen d'entraîner rapidement la Grande Bretagne dans l'unification de l'Europe. C'est d'ailleurs notre ami Macaille qui l'a dit le premier avec beaucoup de force. Il a ce triste privilège d'être à Strasbourg à peu près le seul représentant de la Grande-Bretagne très sincèrement fédéraliste, très sincèrement attaché à l'idée de l'unification de l'Europe. Il nous disait « C'est vous qui avez raison ». Il faut essayer de commencer, même si au départ la Grande-Bretagne n'est pas tout de suite avec vous. Il faut essayer de démarrer. Si la Grande-Bretagne n'adhère pas à l'unification de l'Europe en ce moment, c'est peut-être qu'elle ne sait pas encore de quoi il s'agit, c'est pour elle une idée qui n'a pas pris une forme très précise. Le jour où vous aurez montré dans un certain nombre de secteurs qu'il est possible pour des nations de s'unir sans abandonner une partie importante de leur souveraineté nationale, ce jour-là la Grande-Bretagne, inévitablement, sera obligée de vous rejoindre et par conséquent, prenant cette position, Macaille nous disait que c'était en fait le seul moyen d'entraîner rapidement la Grande-Bretagne dans la voie de l'unification européenne.

Je suis convaincu, en effet, qu'il avait raison, que c'est dans cette direction qu'il faut essayer aujourd'hui de s'orienter. Et alors les divergences entre nous sont-elles si profondes ? J'ai écouté hier soir Guy Mollet avec beaucoup d'attention. J'ai l'impression, en fait, que les points d'accord sont beaucoup plus grands qu'on ne le pensait au départ. Il y a beaucoup plus entre nous une différence d'accent qu'une différence fondamentale sur le fond même du problème.

Quelles sont les objections possibles ? On nous dit "vous n'aurez pas le Benelux". Je crois qu'il faut faire une distinction. Si nous avions demandé, réclamé à Strasbourg la constitution d'une véritable Europe fédérée, constitutionnellement

unie, sans la Grande-Bretagne, il est bien évident que nous n'aurions pas le Benelux pour cette tâche, mais par cette méthode fonctionnelle qui consiste à associer les états européens secteur par secteur dans les grandes questions de la vie européenne, il est possible, sur ce point, d'avoir le Benelux. Il a accepté de discuter le Plan Schuman, il a fait quelques difficultés, mais il a accepté quand même. Il faut essayer d'entraîner le Benelux dans d'autres Secteurs, je crois que c'est possible.

On nous a dit : "Mais si la Grande-Bretagne, dès le départ, n'accepte pas de travailler dans tous les secteurs avec vous, alors vous allez faire une Europe continentale, dirigée par les forces catholiques, par le Vatican, par les conservateurs. "

C'est un argument, camarades, qui a une certaine valeur, je crois qu'il faut l'examiner très sérieusement. Là encore, c'est le même problème qui se pose. Si nous avions demandé la création d'une Europe unifiée constitutionnellement, sans la Grande-Bretagne, oui, il y aurait un danger, et un danger redoutable, mais qu'avons-nous demandé ? Là encore, je le répète, nous avons demandé une unification dans des secteurs particuliers, charbon-acier, agricole, transports. Il n'a jamais été question, bien entendu, de créer un pool de la laïcité, de créer une unification des lois laïques sur le plan européen et sur ce plan chaque nation doit conserver son entière, sa totale indépendance, et par conséquent la France pourra toujours défendre efficacement la laïcité, si elle est menacée ici-même.

Dernier argument : "Mais alors dans cette unification réduite sur le plan économique, c'est l'Allemagne qui aura la place la plus importante. Vous allez créer une Europe qui, petit à petit, sera dirigée par l'Allemagne renaissante".

C'est un argument qui mérite qu'on l'examine. Il est certain que l'économie allemande se développe et risque de devenir dangereuse en Europe même, mais alors, camarades, je vous pose cette autre question : en fait, si rien ne se fait sur le plan européen, si les nations conservent leur autonomie, leur indépendance actuelle, si l'Europe reste divisée, n'avez-vous pas le sentiment que ce tête à tête franco-allemand sera aussi redoutable, et même sera plus redoutable encore pour l'économie française, car à ce moment-là l'Allemagne retrouvant peu à peu son entière liberté, son entière indépendance, aura la possibilité de faire tout ce qu'elle voudra sur le plan économique européen.

Bien au contraire, par une unification sur le plan du charbon et de l'acier, il est possible de faire accepter, d'obtenir de l'Allemagne un certain nombre d'obligations, de lui imposer un certain nombre de conditions qui rendront ce tête à tête infiniment moins redoutable. Et d'ailleurs, je crois que la réaction de certains capitalistes allemands, de certains conservateurs allemands, de certains industriels allemands, à l'heure présente, est très significative. Ils ont accepté, au départ, le principe même du plan Schuman, ils y voyaient pour l'Allemagne une possibilité de reprendre des contacts avec les nations européennes, mais aujourd'hui, alors qu'ils s'aperçoivent exactement de quoi il s'agit, et le danger que cela peut représenter pour les industriels allemands, ils se montrent infiniment plus réticents

et par conséquent c'est bien la preuve que nous sommes engagés sur la bonne voie.
Le gouvernement français d'ailleurs semble lui aussi s'être converti maintenant à cette thèse en examinant un autre problème, le problème du réarmement de l'Allemagne. Il est certain que si l'Europe reste plus longtemps divisée, nous ne pourrons pas très longtemps nous opposer à la renaissance d'une armée allemande, à la reconstitution d'une armée allemande autonome. Elle sera imposée contre les français.
Et alors, quelle solution trouver ? Là encore, on arrive à la seule solution logique. En fait, il n'est possible de régler vraiment ce problème que par la construction d'une véritable armée européenne unifiée, qui ne présenterait plus du tout les mômes dangers, les mêmes inconvénients, et l'autre jour à l'Assemblée nationale, en écoutant sur ce point les déclarations de M. Pleven, je croyais retrouver un certain nombre de formules que nous avions lancées à l'Assemblée de Strasbourg.
Voilà, camarades, la thèse que nous avons défendue. Je suis encore aujourd'hui convaincu que c'est vraiment la seule voie efficace pour construire l'Europe. Vous me permettrez une dernière observation : en fait, les idées que je viens de défendre rencontreront sans doute bien des obstacles, mais je suis persuadé que tôt ou tard, elles finiront par triompher, car elles sont dans la nécessité môme des choses. Elles font partie des nécessités de l'heure. A l'heure où le problème qui se pose est celui-ci, est-ce que nous allons laisser nos adversaires politiques seuls s'engager sur cette voie et prendre la direction du mouvement qui est en train de se créer ?
Si le Socialiste français nous dit : « pas de cela, pas tout de suite, nous verrons plus tard ? » Ce sont les autres Partis politiques qui ne se sont pas encore engagés qui vont s'engager, qui prendront la direction du mouvement et l'Europe de demain sera une Europe cléricale, conservatrice, Voilà l'enjeu du problème.
En ce moment, il y a de par le monde un certain nombre d'hommes qui s'aperçoivent que la seule solution au problème présenté par la construction de l'Europe doit être trouvée tout de suite, et ces hommes retrouvent une foi nouvelle. Ils sont prêts à suivre ceux qui dès le départ vont s'engager courageusement. Si le Socialisme européen comprend quelle est sa mission, je suis convaincu que l'Europe qui va se construire sera une Europe influencée par notre action, et qu'elle s'orientera résolument dans la voie de la justice sociale. Pour cela, il faut être audacieux et même, dans certains cas, téméraires.
Je voudrais, en terminant, vous lire quelques lignes qui ont paru au lendemain même de la naissance du Conseil de l'Europe, qui ont une valeur presque prophétique :
"Je vois dans l'instauration du Conseil de l'Europe, je veux y voir, un des grands commencements de l'Histoire. Je conseille aux délégués à l'Assemblée consultative de Strasbourg l'audace et même la témérité, je leur conseille des imprudences héroïques qui suscitent l'enthousiasme car ils peuvent tout avec l'enthousiasme du peuple et ne peuvent rien sans lui. Tous les grands commencements de l'évolution humaine sont des ruptures de continuité, des

anticipations hasardeuses sur l'avenir pour la mutation des espèces vivantes. Ce sont des aventures révolutionnaires et les transformations essentielles de l'Humanité se sont toujours opérées ainsi.
"Cette raison est une de celles qui, à l'Assemblée de Strasbourg, devrait assurer un rôle particulier aux Socialistes. Le Socialisme européen a une place importante, et même à certains moments prépondérante dans la préparation de l'Assemblée. Comment ne tient-il pas la même place dans ses travaux alors que le Socialisme est le foyer môme de cet élan révolutionnaire, de cette confiance révolutionnaire qui forment la condition première et dernière du succès ? "
Ces lignes sont de Léon Blum. Aujourd'hui, au lendemain de sa mort, restons fidèles à ses leçons, et dignes de son exemple.
(Applaudissements)

Le président - La séance est levée.
Nous reprendrons nos travaux à 15 heures.
La séance est levée à 12h45.

PARTI SOCIALISTE - SFIO
Conseil national des 4 et 5 novembre 1950

Séance du dimanche 5 novembre 1950 (après-midi)
La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Lussy. Assesseurs : Madame Andrée Viennot (Ardennes), Monsieur Charles Herbert (Vendée)

Le président (Charles Lussy)
Camarades, avant d'ouvrir les débats, je voudrais rappeler au Conseil national qu'il y a encore 20 orateurs inscrits. Si nous continuons les débats à la même cadence, non seulement, bien entendu, il y aura séance de nuit, alors qu'on nous avait donné, hier, l'espérance qu'il n'y en aurait pas, mais il faudra tenir une séance de nuit demain, après avoir siégé toute la journée, pour pouvoir entendre nos 20 orateurs.
Comme on n'a pas réglementé les débats au début, il n'est guère possible de le faire maintenant, mais je fais appel à la bonne volonté et à l'esprit de discipline de tous les camarades qui vont prendre la parole et parmi lesquels ne figure plus notre camarade Pierre Métayer, puisqu'il vient de se faire rayer de la liste. Je dis cela, non à titre d'exemple, mais à titre d'information.
La parole est à Provo, trésorier général du Parti.

Victor Provo
Camarades, en votant, hier, le principe de la cotisation sociale, nos camarades ont voulu néanmoins réserver les taux les plus divers qui seront appliqués.
Et ce matin, à la Commission spéciale que vous avez nommée, nous avons été

Collection Jean-Jaurès

appelés à discuter de ces taux.
Voici les conclusions auxquelles la Commission a abouti. Pour permettre le recrutement, la Commission a estimé qu'il ne fallait pas augmenter la cotisation de base, dite cotisation de recrutement. Elle a maintenu, par conséquent, au numéro 1, le prix du timbre à 16 Frs, avec interdiction de le vendre plus de 32 Frs aux militants des sections.
Pour la cotisation numéro 2, nous vendrons les timbres aux fédérations 32 Frs, avec interdiction de les vendre plus de 55 Frs.
Pour la cotisation numéro 3, nous vendrons les timbres aux fédérations 55 Frs, pour un prix de vente de 90 Frs maximum.
Pour la cotisation numéro 4, 100 Frs aux fédérations, avec possibilité de le vendre à n'importe quel prix.
Voilà les conclusions que la Commission spéciale, que vous avez désignée, a adoptées ce matin.
Il a toutefois été entendu - et je le précise pour qu'il n'y ait pas, entre nous, de discussion possible, que les timbres qui seront encore à la disposition des fédérations et des sections, au 31 décembre 1950, pourraient servir de cotisation de base pour l'année 1951, puisqu'ils n'ont pas changé de prix. Ils pourraient figurer dans la première catégorie.
Donc, pas de reprise par le Parti des timbres de 1950.
Nous nous sommes alors penchés sur l'autre aspect de la question, celle de l'augmentation du relèvement du prix de la feuille de cotisations. Et la Commission spéciale a été d'avis de ne pas majorer la feuille de cotisations. Elle vous serait donc cédée, si vous suivez la proposition de la Commission, 20 Frs, comme hier. Seulement, nous avons été aussi d'accord pour établir et pour céder aux fédérations une carte de soutien. Nous ne l'appellerons pas la carte de sympathisant, pour les raisons qui ont été exposées ici, hier, mais carte de soutien.
Cette carte de soutien serait vendue 30 Frs aux fédérations. Celles-ci pourraient en retirer le prix qu'elles voudraient, mais il y aurait autant de cartes cédées aux fédérations qu'il y aura de feuilles de cotisations placées.
Le trésorier national aurait le mandat de récupérer, bien entendu, les cartes que nous serons dans l'obligation de vous céder à crédit. Car la Commission a été d'avis qu'étant donné le relèvement du prix des cotisations, la variété des timbres et la création, si je puis dire ainsi, d'une carte de soutien, que l'on accorde aux fédérations un crédit qui ne pourrait toutefois pas excéder 50 Frs, à la condition que les fédérations ne commandent pas, d'un seul coup, les timbres et les cartes qui lui sont nécessaires pour l'année.
Alors, si nous étions d'accord avec ces différentes formules le Parti pourrait commander ses fournitures, les mettre à votre disposition vers le 15 décembre. Le secrétariat à la propagande a été chargé de fournir dans le bulletin intérieur qui est envoyé à chacune des sections, des explications sur le fonctionnement du nouveau système, de même que Georges Brutelle a été chargé d'établir un carnet de

perception qui sera vendu aux sections, de façon à ce que nos trésoriers de sections ne soient pas trop ennuyés, comme l'ont demandé hier les délégués, avec le nouveau système que nous instituons.
Voilà très rapidement résumées les différentes dispositions qui ont été prises par votre Commission spéciale.
J'ai été chargé de demander au Conseil national, aux délégués plus exactement, de faire un effort pour donner le maximum de résultats aux dispositions arrêtées. Il ne fait pas de doute qu'en ramenant de 20 Frs à 16 Frs le prix du timbre de base, de recrutement, le Parti abandonne, au départ, une somme que l'on peut chiffrer à 5 millions. Il faut qu'on le comprenne bien, et les fédérations se doivent alors de placer des timbres numéro 2, 3 et 4, pour compenser la perte que nous acceptons au départ. Il faut que nos camarades fassent un effort pour comprendre que, si nous ne voulons pas tarir notre recrutement, il est nécessaire de donner des finances au Parti. Il faut que, partout, on s'ingénie à recruter des camarades qui, par leur situation sociale, peuvent apporter aux finances générales du Parti, les sommes qui lui sont indispensables.
Je m'arrête là, en pensant que nos camarades ont compris nos préoccupations, en insistant auprès d'eux pour qu'ils fassent tous les efforts nécessaires pour apporter, je le répète, leur concours le plus entier, de manière à ce que les finances du Parti ne souffrent pas des libéralités que nous essayons de développer, un peu contre mon gré, mais qui ont fait l'objet d'une décision unanime de la Commission spéciale que vous avez désignée.
(Applaudissements)

Le président - Camarades, vous avez entendu les propositions de la Commission unanime. Je vais les mettre aux voix.
(Le vote a lieu à mains levées)
Adoptées à l'unanimité.
La discussion reprend maintenant sur la politique générale du Parti.
La parole est à Boutbien.

Léon Boutbien

Mes chers camarades, j'ai l'intention de répondre au désir qu'a exprimé hier Guy Mollet, lorsqu'il nous a demandé d'apporter, au nom du Parti, des solutions que nous estimions les meilleures dans les circonstances présentes, pour satisfaire aux objectifs qu'il a tracés.
Je voudrais presque me défendre, au début de cet exposé, des facilités de langage, des simplifications de formules et de l'évasion commode que certains se permettent quelquefois.
J'apporte à cette tribune, non pas l'analyse complète d'un problème complexe, difficile et douloureux qui est celui de l'Indochine actuelle, mais une discussion sur les possibles solutions. Mes camarades pourront s'informer sur le contenu du

problème en soi, à travers les différentes manifestations, tant de presse que de publications, que j'ai pu donner depuis mon retour. Je suis, du reste, à la disposition des camarades pour leur fournir, sur ce point, le compte-rendu sténo typique d'une conférence prononcée sur cette question, il y a quelques jours, qui les mettra directement au cœur du problème.

Mais aujourd'hui, les assises d'un Conseil national ne permettent pas d'aborder le problème dans son ensemble. Elles nous incitent à discuter des solutions.

Cette discussion n'aura pas, chez moi, le caractère d'un débat académique. J'apporte à cette tribune un témoignage vécu et un témoignage vivant. Je regrette qu'à l'Assemblée, les différents parlementaires qui sont intervenus et qui ont traité du problème de l'Indochine, n'aient pas connu ce pays, sauf un, Frédéric Dupont qui y a vécu quelques jours.

Le problème, voyez-vous, est d'une brûlante actualité. Il n'est plus question, aujourd'hui, de s'évader dans des solutions qui étaient possibles hier, pas plus, du reste, que dans l'évocation d'arguments historiques qui ont de la valeur, du moins s'il y avait des Tribunaux du Peuple, pour sanctionner les fautes commises.

L'impasse, nous l'avons suffisamment dénoncée, mais à 12 000 kilomètres de distance, je tiens à dire au Conseil national que la France ne se découpe pas en tranches et que les responsabilités sont supportées par la Nation française toute entière. Dans ces conditions-là, les engagements valent pour nous également.

Situation d'une gravité extraordinaire, plus grave encore que je ne le craignais lorsque, après avoir brusqué mon retour en France, au cours d'un voyage au tour du monde, j'alertais l'opinion publique, à la fois sur la fragilité de l'implantation militaire française et sur les relents d'un esprit munichois et défaitiste qui régnait jusque dans nos états-Majors.

Mais la situation actuelle s'est accélérée et, au moment où je vous parle, la ville d'Hanoi elle-même est menacée. Il n'est plus simplement question de l'évacuation des postes frontières, évacuation sur laquelle il faudra bien faire toute la lumière et établir toutes les responsabilités pour les sanctionner.

Situation dramatique, aujourd'hui, car, du fait de l'imprévoyance des uns, de l'impréparation matérielle des autres, et aussi, je le dis, du fait d'une certaine tentation à toujours se dérober aux difficultés, il arrive qu'un jour, on est placé face à elles. A ce moment-là, il s'agit de définir les solutions que l'on entend adopter.

La situation politique, qui va de pair avec la situation militaire, n'était pas aussi mauvaise au mois de septembre 1950 que certains pouvaient le craindre. Il est incontestable que, depuis un an, du fait de la modification de l'orientation politique française dans ce pays, nous avons marqué des points et des points importants, les 2/3 de la population du Viêt-Nam étaient sous le contrôle du Viêt-Nam libre, ne l'oublions jamais ; et si le Vietminh a réussi à se renforcer sur le plan du potentiel militaire, il s'est considérablement affaibli sur le plan politique, au cours de ces dernières années.

Modification de l'orientation de la politique française, d'une part, transformation

progressive du contenu de la résistance et confiscation, au profit des nationalistes étrangers, des aspirations les plus saines et les plus légitimes d'un peuple, toutes ces causes ont, en quelque sorte, transformé le contenu du problème qui nous est soumis.

Au fur et à mesure que les troupes Communistes chinoises s'installaient à la frontière du Tonkin, au fur et à mesure qu'à Paris, dans l'illusoire espoir d'une aide internationale, nous poussions à la reconnaissance du gouvernement de Bao Daï par les anglais et les américains, ce qui entraînait la reconnaissance simultanée d'Ho Chi Minh par Mao-Tse-Toung, et par Moscou, au fur et à mesure de tous ces événements, le problème s'internationalisait et se transformait d'une façon fondamentale dans ses caractères de 1946.

Aujourd'hui, ne croyez pas que nous ayons tellement de solutions à notre disposition. Je dirai que le choix qui nous est offert est un choix extrêmement restreint, beaucoup plus restreint que certains camarades le pensent. Car, avec nous, sont engagés là-bas des millions de vietnamiens qui ont fait confiance à la France pour assurer leur sécurité et pour garantir leur indépendance, pour les amener à une liberté réelle.

Lorsque vous parlez du problème de l'Indochine, n'en parlez pas comme d'une abstraction. Parlez-en comme ceux qui en viennent ou qui y ont vécu. Et j'ai à la mémoire, au moment où je vous parle, le souvenir de cet accueil que me réservaient, à Dong-Dang sur le verrou de la frontière chinoise, à 20 kilomètres au nord-est de Langson, Dong-Dang aujourd'hui évacué, ces populations minoritaires qui avaient pavoisé leur ville et leurs villages. Ces populations me disaient des paroles d'amitié vis-à-vis de la France, paroles que je devrais vous répéter aujourd'hui, au moment où ces mêmes hommes sont certainement massacrés par le Vietminh.

Pensez à la situation dans les différents postes frontières. Pensez à la situation de ces hommes que nous avons engagés avec nous. Il est bien évident, mes chers camarades, qu'il est trop facile de faire de l'Indochine une abstraction, aujourd'hui, et de dire, comme notre camarade Marceau-Pivert, que nous n'avons pas, en quelque sorte, à supporter les conséquences des responsabilités des autres.

Je pourrais bien dire que, dans cette matière, il y a longtemps que nous avons tiré la sonnette d'alarme. Est-ce, pour autant, l'occasion pour nous de nous dérober, à partir du moment où la politique nous a conduits dans une impasse ? Est-ce que nous oublions que nous faisons partie, en tant que Parti, du gouvernement lui-même qui a ses responsabilités à prendre sur ce problème?

Ce qui est même plus grave, du point de vue humain, c'est le contenu de l'expérience.

Voyez-vous, quand on constate l'organisation militaire qui est faite en Indochine, organisation militaire qui était adaptée à une politique de sécurité extensive dont l'axiome était résumé dans cette formule, "la route, la rizière et la tour", et quand on se rend compte qu'au bout d'un an, cette politique, dans le Delta tonkinois, a

amené 7 millions 12 d'habitants là où, en 1949, il y en avait 2 millions, on voit que cette façon de faire a porté ses fruits au moment mène où l'on pouvait espérer une solution du conflit, une solution politique.
C'est à ce moment-là que l'on s'est décidé à évacuer les postes frontières. Pour une population lasse de la guerre, qui ne connaît pas la vie politique, mais qui, pour 70%, était décidée à se rallier à ceux qui lui offriront une hypothèque sur la sécurité de l'avenir, cette évacuation, au moment où le problème semblait mûrir et se terminer, a été une véritable catastrophe stratégique, politique et militaire à la fois.
Les responsabilités ? J'attends évidemment, comme tout le monde, le retour de Monsieur Letourneau et le rapport du général juin. Mais pour y avoir vécu pendant 5 semaines, il n'y a pas si longtemps, je peux déjà les établir, ces responsabilités.
Les responsabilités, voyez-vous, elles procèdent d'une série d'erreurs, d'une série d'incompréhensions politiques et d'un certain laisser-aller général qui caractérise, malgré tout, aujourd'hui, une part de la politique militaire de ce pays. Responsabilités que nous aurions du mal à établir car il faut que vous sachiez que la direction des opérations militaires en Indochine n'appartient à personne.
Normalement, la direction des opérations militaires, dans ce pays, est rattachée à la France d'Outremer, au ministère de la France d'Outremer, mais le même ministère n'a aucune pouvoir civil, ni politique dans ce pays.
Quant au ministère des états Associés qui, normalement, a les responsabilités politiques, il n'a aucune possibilité d'action sur les problèmes militaires qui sont corollaires, et la défense nationale se contente, pour sa part, de satisfaire les commandes qui lui sont transmises par la direction des affaires militaires du ministère de la France d'Outremer.
Il n'y a aucune direction politique et c'est cela qui compte, car je suis sûr qu'une mesure prise, il y a un an, alors que les Communistes n'étaient pas à la frontière du Tonkin, alors que le Delta n'était pas contrôlé comme il l'était au mois de septembre 1950, alors que la solution politique n'apparaissait pas au bout de l'effort, à la condition qu'on le fasse dans l'intensité beaucoup plus que dans la durée, une mesure prise à ce moment-là, l'évacuation des postes frontières, n'avaient pas la signification qu'elle a aujourd'hui.
Mais on choisit précisément la période où le Vietminh se renforce, où il décide de passer à l'offensive générale, où il reçoit un appui incontestable et incontesté de la part de la Chine Communiste, pour faire cette opération.
Il y a là de ces inconséquences particulièrement redoutables car, c'est à la suite de la décision du Conseil des ministres du 14 août 1950, que la mesure d'évacuation des postes frontières fut prise ; et elle fut prise parce que ledit Conseil des ministres avait décidé de réduire les effectifs militaires, là-bas.
Or, quand on connaît la disposition militaire et cette politique de sécurité extensive qui entraîne nécessairement un dispersement important de l'appareil militaire, qui le fragilise en même temps, il est bien évident qu'à partir du moment où l'on décide une réduction de 8 000 hommes sur le prochain contingent, cela entraîne la

dissolution d'un nombre considérable de bataillons. Si vous voulez vous rappeler que ces postes frontières étaient tenus par des effectifs extrêmement réduits, 2 ou 300 légionnaires, 300 forces supplétives, il est évident qu'on ne peut pas maintenir en surface une sécurité, si les éléments manquent.
D'autant plus que l'on a négligé d'armer l'armée nationale vietnamienne, d'armer les villages, d'organiser les forces supplétives, comme cela était possible, et ceci, pour des arguments politiques ; d'autant plus que l'on a évité de défendre les postes frontières parce qu'il fallait faire l'économie du matériel et que l'on ne savait pas si on leur donnerait une capacité défensive réelle ou si, au contraire, on les évacuerait.
Le résultat le plus clair de tout cela, c'est que l'on n'a rien fait et qu'à partir du moment où le Vietminh n'a plus contrôlé les crêtes qui entouraient ces postes, il lui a suffit d'une action d'artillerie pour les anéantir, dans la première demi-heure d'engagement de combat.
Responsabilité extrêmement lourde dans l'évacuation même, car nos renseignements militaires étaient insignifiants, voire inexistants.
Lorsque 10 Français se déplacent dans l'intérieur de la zone contrôlée, le Vietminh arrive à le savoir. Lorsque 10 000 Vietminh armés et organisés se déplacent dans leur zone, l'état-major français l'ignore, ce qui a entraîné la décision d'évacuer les postes de Cao-Bang par la RC4, alors que, quelques jours avant, on avait fait une opération sur le Thaï-Bi-Yen, qui eut permis l'évacuation dudit poste par cette voie au lieu de l'autre. S'il y avait eu le moindre renseignement militaire, on eut pu choisir la voie la moins dangereuse.
Mais du Nord au Sud de l'Indochine, sur le front du Tonkin en particulier, aujourd'hui, pendant que nous discutons, ne l'oublions pas, des soldats meurent pour une cause qui nous est commune. Il est peut-être facile de faire fi de tous ces sacrifices humains, mais n'oublions pas qu'ils ont lieu actuellement et ne nous masquons pas les yeux pour ne pas les voir.
Absence de matériel, insuffisance de matériel. Pas de barbelés du Nord au Sud. C'est le cri de toutes les troupes. J'ai vu, dans un petit poste avancé du Delta nord du Tonkin, des sénégalais me dire qu'ils s'étaient cotisés pour acheter, sur leur solde, du fil de fer dans le village pour pouvoir garantir leurs postes. Ils se garantissent avec des haies de bambou, mais le Vietminh se sert de torches trempées dans l'essence, enflammées et les lance à travers ces haies de bambou. Par là même, la résistance des postes diminue et s'effrite.
Il y a, voyez-vous, dans cette organisation militaire, de ces imprévoyances, de ces impréparations, de ces inconséquences qui sont monstrueuses et qui doivent nous faire réfléchir, au-delà du problème indochinois lui-même, sur les possibilités mêmes de défense que nous aurions dans notre propre pays, si nous étions menacés, un jour... (applaudissements)...
Le problème est un, le problème est inséparable ; c'est le même front, le même combat, les mêmes problèmes, les mêmes vicissitudes, quelles que soient les distances.

Et je vous dirai très franchement que, si j'avais voulu m'abandonner à la facilité de la démagogie, ou même à je ne sais quelle espèce de sécurité artificielle, derrière des principes, j'aurais pu revenir en France et me taire, comme les autres. Mais j'ai préféré prendre mes responsabilités et les exprimer à mon Parti qui est toute ma vie, et lui dire : « Mais ce n'est pas possible » devant une telle situation, il faut choisir politiquement.
Ou l'on évacue l'Indochine, ou si l'on ne veut pas évacuer l'Indochine que l'on mette au moins à la disposition des français qui se battent là-bas les moyens de se défendre... (applaudissements)...
Problème rigoureusement difficile que l'évacuation de l'Indochine, et je veux qu'on en discute. Je fais remarquer à certains de nos camarades qu'en 1945, alors que nous étions les premiers Socialistes à nous intéresser au problème indochinois, nous avions inscrit, dans tous nos manifestes, dans toutes nos proclamations : "Ni abandon de l'Indochine, parce que nous pensons que l'abandon n'est pas une solution conforme à la création de la communauté de l'Union Française, à laquelle nous aspirons, ni reconquête militaire qui aboutissait à rétablir par la force la vieille administration coloniale".
Aujourd'hui, plus que jamais, je reste fidèle à cet engagement initial. Pas d'abandon de l'Indochine, pas de reconquête militaire au sens colonialiste du terme.
L'évacuation ? Je vais vous dire ce qu'elle signifie. Quand vous dîtes : "Evacuons l'Indochine", vous rendez-vous compte du problème que cela pose ? J'ai interrogé, pour le Delta nord du Tonkin, les autorités militaires, les marins, les aviateurs et l'infanterie.
Le marin m'a dit : "Haïphong ? J'ai deux avisos pour garder toutes les côtes ; s'il y a une évacuation du Delta, j'évacue 746 personnes".
Les aviateurs m'ont dit : « En mettant toute notre bonne volonté, tout notre matériel, nous arriverons peut-être à évacuer quelques milliers de personnes, à la condition que la pression n'ait pas le caractère d'une agression externe coréenne nord ».
Et l'infanterie m'a dit : "Pas de contacts avec l'Annam, parce que nous avons une rupture de continuité. Nous n'avons jamais assuré une évacuation possible par terre, du Nord vers le Sud, et dans ces conditions, il nous faudrait fournir un combat extrêmement dangereux, d'autant plus dangereux qu'à partir du moment où une armée recule, les pertes sont beaucoup plus considérables".
Alors, voilà ce que signifie une évacuation du point de vue technique.
Mais ce ne signifie pas que cela. Pensez que vous avez, là-bas, plus de 150 000 Européens, entre les civils et les militaires qui sont sur place. Si vous prenez la décision de l'évacuation, vous prenez la responsabilité, sans aucune hypocrisie possible, de les laisser égorger, étrangler. Cela, il faut le dire aussi.

Dans la salle - Personne n'a parlé d'évacuer l'Indochine.

Léon Boutbien - Allons plus. Bien que je veux aborder le problème douloureux, sans aucune espèce de restriction de langage, parce que je n'ai pas le droit de vous mentir sur la réalité que j'ai constatée... (applaudissements)...

L'évacuation de l'Indochine ne comporte pas seulement des difficultés techniques, camarades.

Croyez-vous qu'en évacuant l'Indochine, aujourd'hui, vous allez donner l'indépendance à ce peuple ? Ce n'est plus vrai. Si cette solution pouvait être vraie, un jour, avant que le rideau de fer ne transperce le pays en deux parties, aujourd'hui sachez ce que signifie l'évacuation de l'Indochine pour le peuple vietnamien lui-même. Rappelez-vous un peu la Tchécoslovaquie ! Rappelez-vous les démocraties populaires de l'Est européen ! Vous accepteriez, par hypocrisie, de dire que l'on donne l'indépendance à un peuple, alors que vous savez très bien que vous le jetez, pieds et poings liés entre les mains du terrorisme stalinien.

Voilà aussi les responsabilités qu'il faut préciser.

Evacuer l'Indochine aujourd'hui, du point de vue de la défense de l'Asie, c'est quelque chose de plus grave encore, car dans ce Sud-est asiatique, la seule défense qui reste, c'est précisément ce qu'on appelle le verrou indochinois, et si la défense du front du Tonkin s'effondre - et je vous dirai qu'au fond de mon cœur, j'ai beaucoup d'appréhension, actuellement, sur la situation militaire dans ce pays - c'est tout le Sud-est asiatique qui est en jeu, car il n'y a plus aucune résistance possible, ni au Siam qui a sa politique en bascule et en équilibre permanent et qui fera peut-être une petite révolution intérieure, comme elle l'a fait en 1944 au moment du Japon.

Je vous le dis franchement, c'est tout le Sud-est asiatique que vous livrez, sans aucune défense possible, entre les mains de l'extension stalinienne. C'est, en même temps, les possibilités d'action sur le Pacifique, avec, comme le soulignait Guy Mollet hier, avec raison, toute cette crise de croissance, cette crise de puberté de l'Inde, que vous ne laissez pas se dérouler dans le cadre de la liberté.

Or, j'ai beaucoup d'inquiétude à la pensée - car j'ai vécu dans l'Inde et j'ai vu l'Inde - de savoir ce que ces 400 millions d'hommes risquent de devenir demain, car les contradictions de la philosophie de Gandhi se sont révélées très rapidement, et l'illusion d'indépendance a eu d'amères déceptions lorsque les hommes ont été obligés d'écrire leur propre histoire. Cela aussi il faut le dire ; il y a, d'une part, ce retour à une Inde primitive et, d'autre part, cette volonté de l'Inde d'être un état moderne, cette contradiction, donc, entre une philosophie qui méprise les richesses de la vie, d'un côté, mais dès qu'elle donne quelque argent à quelques hindous, démontre et dénote le luxe le plus fastueux d'un Aga Khan qui se promène sur nos plages.

Vous comprenez bien qu'à côté de cela, il y a des populations qui meurent tous les jours dans la misère.

Vous vous rendez bien compte que ce problème de l'Inde est un problème

grandiose, terrible, plus important encore que nos considérations d'imagination d'internationale Socialiste, quelque chose, voyez-vous, qui exige non pas des phrases, non pas des formules, non pas des convictions politiques, mais des investissements en matériaux et en technique, capables d'élever le standard de vie de ces populations. Ce problème n'est plus, du reste à l'échelon d'un état, mais à l'échelon de l'ONU si elle avait conscience de son rôle international réel.
Ce problème forme un tout ; vous n'avez pas le droit de le dissocier. Et je dis aujourd'hui que les conséquences de l'évacuation de l'Indochine seraient des conséquences redoutables, et pas seulement pour l'Asie. J'ai vécu aussi le mouvement ; en 1936, quand les bombes tombaient sur Madrid, des camarades nous disaient : "Cela n'a aucune importance, c'est sur Madrid que cela tombe".
L'expérience nous a alertés et je leur dis : "Attention, ce qui se passe en Asie aujourd'hui n'est qu'un aspect de ce qui vous attend demain, car que ferez-vous demain, contre une Asie unifiée au Communisme ? Vous pouvez parler de l'Europe. Vous aurez, non seulement le milliard d'hommes que représente la communauté sino-soviétique, mais vous aurez les 400 millions d'hindous qui seront dans le coup".
Vous le savez, ce problème forme un tout. N'essayons pas de nous dérober aux responsabilités, n'essayons pas d'échapper au dilemme. Certes, aujourd'hui, nous sommes placés sur un des fronts de la guerre froide internationale. Est-ce pour autant que nous trouverons la solution de nos efforts dans je ne sais quelle espèce de facilité, ou je ne sais quelle solution internationale?
Je ne suis pas hostile à des solutions internationales ; nous les avons défendues quand elles étaient possibles. Mais aujourd'hui, la situation est trop urgente, trop grave, trop immédiate pour que nous puissions, en quelque sorte, nous faire illusion à nous-mêmes.
Que signifierait une solution internationale, aujourd'hui ?

Dans la salle - C'est la décision unanime du Congrès.

Léon Boutbien - Les décisions unanimes du Congrès sont prises après une consultation démocratique du Parti. C'est précisément pour l'information du Parti que je lui soumets le problème. Ensuite, ce sera à lui de décider si je me trompe, mais pour l'instant laissez-moi l'informer sur le contenu réel de ce que signifie aujourd'hui le recours à l'ONU, parce que j'ai horreur de ces hypocrisies. Nous en avons assez de ces hypocrisies de langage, de cette espèce de phraséologie qui revient sans arrêt, pendant des années et des années ...

Dans la salle - C'est un scandale !
(Applaudissements)

Un délégué - Il y a 3 ans que tu aurais dû aller en Indochine !

(Bruits divers)

Léon Boutbien - Nous voulons actuellement bien disséquer le problème, car il ne faudra pas ensuite se réveiller avec des arguments historiques. Nous voulons actuellement disséquer le contenu réel de ce que l'on peut considérer aujourd'hui comme l'intervention de l'ONU dans le conflit.
Je dis tout de suite que l'intervention de l'ONU dans le conflit était possible, aussi longtemps que le problème restait, en quelque sorte, loin du rideau de fer, de la guerre internationale. Il était possible d'évacuer l'Indonésie avec le recours de l'ONU.
Il était même possible d'évacuer les Indes à une certaine époque ; il était possible d'évacuer les Philippines. Mais les erreurs du passé, nous les connaissons tore ; nous n'allons pas reprocher à nos camarades les erreurs du passé ; elles ne sont pas leur fait.
Mais nous sommes devant une réalité nouvelle. Allons-nous simplement nous satisfaire de l'argument historique pour la résoudre ? Non.
Alors, l'ONU, aujourd'hui, qu'est-ce que cela veut dire ? Il ne faut pas se tromper. Si l'ONU a pu intervenir en Corée, elle le doit à un double hasard, et un double hasard heureux, d'une part, le fait que la Russie ne participait pas alors aux travaux du Conseil de sécurité... (applaudissements)... et d'autre part, le fait que les américains aient, à proximité du théâtre d'opérations, des troupes disponibles. Sinon, l'intervention de l'ONU eut été encore un vœu platonique supplémentaire.
Alors, aujourd'hui, sans vouloir confondre le problème de la Corée qui était un problème sous mandat international et qui n'a rien de commun avec l'Union Française, et le problème de l'Indochine, je dis : "Cette médiation était possible lorsque nous cherchions un médiateur et un arbitre". Je crois que je suis de ceux qui ont dénoncé le médiateur et l'arbitre dans les premiers. Mais aujourd'hui, que signifierait l'arbitrage ? Ne croyez-vous pas que le droit de veto n'interviendrait pas immédiatement pour paralyser, en quelque sorte, l'intervention du Conseil de sécurité
Vous faites-vous quelque illusion sur le contenu de la majorité de cette nouvelle Commission qui vient d'être formée par l'Assemblée ? Croyez-vous que les pays qui n'ont pas de territoires d'Outremer, qui n'ont pas de problème colonial à résoudre, les pays qui, autrefois coloniaux, viennent d'accéder à une maturité politique, croyez-vous que tous ces pays-là seront décidés à envoyer des effectifs sur le théâtre d'opérations ?
Ne nous faisons aucune espèce d'illusion. Aujourd'hui, la substitution de la présence française en effectifs n'est pas un problème que l'ONU serait en mesure de résoudre dans l'immédiat, et ce qui est plus grave, c'est que, même en admettant que la formule de l'ONU soit satisfaite - personnellement je n'ai rien contre l'ONU ni contre les arbitrages internationaux, bien au contraire, mais j'essaie de voir la réalité actuelle et présente - combien de temps faudra-t-il pour que l'ONU se décide

à intervenir sur place, et que ferez-vous dans l'intervalle de temps entre le moment où nous sommes actuellement et le moment où l'ONU interviendra ? Prendrez-vous, dans cette intervalle de temps, toutes les responsabilités qui découleront normalement et logiquement de l'absence d'une politique conséquente?
Je vous dis franchement, camarades, que pour ma part je ne crois pas qu'actuellement le problème de l'intervention de l'ONU sur le plan, tant du Conseil de sécurité que de cette Commission de l'assemblée des Nations unies, puisse être évoqué, d'autant plus qu'il n'y a pas que la France seule en présence ; il y a aussi la politique américaine vis-à-vis de la Chine, dont nous devrions peut-être tenir un peu compte.
Il y a aussi d'autres éléments qui jouent. Croyons-nous qu'il est tellement heureux aujourd'hui d'introduire sur ce théâtre d'opérations des éléments étrangers à l'Union Française, pour régler un problème qui, jusqu'ici, est resté interne à l'Union Française. Je prétends que ce problème est encore un problème interne à l'Union Française, malgré son caractère international.

Antoine Mazier - Lors du dernier Congrès national, après avoir voté la motion au sujet de laquelle on avait demandé qu'on donne des instructions précises au groupe parlementaire, mon amendement ne fut pas mis au point. Il y a un an de cela, et le Conseil national, tout à l'heure, manifestait sa surprise de ta position qui est absolument différente de la précédente.

Léon Boutbien - Je m'explique.

Antoine Mazier

Nous avons assisté au spectacle assez attristant que, dans un journal qui est lu particulièrement par la jeunesse de ce pays, un membre du Comité directeur prenait une position qui était à l'opposé de celle que le Parti avait définie dans son dernier Congrès national.
Lors du dernier débat qui a eu lieu sur l'Indochine, à l'Assemblée nationale, des éléments nouveaux sont apparus qui n'existaient pas, il y a 6 mois, lorsque le Congrès national s'est réuni.
Le Président du Conseil, lui-même, a déclaré que le conflit indochinois n'était plus un conflit qui intéressait la France et l'Union Française et que, désormais, le conflit indochinois représentait l'extrême pointe du communisme international dans le Sud-est asiatique et que le gouvernement français avait des renseignements précis sur l'aide que le gouvernement chinois apportait au Vietminh.

Le président - Ce n'est plus une interruption.

Antoine Mazier - Je demande à Boutbien s'il ne croit pas que les bases juridiques d'un appel à l'ONU sont beaucoup mieux réalisées maintenant qu'un élément

Collection Jean Jaurès

étranger à l'Union Française intervient dans le conflit, qu'il y a un an, lorsque le Congrès national décidait d'avoir recours à une instance internationale.
Je crois, au contraire, que l'évolution même va dans le sens que le Parti avait défini, lors de sa dernière assise nationale ; Boutbien disait tout à l'heure que l'ensemble sino-soviétique représentait un milliard d'individus. Je lui demande comment il espère que la France pourra faire face à une menace pareille.
(Applaudissements)

Léon Boutbien

La question que notre ami Mazier me pose est extrêmement pertinente et je n'essaierai pas de me dérober à la réponse.
Dans l'état actuel du problème, s'il est exact que, depuis le début du mois de janvier 1950, un traité a été conclu entre le Viet-Minh et la Chine Communiste, que ce traité porte ses effets actuellement par un envoi d'armes, une organisation des trafics, une organisation de la voie ferrée jusqu'à Lao Kay et la construction de routes et d'aéroports à la frontière chinoise, s'il est exact que les Chinois des régions frontalières apportent un appui incontestable et incontesté à l'armée Viet-Minh, il n'en est pas moins vrai qu'à l'heure où nous parlons, cet appui, cette aide ne peut pas être distinguée de l'aide qui est fournie à la France et aux troupes de l'Union Française par l'Amérique et par les alliés, dans son contenu, et que, jusqu'à présent, nous n'avons pas assisté, sur ce théâtre d'opérations, à une agression extrême de l'Indochine Communiste.
Si bien que l'introduction d'effectifs - et c'est cela que je voulais vous dire - risquerait d'entraîner la Chine Communiste à intervenir à son tour, et par là même, à faire le jeu d'une politique soviétique qui consiste à créer des abcès, des foyers de fixation, en Extrême-Orient, dans lesquels une hémorragie lente pourrait s'opérer qui réduirait les capacités défensives de l'Europe Occidentale.
Mais aujourd'hui, au moment où nous parlons, nous n'avons pas le droit de dire que nous sommes en présence d'une agression caractérisée de la Chine Communiste ; à ce titre, nous n'avons pas le droit de recourir, sous ce prétexte-là, à l'ONU. Peut-être demain, peut-être dans quelques jours, c'est possible, la question se caractérisera-t-elle, mais à ce moment-là, nous serons dans les conditions d'une intervention auprès du Conseil de sécurité.
Je voulais signaler, d'une façon très nette, que dans l'immédiat, il n'y avait pas nécessité d'intervenir auprès du Conseil de sécurité, car nous risquerions alors de faire un jeu contraire au nôtre.
La France seule ? Il est bien évident que, si nous écartons les solutions de l'ONU en tant qu'organisme international, cela ne veut pas dire que la France seule peut supporter les conséquences de cette guerre. Mais elle peut alors s'adresser légitimement et valablement à ses Alliés. Elle peut s'adresser aux américains, comme aux anglais, pour leur faire part des sacrifices énormes qu'elle supporte sur ce front de la guerre froide internationale.

Collection Jean Jaurès

Nous dépensons actuellement en Indochine plus que l'Aide Marshall ne rapporte en 4 années à la France ; cela, nous le savons. Mais une aide américaine peut être une aide en matériel, une aide en moyens d'action, car ce ne sont pas tellement des effectifs qu'il faut pour l'Indochine, actuellement. C'est du matériel, ce sont des moyens d'action.
Si nous avions eu ce matériel, ces moyens d'action, il eut été possible d'armer les villages, de former l'armée nationale Vietnamienne et de soulager ainsi, d'un certain nombre de tâches, les troupes de l'armée de l'Union Française, elles-mêmes.
J'en arrive très simplement à une espèce de conclusion positive qui nous intéresse tous.
A l'Assemblée Nationale, une intervention a créé un double drame dans les esprits, c'est celle de Mendès-France, Mendès-France ayant déclaré que l'on ne pouvait pas supporter cet effort répondant non à la première question, et disant qu'il fallait négocier.
Nous n'y sommes pas hostiles si nous trouvons en face de nous un partenaire qui veut négocier. Mais aujourd'hui, négocier serait capituler, abdiquer, disparaître dans les conditions les plus lâches et les plus honteuses pour nous. Je ne parle pas d'une question de prestige, je parle des questions humaines qui nous ont engagés, qui nous ont mis sur place. Ce n'est pas une question de formule, cela, camarades.
Nous sommes tellement engagés dans cette question - nous avons peut-être commis tellement d'erreurs aussi - qu'aujourd'hui, reculer dans les conditions d'une négociation, ce n'est plus négocier, c'est capituler purement et simplement, sans aucun espoir, en engageant avec nous, dans notre capitulation, non seulement tous les vietnamiens qui nous ont fait confiance, mais tous les eurasiens qui sont là-bas, qui sont voués au massacre et qui représentent une minorité ethnique de 200 000 individus, et en perdant de vue les intérêts profonds et réels de ce peuple que nous devions satisfaire,
A la première question, la France ne le peut pas, je dirai que, si la France voulait mobiliser ce dont elle est capable de mobiliser actuellement, il y aurait assez de fusils dans les arsenaux pour armer une territoriale au Viêt-Nam, il y a assez de possibilités dans les arsenaux pour assurer la sécurité sur les fleuves, il y a assez de possibilités réelles en France, mais la France ne mobilise pas au bon moment. Je dis que, dans ces conditions, nous ne faisons même pas tout ce que nous pourrions faire aujourd'hui pour renforcer la capacité militaire du Corps expéditionnaire que nous avons là-bas.
Est-ce à dire que ce soit la solution définitive au problème? Non, mais je dis en tout état de cause et en toute honnêteté intellectuelle que la sécurité, aujourd'hui, conditionne l'expérience. Si vous ne donnez pas la sécurité, ni les moyens de la sécurité, il n'y aura pas d'expérience du tout, et c'est cela qui est grave.
Ce qui est grave, voyez-vous, ce n'est pas tellement le problème indochinois en lui-même, avec ses conséquences et ses échecs locaux, c'est que la même mentalité se

retrouvera demain à l'ouest et en Europe, si les mêmes problèmes étaient posés. Nous trouverons toujours des hommes pour dire : « Nous devons capituler parce que nous ne pouvons pas nous défendre ». L'esprit munichois n'est pas mort, et l'esprit du défaitisme avant la lettre n'est pas mort non plus, car il y a des hommes qui renoncent avant d'avoir tenté, dans des conditions les plus déshonorantes pour eux.
Si, véritablement, j'avais l'impression, aujourd'hui, d'apporter à cette tribune la défense de la reconquête colonialiste de l'Indochine, je ne tiendrais pas ce langage, mais je n'oublie pas que, depuis le 8 mars 1949, j'ai constaté moi-même le transfert de souveraineté. Je l'ai vu en application et je ne participe pas du tout à un climat de méfiance qui est entretenu par les grands riziculteurs, parce qu'ils ont peur qu'en même temps que l'indépendance, nous apportions les réformes sociales que ce pays exige.
Nous avons dit : "Là-bas, il faut lutter pour l'abaissement des taux de fermage, pour une véritable réforme agraire, pour un Code du Travail, pour une législation du travail".
Vous savez, lorsqu'on voyage beaucoup, on arrive à apprécier le contenu de certaines formules. Il y a un anticolonialisme dont il faudra savoir se défaire, celui qui consiste à faire le jeu des féodalités autochtones qui oppriment encore davantage que nous les minorités ethniques.
Notre solidarité internationale passe par dessus ces féodalités installées dans les pouvoirs, ces fantoches, ce Bao Daï que j'ai dénoncé à l'opinion publique française, gagnant 51 millions de francs par mois, payés par le Trésor français. Qui l'avait dit avant moi ? Personne n'était revenu d'Indochine en ayant le courage de le dire à l'opinion publique française.

Dans la salle - Tu es le seul grand homme en France l

Léon Boutbien - Tout cela, c'est parce que j'ai une amitié profonde pour le peuple vietnamien, parce que j'aime le peuple vietnamien ; je n'ai pas le droit, aujourd'hui, de l'abandonner à la facilité d'un moment de désespoir et de me laisser entraîner par une analyse fausse d'un échec militaire passager.
Je vous dis : si nous voulions tenter quelque chose là-bas, nous aurions le peuple avec nous, à la condition, bien entendu, de ne pas faire revivre un vieux colonialisme, mais surtout de lui apporter les réformes sociales nécessaires.
La civilisation moderne, dans un pays d'Outremer, y introduit des techniques de production nécessaires à l'élévation de son standard de vie, et en ce sens, elle est positive ; c'est l'exploitation de la propriété privée qui mérite le contrôle et une analyse.
Mais, je vous en prie, camarades, si un jour, vous pensez à l'analyse de l'Union Française, à l'Union Française, vous ne pouvez pas, aujourd'hui, manquer à ce point d'analyse politique pour abandonner ce qui est le résultat d'un effort humain

valable.
J'irai plus loin, parce qu'au fond, je parle sans notes devant vous, avec mon cœur et avec ma flamme. Je vous dis : le problème, c'est le problème d'un échec humain, s'il devait se réaliser, un échec humain que nous retrouvons partout, en Europe, dans nos propres entreprises françaises, le régime de la facilité, le régime du laisser-aller, le régime de l'abandon, la dislocation de la communauté nationale et de la communauté de l'Union Française à travers je ne sais quelle facilité particulière : est-ce cela que vous offrez comme idéal à un peuple qui veut vivre dans la liberté ? Est-ce que la liberté ne suppose pas des efforts ? Est-ce qu'elle ne suppose pas des sacrifices ? Est-ce qu'elle ne suppose pas des devoirs ?
Véritablement, je vous le dis franchement, du fond de ma conscience même, sur les problèmes de la défense de l'Europe Occidentale, je considère que, là encore, nous nous sommes laissés entraîner par des arguments sentimentaux, sans voir exactement où nous voulions aller et comment nous voulions y aller.
L'on me dira tout ce que l'on voudra ; je ne mets pas à la hauteur des antagonismes internationaux modernes, le problème franco-allemand. Moi qui ai vécu trois ans dans des camps de concentration, je puis vous dire qu'actuellement, nous sommes en train, par notre politique imbécile et incompréhensive, de rejeter l'Allemagne, définitivement, dans le camp du stalinisme. Nous aurons une responsabilité extrêmement lourde, dont nous devrons nous expliquer un jour devant l'opinion internationale elle-même. Ne nous faisons pas trop d'illusions sur ce que représente la France, actuellement, et sur la façon dont elle peut être jugée à l'extérieur.
Elle est jugée à travers ses résultats, à travers ses contradictions et à travers ses impuissances. Cela ne trompe personne. Quand on voit l'effort qui est tenté aujourd'hui pour redonner une vigueur à ses institutions, pensez, camarades, au contenu des institutions. Je ne suis pas défaitiste, bien au contraire ; je considère que la partie n'est pas perdue, mais qu'elle peut être gagnée à la condition que nous n'évoquions pas toujours l'argument international pour nous soustraire à nos obligations nationales particulières et que nous ne trouvions pas, en quelque sorte je ne sais quelle espèce de facilité pour la solution internationale, quand nous n'avons pas tout fait sur notre propre territoire pour la résoudre.
Je dirai même mieux : un pays comme le nôtre se laisse disloquer progressivement par un individualisme qui le nie, et il n'est pas nécessaire de nier et d'abdiquer sur l'avenir de la nation française elle-même pour être internationaliste.
Quand nous parlons d'abdication de souveraineté nationale au profit d'un organisme international, je ne suis pas contre l'abdication de souveraineté, bien entendu, mais je voudrais bien savoir pour quel objet, car je ne suis pas non plus décidé à une abdication de souveraineté pour tout et pour rien ; je veux également ne pas avoir les mains liées et c'est un peu la réaction de nos camarades britanniques en face d'un projet Schuman.
On a en France, une espèce de maladie, celle de créer des institutions ; on crée des institutions comme on crée des Commissions, toutes les fois qu'il y a des difficultés

à résoudre, mais on laisse ensuite le soin aux institutions ou aux commissions de régler le problème, en dehors du contrôle populaire et en dehors des vraies questions.
Voyez-vous, on pourrait en dire très long, à la fois sur le problème du réarmement allemand, sur le problème du contenu de nos institutions, sur le système de facilité et sur l'absence de modalités d'un pays qui est en train de crever par lui-même. Vous assistez à la crevaison d'un pays qui n'a même plus de sursauts d'énergie.
Moi, j'ai pensé que l'universalisme du Socialisme et, en même temps son contenu humain, étaient en quelque sorte l'occasion de profiter de cette situation particulièrement difficile, pour redonner une âme à la France, une âme non pas simplement métaphysique, mais une âme concrète, dans la réalité de tous les jours, en intéressant l'ouvrier à son travail et, en même temps, en lui disant qu'il faut qu'il produise, en réagissant contre les techniques conservatrices et réactionnaires d'un patronat qui abdique pratiquement son véritable rôle social, aujourd'hui, une âme à ce pays, parce que, sans cela, vous n'entreprendrez rien, pas plus le Socialisme que le reste, et vous risquerez, tout au plus, d'arriver à être une nation coloniale, rapidement colonisée par les russes ou les américains, peu importe.
Cela, je le dis avec beaucoup de tristesse, parce que nous aurons, en quelque sorte, contribué nous-mêmes à notre propre échec humain.
Je vous parlais avec passion, tout à l'heure, de l'Indochine. Camarades, je vous le dis, ne nous laissons pas entraîner par des formules ; mesurons bien ce que nous mettons dans chaque formule et le contenu positif de chaque formule, et les possibilités de réalisation de ce que nous proposons. Si nous ne faisons pas cela, nous nierons les exigences historiques, mais en niant les exigences historiques, l'Histoire se fera quand même ; elle se fera contre nous.
(Applaudissements)

Le président - Avant de donner la parole à Depreux, un mot de Guy Mollet.

Guy Mollet

Je voudrais demander à Boutbien de considérer que ce que je vais dire maintenant ne se place pas après son intervention, et demander à Depreux de considérer que ce que je vais dire maintenant ne se place pas avant son intervention. Cela se place à 16 heures 18.
Il reste exactement 19 orateurs inscrits.
Le Conseil national décide-t-il de siéger demain ? Il n'est absolument pas possible d'envisager une liberté entière de temps de parole pour les premiers orateurs qui vont maintenant parler et de supprimer totalement le droit de parole à ceux qui vont se trouver après 6 ou 7 heures du soir.
Voilà le problème qui vous est posé. Je voudrais bien que vous ne laissiez pas le soin au président seul de décider. C'est pourquoi je me substitue un instant à lui. Et d'avoir à interrompre un orateur qui intéresse ; tous peuvent être intéressants.

Il ne reste plus qu'une solution, celle de faire encore, pendant une heure, confiance à ceux qui vont maintenant parler. S'il en était autrement, il faudrait, d'ici une heure, réglementer le temps de parole en divisant exactement un nombre d'heures à fixer par le nombre d'orateurs qui resteront.

Le président - Camarades, je donne la parole à Depreux.

Edouard Depreux

Camarades, hier, le secrétaire général de notre Parti, dans une intervention mesurée et objective, nous a invités tous à essayer de faire des propositions constructives et non pas des critiques vaines. Je pense qu'il a, à ce moment-là, dressé très exactement le plan de nos délibérations et c'est dans cet esprit que je voudrais intervenir, en tenant compte également des vœux, pour le moment pieux, sur la durée des interventions.

Toutefois, je voudrais bien qu'il soit précisé que nous ne sommes par un Parti comme les autres, installé définitivement dans le cadre de la démocratie bourgeoise et parlementaire. Nous pensons que l'action Socialiste au parlement est une des actions nécessaires, mais qu'elle n'est pas la seule.

D'autre part, nous nous rendons parfaitement compte, dans les circonstances présentes, que toute l'action Socialiste se heurte à une double hypothèque qui pèse sur nous.

Ce que je voudrais essayer de définir, ce serait le programme d'un gouvernement Socialiste homogène, appuyé sur une majorité Socialiste, afin de nous guérir tous de la moindre velléité de démagogie et afin de nous donner, en même temps, à la veille d'une période électorale dont nous ne connaissons pas très bien la date, un tremplin possible et un programme possible.

Je dis, par définition, que le mouvement Socialiste s'appuie sur la classe ouvrière, et il est international sous peine de ne pas être. Aujourd'hui, le Socialisme français ne bénéficie pas de l'audience de la majorité de la classe ouvrière, et l'internationale est peut-être à la fois un beau souvenir et une magnifique espérance, mais elle n'existe pas ou elle n'existe pas dans sa forme administrative. Ce qui est beaucoup plus grave, elle n'existe pas dans les cœurs et dans les esprits et nous assistons à une effroyable déviation dans l'élite des Partis Socialistes d'Europe, dans ceux qui nous ont donné de magnifiques leçons de réalisations sociales.

Ils sont en train de glisser peu ou prou vers cette terrible hérésie qui consiste à croire à la possibilité de la construction du Socialisme dans un seul pays, alors que nous savons pertinemment que tout ce qu'a fait l'Angleterre travailliste est appelé à disparaître si nous ne sommes pas capables de bénéficier de leurs conseils et de leur appui pour faire, chez nous, le progrès qui est absolument indispensable.

A l'intérieur de nos frontières, tant qu'il existera un Parti Communiste fort, il est impossible - disons-le courageusement - d'envisager la transformation sociale et je

dirai même d'envisager une politique de gauche.
Ce matin, en parlant de la loi électorale, notre ami Ramadier, au nom de sa fédération, nous parlait du scrutin d'arrondissement. Mais ce scrutin majoritaire, il s'inscrivait dans une tradition française jacobine : au premier tour, on choisit ; au second tour, on élimine, et contre la réaction on retrouvait toute la gauche unie, alors qu'aujourd'hui, la situation, qu'on le veuille ou non, est changée. Une partie de la gauche, trompée, dupée par le Parti Communiste, est totalement absente.
En ce qui concerne les élections, vous savez très bien que les désistements dont nous bénéficions des Partis du centre, même lorsque l'état-major est pleinement loyal, se traduisent inévitablement par un déchet. Tous, peu ou prou, nous en avons fait l'expérience. Tandis que les Communistes, quelle que soit leur mauvaise foi, lorsqu'ils se désistaient, apportaient la totalité de leurs voix.
Ce n'est pas vrai au moment des élections seulement ; c'est vrai au moment de l'action parlementaire. Et je suis persuadé que le gouvernement Léon Blum, en 1936, appuyé sur la même majorité parlementaire, n'aurait pas pu réaliser la même transformation profonde de la condition humaine dans les villes, et comme le disait si justement Lamarque-Cando, dans les campagnes, si la situation politique d'ensemble avait été celle d'aujourd'hui, c'est-à-dire un Parti Communiste encore plus fort qu'il n'était en 1936 et paralysant d'avance cette action conjuguée de toutes les forces de gauche.
On s'aperçoit facilement qu'il existe, entre le Parti Socialiste et le Parti Communiste, dans une sorte de no man's land gigantesque, des quantités d'ouvriers et d'intellectuels, aujourd'hui, totalement désemparés, qui commencent à se rendre parfaitement compte de la mystification bolchevique, mais qui n'ont pas encore retrouvé la route du Socialisme démocratique et additionnel.
Il faut absolument d'abord ramener ces gens pleinement à nous ; je pense que c'est un des impératifs de la politique Socialiste et un des impératifs de la politique française.
Mais ceci dit, pour bien marquer les limites honnêtes, vis-à-vis de nous comme vis-à-vis de l'opinion, de ce que pourrait être une action Socialiste, je suis persuadé que, demain, si par suite d'une très heureuse surprise, nous bénéficions de cette majorité Socialiste qui nous permettait de jouer notre jeu, il y aurait la possibilité immédiate d'un changement de climat, en ce qui concerne l'Union Française, en ce qui concerne la politique extérieure, en ce qui concerne la politique intérieure.
Union Française ? Je vous dirai quelques mots de l'Indochine. Je dirai à Boutbien que, dans cette mutualité, terre classique des épouvantes historiques, j'ai été quelque peu surpris - je le lui dis très amicalement - par certains aspects de son exposé. Je rends un hommage qui n'est pas formel, mais un hommage total, à son entière probité intellectuelle. Je lui demande simplement, en revanche, de ne pas vouloir taxer de défaitisme ou d'hypocrisie ceux qui, aujourd'hui, ne se trouvent pas d'accord avec la position actuelle qu'il a soutenue à cette tribune... (applaudissements)...

Nous sommes, les uns et les autres, de bonne foi et n'employons pas d'arguments dérisoires, totalement indignes de nous.

Léon Boutbien - Le défaitisme dont j'ai parlé, vous savez où je l'ai trouvé ? Dans l'état-major français qui commande les troupes d'Indochine, dans les fonctionnaires et même dans ceux qui ont pris toutes les responsabilités politiques et morales de la conduite de la guerre. Ce sont eux qui sont défaitistes.

Edouard Depreux - Je te remercie de cette mise au point. Mais je voudrais qu'il soit vraiment établi qu'entre Socialistes, nous recherchons avec passion la moins mauvaise solution, dans un problème infiniment douloureux, et bien malin celui qui est certain de ne s'être jamais trompé, à aucun moment de ses réflexions Socialistes personnelles... (applaudissements)...
Pour ma part, je suis prêt à faire oraison. Lorsque j'ai lu le premier article de Rosenfeld, dans Gavroche : "Clouons au pilori la politique de l'Amiral d'Argenlieu", j'ai eu l'impression que Rosenfeld allait trop fort et qu'il exagérait. Mais ensuite, lorsque je me suis penché sur le problème, je me suis rendu compte que notre camarade Rosenfeld avait été singulièrement clairvoyant et modéré, et aujourd'hui, nous n'allons pas instruire un misérable procès, ni en responsabilités Socialistes, ni même en responsabilités en dehors du Parti. Je méprise tous ceux qui voudraient utiliser le drame indochinois pour se livrer à une misérable opération politique intérieure, quelle qu'elle soit... (applaudissements)...
Mais aujourd'hui, je suis persuadé - vois-tu, Boutbien - qu'il n'y a plus de bonne solution, que toute solution est nécessairement mauvaise, douloureuse, car il faut, hélas ! expier des années d'hésitation, de politique velléitaire, de politique d'envois de renforts à la petite semaine, aboutissant à d'effroyables massacres humains, alors qu'on n'avait pas la possibilité, même s'il n'y avait pas eu de fautes militaires stratégiques ou administratives, de remporter la victoire là-bas, d'autant plus qu'on avait employé des matériaux humains singulièrement pourris.
Tu as parlé tout à l'heure de Sa Majesté Bao Daï. Ce n'était tout de même pas avec un empereur déchu comme collaborateur et représentant la fraction d'extrême droite de la population, appuyé sur le mandarinat qu'on avait une raison quelconque d'offrir une option valable contre le détestable choix bolchevique d'une grande partie de l'opinion.
Je suis persuadé que, lorsque notre camarade Gaston Defferre au nom du groupe Socialiste unanime, avait demandé d'abord la grève, ensuite des élections libres sous un contrôle international à définir, il ne défendait pas seulement la position du Parti Socialiste, mais il défendait dans ce qu'ils avaient de plus valables, les intérêts français.
Souviens-toi, Boutbien, qu'à l'avant dernier Congrès de la fédération de la Seine, avec beaucoup de vigueur, je me suis opposé à la théorie simpliste et démagogique des Communistes, s'imaginant qu'on pouvait, comme cela, sans aucune condition

préalable, rembarquer le corps expéditionnaire. C'était un crime... (applaudissements)...
Des vietnamiens ont fait confiance au gouvernement français. Même lorsque nous trouvons que la politique du gouvernement français est critiquable, nous sommes humainement condamnés à empêcher le massacre de ces gens.
Quand nous demandons le contrôle de l'ONU, c'est pour éviter toutes représailles humaines et pour que nous ne soyons pas conduits, sous la force militaire, à évacuer un poste après l'autre, ce qui se traduit, hélas ! chaque fois, par le massacre d'un certain nombre de vietnamiens, considérés comme collaborateurs.
J'ai absolument conscience des très lourdes responsabilités françaises en cette affaire, et personne n'est indifférent à cet aspect du problème. Mais, camarades, il faut bien voir les inconvénients du recours à l'ONU. Tu en as même oublié un, Boutbien : il y a la contagion possible à d'autres endroits de l'Union Française et à d'autres endroits du monde. C'est tout à fait exact.
Et puis, tu nous as dit : difficulté de procédure. J'ajoute tout de même, Boutbien, que si la France, solennellement, demandait à l'Organisation des Nations unies, de se saisir du problème du Viêt-Nam, et si la Russie opposait son droit de veto, la Russie ne se trouverait peut-être pas dans une très bonne position morale.
Je n'oublie pas que Jaurès, dans "l'Armée Nouvelle", nous avait dit que l'objectif Socialiste devait toujours être double, d'abord la recherche de la paix et de l'arbitrage, et ensuite, si la paix s'avère impossible, que, du moins, l'opinion française et l'opinion internationale soient persuadées de la justice absolue de notre cause.
Au moment où Guy Mollet, hier, demandait surtout des solutions pratiques, je faisais, à part moi, une légère réserve que Guy Mollet comprendra certainement, en ce qui concerne le problème de l'Indochine.
Définir publiquement une solution, c'est peut-être, par là même, la rendre plus difficilement réalisable, étant donné que nous avons affaire, en l'occurrence, à un certain nombre de partenaires avoués et inavoués qui ne pèchent pas par un excès de bonne foi. Mais je voudrais, du moins, que nous disions que la pire des solutions, celle qui doit être condamnée absolument sans réserves, c'est celle qui consisterait à se contenter d'une espèce de statu quo peu aggravé, c'est-à-dire de dépenser tous les jours un peu plus, de sacrifier tous les jours un peu plus de vies humaines, sans aucune perspective sérieuse de victoire. Cela, nous n'en voulons à aucun prix.
Et puis, je suppose toujours que nous sommes au pouvoir comme Socialiste, avec notre responsabilité à nous, et que nous disions solennellement à l'opinion française, à l'opinion du monde entier, que la France répudie, non pas seulement dans les mots, mais dans la réalité, toutes velléités d'impérialisme colonialiste et que les engagements qui ont été pris vis-à-vis de Bao Daï valent vis-à-vis du peuple vietnamien, car, en définitive, c'est lui et lui seul qui sera appelé à être maître de ses destins.

Comme français, je souhaite de tout cœur qu'il choisisse l'indépendance dans le cadre de l'Union Française, tout en me rendant parfaitement compte que cette solution perd, tous les jours, un peu de terrain, de même que la guerre du Viêt-Nam a servi le bolchevisme international sur trois points et sur trois points capitaux ;
1°) elle a permis un succès de prestige, après sa grande et bienfaisante défaite de Corée dont nous nous sommes réjouis tous, sans aucune réserve, crois-le bien ;
2°) elle a renforcé, comme toute guerre, les éléments Communistes autour d'Ho Chi Minh et autour du Vietminh ;
3°) en France, en nous privant de milliards qui auraient pu être utilisés à élever le niveau de vie de la population, elle a incontestablement renforcé le Parti Communiste français.
Ce que je demande, pour demain, c'est d'abord la répudiation solennelle du colonialisme, la déclaration que nous sommes prêts à accorder au peuple vietnamien l'indépendance et que nous ne rusons pas, que nous ne cherchons pas à donner et à retenir, et que nous demandons à l'Organisation internationale, avec cette caution française, de bien vouloir se saisir du problème.
Si les autres refusent, alors leurs responsabilités rejailliront sur eux et non plus sur nous.
Mais j'ajoute qu'en dehors des manifestations officielles, les manifestations officieuses de paix ne sont pas interdites ; je vois très bien un gouvernement Socialiste demandant à une personnalité officieuse - et je pense en ce moment à un nom très précis - de se rendre aux Indes pour voir le Pandit Nehru et avoir avec lui une conversation d'ensemble, tant sur les problèmes de l'Inde que sur d'autres problèmes, car je pense, comme toi, Boutbien, que c'est vraiment le problème le plus passionnant de l'heure présente.
Arrivera-t-on à préserver l'Inde du bolchevisme ou, au contraire, est-ce que la misère, la sous-alimentation, toutes sortes de conditions économiques et sociales ne feront pas que, là-bas, il y aura très vite une immense population disponible pour une propagande détestable. Tu sais très bien qu'en son propre Parti, le Pandit Nehru risque d'être minoritaire, qu'il a à sa droite, Sarda Padell, très bien vu des grands propriétaires, des gros industriels et des féodaux, qui, incontestablement, est fascisant et raciste dans les rapports avec le Pakistan. Si cette politique réactionnaire triomphe là-bas, le bolchevisme peut apparaître, comme il est apparu dans le Chine de Tchang Kaï Chek, comme il est apparu dans la Corée de Sygman Rhée, comme il apparaît dans le Viêt-Nam de Bao Daï, comme la seule option pour les esprits libres et pour les esprits progressistes, car les plus éloquents discours sur l'éminente dignité de la personne humaine passent complètement à côté, lorsque la mortalité infantile atteint 50 Frs, lorsqu'il n'y a pas d'écoles, lorsqu'il y a un niveau de vie tellement bas pour les populations qu'elles disent : « Mais après tout, vous nous parlez de camps de concentration ; mais ne vivons nous pas tous les jours dans le bagne capitaliste et dans un camp de concentration ? » ...(applaudissements)...
Mais, camarades, puisque j'ai parlé de l'Inde, je veux ouvrir une petite parenthèse.

Croyez-vous qu'il soit vraiment digne de la France des Droits de l'Homme, de tergiverser pour retarder l'inévitable solution en ce qui concerne les quatre Comptoirs ...(applaudissements)... lorsque l'Inde et le Pakistan viennent d'être libérés, lorsque l'Angleterre - et nous ne sommes pas d'accord avec elle sur tous les pointe - vient d'écrire une magnifique page d'humanité, en comprenant ce qui était absolument nécessaire et en sachant garder les essentielles positions morales, culturelles que je voudrais voir garder à la France, que j'aurais voulu voir garder à la France, en Syrie, au Liban où l'imbécile politique du général de Gaulle et des siens nous a fait perdre tout, en essayant de tout sauver.
Je pense que la question des Comptoirs le l'Inde, pour les Socialistes, ne devrait pas traîner. Certains estiment que, constitutionnellement, un référendum est indispensable ; pour ma part je n'en suis pas persuadé, mais que du moins, on aille vite. Vous savez comment cela s'est terminé à Chandernagor ; vous savez très bien que tout ce que nous pouvons sauver valablement, ce sont les Universités, le rayonnement de la culture et de la pensée française, ce qui nous permettrait d'ailleurs - je le dis pour les prétendus réalistes - de faire probablement un certain nombre de traités économiques dans la paix ; l'Angleterre travailliste sait très bien les faire, là-bas.
Voilà deux points de l'Union Française traités, Indochine et Inde.
En ce qui concerne le Maroc, j'ai été extrêmement satisfait de ce que nous a dit Guy Mollet. Nous avons eu l'impression qu'entre la fédération Socialiste du Loiret et lui, il y avait une espèce de pacte pour lui permettre cette intervention très utile.
Tu es de bonne foi, les ministres Socialistes sont de bonne foi. Mais n'es-tu pas certain que pour quelques-uns, l'idée de répondre au Sultan : « Pas maintenant, parce que vous ne nous donnez pas assez de garanties de démocratie » n'est pas une heureuse occasion de perpétuer les privilèges français, là-bas, car après tout, le Protectorat, jusqu'à présent, n'a pas tellement pesé en faveur des classes laborieuses et contre les féodaux.
Alors, je demande qu'on regarde bien les deux aspects de la question... (applaudissements)...
Pour la Tunisie, un mot également. Il faut aller très vite et ce n'est pas notre ami Bidet qui me démentira. Une course de vitesse est d'autant plus engagée que certains, en accordant l'indépendance à la Libye, n'ont peut-être pas été mus par des pensées totalement désintéressées, en ce qui concerne l'Union Française.

Guy Mollet

Je n'ai pas été amené, camarades, à parler de la Tunisie, hier soir, mais je le ferai maintenant avec la permission de Depreux.
Vous savez, vous ne pouvez pas ne pas savoir que c'est encore, cette fois, grâce à l'intervention de nos camarades, dans le gouvernement précédent, dans le précédent gouvernement où il y avait encore une participation, puis, plus particulièrement, dans celui-ci, qu'on a obtenu, en ce qui concerne la Tunisie, le

début de satisfaction déjà fort important. Je dis "fort important", non pas quant aux résultats actuels, mais quant au changement total du climat et à l'insertion, dans un nouveau gouvernement, de représentants, jusque-là, considérés comme honnis par une partie importante du capitalisme français et, plus particulièrement, des colonialistes de Tunisie.
Je dois vous dire qu'il y a actuellement un freinage contre lequel nous sommes en train de nous battre. Et il y a moins d'une heure, un camarade présent dans la salle me faisait état de ce que, là-bas, ce freinage était ressenti, non pas chez les colonialistes, pour vous montrer les difficultés de notre tâche, mais parfois parmi ceux-là mêmes qui se réclament de notre Parti et sont encore les tenants de notre Parti.
Chaque fois qu'on essaie d'avancer dans la voie fixée par les Congrès successifs, on heurte les intérêts de tous ceux de la métropole qui s'y trouvent et qui, parfois, font passer la défense de leurs propres intérêts avant les principes auxquels ils ont été longtemps attachés.
Cette semaine, j'ai été amené à recevoir Bourguiba (?)...

André Bidet - Tu as bien fait.

Guy Mollet - Je vois avec plaisir que tu as la conviction que j'ai bien fait, mais cela m'est reproché par nos camarades de là-bas. C'est vous dire combien il est difficile, à l 'heure actuelle, aux militants que vous envoyez à des postes de responsabilité, de tenir compte de ce qu'ils considèrent comme la ligne fixée par le Parti et des préoccupations immédiates de ceux qui sont sur place.
Ce que je peux dire, profitant de l'autorisation de Depreux, au Conseil national, c'est que, jusqu'à ce jour, les représentants à l'Assemblée, au gouvernement, sont restés fidèles à la décision du Congrès et qu'ils ont l'intention de continuer.

Edouard Depreux - Je remercie Guy Mollet de sa mise au point. J'ajoute que la difficulté, en ce qui concerne la Tunisie, va probablement se développer, parce que, là-bas, sur place, on déclare : "Nous sommes freinés par le Quai d'Orsay" et au Quai d'Orsay, on déclare qu'on est freiné par certains hauts fonctionnaires représentant la France, là-bas.
Guy Mollet a très bien indiqué une des difficultés de la Tunisie : ce n'est pas seulement à de gros colons français défendant leurs privilèges qu'on se heurte, c'est quelquefois à de très modestes fonctionnaires qui ont peur d'être remplacés, à leurs postes, par des fonctionnaires tunisiens.
Bien entendu, le Parti Socialiste ne fait aucune différence entre un fonctionnaire d'origine métropolitaine et un fonctionnaire autochtone, même s'ils sont membres du Parti. Il faudra passer par-dessus leur volonté, dans l'intérêt supérieur des Socialistes et de la nation.

Fondation Jean Jaurès

André Bidet

Tout à fait d'accord. Avec l'autorisation de Depreux et du président, je voudrais dire deux mots.

Si je n'ai pas demandé la parole pour parler de la question tunisienne, c'est par discrétion envers le Conseil national, et aussi parce que c'est un problème extrêmement délicat que l'on ne peut pas exposer, ni dans son entier, ni même fragmentairement dans un court exposé. Le condenser, en l'occurrence, ne vaut rien, mais je voudrais que tous les camarades soient assurés qu'au secrétariat général du Parti - j'ai plaisir à le dire -avec nos camarades ministres, nous ne cessons pas d'être vigilants, en ce qui concerne le problème tunisien.

Guy Mollet a eu raison de dire que, si l'on n'a pas appliqué les décisions que nous avions votées, il est tout de même incontestable que l'on a commencé une politique progressive à partir du 13 juin.

Des déclarations solennelles engageant la France et pas seulement la personne de celui qui les a faites, ont été prises à la radio, dans des conférences de presse, etc..

On a déclaré que la Tunisie, désormais, s'acheminait vers son autonomie interne, à travers une politique d'état et l'on a fixé le contenu de la première étape.

Or, il se trouve qu'avant même d'avoir réalisé cette étape, le président général a déclaré qu'il fallait faire la pose, et cette déclaration a immédiatement compromis l'excellent climat qui avait été créé par la constitution du ministère tunisien et par la première ébauche de réforme.

Mais tu as tout a fait raison de dire, Guy Mollet, que ce qui avait été fait n'était vraiment pas grand-chose. Ce qui serait très grave, maintenant, c'est d'avoir l'air de continuer à pratiquer cette politique d'atermoiement, de donner et de retenir, politique à la petite semaine que Depreux dénonçait il y a un instant.

Il faut savoir ce que l'on veut, fixer les buts et, une fois qu'on les a fixés, avoir la volonté de les atteindre, envers et contre tous, même contre une fédération du Parti, si, d'aventure, cette fédération se mettait dans l'indiscipline par rapport aux décisions prises dans le Congrès souverain ...(applaudissements)...

Je continue à croire qu'il est possible de réaliser quelque chose en Tunisie et de le faire pacifiquement, harmonieusement. C'est peut-être dans ce pays que la solution est la plus simple. Mais je dis aussi que, là, il s'agit d'un test et que c'est, pour l'Afrique du Nord dans son ensemble, que le résultat de la partie engagée sera valable.

En tous cas, je vous adjure, camarades, de comprendre qu'il y a une politique pire que le communisme, c'est celle des promesses faites et non tenues.

(Applaudissements)

Edouard Depreux

Je me félicite de cette deuxième mise au point et j'ajoute simplement, pour l'information complète des camarades, que notre ami Gorce qui revient d'une

mission infiniment délicate pourrait attester que la position française, dans le monde, est absolument intenable, en ce qui concerne les territoires non autonomes et les traités de protectorat.
Plus d'un les combattent par principe ; d'autres les combattent pour des raisons moins nobles et cet isolement ne peut pas durer. Dans l'intérêt des français comme dans l'intérêt des Socialistes, il faut aller très vite à des solutions, les atermoiements cumulant les inconvénients de l'une ou de l'autre politique
Deuxième point : politique extérieure. Je pense que la présence d'un véritable gouvernement Socialiste devrait avoir immédiatement deux répercussions : la politique extérieure française devrait venir ou redevenir laïque, et d'autre part, être une politique fièrement indépendante.
Politique laïque, je m'en explique aux camarades. Je suis persuadé que cela était un impératif traditionnel de la politique française, sous tous les régimes de l'indépendance, vis-à-vis du Vatican. François Ier n'hésitait pas à s'allier avec le Grand Turc, au moment où il était l'épouvantail de toute la chrétienté, et nous savons que Richelieu, conseillé par le Père Joseph, son éminence grise, s'alliait avec les princes protestants d'Allemagne contre ce qui était alors le Saint Empire.
Lorsque monsieur Bidault était ministre des Affaires étrangères, monsieur Bidault pratiquait une religion ; cela ne nous regarde pas. Mais je crois qu'alors, la politique extérieure française était une politique extérieure laïque. Je ne suis pas tellement sûr, aujourd'hui, qu'il en soit de même. Je voudrais bien qu'en ce qui concerne l'état d'Israël notamment, je puisse être certain que la politique suivie soit définie par l'intérêt français, beaucoup plus que par les désirs du Vatican.

Dans la salle - Et pour l'Espagne ?

Edouard Depreux - J'allais y venir.
Quand je demande une politique indépendante, camarades, je ne crois pas à la possibilité d'une politique de neutralisme ; je ne crois pas à cette espèce d'hypothèse romantico-héroïque du neutralisme galvanisant les maquis contre l'occupant éventuel. Je préfère beaucoup barrer la route à l'occupation préventivement.
Mais je crois que le Pacte Atlantique est indispensable au sein de l'Alliance Atlantique, la France doit avoir une politique autonome, qui sera même plus efficace si elle est autonome.
L'Angleterre travailliste, dans le domaine de la politique intérieure, a nationalisé l'acier, ce qui n'a peut-être pas fait un très grand plaisir au capitalisme américain, et, avec un sens averti des réalités, elle a voté pour l'admission de la Chine de Mao-Tse-Toung.
Camarades, est-il possible de séparer Mao-Tse-Toung de Staline ? Je n'en suis pas sûr, mais il faut faire tout ce qui dépend de nous pour l'essayer. La France qui a des intérêts vitaux en Indochine a encore plus de raisons que l'Angleterre, qui a

l'intérêt de commercer à Hongre Kong, d'avoir une politique indépendante.
Lorsque nous nous sommes abstenus à l'ONU, nous avons mécontenté les uns et les autres. Il va sans dire qu'un gouvernement Socialiste homogène aurait déclaré qu'il ne fera pas aux Communistes cette grande joie de les laisser apparaître comme seuls qualifiés pour combattre le régime franquiste de Franco qui ressemble beaucoup trop au régime de la Russie bolchevique et des démocraties populaires.
Car, s'il y a un argument pour la reconnaissance de Franco, c'est qu'à l'ONU, il y a des gens qui méprisent les Droits de l'Homme ; seulement, ils méprisaient déjà ces Droits de l'Homme en 1944-1945, lorsque la condamnation de Franco a eu lieu.
Aujourd'hui, qu'on le veuille ou non, cela apparaît comme un recul intolérable et cela se condamne d'une manière hypothétique, car c'est discuté en matière de stratégie.
Il va sans dire qu'un gouvernement Socialiste homogène devrait être à la base de la lutte contre la reconnaissance de Franco et pour l'asphyxie réelle du gouvernement Franco, car vous savez très bien qu'une position comme celle-là ne peut pas durer éternellement. On a laissé passer peut-être l'heure décisive d'acculer Franco à la défaite ; nous devons essayer de trouver, maintenant, une autre occasion. C'est beaucoup plus difficile, mais ne nous faisons pas d'illusions, la condamnation morale de Franco ne se fera pas si les événements évoluent dans un sens qu'il est facile de prévoir.
J'ajoute, bien entendu, que nous devrions avoir un impératif absolu de notre politique extérieure. Partout où nous demandons à l'ONU de dresser un barrage victorieux contre le bolchevisme et de restaurer les libertés, nous devons nous opposer, avec la même énergie, à la restauration des privilèges capitalistes et des privilèges féodaux, car il ne faut pas que les peuples puissent croire, en Corée ou ailleurs, qu'il y a, d'un côté, le bolchevisme et la réforme agraire, de l'autre côté, les antibolcheviques qui sont uniquement des conservateurs, car quand on leur offre ce choix, il y a des gens de bonne foi qui choisissent, hélas, le bolchevisme.
Politique intérieure : premier point, dans toute la mesure du possible, halte à la hausse, et pour cela, les problèmes n'étant plus des problèmes nationaux, accords internationaux.
Ensuite, je verrais très bien un gouvernement Socialiste convoquer, dès le lendemain de sa fondation, les présidents des coopératives de France pour leur demander si les coopératives sont bien décidées, avec nous, à jouer leur rôle indispensable de régulateur des prix, en définissant très exactement et sans aucune démagogie, notre position vis-à-vis du petit commerce en disant aux commerçants détaillants que certains d'entre eux ont un rôle tout à fait normal à jouer dans la distribution et que rien ne les empêche de travailler directement avec les coopératives, mais que nous voulons casser les reins aux intermédiaires beaucoup trop nombreux qui sont une cause permanente de hausse. Il faut avoir le courage de le dire et aussi d'agir en conséquence.
Hier, Guy Mollet, en nous parlant de la nationalisation du Crédit, me donnait

l'impression que c'était insuffisant. Si elle est insuffisante, il faut demander de nouveaux textes ; si elle ne l'est pas, il est inadmissible qu'on n'obtienne pas des directions des grandes banques nationalisées, une toute autre politique au crédit, politique qui consisterait à asphyxier les intermédiaires parasites, à ne jamais donner la moindre avance aux détenteurs de stocks, de manière à les obliger à mettre les stocks sur le marché.
C'est le complément de ce que Gozard disait dans son intervention. J'ai beaucoup écouté Gozard ; je suis persuadé que l'inflation, hélas, n'est pas seulement une menace. Le fonds postulat sur lequel est fondée la politique de Pleven, c'est que le régime capitaliste de 1950 peut tout supporter, à la fois équipement, investissement, reconstruction, réarmement en France, guerre d'Indochine, etc..
Camarades, nous savons très bien que l'inflation est déjà commencée, qu'il faut la faire reculer, car elle est aussi nocive qu'elle l'était l'année dernière ; elle est aussi nocive à la veille des élections que lorsque les élections sont lointaines, même si on la combat avec moins de courage à la veille des périodes électorales. Ceci ne s'applique pas au Parti Socialiste mais à un certain nombre de nos partenaires.
Je suis persuadé qu'on ne fera reculer l'inflation qu'en développant la productivité. On obtiendra ce résultat lorsqu'on aura su intéresser la classe ouvrière au développement de la productivité, en lui montrant que ce n'est pas une manière de renforcer le régime capitaliste, mais d'avoir un niveau de vie plus élevé.
Enfin, il est évident qu'un gouvernement social se devrait d'avoir une politique laïque, constructive et offensive.
Constructive et offensive, je m'explique. Beaucoup de camarades sont émus par le dialogue qui s'institue dans une Commission. Moi, je n'ai pas peur d'un dialogue, à condition, bien entendu, que nos camarades Socialistes y démontrent ce qui est l'évidence même, que, dans un pays comme la France, la laïcité maintenue et développée est la condition nécessaire de la paix religieuse que nous désirons plus passionnément que n'importe qui.
Mais nous sommes dans un domaine où il y a beaucoup d'impondérables qui jouent, où les arguments raisonnables sont souvent dépassés par des hypothèses, par des procès de tendances, par toutes sortes d'éléments passionnels.
Il est évident que, ce qui est beaucoup plus dangereux que la Commission elle-même, ce sont certaines déclarations qui ont été prononcées en marge de la Commission et qui ont pu inquiéter les laïcs. Ce qui est dangereux aussi, incontestablement, c'est que les cléricaux ont déjà indiqué aux leurs qu'ils pouvaient peut-être payer les impôts maintenant, puisque la Commission était constituée et qu'on verrait ensuite si la Commission ne donnait pas satisfaction, à exiger encore la proportionnelle scolaire par la grève fiscale, ce qui du point de vue de l'autorité de l'état est totalement inacceptable.
Mais, camarades, le vrai problème laïc, il n'est pas là, permettez-moi de vous le dire. Il est dans les constructions scolaires qui sont très urgentes, dramatiquement urgentes, car dans deux ans, pour beaucoup d'enfants, vous n'aurez pas le choix

entre l’école laïque et l’école privée ; vous aurez le choix entre l’école privée et la rue.
L’école privée vous dira : "Je ne demande qu’à accueillir ces enfants, mais mon budget n’est pas équilibré. Par conséquent, je vous demande des subventions".
Vous irez, à ce moment-là, camarades, défendre une politique laïque intransigeante. Vous serez accusés de sectaires, vous aurez le vent contre vous et vous ne gagnerez pas la bataille de la nationalisation. Vous perdrez la bataille des subventions.
Je voudrais dire, d’un mot, que, par le budget ordinaire, quelqu’effort valable que développent nos camarades, on ne résoudra pas le problème des constructions scolaires. Il faut retenir l’idée d’une Caisse autonome des constructions scolaires, alimentée par le budget, d’une part, par l’emprunt d’autre part. Je vous assure que cette idée est viable.
Et puis, en même temps, il faudra peut-être que l’état daigne un jour, se rendre compte que c’est lui, et non pas les communes qui a rendu l’instruction gratuite laïque et obligatoire. Il faudra que la réforme des finances communales, toujours promise, mais hélas toujours différée et renvoyée aux calendes grecques, permette à l’état d’assurer sa mission fondamentale.
Je vous assure que la laïcité - je n’ai pas l’habitude de soulever ce problème par plaisir - est gravement menacée là et pas ailleurs, et que c’est là-dessus que nous devons être totalement intransigeants, dans quelque discussion que ce soit... (applaudissements)...
Bien sur, il faudrait compléter cela par l’excellent programme dont notre ami Lamarque-Cando a défini les grandes lignes, car notre programme de pénétration ouvrière et notre programme de pénétration paysanne sont les deux aspects d’un même programme complémentaire.
Camarades, tout cela devrait être complété, bien entendu, - je n’ai pas le temps de le développer, car je me guillotine moi-même - par une politique d’autonomie totale du Parti Socialiste ; même en cas de gouvernement Socialiste homogène, il faudrait qu’il y ait, d’une part, le gouvernement avec ses responsabilités propres, d’autre part, le Parti, porteur d’espérances révolutionnaires, avec sa propagande autonome, alimentant partout les masses ouvrières, ne se résignant jamais à ce fait déplorable entre tous, qu’une grande partie de la classe ouvrière suive les bolcheviks, voulant, en permanence, à midi, le matin, le soir, la nuit, la reconquête de l’audience de la classe ouvrière, sans laquelle il n’y a pas de Socialisme, sans laquelle il n’y a pas de démocratie, sans laquelle il n’y a peut-être pas de persistance de la nation française.
Camarades, je vous assure que les deux impératifs autour desquels nous devrions être d’accord, ce sont : autonomie de la France dans la coalition atlantique, autonomie du Parti Socialiste vis-à-vis de quelque formation gouvernementale que ce soit, dans quelque circonstance que ce soit.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à David.

Marcel David

L'intervention extrêmement intéressante, hier soir, de notre ami Gozard, abrégera singulièrement la mienne, et si vous le voulez bien, je commencerai par la conclusion. Elle est très simple, la voici.

Gozard vous a parlé du budget, vous a parlé du déficit possible en 1950, avec des prévisions nouvelles d'un ordre de grandeur qui n'est pas négligeable, comme le déficit de la SNCF de 90 milliards, des charbonnages : 3 milliards, et puis l'inattendu de la sécurité Sociale, les revendications nouvelles des fonctionnaires qui se montent à 50 milliards.

Nous avons donc un budget de 1950 qui sera en déséquilibre.

J'ai eu, hier, une déception en écoutant le discours pourtant excellent de notre ami Guy Mollet. Je n'ai pas entendu que Monsieur Pleven lui avait fait, comme je le croyais, des révélations sur le déficit du budget de 1950. Nous attendrons, par conséquent, les révélations gouvernementales.

Mais il y a longtemps que l'on parle du budget de 1951. On a cité des chiffres du déficit qui évoluent entre 600 et 1 000 milliards.

Nous attendons, là aussi, de la part du gouvernement, au plus tard le 21 novembre, des précisions nouvelles. Alors, à ce moment, je dis que le Conseil national qui est réuni aujourd'hui n'est pas réuni trop tard ; je crois même qu'il est réuni trop tôt. Le 21 novembre, nous serons fixés sur les positions gouvernementales, sur le budget de dépenses et sur le budget possible de recettes. C'est à ce moment-là qu'il sera intéressant de se prononcer.

En tout cas, je vous le dis franchement, honnêtement, j'ai un scrupule de conscience en ce qui me concerne. Gozard vous a dit hier qu'en ce qui concerne le budget des dépenses civiles, on ne pouvait pas faire de compressions massives ; en ce qui concerne le budget des investissements, on ne peut pas faire de compressions massives ; on ne peut plus, en ce qui concerne le budget militaire, faire des compressions massives.

Alors, que vous le vouliez ou que vous ne le vouliez pas, nous sommes entraînés à des impôts nouveaux, considérables. Gozard a eu le mérite, hier, de vous dire quel serait l'ordre de grandeur de ces impôts, 150 milliards au total. Quelle petite somme étant donné les besoins qui nous seront réclamés ?

D'autre part, je sais bien qu'il n'y aura pas, ni au Conseil des ministres, ni à l'intérieur de l'Assemblée nationale, une majorité pour voter ces impôts.

Alors, qu'allons-nous faire ? Où serons-nous acculés ? Encore une fois, nous reprendrons les mêmes impôts, nous les multiplierons par un coefficient nouveau. Réfléchissez, camarades, si c'est cela que vous voulez. Nous serons entraînés à le faire, il n'y a pas moyen d'éviter cela.

Vous voulez des impôts nouveaux ? Vous serez servis, si nous continuons la politique que nous faisons en ce moment.

Je voudrais vous donner un autre argument. Gozard a critiqué la loi des maxima. Je vous le dis, la loi des maxima nous a rendu service. Qu'est-ce que c'est que cette loi ? C'est tout simplement la possibilité d'étudier, par avance, le maximum des dépenses possibles, et alors, en accord avec le maximum des dépenses possibles, connaissant le total, nous voyons le budget des recettes et nous nous condamnons, par avance, à ne pas dépenser ce budget pour les dépenses.
Si nous renonçons à cette loi des maxima, si nous renonçons à ce frein, si nous renonçons à l'article 1, il n'y aura pas moyen d'éviter la démagogie, surtout aux abords des élections. Nous serons condamnés à je ne sais quel danger nouveau, à je ne sais quel déséquilibre dans le budget de 1951.
Alors, camarades, je reprends ce que disait Augustin Laurent. Pensons aux élections prochaines. Nous ne serons pas des voyageurs sans bagage, nous arriverons avec un bagage singulièrement nourri. Nous aurons déjà à notre passif le prélèvement René Mayer, le prélèvement Queuille, trois dévaluations et quelques 600 ou 700 milliards d'impôts nouveaux.
Avec cela, nous pouvons nous présenter devant les électeurs avec la certitude d'être bien accueillis.
Dans quelle situation économique ? Je n'insiste pas, les chiffres vous ont été donnés. Quand les conventions collectives seront partout appliquées, nous arriverons à un coefficient 22 au prix de gros, par rapport à l'avant-guerre.
Par conséquent, ces impôts nouveaux que nous allons offrir comme cadeau aux électeurs auront une répercussion sur le prix de la vie. Nous sommes donc condamnés à voir le prix de la vie hausser et je me demande, après avoir écouté chacun de nos camarades, où est la solution pour empêcher le prix de la vie de monter.
Quelles sont les solutions ? Celles qu'a préconisées le gouvernement ? Les importations ? Les exportations ? Cela fera peut-être un arrêt, mais ce ne sera pas suffisant. En tout cas, cela fera profiter encore les sociétés exportatrices et importatrices. Ce sont elles qui seront les plus sûrs bénéficiaires.
Par conséquent, impôts nouveaux, majoration des prix. Vous ne pouvez pas éviter cela. Inflation également, et là, je rejoins complètement Gozard. Malheureusement, ce n'est pas seulement de l'inflation nationale, c'est de l'inflation internationale et certains de nos amis qui reviennent des Etats-Unis m'ont dit l'autre jour que l'inflation, aux Etats-Unis, était déjà commencée.
Je sais que l'inflation, l'augmentation des prix se répercutent au Canada, au Danemark, aux Etats-Unis, en Norvège, en Angleterre. Pouvons-nous l'éviter en France ? Dans l'état de choses actuelles, en participant à un gouvernement qui comporte à la fois des radicaux qui sont de simples réactionnaires, et des MRP dont la majorité est réactionnaire, je ne le crois pas.
Et j'arrive brutalement, brusquement à cette conclusion ; que faut-il faire ? Il faut refaire ce que nous avons fait, ce que Guy Mollet a fait d'une façon excellente au mois de juillet dernier.

On nous a dit, à nous Socialistes : "Que voulez-vous ? Dites-le nous et nous verrons si nous pouvons nous entendre avec vous". 14 de nos camarades se sont réunis, ont établi un programme et Guy Mollet a défendu ce programme d'action avec l'ampleur que vous savez et avec le succès que vous connaissez. Cela fut un gros succès du Parti Socialiste.
Les choses sont revenues actuellement, dans le même état. Les circonstances sont les mêmes, sauf la crise ministérielle, et encore.
Et bien, la fédération Socialiste des Landes vous demande, par ma voix, de ne pas laisser sans protester monter le coût de la vie et de réunir encore un Comité de spécialistes pour voir si, au nom du Parti Socialiste, avec l'aide des méthodes Socialistes, on ne pourrait pas trouver une solution et la proposer au gouvernement actuel.
Il faut avoir le courage de le dire. Proposer une solution au gouvernement actuel, c'est peut-être le risque d'une crise. Une crise, actuellement, ce sont les élections prochaines.
Et bien, camarades, je crois qu'il vaut mieux aller aux élections le plus rapidement possible, dans un mois, dans deux mois, si elles se font pendant que nous avons encore des possibilités pour nous défendre et attaquer.
Si les élections ne se font que dans 6 mois, dans 1 an, à ce moment-là, nous aurons un bagage trop lourd, voyageurs Socialistes, et vous ne pourrez plus le placer. Vous serez handicapés pour vous déplacer. A ce moment-là, nous aurons contre nous la réaction radicale, la réaction MRP, la réaction RPF et il sera trop tard pour le Parti Socialiste en 1951. Si nous attendons trop, le Parti perdra la bataille.
Camarades, je vous le dis d'une façon extrêmement énergique, je vous le dis encore une fois, c'est une objection de conscience que je soulève. Réfléchissez, regardez autour de vous. Vous allez prendre, dans les jours qui vont venir, de très lourdes responsabilités. Vous ne serez pas capables de l'expliquer, dans les mois qui vont venir, aux électeurs. Il faut penser à l'avenir, il faut penser aux élections. Les élections, il faut les faire le plus vite possible, car dans 2 mois, dans 6 mois, dans 1 an, il sera trop tard.
(Applaudissements)

Le président - Je remercie notre camarade David qui n'a tenu la tribune que six minutes. Puisse cet horaire être retenu.
La parole est à le Bail.

Jean Le Bail

En abordant le problème du réarmement allemand, je ne céderai pas au démon facile et vain de la critique.
Si j'aborde ce problème en toute sérénité, c'est parce que je suis persuadé qu'il n'est pas résolu, c'est parce que, étant pleinement d'accord avec les principes mis en avant par le Parti, je crois qu'il se trompe dans l'application de ces principes et

qu'il a adopté, comme d'ailleurs beaucoup de Partis français, une position intenable et qu'il sera amené très rapidement à abandonner.
Et comme je crois que le devoir, c'est de ne pas se laisser dépasser par les événements d'une manière désagréable, je vais vous apporter ces quelques observations sur l'application de principes sur lesquels je suis complètement d'accord.
Il n'est pas inutile, d'abord, de les rappeler, car ce qui serait dangereux, c'est qu'au cours des glissements qui pourront se produire sous l'influence des faits, on en arrive à lâcher ce principe essentiel qui doit être notre guide, que nous ne voulons pas, que nous ne voudrons pas d'une armée allemande nationale.
Et quand je dis, une armée allemande nationale, je veux dire par là, en précisant les termes, une armée allemande indépendante.
Par conséquent, c'était le devoir de la France, parce que c'était son droit, plus qu'à toute autre nation, d'arriver à attirer l'attention sur les dangers de la renaissance du militarisme allemand, dangers à la fois pour la jeune République allemande, car nous savons très bien la place qui a été tenue par la caste militaire dans le développement du nazisme, dangers aussi pour la sécurité de la France, et je pense qu'il est inutile d'insister, dangers aussi pour la paix du monde si, par la suite, une reconstitution de l'armée allemande ayant eu lieu et les menaces qui existent à l'heure actuelle du côté des russes disparaissant, une armée allemande subsistait, capable d'aider cet esprit de revanche qui n'a pas disparu, d'une Allemagne qui considère qu'on lui a volé certains de ses territoires.
Par conséquent, c'est en voyant pleinement ces dangers que nous devons affirmer inébranlablement notre attachement à ce principe : pas d'armée allemande indépendante.
En même temps, n'était-ce pas l'occasion pour notre Parti de mettre en avant, de nouveau, cette grande et noble idée de l'Europe, en montrant qu'elle était vraiment la solution et la seule solution durable et permanente du problème.
Je me souviens qu'il y a un an, le groupe parlementaire m'avait délégué à la tribune pour soutenir cette thèse, et que c'était au sein de l'Europe que l'Allemagne devait faire la preuve de sa bonne volonté. Cette thèse-là, elle reste plus vivante et plus juste que jamais.
Mais en ayant affirmé tout de suite, pour qu'il n'y ait aucun doute, cet accord sur les principes, je crois que le gouvernement français s'est mis dans une position très délicate à Washington, et je crains d'abord qu'il n'y ait un retentissement de cette affaire dans la vie ministérielle française, car, de deux choses l'une, ou bien nous n'aboutissons là-bas à aucune entente, à aucun accord et il est certain qu'un gros malaise sera créé, ou bien nous céderons et je me demande ce que nous pourrons céder, car je n'ai jamais vu un président du Conseil se fermer les portes de sortie, comme Monsieur Pleven s'est fermé les siennes.
A partir du moment où l'on dit qu'il n'y aura pas d'acceptation française d'un réarmement allemand que si, préalablement on a créé un ministre de la défense

européenne responsable devant une Assemblée européenne, il est bien évident que cela veut dire que, d'ici plusieurs années au moins, du point de vue français, tout réarmement allemand est impossible.
Voilà la difficulté de fait que je tiens à vous signaler et j'ai peur que nous ayons bientôt, à la suite d'un revirement dans l'opinion parlementaire française, des difficultés ministérielles dont nous n'aurions pas eu besoin et qui pourraient, je l'ajoute, gêner notre Parti.
D'autre part, je suis un peu préoccupé de voir la position d'isolement dans laquelle va se trouver notre pays sur ce problème. Nous n'avons pas trouvé d'échos dans l'opinion allemande. Nos camarades Socialistes allemands ne nous comprennent pas et j'ai peur que nous ne découragions, au profit de certains nationalistes, les seuls éléments qui ne sont pas très robustes et dont nous pourrions avoir besoin, contre ce réveil, précisément, toujours à redouter du nazisme.
Enfin, je ne voudrais pas que, du côté américain, on ne se lasse de revendications françaises qui n'apparaîtraient pas comme réalistes et qu'on dise : "Mais enfin, qu'est-ce qu'ils veulent, en France ? Ils sont toujours préoccupés de leur sécurité - et nous reconnaissons qu'ils ont le droit, à travers certaines expériences, d'être préoccupés de leur sécurité - mais au moment même où l'on envisage de leur accorder cette sécurité, pourquoi freinent ils ? "
Voilà ce que je redoute : difficultés à l'intérieur, et, au point de vue international, un isolement qui m'est d'autant plus pénible que nous n'arriverons même plus à être d'accord avec d'autres sections de l'Internationale.
Car nous ne sommes pas d'accord, encore, sur ce problème-là, avec nos camarades anglais, et notre position est d'autant plus difficile que c'est nous qui avons admis à Strasbourg, nous Socialistes français, - et je tiens ici à manifester l'accord absolu avec la position adoptée par Guy Mollet - que les anglais avaient le droit de ne pas abandonner, à l'heure actuelle, leur souveraineté politique.
Nous l'avons admis indirectement en disant - et nous le leur avons dit nettement, n'est-ce pas Guy Mollet ? - que, jamais, nous n'accepterions de faire l'Europe sans eux, et nous avons eu raison car nous avons été témoins, à Strasbourg - et je le dis encore plus nettement devant les camarades - d'une tentative allemande appuyée sur une tentative italienne.
Nous avons vu les italiens jouer le jeu de l'arbitre futur entre l'Allemagne et la France, se ruant vers l'hégémonie.
Et bien, nous ne voulons pas de l'hégémonie de la France en Europe, mais nous ne voulons pas de l'hégémonie allemande et nous ne voulons pas voir les Italiens se faire les arbitres du jeu.
Voilà pourquoi nous disons, comme à toutes les heures graves de notre Histoire, "Nous collerons à l'Angleterre, et plus particulièrement à cette Angleterre travailliste".
Mais nous qui avons dit cela, dans quelle position difficile ne sommes-nous pas, quand nous ajoutons : "Ce réarmement allemand, nous ne l'accepterons que si

l’Europe se fait".
Or, l’Angleterre ne veut pas de cet abandon de souveraineté politique, et hier encore, le Comité des ministres de l’Europe, à l’unanimité, repoussait la proposition de l’Assemblée de la création d’un ministre. Je crois, par conséquent, que nous sommes en pleine confusion.

Guy Mollet

C’est souvent sous cette forme d’interruption que l’on précise des points. J’apporte une information tout à fait récente.
J’étais représenté au Comité des ministres, hier, par Jacques Piette. Il vient d’arriver de Rome, il y a une heure. Il m’apporte les dernières nouvelles, les dernières décisions adoptées à Rome sur le point précis que soulève Le Bail. C’est une information, ce n’est pas une contradiction.
Le Comité des ministres avait d’abord été invite à renvoyer le problème de la défense, sans discussion. Il n’est peut-être pas inutile de dire qu’après le voyage de Londres, mardi dernier, il y a eu une légère modification.
Le Comité des ministres vient d’accepter, avec l’accord du gouvernement travailliste, que le problème de la défense revienne devant l’Assemblée, et qu’à l’Assemblée un représentant d’un gouvernement intéressé, quel qu’il soit, y compris le gouvernement français, soit autorisé à faire, sur ce problème, une analyse, une étude au nom du gouvernement représenté. Ce n’est qu’après la prise de position par l’Assemblée, sur la proposition française, que le Comité des ministres délibérera.
Ce n’est pas encore très positif, mais c’est nettement moins négatif que ce qu’on était en mesure de craindre, lundi dernier.

Jean Le Bail

Je remercie Guy Mollet de ce renseignement, et dans la mesure où il peut diminuer nos inquiétudes, il est le bienvenu et la preuve que les efforts des Socialistes français ne sont pas tout à fait vains.
Mais en même temps, il est bien évident que nous n’allons pas amener nos amis anglais à changer totalement leur point de vue. Nous nous trouvons donc, je le répète, dans une situation d’isolement, à la fois au point de vue gouvernement et au point de vue Parti, qui est regrettable.
Par conséquent, je crains que notre position n’apparaisse pas comme suffisamment sérieuse, comme suffisamment adaptée aux faits, pas très solide doctrinalement, pouvant pratiquement conduire à des dangers.
Le pire des dangers que je crains, c’est que notre intransigeance ne nous conduise exactement à ce que nous voulons éviter car, enfin, que va-t-il se passer à Washington ?
Nous n’allons pas convaincre les américains, c’est dès maintenant évident. Je ne

Fondation Jean-Jaurès

crois pas que les autres nations atlantiques nous mettent dans une position telle que nous soyons obligés de nous retirer des nations atlantiques, et je ne pense pas qu'il y ait un seul homme d'état français sérieux qui puisse envisager, en dehors de boutade, une semblable éventualité.
Alors, que va-t-il se passer ? Les américains nous ont dit qu'ils étaient décidés et qu'ils étaient pressés. Ce qui ne pourra pas se faire au sein des nations atlantiques, puisque l'unanimité est nécessaire et que la voix française manquera, se fera en dehors des nations atlantique, c'est-à-dire vraisemblablement par contacts directs entre les généraux américains et les allemands.
En ayant voulu éviter une armée allemande indépendante, mais en étant peut-être trop exigeants, nous risquons d'être conduits à ce que nous redoutions le plus.
Il ne faudra pas dire alors au public français : "Nous nous en lavons les mains, nous ne l'avons pas voulu".
Je pense que, tant que la porte est ouverte aux négociations pour des garanties sérieuses qui peuvent encore être trouvées, il faut faire ces négociations.
Mais la négociation, ce ne va pas être simplement sur la question de savoir si on coupera la poire en deux. Les américains partisans des divisions, les français des bataillons, on s'arrangerait au niveau du régiment. Ce sont des arrangements comme nous en trouvons quelquefois à l'Assemblée.
Mais il n'y a pas que cela comme arrangement. Est-ce que, oui ou non, la France va accepter qu'avant la constitution de cette armée européenne qui reste l'idéal et le rêve, il y ait tout de même quelque chose ? C'est la seule négociation possible, c'est la vraie question.
Et ici, il faut nous expliquer franchement, entre nous, sur les dangers.
J'ai peur que les camarades qui ont fait preuve de cette intransigeance ne soient guidés, pas par la peur de l'opinion, pas par la peur d'expliquer cela au public français, car nous sommes un Parti suffisamment courageux pour prendre nos responsabilités devant le corps électoral, quand nous sentons qu'il faut lui dire la vérité, mais par une réaction sentimentale sur laquelle il est inutile de s'expliquer plus longuement, et qui est bien naturelle dans notre pays et dans l'âme de ses militants.
C'est alors qu'il faut voir les choses en face. Oh est le vrai péril, à l'heure actuelle ? Est-ce le péril allemand ? Ou n'y a-t-il pas un péril infiniment plus grave, pour le moment, dans l'immédiat, que ce péril allemand ?
Si je voulais aller jusqu'au bout de ma démonstration, je dirais que je ne crois pas que le péril allemand pourra se représenter dans l'avenir, comme autrefois, parce que l'importance des puissances a changé. Il y a des très grands qui n'existaient pas avant 1939, il y a des prises de responsabilité en Europe par l'Amérique qui n'existaient pas avant 1939.
Et puis je crois que le véritable péril allemand - c'est là-dessus que nous pouvons discuter - ce serait au cas, justement, où la Russie mettrait la main sur l'Europe occidentale, et embrigaderait de force les allemands de l'Allemagne occidentale

contre nous. Il n'y a pas une grande marge entre le bolchevisme et le nazisme, le pas serait facile à franchir.
Voilà, à mon avis, le véritable danger.
Je vais aller plus loin dans ma démonstration. Ce qui me fait voir les choses différemment de certains camarades, c'est que je ne crois pas que le péril russe soit pour dans 5 ans, 10 ans, 20 ans. L'erreur est de croire que le temps travaille pour la Russie. Le temps ne travaille pas pour la Russie. La Russie vient de subir des échecs énormes en Asie, un échec de prestige énorme.
Je vous donne rendez-vous dans quelques années, pour voir le résultat de l'expérience Communiste dans la paysannerie chinoise. Le résultat sera le même que dans ces pays de l'Europe orientale où la faillite russe est réelle, si elle n'a pas la possibilité de s'avouer.
D'un autre côté, la puissance industrielle des anglo-saxons reste très supérieure à la puissance russe et il n'y aurait qu'une chance, poux la Russie, d'arriver à défier évidemment cette puissance, ce serait d'être maîtresse, rapidement, de l'Europe occidentale. Additionnez les tonnes de fer et de charbon de la Russie et de l'Europe occidentale, en supposant que l'industrie anglaise soit annihilée, et vous voyez que l'équilibre peut se rétablir entre Russie et Etats-Unis, mais pas d'une autre manière.
Contrairement, donc, à certains, je crois que c'est dans les quelques années qui vont venir que notre sort va se décider; je ne suis pas de ceux qui disent : "Les russes n'attaqueront pas, puisqu'ils n'ont pas attaqué". Ils n'ont pas attaqué parce qu'ils comptaient gagner la partie par leur 5ème colonne, et ils n'ont pas attaqué, non plus, parce qu'ils n'avaient pas, à ce moment-là, de bombes atomiques.
Mais il va y avoir une période que je ne peux pas chiffrer, car je ne veux pas jouer au stratège, une période pendant laquelle la Russie va avoir un certain nombre de bombes atomiques qui pourront faire craindre aux Etats-Unis des représailles, tout en ayant encore la supériorité, au point de vue des blindés.
Je vais aller plus loin. J'ai peur que la Russie ait peur. Il est incontestable que les Etats-Unis sont lancés dans une guerre froide et qu'ils ont l'intention, à la fin de cette guerre froide, d'amener la Russie à un recul diplomatique, à une capitulation diplomatique. S'il y a des hommes intelligents au Kremlin - et ils ne manquent pas - ils doivent savoir que si l'Europe occidentale est armée dans quelques années, ils auront perdu toutes chances de gagner une guerre mondiale et qu'alors, ils risquent d'être pris à la gorge, non pas que je crois que les Etats-Unis commettraient cette folie d'engager une guerre mondiale, mais j'ai la conviction qu'eux aussi ont eu tellement peur de la Russie et de la domination russe sur le monde, qu'ils exigeront, à ce moment-là, de la Russie, des mesures qui seront très dures pour elle : l'abandon de la domination sur certains pays d'Europe, le retour à des pratiques de légalité internationale qui aboutiront, pour la Russie, à une perte de prestige telle que le régime russe pourrait être mis en danger.
Par conséquent, je crains que, dans les quelques années qui viennent, la Russie ne commette un coup de folie. Si la Russie était dirigée par un Hitler, je dirais que

l'affaire est à peu près certaine. Mais la Russie est dirigée par des têtes plus froides, mais nous savons tout de même qu'un pays qui a eu de tels rêves d'hégémonie mondiale, aura de la peine à se laisser circonscrire dans les limites d'une légalité internationale.
C'est pour cela, mes camarades, que je vous demande d'être extrêmement vigilants pour les années qui vont venir. Nous avons accepté des engagements sur l'Elbe et à Berlin ; personne ne les a contestés.
Alors, avec quoi tiendrons-nous cela ? Avec les anglais et les américains qui ont dit d'avance qu'ils n'étaient pas capables de faire un effort énorme parce qu'ils ont des responsabilités dans le reste du monde ?
Alors ? Nous ? Sans les allemands ? Cela pose d'abord un problème moral bien difficile. Est-ce que nos soldats accepteront d'un cœur léger, d'aller remplir sur l'Elbe des engagements, tandis que les allemands seraient réduits, pour faire plaisir à certains orateurs de notre droite, au rôle de cantinières et de garde-mites, de fournisseurs de canons ? Est-ce que nous accepterions cette solution qui, au point de vue économique, serait extrêmement grave pour nous ? L'Allemagne développant sa puissance économique de paix qui nous surclasserait, et la France, se tournant au contraire vers une organisation économique de guerre. Sommes-nous capables d'avoir la moitié des divisions terrestres, comme on l'a dit à Washington ?
De deux choses l'une, ou bien nous voulons une toute petite armée qui ne sera pas efficace, et alors nous pourrons avoir la moitié des divisions terrestres, ou bien alors nous ferons ce qu'il faut.
Et bien, je le dis tout net, je ne crois pas que la France puisse se permettre un effort aussi démesuré, nous avons voulu jouer au gendarme de l'Europe, entre les deux autres guerres. Nous n'en n'avions pas les moyens ; nous n'étions pas une nation assez forte, économiquement, et en hommes et en population. Ne retombons pas dans cette folie.
Et j'en arrive à ma conclusion, en m'excusant d'avoir été peut-être un peu long, mais pas un peu long dans la critique. J'ai essayé d'apporter au Parti ce que je crois être une solution constructive.
Ma conclusion, c'est qu'il faudrait maintenir, comme terme de la constitution de l'armée de l'Ouest, l'Europe, et obtenir des engagements formels là-dessus. C'est vers cela qu'on s'orientera, et si cela ne pouvait pas être réalisé, il faudrait obtenir des clauses de garantie de dissolution d'une armée allemande.
Mais, en même temps, nous ne devons pas fermer la porte, à l'heure actuelle, à toutes les discussions sur d'autres garanties au sein du Pacte Atlantique. Je vous le demande, camarades, qu'avions-nous rêvé entre les deux guerres ?
Nous avions demandé à l'Angleterre de prendre des responsabilités sur le continent. Elle n'a pas voulu. Nous ne pensions même pas aux Etats-Unis qui s'étaient retirés dès 1919-1920.
Nous avons la chance, aujourd'hui, d'avoir tous les Anglo-Saxons, et en particulier les américains, qui acceptent de prendre leurs responsabilités. Allons-nous bouder ?

Allons-nous nous enfermer dans une attitude d'intransigeance ? Je vous le rappelle le péril est grave et imminent, puisque c'est dans les 2 ou 3 prochaines années que tout cela va se jouer.
Est-ce que vous, Parti Socialiste, vous voudriez prendre la responsabilité d'avoir eu l'air - ce n'aurait pas été votre intention - de vous opposer à des mesures qui pourraient être des mesures salutaires ?
Voilà l'appréhension que j'ai voulu vous expliquer. Autant, je le répète, je suis d'accord sur les principes qui sont inébranlables, autant je vous demande, au nom de ces inquiétudes qui sont les miennes et qui sont peut-être les vôtres, de revoir, à l'avenir, ce problème et de ne pas trop vous engager à fond, de peur d'être obligés de vous dédire dans des conditions qui seraient douloureuses.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Philip.

André Philip

Camarades, je voudrais présenter simplement quelques observations sur trois problèmes, celui de l'Asie, celui du réarmement allemand, et celui du réarmement français.
Sur l'Asie, je serai bref ; je suis asses d'accord avec les analyses qui ont été faites jusqu'ici, par les camarades, en particulier par le début de l'intervention de Boutbien. Je suis un peu plus pessimiste que Le Bail, et je ne crois pas que la Russie se trouve, en Asie, actuellement, dans une position d'infériorité.
Je suis, au contraire, extrêmement inquiet de l'évolution actuelle en Asie et je pense que le problème de l'Indochine n'est plus du tout un problème français, mais est devenu entièrement un problème international.
D'accord avec les camarades pour dire qu'une évacuation de l'Indochine ne peut pas être envisagée. On ne peut pas y songer non seulement en raison des difficultés matérielles, mais parce que l'Indochine évacuée, ce sont les Communistes ayant immédiatement la main sur les états malais et sur la Birmanie où, dès maintenant, il y a des troubles sociaux graves. C'est, étant en Birmanie, la porte de l'Inde qui est ouverte, et j'ai le sentiment, pour ma part, que dès maintenant, la bataille des russes pour les Indes se trouve déjà engagée. Le Tibet, c'est la proximité des Indes et la possibilité d'envoyer des propagandistes aux Indes.
La défaite française en Indochine, ce serait l'occupation de la Birmanie et les forces russes à la porte même des Indes. Or, il ne faut pas oublier que les Indes se trouvent exactement dans la situation sociale de la Russie en 1917 : une population misérable de petits artisans, de petits paysans, entre les mains des grands propriétaires et des usuriers. Au-dessus de cela, une grande industrie moderne réduite à un très petit nombre d'établissements, et entre les deux, pas de classe moyenne. Exactement la structure sociale de la Russie en 1917 avant la révolution Communiste.

Collection Jean-Jaurès

La situation, là-bas, est extrêmement grave. C'est pour cela que la bataille que nous menons en Indochine, nous la menons pour tous. Mais alors, et je suis en désaccord total avec la conclusion de Boutbien, il nous est impossible de trouver une solution française, même en faisant le maximum, même avec l'aide du matériel américain qui commence à arriver, le maximum que nous pourrions faire, serait de tenir et non pas de résoudre le problème. La seule solution est un appel à l'ensemble des Nations Unies et, en particulier, un appel aux Etats-Unis. C'est la remise de la responsabilité des affaires de l'Indochine à une Commission Internationale des Nations Unies, car à mon avis, je ne vois pas d'autres moyens de s'en tirer.

Nous ne pouvons pas continuer, les uns et les autres, à avoir, dans les pays de l'Asie, une politique qui rappelle un peu trop le vieux colonialisme. Nous avons commis l'erreur de soutenir Bao Daï, comme les américains celle de soutenir Sygman etc. Ce n'est que dans la mesure où ces politiques seront entièrement transformées par le recul des puissances occidentales et l'octroi de leurs responsabilités à une Commission internationale que l'on pourra donner le sentiment, à la fois, que tout le monde rentre dans la bataille nécessaire, et que les mesures de gestion nouvelle, progressive et véritablement démocratique, sont prises en vue d'assurer, pour tous les peuples de l'Asie, un développement dans une réelle indépendance et avec une politique sociale progressive, avancée, cherchant véritablement à améliorer le niveau de vie des masses misérables qui souffrent à l'heure présente.

Ceci dit, je voudrais arriver au deuxième problème, celui du réarmement de l'Allemagne que Le Bail vient d'aborder.

Je rentre à l'instant des Etats-Unis où j'ai fait, pendant un mois, dans l'ensemble d'une trentaine de villes, d'Est en Ouest, une série de tournées de conférences, et j'ai terminé tout récemment par une conférence à l'Ecole de guerre de Washington où j'ai eu une discussion assez véhémente sur le problème que Le Bail vient d'aborder, avec des amiraux et des généraux qui participaient à l'organisation de la discussion.

Ne nous faisons pas d'illusions. Sur le problème du réarmement allemand, nous sommes dès maintenant battus. Nous sommes battus parce que nous sommes arrivés trop tard, parce que notre thèse d'une armée européenne unifiée et d'un ministre de la défense nationale européen, aurait sans doute été encore possible, il y a 6 mois. Il faut connaître les Etats-Unis, il faut connaître le danger actuel aux Etats-Unis, qui n'est plus le capitalisme et Wall Street dont l'influence est extrêmement réduite dans les affaires, mais le Pentagone, c'est-à-dire l'ensemble des militaires qui, par les commandes qu'ils donnent à l'industrie de transformation, à l'heure actuelle, sont devenus la puissance industrielle la plus grande du pays.

En fait, le Pentagone est un immense appareil d'hommes remarquables ; c'est là que j'ai rencontré les hommes les plus remarquables des Etats-Unis, ayant les connaissances intellectuelles et internationales les plus complètes ; c'est ceux-là qui

représentent la puissance et la force, à l'heure présente, quel que soit le Parti politique au pouvoir.
C'est une immense machine qui, il y a plus de 6 mois, s'est mise à travailler sur certaines hypothèses et est arrivée à des conclusions. Ces hommes, maintenant, ne feront pas retourner la machine pour repartir sur de nouvelles études, sur de nouvelles hypothèses. Il y a 6 mois, c'était peut-être possible ; maintenant ce ne l'est pas.
Cela l'est d'autant moins que notre camarade Jules Moch, que j'ai vu en passant, là-bas, et qui m'a chargé de vous exprimer tous ses regrets de ne pas pouvoir être à la séance du Conseil national où il aurait eu pas mal de choses à dire, personnellement, notre camarade Jules Moch s'est trouvé, tout seul, dans les négociations actuelles, complètement lâché par l'ensemble des autres puissances européennes et en particulier les britanniques qui ont plutôt fait de la surenchère sur la position américaine, dans le sens d'un réarmement immédiat de l'Allemagne.
Ce réarmement, nous en connaissons les dangers. Il y en a trois essentiels.
Si l'on réarme ce pays sous la forme d'une armée allemande, même camouflée sous forme de différentes divisions, il se reconstituera clandestinement un état-major et cet état-major sera un danger pour la démocratie allemande elle-même.
D'autre part, cet état-major ne songera qu'à reprendre les terres de l'Est, soit en prenant l'initiative d'un conflit dans lequel il nous lancerait pour reprendre ces terres, soit au contraire en faisant, à un moment donné, un accord avec les russes, et en échange de Stettin et Königsberg, leur apporter les quelques divisions qui auraient pu être armées de façon autonome. C'est pour cela qu'en Allemagne même, il y a aujourd'hui, une opposition à ce réarmement.
Il y a une conjonction récente entre nos camarades Socialistes et l'Eglise protestante allemande qui, les ions et les autres, mènent le même combat, parce qu'ils se rendent compte du danger.
Et cependant, ne nous faisons pas d'illusions, le réarmement aura lieu. Maintenant, c'est trop tard ; les américains ont pris leurs positions et ils me l'ont exprimé d'une façon tout de même assez claire. Je voudrais, pour la compréhension, rappeler un peu devant vous, camarades, les arguments en question.
"Comment, m'a-t-on dit, c'est vous, français, qui, jusqu'ici avez été complètement affolés à l'idée que l'état-major américain pouvait envisager de mener en Europe simplement un combat d'arrière-garde et d'avoir le vrai combat sur les Pyrénées, c'est vous qui avez demandé que toutes les forces de résistance soient conduites de façon à assurer la protection de la frontière du Rhin, et une ligne de défense le plus à l'est du Rhin possible.
"A cause de vous, nous avons, nous américains, accepté ce fait sans précédent d'envoyer, en temps de paix, un certain nombre de divisions en Europe ; c'est la rupture avec toute la tradition américaine. A cause de vous, nous l'avons fait, mais seulement, nous faisons maintenant les calculs. Il faut un certain nombre de divisions pour aboutir à un résultat. Avec ce que vous pouvez faire, avec ce que

nous pouvons faire, il en manque. Les seuls qui puissent en apporter, ce sont les allemands".
Si nous maintenons une position négative, je ne pense pas comme Le Bail, que nous aurons à sortir du Pacte atlantique, mais il y a deux dangers qui nous menacent : c'est que, d'abord, les américains nous disent : "D'accord, nous les prendrons avec nous, dans notre armée". Et je considère que les divisions allemandes dans l'armée américaine, cela représente le danger le plus grave, parce que l'Amérique sera alors amenée étant en liaison et en association avec l'Allemagne, à faire d'elle son point d'appui pour l'action et pour la défense européenne. Nous préparons par là même une situation absolument impossible pour la France.
L'autre danger possible - et il a encore des défenseurs aux Etats-Unis, j'en ai rencontré - c'est le fait de dire : "Si c'est ainsi, nous ne ferons pas l'effort demandé, nous ne chercherons pas à défendre l'Europe ailleurs qu'à la frontière des Pyrénées, pour avoir une tête de pont véritablement efficace, et nous concentrerons notre effort, comme ne cessent de le demander les partisans du Parti républicain aux Etats-Unis, sur l'Asie, sur la défense des Indes où précisément, les problèmes apparaissent à l'heure actuelle, comme particulièrement dangereux".
Dans ces conditions, nous sommes absolument obligés, étant tout seuls, de céder et nous allons être obligés de céder dans les mois qui viennent.
Il n'y a que quelques points sur lesquels on peut encore mener la bataille, avec quelques chances de succès. Il y en a un que, tout à l'heure, Le Bail a rejeté en disant : "Cela n'a aucune importance". Je crois que c'est assez important tout de même. Il s'agit de faire abaisser l'unité nationale de l'armée à constituer, de la division à une unité inférieure, supérieure au bataillon, un groupement d'un certain nombre de bataillons qui n'a pas, par lui-même, d'appui d'aviation tactique, ni de tanks, ni d'artillerie. Peut-être y a-t-il là quelques possibilités de négociations.
La seconde, celle qui, pour moi, est l'essentielle - c'est l'écho que j'ai eu partout où je suis passé - et pour laquelle nous aurons l'appui de l'ensemble de l'opinion américaine et non l'hostilité du Pentagone parce que, là, ce n'est pas business, c'est de lier ce qui est décidé sur le plan militaire à une unification rapide, économique et politique, du continent européen.
Car, voyez-vous, le plus grand danger qui nous menace, c'est celui qui s'est manifesté, il y a à peine quelques semaines, dans la fin des négociations du Plan Schumann. Les allemands sont arrivés d'abord enthousiastes, parce qu'il n'y avait pas d'autres solutions, pas d'autres espérances pour une réhabilitation de l'Allemagne que son intégration économique dans l'Occident. Ils étaient tous d'accord pour venir avec nous dans une unification de l'Europe, mais, maintenant, ils commencent à se dire qu'avec le réarmement allemand, il va y avoir toutes possibilités de développement de l'industrie allemande. Déjà maintenant, le quota de production de l'acier est officieusement dépassé.
Pour les nécessités du développement militaire, on va maintenant développer toute

l'économie allemande, complètement, sans aucune réserve, sans aucune limitation.
Je dis que c'est là la catastrophe pour la France, non seulement au point de vue sécurité, mais pour la concurrence que cette industrie nous fera, si nous n'avons pas d'abord dans le cadre du Plan Schumann, et dans le cadre d'autres institutions économiques d'unification de notre continent européen, obtenu, préalablement, l'intégration totale de l'Allemagne dans notre économie occidentale.
Là-dessus, nous pouvons encore avoir l'appui américain. Là-dessus, nous avons la possibilité de gagner, en ne résistant plus sous une forme négative, tendant à maintenir l'Allemagne dans une position d'infériorité, en reconnaissant maintenant, que cela nous plaise ou non, l'égalité de droit, comme principe accepté. Nous pouvons n'accepter cette égalité de droit que, dans la mesure où, tout de suite, en même temps que l'accord militaire, on a la signature de l'Allemagne au Plan Schuman. On mettrait alors immédiatement à l'étude et en préparation des organismes analogues pour les transports, pour l'électricité, pour les banques où dès maintenant nous nous trouvons, d'ailleurs, devant une situation impossible.
On a créé, dans l'union européenne, des paiements, il y a trois mois. L'Allemagne a reçu un quota de crédits dont elle pouvait disposer pour un an. Au bout de 3 mois, elle l'a déjà épuisé. On se rend compte que l'union des paiements, que la stabilisation des monnaies n'est viable que s'il y a une coordination des politiques monétaires de crédit des grandes banques, que si l'Union des paiements se transforme en un véritable système de banque de réserve européenne. C'est un problème qui est posé complètement.
Et nous en revenons à nos discussions de Strasbourg. Il s'agit de faire, non pas dans quelques mois, mais dans quelques semaines, obtenir l'adhésion de la majorité et surtout l'engagement de l'Allemagne. C'est un ensemble d'institutions économiques présidées par des hommes qui seront des ministres fédéraux européens, pour l'électricité, les transports, le charbon, l'acier et pour les principaux produits agricoles, et pour la banque, de façon à créer, dès maintenant, les premiers noyaux, nous ne disons pas d'un gouvernement politique, mais d'institutions spécialisées européennes.
Alors, ici, je le dis encore, quels que soient notre désir et notre bonne volonté, notre volonté d'avoir avec nous nos camarades britanniques, nous ne pouvons pas attendre. Je suis persuadé que ce n'est que dans la mesure où nous prouverons le mouvement en marchant, où nous prendrons nous-mêmes l'initiative de créer ces institutions que nos camarades britanniques viendront ensuite avec nous. Mais nous ne pouvons pas attendre de les avoir avec nous, car si nous attendons, nous n'aurons plus les allemands, car ceux-ci auront la possibilité de se développer sur une base nationale grâce à la politique de réarmement, dans des conditions telles que, désormais, il n'y aura plus d'Europe possible.
C'est sur ce point, camarades, que je voulais simplement attirer votre attention. Pour moi, la décision doit être prise rapidement : ou nous obtiendrons des engagements précis d'unification économique de l'Europe Occidentale, intégrant

définitivement l'Allemagne avant une politique de réarmement, et dans ce cas, l'Europe est sauvée, ou nous ne les obtiendrons pas et, dans ce cas, il ne faudra plus parler d'unité européenne, parce qu'elle ne sera plus possible.
Une dernière observation - et j'en ai terminé - à propos du réarmement finançais. J'ai entendu beaucoup de camarades dire que la politique de réarmement n'était possible que si, en même temps, on sauvegardait les intérêts des travailleurs, que si, en même temps, on faisait ceci, on faisait cela.
Croyez-vous, camarades, que c'est possible ? Croyez-vous qu'il est possible d'avoir en même temps 700 milliards de dépenses militaires supplémentaires et aussi de construire des écoles, et aussi de construire des maisons, et aussi de relever le niveau de vie des travailleurs dans les cadres économiques étroitement nationaux qui sont les nôtres aujourd'hui ?
Je dis qu'on n'y arrivera pas et que le résultat d'une politique de réarmement, dans les conditions présentes, c'est inévitablement, et malgré la bataille que nous ne cesserons de mener, un nouvel abaissement du niveau de vie des travailleurs. C'est nous qui prendrons l'initiative de les rejeter, de nouveau, dans les bras des Communistes, et aux prochaines élections, nous risquons d'avoir une sorte de nouveau front national neutraliste, inspiré, en sous-main, par les Communistes.
Voilà ce qui nous menace. Or, on ne peut faire le tout. On ne peut faire la politique de réarmement et, en même temps, la politique de défense et d'amélioration sociale, que s'il y a un énorme progrès dans l'organisation industrielle, un énorme développement dans la productivité et dans l'industrie, ce qui n'est possible que si nous disposons d'un marché élargi, que si nous parvenons, dans le cadre européen, à introduire les mesures de direction économiques qui se sont révélées, en tout cas, chez nous, impossibles à réaliser dans le cadre purement national.
J'ai été très content d'entendre beaucoup de camarades, et en particulier Ramadier, ce matin, faire l'éloge du dirigisme, quand c'est dans un pays autre que le nôtre, mais je me rappelle que, lorsque les circonstances nous obligeaient à le faire chez nous, il n'y avait pas le même enthousiasme à ce moment-là. Cela m'a donné quelques souvenirs un peu amers.

Paul Ramadier - J'ai indiqué que, quand on a fait le dirigisme pendant une longue période, et grâce à cela, résolu les problèmes nationaux, on ne peut plus passer facilement sur le plan international.

André Philip - Je crois, pour ma part, que, dans les conditions présentes, le seul dirigisme psychologiquement réalisable et qui, techniquement, peut apporter quelque chose, c'est celui que nous construirons, de façon plus flexible, dans le cadre européen et par l'intermédiaire d'institutions européennes. C'est comme cela que se présente le problème de la bataille, la même bataille que certains d'entre nous ont menée, il y a 2 ou 3 ans. Il faut la mener par les mêmes méthodes, sur l'autre plan, car c'est là seulement que nous pourrons obtenir, par la spécialisation

des industries, par la division du travail, par la coordination européenne, des investissements, et non pas par des luttes de dirigismes nationaux, les uns contre les autres, qui aboutissent aux mêmes résultats que l'anarchie capitaliste, ce n'est que par cette coordination-là que nous pourrons obtenir un accroissement de productivité industrielle suffisant pour être capables de résoudre, à la fois, le problème de l'armement nécessaire et celui de la défense des intérêts des travailleurs.
Ce sont là les quelques observations et informations que je voulais apporter, camarades, ce soir. Je vous le dis simplement, nous sommes en train d'entrer dans une période, non pas de quelques mois, mais de quelques semaines, où le sort de l'Europe va se décider, où, bien avant le 1er janvier prochain, nous aurons réussi à mettre sur pied et à faire fonctionner les premières institutions. Sinon, l'Europe sera définitivement perdue et il ne nous restera plus, pour ne pas être esclaves de la Russie, qu'à accepter, comme moindre mal, d'être les satellites de l'Amérique.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Ginestet, du Tarn.

Edmond Ginestet

Deux mots seulement ; beaucoup de choses que je voulais dire ont été dites avant moi et mieux que je ne les aurais dites.
Toutefois, je dois d'abord, mandaté par ma fédération, appeler votre attention sur un problème qui, évidemment, est beaucoup moins important que ceux qui ont été soulevés devant vous, tout à l'heure, mais dont on a déjà parlé ce matin, celui de la loi électorale.
Sans entrer dans le détail, constatant simplement l'impossibilité où l'on se trouve actuellement, à la Chambre, d'établir une majorité sur autre chose qu'une transaction bâtarde et impopulaire, la fédération du Tarn m'a mandaté pour vous demander de prendre l'initiative d'insister pour que le problème soit réglé par voie de référendum ...(applaudissements)...
Vous me répondrez peut-être que le référendum n'est pas constitutionnel ; je vous dirai qu'il n'est pas anticonstitutionnel, non plus. La Constitution dit que le parlement règle la loi électorale ; le parlement peut très bien la régler en décidant qu'il y aura un référendum, et rien ne s'y oppose dans la Constitution.
Nous sommes dans un pays où cette question a beaucoup d'importance pour des citoyens qui ont peut-être l'esprit borné, mais qui, tout de même, pensent à cela.
Le Parti qui prendrait cette initiative, d'une part, résoudrait un problème très difficile à résoudre, et d'autre part, vous me permettrez de le dire, prendrait dans le pays une popularité dont il est inutile de vous signaler l'importance, mais qui, je le crois, serait très grande.
Je demande donc fermement que le Conseil national prenne une position là-dessus, pour mandater son groupe parlementaire pour proposer cette solution...

Fondation Jean Jaurès

(applaudissements)...
Passons à un deuxième problème beaucoup plus important et plus grave, je veux parler des problèmes de défense nationale.
Je remercie Depreux qui, tout à l'heure, citait Jaurès et l'Armée nouvelle. Je lui rappelle justement que Jaurès commence l'Armée nouvelle par ces mots : « C'est par les problèmes de l'organisation de défense nationale que j'ai voulu commencer l'exposé de ce que doit être la société Socialiste ».
Sur ce point, il est nécessaire - et j'ai apporté ici l'ouvrage, je pourrais vous en donner de longs passages - de se mettre dans la tête que nous devons faire une défense nationale forte. Voilà pourquoi, peut-être minoritaire même dans ma fédération cette fois, je vous demande de ne pas prendre une position bêtement antimilitariste sur le problème des 18 mois, ou du réarmement allemand.
Je sais tout d'abord qu'il faut avoir quelque chose à défendre ; je sais que le Parti a raison quand il dit qu'il faut donner aux travailleurs quelque chose à défendre, par conséquent faire des reformes sociales et les faire défendre.
Mais sur ce terrain, je me permets une parenthèse au passage.
Les travailleurs, actuellement, bougent ; je pense aux mineurs de mon département. On est actuellement, dans les mines, en train de procéder à un référendum sur le principe de faire ou de ne pas faire une grève. Voilà un problème grave, pour lequel je demande à tous nos camarades bien placés de faire aboutir, par tous les moyens, les revendications du syndicat Force ouvrière qui demande l'application de l'article 12 du statut des mineurs, c'est-à-dire l'alignement des salaires des mines sur ceux de la métallurgie.
Mais je vous demande aussi de ne pas oublier qu'en 1947-1948 quand les staliniens ont lancé la grève insurrectionnelle dans les houillères, à la pointe du combat, il n'y avait pas seulement les CRS commandés à l'époque par Jules Moch, il y avait aussi les militants syndicalistes de Force ouvrière et de nos sections minières. C'est nous qui sommes allés à la bataille à ce moment-là et nous avons eu le triste honneur de nous faire casser la figure et de nous faire ensuite insulter à la Chambre.
Mais il ne faudrait pas que le syndicat que nous avons créé à ce moment-là, dans la grève insurrectionnelle, soit seulement un syndicat de briseurs de grèves. Il faut que ce soit aussi un syndicat de défense ouvrière ; il faut aussi, si nous n'arrivons pas sur le plan légal à faire aboutir la revendication, que nous soyons décidés à lui apporter notre appui quand il fera de l'action revendicative, suivant la méthode syndicale classique, suivant une grève normale et non insurrectionnelle.

Maurice Deixonne - Je voudrais dire un mot sur cette question capitale qui ne pourra être évoquée qu'en passant, je le crains.
Je me borne à confirmer ce que dit Ginestet ; ce ne sont pas les MRP, les RPF, les radicaux qui sont allés combattre la grève de sabotage dans le Tarn comme ailleurs ; ce sont les Socialistes. Nous sommes prêts à recommencer demain, mais il y a une chose que nous ne ferons pas, et je demande que chacun en prenne acte,

nous n'irons pas combattre nos propres camarades quand ils réclameront ce que nous estimons leur dû, à savoir que les ouvriers en exercice gagnent, par exemple, au moins autant que les poissonniers actuellement, grâce, d'ailleurs, à l'action Socialistes.
(Applaudissements)

Edmond Ginestet - Ceci étant dit, et vous rappelant les problèmes ouvriers, mais revenant à la défense nationale, je vous dirai qu'il faut faire de l'armée française une armée forte. J'ai peur que l'armée française que l'on nous prépare ne soit pas l'armée que nous voudrions avoir. Je sais bien - on a employé l'expression, ce matin - que nous préférerions n'avoir qu'un contingent dans l'Armée de l'ONU. Mais je vous demande, camarades d'être réalistes. Ce n'est pas demain matin que toutes les armées du monde seront des contingents d'une armée internationale, et en matière militaire, plus que partout ailleurs, le manque de réalisme coûte cher.
J'ai été heureusement surpris des chiffres qu'a avancés Jules Moch à Washington, quand il ne parle plus de 5 ni de 25, mais de 40 à 50 divisions.
La France a mis sur pied 110 divisions en 1939. Il faut savoir si nous voulons faire, comme Boutbien le disait ce matin, notre devoir national, avant de nous réclamer seulement du devoir international.
Je dis que les 18 mois sont une nécessité, parce qu'un problème budgétaire se pose. Nous n'aurons que l'armée de nos moyens. Préférez-vous former un caporal-chef qui fera les fonctions d'un sous-officier en touchant 12 Frs par jour, ou préférez-vous payer un sergent de carrière qui fera le même travail, mais dont la solde nous coûte chaque année le prix de 100 bazookas ?
Préférez-vous avoir une armée de carrière comme armée de couverture, ou bien voulez-vous avoir comme année de couverture, parce que la couverture est nécessaire, des soldats du contingent faisant un supplément de temps? Voilà le problème.
Nous parlions de l'Armée nouvelle. Jaurès, dans son ouvrage, définit un service militaire le plus court possible et il ajoute, à la fin : « Troupes de couverte : nécessité de faire 6 mois de plus ». La réponse, ce n'est pas moi qui la donne, c'est lui qui l'a donnée à l'époque. Il s'agit de savoir ce que nous choisissons entre une armée défaitiste permanente et une armée de réserve.
La solution Socialiste a toujours été la solution des réserves. Si vous vous bornez à vouloir faire l'armée de métier, que de Gaulle annonçait en 1938, l'armée de 20 ou 30 divisions dont 5 sont sur pied maintenant, vous ne ferez plus d'armée nationale.
Nous nous battrons sur l'Elbe ? Je veux bien, mais que restera-t-il quand nous arriverons sur le Rhin ?
Voici un problème pour lequel je vous demande de prendre une solution réaliste.
Le second problème que je voulais poser ici, c'est celui du réarmement allemand. On en a déjà parlé, j'y reviendrai rapidement. Je veux vous faire seulement comprendre deux choses ; je ne me sens pas capable d'être sur le Rhin pendant que,

dans le village, l'homme bon allemand fumera sa pipe en buvant sa chope de bière.
D'autre part, qu'on réarme l'Allemagne ou qu'on ne la réarme pas, je voudrais que l'on évite l'erreur monstrueuse de faire une armée allemande mineure. Je voudrais qu'on ne tombe pas dans l'erreur de dire aux allemands : « Nous vous utiliserons comme chair à canon, mais pas comme canonniers ». Si vous ne leur donnez pas de canons, et s'ils nous tournent le dos, il y a d'autres gens qui leur donneront des canons et des tanks.
Réarmez ou ne réarmez pas. Quant à moi, je souhaite le réarmement de l'Allemagne, parce que c'est une triste nécessité et qu'il faut voir le problème en face, mais je vous demande, si vous le faites, de le faire sérieusement ou de ne pas le faire du tout.
Je voudrais, camarades, conclure d'un seul mot. Nous avons, pendant des années, refusé tout crédit militaire. Mais y a-t-il eu un plus bel argument en faveur de Blum que celui de Le Troquer à Riom : quand il l'a fallu, le Parti Socialiste a été celui qui a su faire le plus gros effort militaire. C'est par ce sens des réalités que le Parti a mené une action qui a été, que vous le vouliez ou non, populaire à l'époque et qui le serait encore.
Il ne s'agit pas de croire à la guerre inévitable ; il s'agit simplement de prendre des précautions et de faire une armée. Il vaut mieux être capable d'être victorieux que capable d'être vaincus.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Max Lejeune.

Max Lejeune

Camarades, je voudrais tout d'abord, en réponse à notre camarade Boutbien, apporter au Conseil national quelques précisions qui sont nécessaires après les affirmations qu'il a eues au cours de conférences ou au cours de publications, dans ces dernières semaines.
En effet, notre camarade Boutbien, en traitant le problème de l'Indochine, a affirmé qu'il y avait eu une insuffisance budgétaire notoire pour faire face aux nécessités de l'action du corps expéditionnaire d'Extrême-Orient.
Je suis obligé de dire que, dans la mesure même où le corps expéditionnaire d'Extrême-Orient a agi, au cours de ces derniers mois, alors même que des ministres Socialistes avaient des responsabilités de défense nationale, il est indispensable, pour nous, de faire les rectifications nécessaires.
En effet, le corps expéditionnaire d'Extrême-Orient a toujours usé du pouvoir de réquisition des routes en campagne et on s'en est aperçu, en 1949-1950, à chaque collectif qui, au titre des dépenses militaires de la France d'Outremer, a été demandé et a été voté par le parlement.
Il ne faudrait pas le laisser dire, parce que le laisser dire, ce serait laisser mettre en accusation les camarades comme Paul Ramadier, Jules Moch et moi-même.

Collection Jean Jaurès

Je dois indiquer qu'à sa question : "Faut-il augmenter l'effort militaire ?" Je réponds : "Il faut augmenter l'effort militaire", mais je réponds aussi "Pas dans les mêmes conditions".
Il y a actuellement en Extrême-Orient 152 000 soldats, sous-officiers et officiers, c'est-à-dire approximativement le 1/3 des effectifs de l'armée de terre. Et je le répète, je le dis ici comme je l'ai dit dans les Conseils du gouvernement, il est impossible de faire davantage.
Il est impossible, pour nous, de faire davantage, parce que nous ne pouvons pas désorganiser tous les essais que nous faisons de mettre sur pied une force européenne occidentale, par une contribution par trop exagérée à cet Extrême-Orient.
Voyez-vous, la situation reste essentiellement politique. Augmenter les effectifs, c'est absolument impossible, à moins que l'on veuille faire appel à ce qui m'apparaît absolument nécessaire, c'est-à-dire la mobilisation des éléments vietnamiens, de l'état vietnamien que l'on a créé.
Il se produit, actuellement, dans le corps expéditionnaire français un certain mouvement. On dit : "Comment ? Nous nous battons, les hommes de l'Afrique du Nord se battent, les sénégalais se battent, et ce jeune état qui nous demande, non seulement notre protection, mais également notre argent, ne participe pas de la même façon que nous à l'effort de sa défense ? "
Pour moi, il apparaît qu'il sera nécessaire, dans la mesure même où l'on a proclamé l'état vietnamien, de faire appel à une mobilisation vietnamienne, pour poursuivre l'œuvre de pacification.
Nous avons, au cours des semaines dernières, fait une expérience. Le ministre du Vietnam, Trang Van Hou (?), venu en France, a réclamé la formation d'un bataillon de marche qu'il recruterait dans la Métropole, quelque chose comme 600 ou 800 volontaires prêts à retourner là-bas. Un organe mobilisateur attend, depuis 3 semaines, dans la Vallée de la Garonne, les vietnamiens qui ne viennent pas.
Et alors, nous sommes bien obligés de souligner qu'il est absolument nécessaire, à partir du moment où l'on parle de Vietnam libre qui veut reconquérir et maintenir sa liberté, de parler de mobilisation vietnamienne.
Il ne faut pas que nos officiers, nous sous-officiers puissent dire : "Nous sommes devenus des mercenaires là-bas", d'autant que cette guerre nous coûte très cher, que, chaque jour, tombent des officiers et des sous-officiers qui sont les meilleurs de tous, car dans ce genre de guerre d'embuscade, ce sont ceux qui ont le plus de courage personnel qui tombent, et nos pertes sont lourdes.
Qu'il y ait, là-bas, des responsabilités militaires, c'est possible. Elles échappent au ministre de la défense nationale, puisque les unités qui sont là-bas sont sous le contrôle, soit du ministre de la France d'Outremer, en 1949, soit du ministre des états associés, en 1950.
Mais il est certain que si l'on avait écouté le gouvernement, à plusieurs reprises, on n'aurait pas subi ce désastre de Cao-Bang, cette embuscade qui nous a coûté des

milliers d'hommes et qui a pu créer, à un certain moment, un vent de panique.
Il est certain que les hommes, les sous-officiers et les officiers de rang subalterne, se demandent si on va reprendre ses sens et avoir quelque énergie. Nous disons que nous pouvons envoyer demain, des unités constituées qui partent, malgré ce qu'en dit Monsieur Frédéric Dupont, avec toute leur dotation de guerre. Tout cela est brisé à l'arrivée, égayé dans l'encadrement de bataillons de volontaires, bataillons qui sont d'autant plus fragiles que les territoires parmi lesquels vivent leurs familles sont abandonnés par nos troupes et par notre drapeau.
Ainsi, c'est toute une réorganisation militaire qui est nécessaire là-bas. Il est d'abord indispensable de faire monter vers les unités qui sont au contact, les hommes qui sont embusqués dans les états-Majors de Saigon.
Besogne où chacun doit prendre sa responsabilité, le militaire comme le Haut-Commissaire, et dans cette question, il ne devrait pas être sujet de tendances politiques et d'appartenance à telle formation ou à telle autre. Et il serait peut-être nécessaire de nettoyer le climat d'Indochine qui est complètement détérioré et empesté par le trafic des piastres... (applaudissements)...
Voyez-vous, quand des camarades viennent déclarer que le problème doit comporter une solution politique, nous sommes d'accord avec eux, comme nous sommes d'accord avec eux dans toutes les parties de l'Union Française.
Je pense que l'expérience Bao Daï est en cours, que nous ne devons pas empêcher qu'elle se poursuive. Mais nous devons veiller sur le développement de cette expérience, sur son déroulement et nous ne devons pas admettre que des hommes qui sont responsables, là-bas, qui parlent au nom de l'état Vietnamien, puissent parfois se faire 100 000 piastres dans une quelconque maison de jeux de Cholène (?), pendant que les jeunes soldats de France, engagés peut-être, mais qui ont du courage, tombent quotidiennement.
L'expérience Baô Daï, nous l'avons admise ; nous ne devons pas empêcher qu'elle se déroule, mais nous devons la suivre avec vigilance, et je prie les camarades de ne pas se laisser prendre à certains mirages que noua créons par nous-mêmes.
J'entendais Marceau, ce matin, se demander comment nous avions répondu au mémorandum, du Sultan du Maroc. Je le dis très simplement, le Sultan du Maroc formulait des revendications qui sont peut-être les siennes, qui sont peut-être en partie celles du peuple marocain, mais le Sultan du Maroc est Sultan du Maroc parce que nous sommes présents là-bas, parce que nos troupes sont là-bas, et son pouvoir, il est le résultat de notre propre présence. Donc, il faut prendre garde à ne pas faire simplement nôtres des revendications qui ne pourraient qu'être celles d'une minorité marocaine, d'une féodalité marocaine, pas plus qu'il ne faut se laisser aller à prendre, dans d'autres territoires de l'Union Française, comme aspirations du peuple, ce qui ne peut être que revendications de certaines minorités protégées par nous mais qui sont parasitaires dans la société de leur pays... (applaudissements)...
Je le dis, parce que je sens que d'autres camarades, qui sont attachés à la libération

des peuples d'Outremer, confondent et ne voient pas la différence qu'il peut y avoir, entre un mémorandum à caractère plus ou moins officiel, et l'aspiration profonde des peuples.
Pour revenir à l'Indochine, je veux dire que nous vivons actuellement sur la base des accords du 8 mars.
Qu'est-ce que c'est que ces accords ? C'est un échange de lettres, une lettre du Président de la République, Président de l'Union Française, adressée à Bao Daï, qualifié d'Empereur du Vietnam, alors que primitivement, il était Empereur d'Annam. Nous lui avons donné, par là-même, un standing de vie qu'il n'avait pas. Par là même, nous avons déçu une certaine quantité de gens qui, par exemple en Cochinchine, dans un territoire qui était un département de la République, pensaient que l'évolution de ce territoire devait être parallèle à l'évolution de la Réunion, de la Martinique ou de la Guadeloupe, c'est-à-dire à celle de ce qu'on appelait autrefois les anciennes colonies.
Ces hommes suivent avec anxiété le déroulement de toute la politique indochinoise et il est certain que si l'expérience Baô Daï échouait, si l'expérience de l'état vietnamien échouait, ces hommes se retourneraient vers nous. Nous aurions le devoir alors de ne pas les abandonner.
Un homme de l'Empereur actuel s'étonnait, en 1949, que nous n'ayons pas maintenu la Cochinchine, département français, un homme qui ajoutait cette affirmation : « Si vous tenez tout le grenier de riz de la péninsule indochinoise, vous tenez la vie là-bas, dans toute cette partie de l'Extrême-Orient, au-delà de la porte de l'Annam, au-delà de la porte de Chine. Or, vous abandonnez un pouvoir que vous aviez entre les mains ».
Je crois que ce qu'il faut faire là-bas, ce qu'il faut imposer et obtenir du gouvernement, c'est le partage de la rizière. C'est une politique sociale très simple qui associe à nous les travailleurs d'Extrême-Orient. Le partage de la rizière, là où il a été fait, a amené sous notre influence, sous notre pouvoir, tous ceux qui souffraient de la misère, et les régions tranquilles de la Cochinchine sont précisément celles où nous avons su rester fidèles au vieil idéal de la République française.
C'est cela que nous devons obtenir d'abord des hommes qui, par notre volonté, ont aujourd'hui le pouvoir politique en Indochine, que nous payons par nos hommes dont le sang coule chaque jour, et dont nous entretenons le gouvernement, par l'argent que nous versons.
Maintenant, sommes-nous capables de faire face, seuls, au problème ? Devons-nous porter la question devant l'ONU ? De même qu'il y a deux ans, je pouvais répondre : "Non, cette question est une question d'Union Française" et que je pouvais apparaître à certains d'entre vous comme bien modéré, droitier et réactionnaire dans le Parti, même colonialiste, aujourd'hui, je dis : "A partir du moment où l'intervention chinoise sera patente dans ce territoire du Vietnam, à partir du moment où il y aura véritablement immixtion militaire d'éléments chinois

dans l'Union Française, nous aurons le pouvoir de faire appel, non seulement aux instances internationales, à l'aide des Etats-Unis et de l'Angleterre qui sont nos alliés, mais à l'ONU. "

Voilà ce que je pense. Mais je veux dire qu'il est absolument indispensable d'obtenir actuellement du gouvernement Vietnamien une mobilisation partielle. Il est absolument indispensable d'organiser nos bases et de les installer là où elles coûteront le moins cher à organiser et là où la détention du pouvoir et l'occupation territoriale nous laisseront les réaliser.

Je veux dire que ce problème doit être réglé d'autant plus rapidement qu'il pèse lourdement sur tout le problème de notre défense nationale.

Cette défense nationale s'imbrique dans la défense de l'Europe Occidentale ; il n'y a plus maintenant, pour un pays comme le nôtre, de problèmes de défense nationale, au sens de 1939. Aujourd'hui, le problème s'est élargi et nous devons apporter notre contribution à l'organisation de la défense commune, devant une menace qui est réelle.

La menace de la Russie, c'est la menace de ses divisions, plus encore, la menace de la détérioration politique qu'elle arrive à créer dans tous les pays qui veulent vivre par la démocratie et dans la liberté. C'est la menace de la 5ème Colonne.

Il est nécessaire, pour lutter contre cette 5ème Colonne, que le Conseil national rappelle à l'opinion publique qu'il ne peut pas y avoir de défense nationale là où la classe ouvrière souffre, là où elle ne peut pas avoir d'espoir de davantage de bien-être, dans une liberté sauvegardée.

Mais sur le plan militaire, il est certain que la menace russe est une menace patente. On dit : 160, 180 divisions. Peut-être, mais elles s'espacent dans un territoire qui est immense, un vaste continent, de l'Europe jusqu'au Pacifique, et nous pensons bien qu'il n'est pas facile de ramener, par la voie du Transsibérien, les divisions d'Extrême-Orient, aux prises avec la présence des Etats-Unis en Corée, sur un front occidental. Mais nous savons, d'ores et déjà, qu'il y a, à l'ouest de Moscou 30 ou 40 divisions mécaniques qui ont un potentiel suffisant pour, avec des complicités à l'ouest, balayer le frêle rempart qui, jusqu'ici, pourrait lui être opposé.

C'est pour cela que nous avons souscrit à l'augmentation de nos forces ; c'est pour cela que, quand Jules Moch déclare : "Il nous faut 10 divisions en 1950, 15 en 1951, et 20 en 1952", je pense, et je le dis, qu'il émet une hypothèse qui doit être facilement réalisable.

Mais il est certain que cette force ne peut avoir de valeur que si, en même temps, à côté d'elle, viennent s'organiser, sur le continent, et non pas dans l'île ou au-delà de l'océan, d'autres forces constituées de la même façon, avec un commandement opérationnel déjà prévu.

C'est pour cela que nous acceptons ce programme, c'est pour cela que nous acceptons de défendre les 18 mois, pensant, comme un camarade vient de le dire, que nous aurons la possibilité d'avoir des cadres de réserve qui soulageront le poids des cadres d'activé, sur les finances nationales.

Je dois dire qu'actuellement un pays, comme la Suède, qui est en dehors du Pacte Atlantique, en dehors de tout le système de défense, à côté d'un service militaire réduit, oblige les sous-officiers à faire 6 mois de service supplémentaire, et les officiers de réserve, c'est-à-dire les intellectuels, à faire 12 mois de service supplémentaire.
Il faut, je crois, opérer de la sorte, pour décourager toute velléité d'agression.
Mais je veux dire maintenant, en toute conscience, quelles sont mes appréhensions, en ce qui concerne l'attitude que nous pouvons prendre à l'égard du réarmement allemand.
Le réarmement allemand, camarades, vous en discutez, alors qu'il est en cours. A partir du moment où les russes, dans la zone qu'ils contrôlent ont permis l'organisation des forces de police, à partir du moment où ils ont admis, à côté d'eux, sous leur contrôle, l'organisation d'une force de 60 000 hommes, l'enregistrement de cadres, d'effectifs instruits, l'opération est faite, l'opération est en cours. Car, si en France, dans les forces de police, en de telles circonstances, on ne trouverait d'anciens officiers, des gens décidés à transformer la force de police en force militaire, dans un pays comme l'Allemagne, qui a toujours été un pays de mercenaires, un pays militariste, il n'en a pas été de même, à partir du moment où la faculté en a été donnée.
De même, dans l'ouest, à partir du moment où on autorise une force de police occidentale de 60 000 hommes, des bataillons de travailleurs derrière les formations anglaises ou autres qui peuvent être armées, à partir de ce moment-là, on a recréé un potentiel militaire allemand, en effectifs, dont la valeur est indéniable.
Et si vous l'oubliez, vous n'avez qu'à vous souvenir de la Reichwehr de 100 000 hommes du Traité de Versailles. C'est à partir de la Reichwehr que la Wehrmacht a trouvé ses officiers et ses sous-officiers qui, d'année en année, avaient été préparés pour l'encadrement de sa puissance armée.
C'est cela dont nous devons bien aujourd'hui mesurer la réalité.
Je vais dire quelque chose qui pourra surprendre les camarades. Ce qui fait craindre pour l'avenir, c'est avant tout, le potentiel de fabrication de guerre. Si un pays comme l'Allemagne n'avait pas sa capacité de production d'acier, si elle n'avait pas ses richesses en charbon et en minerai de fer, cela n'aurait peut-être pas beaucoup de valeur, parce que ce seraient ceux qui armeraient de tels, bataillons qui seraient les maîtres incontestés de la puissance militaire allemande reconstituée ou en voie de reconstitution.
Mais l'Allemagne, aujourd'hui, est le plus grand arsenal de l'Europe et c'est pourquoi nous devons tenir ferme la position prise par le gouvernement français, au cours de ces dernières semaines, quand il a rappelé que l'armée européenne de demain était conditionnée par le jeu du pool acier charbon.
Il est absolument indispensable de tenir ferme sur ce point, car si la fabrication de l'acier reste contrôlée sur le plan européen et sur le plan international, par ceux qui

veulent maintenir la paix et la liberté, le réarmement allemand sera, par là même, conditionné et les effectifs allemands n'auront pas la nocivité que nous pourrions craindre.
Voilà pourquoi le mémorandum du gouvernement actuel, oui a été remis aux Etats-Unis, a un contenu de réalisme beaucoup plus grand qu'on ne veut le voir.
Aujourd'hui, il faut prendre garde à deux choses : la Russie peut avoir peur de cet encerclement qui semble se tisser autour d'elle. Il faut tenir compte du fait que les Etats-Unis ont converti certaines de leurs fabrications de paix en fabrications de guerre et qu'au rythme de leurs productions industrielles et par leur esprit de système, cela pourrait comporter, à un certain moment, dans un proche avenir, un risque d'aléa, où l'on pourrait jeter une carte sur une table, cette carte étant celle du risque.
Je crois, par là même, qu'il est nécessaire de trouver au plus vite, une formule de construction progressive de l'Europe. Il faut, tout en évitant ce qui pourrait apparaître, aux yeux de la Russie, comme un casus belli, trouver un accord sur l'Allemagne, en évitant que cette Allemagne puisse, à un moment quelconque, être maîtresse de l'arsenal de la Ruhr.
Et il le faut d'autant plus que, si nous n'y prenions pas garde, si nous ne réalisions pas cette condition, ce serait peut-être, demain, l'Allemagne qui se retournerait vers la Russie, et le couple industriel et militaire, Allemagne-Russie, pourrait mettre définitivement la paix en péril.
Je crois que cela n'est pas de l'utopie. Il ne faut pas être trop idéaliste en la matière. Nous avons l'idéal, essayons de voir le réel. La réalité n'est pas celle que nous pensions.
Je me souviens qu'il y a quelques mois, Léon Blum, étudiant les possibilités de construction de l'Europe, se demandait, en une série d'articles, si ce serait sur le plan économique que le problème se poserait, ou si ce serait sur le plan politique que la solution s'amorcerait.
Et bien, le problème nous est posé d'abord sur le plan militaire ; cela ne doit pas nous déconcerter. Il faut faire preuve de réalisme, voir dans la solution immédiate de l'énigme allemand ce qui doit nous garder la réalité de force de paix.
Il est absolument indispensable que des hommes comme nous, qui voulons éviter la guerre, qui ne la considérons pas comme fatale, aient dans la solution du problème, une voix prépondérante. Comment l'auraient-ils, s'ils n'étaient pas représentés au gouvernement ? Comment l'auraient-ils, s'ils n'étaient pas représentés dans toutes les Conférences internationales, par des hommes qui ont une puissance politique entre les mains ?
Je crois qu'au moment où une opinion publique s'abandonne, notre devoir est d'apporter au problème allemand une solution qui soit véritablement réaliste. Pour moi, la crainte, ce n'est pas celle des effectifs, c'est que le contrôle de l'arsenal de la Ruhr échappe à ceux qui veulent se battre pour le maintien de la liberté et le maintien de la paix. Il serait grave si, par ressentiment ou par idéologie conçue

d’une façon étroite, nous ne le comprenions pas, car alors même, nous aurions peut-être laissé, pour un proche avenir, entrouvertes les portes de la guerre.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Gorce.

Georges Gorce

Camarades, discipliné comme d’habitude, j’essaierai, cette fois, d’être bref. Du reste, André Philip et Le Bail ont facilité ma tâche, le premier en faisant allusion, amicalement aux impressions qu’avait pu recueillir un délégué Socialiste à l’ONU, et le deuxième en donnant des impressions d’Amérique dont je reviens, et qui coïncident avec les miennes sur les points essentiels.
Permettez-moi donc, très brièvement, de vous donner quelques impressions sur les problèmes qui ont été agités dans ce Congrès, et sur cela seul.
D’abord, je voudrais présenter quelques remarques accessoires. On a parlé de contrôle des prix, on a parlé d’un dirigisme international. En effet, c’est extrêmement souhaitable. Mais alors, je voudrais dire très simplement, en espérant que Guy Mollet ou tel autre, pourra nous donner quelques indications là-dessus, je voudrais dire la surprise de certains délégués français à l’ONU, lorsqu’une proposition allant dans le sens que nous souhaitons, ayant été déposée par la Fédération des syndicats libres, la fédération, ou plutôt la Délégation française n’a pas eu l’autorisation de la déposer en son nom.
Il y a un point qui est resté obscur pour moi et qui a donné à un éminent syndicaliste une certaine amertume, assez compréhensible d’ailleurs.
Le deuxième point accessoire - accessoire dans mon exposé - c’est ce fameux recours à l’ONU en ce qui concerne l’affaire d’Indochine, dont on parle beaucoup, à mon avis personnel un peu trop car je veux m’associer à ceux qui disent qu’ils ne croient pas à son efficacité.
On peut poser la question devant l’Organisation des Nations Unies. C’est possible dans l’ensemble d’une politique, mais ce n’est pas une solution, au moins par cela seul.
Techniquement, il est difficile de poser le problème à cet égard ; je voudrais signaler à nos camarades ministres qu’un mémorandum, rédigé sur ce point par l’ensemble de la délégation française à l’ONU, vient d’être envoyé ou va être envoyé incessamment au gouvernement, mémorandum qui s’efforce d’analyser dans quelles conditions le problème pourrait être posé dans des Assises Internationales.
Il ressort de cette analyse, qu’il n’est pas facile de poser le problème ; nous avons deux façons de procéder : la première impliquerait une politique que vous semblez d’accord pour condamner. Elle consisterait à faire ce qu’ont fait les anglais, à propos de la Palestine, et de dire : "Nos troupes s’en iront à telle date, nous ne pouvons plus continuer dans ces conditions. Nous vous remettons l’affaire ;

maintenant, décidez ce que vous voulez".
C'est une première position, possible techniquement. Elle amènera le résultat que vous ne voulez pas, et je crois qu'il faut donc l'écarter.
La deuxième manière de poser le problème, c'est de le poser au Conseil de sécurité sous la forme d'une plainte. Contre qui ? Contre Ho Chi Minh ? Cela n'existe pas, cela n'a aucune existence juridique. Contre la Chine ? Elle n'est pas représentée au Conseil de sécurité, et le problème chinois est très loin d'être résolu. Nous ne pouvons pas mettre la charrue avant les bœufs.
Nous pouvons, sous le couvert de la proposition récemment votée, et en l'efficacité de laquelle je n'ai personnellement pas grande confiance, nous pouvons aussi parler de cela à l'Assemblée générale, trouver un autre biais pour alerter le Conseil de sécurité, mais vous vous heurterez toujours, comme Boutbien le disait fort justement, à la présence de l'Union soviétique, c'est-à-dire à un veto, en définitive, et, par conséquent, à l'impossibilité d'une solution.
Je ne dis pas qu'il faille exclure - et je voudrais bien me faire comprendre - toute idée d'un recours à l'ONU, mais cela doit faire partie d'une politique. Ce n'est pas une solution paresseuse et cela ne nous dispense pas d'une politique nationale à cet égard.
Les deux points les plus importante dont je voulais vous entretenir, c'est d'abord une question à laquelle Depreux a fait allusion tout à l'heure, en m'invitant à m'expliquer ; je le fais volontiers.
J'ai siégé à la 4ème Commission, où notre camarade Lapie siégeait l'an dernier et dont il connaît les difficultés. C'est la Commission qui traite, à la fois, des problèmes de tutelle et de l'ensemble des problèmes coloniaux, ou apparentés aux problèmes coloniaux.
Je ne serai pas très original en vous donnant mon impression première qui est celle d'un isolement total. Nous sommes tout à fait isolés sur nos positions, avec, quelquefois, la voix du délégué de la Belgique, et quelquefois le silence du hollandais ou du sud-africain, dont la cause est mauvaise et avec lequel nous ne pouvons nous sentir solidaires. Mais tout le reste est contre nous.
Nous avons tout le monde contre nous, sur tout problème, toute position d'apparence anti-colonialiste, d'une manière irréfléchie ou non, violant ou non la Charte, et cela est tout de même un point important : tous les états sud-américains qui, colonies libérées, ne vont pas au-delà de cette position sentimentale, à quelques exceptions près, tous les états arabes, tous les états asiatiques, l'Indonésie, les Philippines, la Chine nationaliste dont on espérait au moins quelque discrétion en cette affaire. Nous avons naturellement contre nous l'Union soviétique. Pour une fois que l'idéologie et les intérêts coïncident, l'URSS est inébranlable. Nous avons le bloc slave, y compris la Yougoslavie qui, étant plus hargneuse que les autres en ces matières, essaie sans doute de se faire pardonner d'autres dissidences. Nous avons, modérément contre nous, les Etats-Unis qui, malgré les accords passés au cours de conversations à Washington, dans le courant de l'été, ne nous accordent

aucun soutien. Ils ont une politique de l'ONU, qu'ils jouent, et l'intérêt et l'idéologie coexistant aussi quelquefois chez eux, dans ces matières, n'ont pas intérêt à défendre la puissance coloniale française, outre mesure.
Nous avons aussi, presque contre nous, maintenant, la Grande-Bretagne, même dans ces matières. L'Angleterre qui, l'an dernier, s'était battue jusqu'à la mort sur des propositions qui semblaient violer la Charte, l'Angleterre, cette année, a achevé d'amorcer une politique coloniale résolument divergente de la nôtre, promettant, par exemple, l'indépendance à bref délai, à la Nigeria et ayant fait, ailleurs, ce que vous savez.
Nous sommes maintenant la seule puissance coloniale réellement importante, si l'on excepte les colonies de la Couronne britannique, et nous sommes, en même temps, la plus faible, c'est-à-dire que nous sommes la cible générale des attaques portées contre nous.
Dans ces conditions, toutes propositions hostiles à nos thèses d'Union Française, qui ne sont pas comprises par des peuples qui n'ont d'autre idée en tête que l'indépendance par ségrégation, comme on pouvait la concevoir en 1848, en Autriche, en Hongrie, toutes propositions hostiles à nos thèses sont donc adoptées par 60 voix contre deux.
Vos délégués sont donc amenés à livrer des combats d'arrière-garde, extrêmement désagréables, sans aucune gloire, et à se battre sur des procédures pour retarder des violations de la Charte qui se sont déjà produites et qui ne manqueront pas de se produire.
Je crois que, de session en session - et cela va aller très rapidement maintenant, je veux vous mettre en garde - nous serons acculés jusqu'à un point où nous ne pourrons plus reculer sans compromettre l'essentiel.
Que pouvons-nous faire ? Nous avons deux possibilités.
La première politique consiste à renforcer notre attitude négative, à la pousser jusqu'au bout, à plaider - cela est possible - la violation de la Charte, à demander l'avis de la Cour internationale de Justice qui sera sans doute - je ne vais pas au-delà - en notre faveur, et à nous retirer - il faut aller jusque-là - de certains organismes techniques de l'ONU, en ces matières.
Ce n'est peut-être pas une excellente politique, elle est cependant possible.
La deuxième politique qui serait, à mon avis, une politique plus conforme à nous-mêmes, ce serait, puisque l'attaque se porte désormais sur l'ensemble des territoires de l'Union Française sur lesquels nous continuons à communiquer les enseignements, aux termes de la Charte, ce serait de hâter la construction de l'Union Française, de la rendre réelle et à peu près invulnérable. Il faut qu'il n'y ait plus de territoires non autonomes, officiellement, dans des délais très brefs.
Cela, nous pouvons le dire d'ores et déjà. Nous aurions pu, cette année même, cesser de communiquer des renseignements, en ce qui concerne, par exemple, certaines parties d'Afrique noire. Il est certain que des pays qui font partie, d'après la Constitution, de la République française, qui, d'autre part, élisent des députés au

suffrage universel - et cela implique qu'on accepte le collège unique, en ce qui concerne l'AEF à bref délai -, qui sont représentés au parlement français, sont non autonomes.
Cela n'est pas seulement un artifice de langage, mais une réalité.
Mais alors, nous nous sommes posés, cette année même, la question que se posait notre ami Lapie, dans un mémorandum adressé au gouvernement français, et aux conclusions duquel je n'ai rien à ajouter, sinon l'urgence nouvelle du problème.
Si nous l'avions fait cette année, nous aurions accusé l'isolement de quelques territoires dont nous ne pouvons pas dire qu'ils ont cessé d'être autonomes depuis quelques années, dont nous ne pouvons pas dire que des faits nouveaux nous permettent de les soustraire à ces renseignements que nous devons donner à la Charte, et sur lesquels toute la critique de l'ONU porterait, au lieu d'être diluée dans un ensemble de critiques encore assez vagues. Je veux parler de Madagascar.
Il est difficile, avant les élections, et quand les députés sont en prison, de dire qu'il est intervenu un fait nouveau qui permet de déclarer que ce territoire est autonome.
Et cela est surtout grave pour les protectorats, et c'est là que je réponds à Depreux. Je ne parle pas tellement du Maroc dont le problème est extrêmement difficile, grave, et qui requiert une très grande prudence.
Mais il y a un problème qui est à notre portée, à l'heure actuelle, et dont la solution pèsera d'un poids heureux sur la solution que l'on pourra tenter, du problème marocain, c'est le problème tunisien.
Nous avions fait, en effet - Depreux l'a rappelé - des efforts désespérés pour obtenir qu'une politique nouvelle soit prononcée. Cette politique, peu satisfaisante, mais qui avait détendu tout de même l'atmosphère, nous devions l'appliquer. Or, il est de fait que, depuis 4 mois, les promesses faites n'ont pas été tenues. Cela est extrêmement grave.
Je pense que nous n'avons - et je vous parle avec ma conscience - que quelques mois à peine, peut-être même quelques semaines, pour reprendre un examen attentif de ce problème, pour exécuter ce que nous avons promis, et rien d'autre pour l'instant, mais tout ce que nous avons promis.
C'est pourquoi, je souhaite - en réponse à ce que demandait Depreux - que le Parti ne se désintéresse pas de cette affaire, mais, au contraire, y accorde toute son attention.
Le deuxième point sur lequel je voulais attirer votre attention a été traité par Philip. C'est l'atmosphère des Etats-Unis, en ce qui concerne le problème du réarmement allemand.
Je me suis trouvé rôdé autour de Washington, au moment de la deuxième phase des discussions auxquelles participait notre ami Jules Moch, et au moment d'autres discussions auxquelles participait notre ministre des finances, discussions qui n'avaient pas tout à fait le même objet.
Là encore, je dois vous dire que cette impression est celle d'un isolement total. Nous nous sommes trouvés devant la proposition américaine, comme devant une

surprise, et c'est cela qui me surprend, car, enfin, la question du réarmement, nous devions prévoir qu'elle se poserait un jour. Elle était inscrite dans le Pacte atlantique ; il est inutile de ruser avec la réalité. Lorsque nous avons accepté le Pacte Atlantique - je n'étais pas très « chaud » pour l'accepter, je l'ai dit à la tribune de la Chambre -nous avons accepté l'idée que le problème du réarmement allemand se poserait.

Or, notre diplomatie a été surprise, et cela révèle une sorte d'impréparation de nos diplomates, à voir la réalité, qui m'effraie un peu.

Notre isolement s'est manifesté également dans la deuxième phase des opérations, lors de la réunion du Conseil atlantique, lorsque, seuls, non plus parmi les 12, mais parmi les 11 Européens restants, nous avons eu notre position. Nous nous sommes trouvés absolument seuls ; aucune voix européenne ne s'est élevée. Je ne sais pas où est l'Europe en cette affaire. Au contraire, nous avons eu - on l'a rappelé - l'antagonisme marqué des britanniques, Monsieur Bevin ne se réveillant de son sommeil que pour dire, de temps en temps, des choses désagréables pour la France, Monsieur Shinwell n'ayant pas que des mots extrêmement aimables à notre égard, et toutes les autres délégations, en termes plus courtois, ayant la même position.

Voilà un nouvel exemple de notre isolement. Il était difficile de lancer un "non", comme nous l'avons fait, sans certains contacts et sans, peut-être, une préparation diplomatique meilleure.

Isolement encore maintenant. Philip vous l'a dit, confirmant mes impressions toutes fraîches. Il ne faut pas du tout se faire d'illusions, le réarmement allemand est décidé. Il se fera, que nous le voulions ou non, et je m'étonne de la manière dont on a quelquefois posé le problème, ici, permettez-moi de le dire.

On ne nous demande pas d'accepter, oui ou non, le réarmement allemand ; on est décidé à faire le réarmement allemand. Le problème, pour nous, est de savoir si nous resterons dans un système qui va comporter, nécessairement, le réarmement de l'Allemagne.

Alors, il y a plusieurs réponses que nous pouvons donner. Il y a, évidemment, la réponse négative et je ne veux pas revenir sur le fond de l'affaire. Je veux simplement vous donner l'atmosphère internationale, le fond de l'affaire ayant été débattu à l'Assemblée. Un discours très remarquable de Daniel Mayer est présent dans nos mémoires, et je ne peux ajouter que ceci : le non est une tentation extrêmement séduisante. Il est peut-être plus séduisant encore pour ceux qui ont été à Washington et à New York et qui, je le dis en mesurant mes mots, ont eu souvent l'impression désagréable que notre pays ne combat pas autant qu'on serait porté à le croire, lorsqu'on est à Paris, à l'Assemblée nationale ou dans un Conseil national Socialiste.

C'est une impression pénible ; je ne veux pas perler de satellites, mais je ne suis pas certain, tout de même, que nous ayons un rôle très grand à jouer, du moins dans l'état actuel des choses.

Je m'excuse d'être franc, mais il faut aller jusqu'au bout. Lorsqu'on déjeune avec

Jules Moch, celui-ci dit, avec beaucoup de raison, qu'il veut dire « non » ; mais lorsque le soir, on dîne avec notre ministre des finances qui vous dit qu'il vient demander de l'argent, ce n'est pas de nature à renforcer la position négative que nous pouvons prendre.

Voilà mon impression un peu brutale. Je dis que nous pouvons dire « non » et que cela est tentant, car, enfin - on l'a dit tout à l'heure - il faut résister absolument, même a un certain entraînement américain qui accepte trop facilement l'idée d'une guerre fatale, l'hypothèse d'une guerre fatale. On ne lutte pas assez là-bas et en France, même contre l'idée que la guerre est fatale. Un "non" a, au moins, l'avantage de le montrer.

L'atmosphère internationale est moins mauvaise qu'on ne le croit, peut-être à la suite des premiers succès américains en Corée, peut-être par un jeu naturel à la politique soviétique. Nous avons tous pu constater, au cours de cette première partie de la session de l'ONU, que l'URSS avait fait des efforts désespérés de conciliation, en acceptant de collaborer à des organes, quand elle avait été battue sur le principe de la formation, et multipliant les appels diplomatiques, d'une façon qui, à ton avis, n'est plus seulement une façon de propagande.

J'ai eu, pour la première fois, en écoutant le discours de Vychinski, il y a une quinzaine, l'impression d'une certaine gravité, d'une certaine peur - Le Bail et Lejeune y faisaient allusion, j'y reviens - qui, elle, peut avoir une tournure extrêmement inquiétante.

Les russes ont été, jusqu'ici, à tort ou à raison, persuadés que le temps travaillait pour eux. S'ils sont maintenant persuadés du contraire, ils peuvent être acculés, malgré la prudence paysanne de Staline, en cette matière, à je ne sais quel acte de désespoir.

Il y a une atmosphère internationale meilleure, précisée par des essais d'appel à des conversations. Je m'étonne qu'on n'en ai pas parlé, depuis hier. Il est nécessaire, si nous voulons dire non, d'appuyer cela sur une politique d'ensemble, c'est-à-dire que le gouvernement français prenne position, nettement, en faveur de toute conversation pouvant amener une certaine détente dans les rapports internationaux... (applaudissements)...

Si nous ne faisons pas cela, il n'y a qu'une façon de dire non, qui est elle-même très séduisante, car il n'est pas question d'un renversement de nos alliances. Si le Pacte atlantique ne nous donne pas toute satisfaction, nous avons une ressource, c'est la solitude. Je pose la question franchement, il faut que nous la posions. Sommes-nous capables de faire, par exemple, ce que fait la Yougoslavie, d'ailleurs sans succès extrême ? Pouvons-nous imposer à notre pays - et cela serait peut-être sain à certains égards - une crise de nationalisme suraiguë ? Cela est possible. Cela est même peut-être valable et on a pas mal tenu des propos nationalistes, depuis hier... (applaudissements)...

Cela est peut-être valable comme crise de conscience et pour aider ce pays à reprendre une certaine confiance en lui-même.

Mais alors, est-ce que nous pouvons demander au pays d'accepter le sacrifice que fera supporter une autarcie, en cessant de demander de l'argent, car nous ne pouvons pas être, d'une part, en mendiant, et d'autre part, en négateur. Pouvons-nous tripler l'impôt sur le revenu, la réforme fiscale dont on a parlé. Pouvons-nous, en un mot, résoudre tous les problèmes que nous avons été incapables de résoudre depuis la fin de la guerre ?

Si c'est possible, il faut résolument dire non et, au moins à titre provisoire, nous enfermer dans notre solitude. Si cela n'est pas possible.... Je vous en fais juge, surtout à quelques mois des élections. Je ne crois pas que ce soit possible, en effet surtout dans un régime démocratique, car nous serons acculés entre les Communistes et les capitalistes soutenus énergiquement par l'Amérique, nous serons acculés au choix que nous voulions éviter, au choix dans le désordre et dans le chaos.

Si ce n'est pas possible, il faut, en attendant de pouvoir dire non d'une manière efficace, peut-être alors cesser d'être un satellite à la fois petit et grognon. Il faut éviter de grogner si nous devons abandonner, comme le pense Le Bail, à bref délai, une position sur laquelle nous nous sommes battus depuis quelque temps.

Je ne voudrais pas que l'on fasse dans les Assises internationales ce que l'on fait quelquefois à notre groupe parlementaire, c'est-à-dire nous battre sur une position hostile au gouvernement par exemple, et être contraints, par une nécessité que je comprends parfaitement, de voter pour le gouvernement, peu après.

Je crois qu'il faut donc nuancer notre refus, peut-être ne pas s'obstiner, si nous estimons qu'une telle politique est impossible.

J'ai bien peur qu'il soit impossible d'éviter le réarmement de l'Allemagne, au moins sous une certaine forme.

Quelles sont les solutions possibles ? Vous avez le Pacte atlantique, et c'est le réarmement de l'Allemagne. Vous avez l'alliance, dont parlait Ramadier en termes plus nuancés, de l'Angleterre ; c'est le réarmement de l'Allemagne au moins autant que l'alliance de l'Amérique, à l'heure actuelle.

Nous avons l'Europe Occidentale, l'Europe Continentale dont parle Philip, c'est-à-dire presque réduite au dialogue franco-allemand, de par la défection probable du Benelux. C'est encore, à un degré quelconque, le réarmement de l'Allemagne. Où que nous nous tournions, dans notre politique possible, nous nous trouvons en présence de cette réalité.

Je crois que notre négation a une valeur, qu'elle a une valeur au moins morale, très importante pour le Parti. Nous pouvons la tenir, nous Parti Socialiste, à titre - je n'ose pas dire de propagande - mais pour exprimer un sentiment de révolte contre une certaine fatalité et contre certains dangers qui ont été analysés fort bien, et sur lesquels je ne reviens pas. Mais ne nous faisons pas d'illusions.

Voilà, camarades, très brièvement, les observations que je voulais faire. Et je voudrais simplement, pour terminer, espérer que nous pourrons, un jour, être appelés à dire non, quelquefois, mais dans de bonnes conditions. Notre diplomatie a

tout à fait désappris à dire non, je l'ai constaté. La France, dans les Assises Internationales, maintenant, ou vote pour, ou s'abstient, ce qui est l'attitude la plus fréquente et la plus désastreuse, la moins bénéficiaire de toutes.
Nous aurons, un jour, je l'espère, la possibilité de dire non, à bon escient, mais c'est là un problème d'ordre intérieur. Il faut d'abord qu'il y ait une France suffisamment forte ; on a préconisé un certain nombre de mesures. C'est là le rôle des Socialistes au gouvernement et en dehors du gouvernement que de pousser à la roue pour que nous ayons une France populaire et forte, capable de dire non, quelquefois, d'une manière raisonnable, et sans apparaître comme hésitante et ne sachant pas ce qu'elle veut.
Mais cela est une question de politique intérieure et je m'étais interdit, en montant à cette tribune, d'y faire allusion... (applaudissements)...

Le président - Je vais donner la parole à Guillet et ensuite à Grumbach.

Pierre-Emmanuel Guillet

Je m'excuse, mes chers camarades, de prendre la parole à cette heure tardive et, de ce fait, de prolonger quelque peu les débats, mais tous ceux qui me connaissent dans la salle - et je pense qu'ils sont nombreux - savent que je n'ai pas l'habitude d'abuser de la parole à la tribune des Congrès ou des Conseils nationaux. Je ne le ferais pas si j'avais simplement des redites à faire, mais j'ai à présenter ici un certain nombre d'observations qui n'ont pas encore été formulées et je le ferai sur le plan de la politique intérieure.
La fédération de la Gironde s'est réunie démocratiquement pour le Congrès peut-être le plus beau que nous ayons eu depuis la Libération par le sérieux et par la qualité des interventions qui furent produites à la tribune.
Une question s'est posée : celle du rôle exact du Conseil national d'aujourd'hui. Ce Conseil national doit-il être une Assemblée destinée à sanctionner les actes passés ? Nous ne le pensons pas. Il nous a semblé, en Gironde, que le Conseil national devait être une confrontation entré la pensée des militants de province et ceux de Paris : ministres, parlementaires, membres de comités directeurs, et aussi ceux de nos voyageurs qui ont pu nous apporter des informations si intéressantes sur la position de la France et la manière dont elle est jugée à l'étranger.
Nous ne formulerons donc aucun jugement sur le passé, à peine pourrions-nous peut-être regretter la décision du dernier Conseil national en ce qui concerne la participation. Mais la réponse serait très facile : la décision, c'est le Conseil national lui-même qui l'a prise. La décision appartenait très régulièrement à une Commission des 46 dont nous avons combattu l'institution mais qui se trouve, je pense, être devenue légale sans aucune contestation, à tel titre que c'est à la Commission des 46 qu'il appartiendra désormais de juger de tous problèmes concernant le maintien de nos ministres ou leur sortie du gouvernement.
En ce qui concerne la participation, je tiens à dire d'ailleurs que pour la fédération

de la Gironde, il ne s'agit pas d'une position quelconque de principe, il s'agit d'une question d'opportunité. Nous sommes prêts à accepter la participation à condition bien entendu qu'elle soit payante au maximum.
A cet égard et pour en terminer avec ce problème, je vous dirai qu'en Gironde nous pensons que la question n'a pas été posée à notre Congrès, qu'elle ne doit pas être posée ici mais que néanmoins elle doit rester absolument entière.
En ce qui concerne les problèmes de politique intérieure, je voudrais retenir des interventions sur la politique étrangère, toutes extraordinairement fouillées, étudiées et passionnément intéressantes, une simple conclusion : quelle que soit cette éventualité énoncée par Gorce tout à l'heure, au cours de son magnifique exposé, que ce soit en nous trouvant en l'état - regrettable peut-être - de satellite à l'égard de telle grande puissance occidentale, que ce soit en acceptant je ne sais quelle formule qui, pour moi, me paraît assez impensable en ce qui concerne le neutralisme, nous arrivons toujours à la même conclusion : c'est que la France devra réarmer.
J'ai eu il y a deux ou trois mois à Paris des controverses amicales avec des camarades qui prônaient le neutralisme. C'était tous naturellement des camarades de bonne foi et je n'ai pas eu beaucoup de peine à leur faire observer que la solution de la France, la France seule, serait encore celle qui serait la plus coûteuse en ce qui concerne le réarmement.
Quoi qu'il en soit donc, la France devra réarmer et ce réarmement, je pense, est accepté par l'opinion moyenne du Parti.
On reconnaît à la fédération de la Gironde je ne sais quel caractère d'extrémisme ; c'est en effet une fédération peut-être quelquefois à l'esprit difficile, mais j'ai remarqué une chose, après une tournée de conférences que j'ai faite parmi nos amis, nos camarades de Bordeaux et du département : l'acceptation, muette parfois, mais toujours parfaitement digne du devoir national qui doit être celui du Parti Socialiste et des Socialistes.
Tant en ce qui concerne la question des 18 mois - peut-être que l'attitude de certaines jeunesses Socialistes que nous connaissons pourrait servir d'exemple à quelques amis - celle de la participation de l'effort français à celui de l'ONU actuellement en Extrême-Orient, qu'en ce qui concerne les nécessités qui nous sont imposées par l'affaire indochinoise, je tiens à cet égard, ici à cette tribune, à adresser mes remerciements et ceux de la fédération de la Gironde à notre camarade Boutbien qui, dans les quartiers les plus ouvriers de Bordeaux, a parlé le langage du courage et je tiens à dire que ce langage a trouvé l'adhésion complète, l'adhésion totale de nos camarades du Parti.
Donc, certes nos camarades acceptent avec dignité l'effort de réarmement qui doit être celui de la France ; quelle que soit la solution sur le plan diplomatique, nous devons en arriver là et, excusez-moi de la phrase triviale, mais il y aura toujours la note à payer, et d'un autre côté, je ne reviendrai pas sur ce qu'ont dit tant de camarades sur une des nécessités de la défense nationale française : la nécessité

d’assurer la sécurité sociale.
Je l’admets, mais à cet égard est-ce que le Parti peut, au point de vue parlementaire, se retourner vers ceux qui sont nos partenaires au gouvernement et leur dire : "L’heure est venue d’apporter un additif au contrat gouvernemental qui nous lie ? "
Je sais, le Président du Conseil et d’autres Partis qui ont délégué leurs hommes aux côtés des nôtres dans les Conseils de gouvernement ne manqueront certainement pas de nous dire : "Il en est du contrat comme jadis du fameux pacte de la Société des nations ! "
Certains nous diront : "Tout le pacte. " Le pacte, tout le pacte, certes, mais rien que le pacte, sans addition possible.
A quoi je pense ? Les Socialistes devront répondre que le pacte ne lie que dans la mesure où les conditions qui l’ont fait naître subsistent.
Or il me semble que sans vouloir chercher des arguments tirés de la pure casuistique, tout le monde devra admettre que la situation tant au point de vue international que national n’est pas la même, qu’au moment de la constitution du cabinet Pleven et que nous pouvons parfaitement demander un additif au contrat gouvernemental, en raison même de l’idée que toute la sécurité française se trouve conditionnée par la sécurité sociale.
Mais ceci nous amène alors à dresser une liste de certains principes.
Notre camarade Guy Mollet nous a lancé un appel pour que nous puissions donner quelques idées, dans le but, je pense, de faire un additif au contrat gouvernemental.
Je serai très bref ; je vous indiquerai, à la fin de mon exposé, quelles sont, à cet égard, les lignes tactiques qui devraient être celles du Parti, mais tout de suite, si nous admettons que nous devons dresser une sorte de programme, je tiens à dire que ce programme ne doit être, en aucune façon, démagogique mais doit s’inspirer des idées qu’a nommées Depreux tout à l’heure, à cette tribune. Nous ne devons défendre des idées que nous serions capables de réaliser si nous avions la totalité du pouvoir ou un pouvoir qui serait un peu moins partagé. A cet égard, d’ailleurs, comment pourrions-nous éviter de nous trouver en confraternité d’idées avec certaines centrales syndicales indépendantes qui réclament elles-mêmes, aujourd’hui, la nationalisation des principales industries de base ? Alors que les centrales syndicales le réclament, le Parti ne doit-il pas montrer l’approbation qu’il a de cette position ?
De notre côté, certaines idées sont en l’air, comme celle par exemple de la Société nationale d’affrètement qui serait peut-être de nature à remédier, au moins dans une certaine mesure, au déficit de la SNCF ?
Et enfin, permettez à un girondin de rappeler une très vieille proposition Socialiste, proposition à laquelle j’ai collaboré moi-même au congrès de Limoges, d’heureuse mémoire, le fameux Congrès agricole !
En ce moment, nous avons une pléthore de production en ce qui concerne le vin ; nous remportons au point de vue idéologique un véritable triomphe dans les régions viticoles. Ce sont les hommes qui nous combattaient il y a quelques années en

voyant en nous les suppôts du dirigisme qui se tournent maintenant vers nous pour réclamer les mesures de blocage, pour réclamer des mesures assurant un plancher et un plafond à l'écoulement viticole. Toujours en ce qui concerne la production, ils nous réclament en réalité une moitié d'office du vin, celle qui serait destinée à pouvoir couvrir les intérêts des producteurs.
Il n'y a simplement qu'une partie de notre opinion qui est oubliée ; il y a une partie de la population française qui est oubliée : ce sont les consommateurs.
Je pense qu'il faudrait réaliser totalement la tâche, ne pas nous contenter d'une moitié de l'office du vin, et si le terme d'office vous choque, je vous propose - voulez-vous une organisation nationale interprofessionnelle du vin ?
Je crois que vraiment la conjoncture économique et de l'autre côté l'évolution des esprits rendent vraiment possible d'abord une vaste campagne de propagande en faveur de la réalisation de cette idée.
Je rejoins là ce que disait mon excellent ami Lamarque-Cando ; les deux fédérations voisines et sœurs sont tout à fait d'accord, sur ce plan. L'heure est venue de demander la réalisation d'une organisation nationale interprofessionnelle du vin.
Et maintenant, en ce qui concerne les intérêts spécifiquement ouvriers dont - je m'excuse - il a été assez peu parlé jusqu'ici, et ce qui, en partie, va légitimer mon intervention, je voudrais dire quelques mots de l'application des Conventions collectives et indiquer que je ne suis pas toujours d'accord avec quelques-uns des orateurs qui m'ont précédé à cette tribune.
Certes, je sais, la classe ouvrière a réclamé le retour à la liberté en matière de salaires, promettant peut-être la même imprudence que ceux qui réclamaient le retour à la liberté dans le domaine des prix. Je le sais, et la réponse peut être facile aux revendications syndicales actuelles de dire tout d'abord : " Tu l'as voulu" et de se faire apporter la cuvette et l'éponge de Ponce Pilate et de se laver les mains.
Voulez-vous que je vous dise tout de suite ? Je ne pense pas que cette idée puisse être vraiment dans l'esprit d'aucun camarade du Parti. Nous ne pouvons pas abandonner la classe ouvrière, même si c'était celle qui actuellement ne posséderai le tonus nécessaire pour défendre par l'action syndicale ce que le Parti Socialiste lui a donné et je vais vous expliquer pourquoi :
Certes, l'application des accords provisoires ou des Conventions collectives sont du strict ressort de l'activité syndicale, me direz-vous, mais dans la tactique syndicale il en est comme dans la tactique militaire : on peut d'autant mieux s'armer que l'on est plus riche, et de même, au point de vue syndical, on peut d'autant mieux combattre que l'on possède davantage de ressources.
Or, actuellement, ce qui retient beaucoup l'ouvrier - et nous ne serions pas Socialistes si nous ne le reconnaissions pas - c'est ce qu'il ne leur est pas possible de constituer pour les grèves qui quelquefois seraient nécessaires les trésors de grève comme autrefois on a pu en faire dans le Nord ou le Pas-de-Calais, et c'est aussi le trésor particulier de chaque militant ouvrier qui ne peut plus être assuré

avec quelquefois des salaires qui restent malgré tout, camarades, des salaires de misère !
Il ne faut pas seulement incriminer je ne sais quel affaissement de l'opinion publique, je ne sais quelle espèce d'atonie, il y a aussi les raisons que les marxistes ne peuvent pas reconnaître. Il y a les raisons purement économiques, il y a aussi les raisons financières, et c'est pourquoi il ne faut pas s'étonner du tout que dans la défense de leurs revendications des camarades espèrent que le secteur privé suivra le secteur public et qu'ils se tournent d'abord très naturellement vers le secteur public, demandant à celui-ci de donner le signal, parce que par suite des interconnexions qui existent dans les barèmes, dans les échelles de salaires, nous savons fort bien qu'une amélioration des conditions d'existence dans le personnel des entreprises nationalisées aurait pour corollaire d'obliger l'augmentation ensuite du pouvoir d'achat de la classe ouvrière dans le secteur privé, et alors à cet égard, j'ai peur que les Socialistes, nos camarades des groupes parlementaires, nos ministres ne soient absolument désarmés.
Je leur demande d'étudier cette question avec tout l'intérêt qu'il comporte.
D'un autre côté, je voudrais être moins optimiste que certains sur la question du plein emploi. J'ai entendu dire à cette tribune que la France, bientôt, va obtenir, va atteindre le plein emploi.
Cela est peut-être vrai pour certaines régions, cela est peut-être exact pour certaines branches d'industries, malheureusement je vais citer un cas que je connais bien, c'est celui de ma région, la région bordelaise tout entière qui a été ravagée l'année dernière par les plus puissants incendies que nous ayons connus dans notre histoire, notre port de Bordeaux qui, actuellement, est en stagnation avec des maisons de commerce, des maisons d'exportation qui ferment les unes après les autres.
Je vous affirme, mes chers camarades, que la classe ouvrière de l'agglomération bordelaise croit difficilement que la France va atteindre bientôt un état de plein emploi et qu'au contraire - et c'est ce qui, voyez-vous, contribue à enlever encore plus de tonus à la résistance ouvrière - c'est cette crainte du chômage qui existe.
Là aussi il faut que nous nous cramponnions à la notion de plein emploi. Il faut le réaliser, c'est un second problème que je pose. Deux autres.
Je passe très rapidement des revendications qui ne coûteraient pas très cher et qui donneraient néanmoins satisfaction à la classe ouvrière : le respect des règlements concernant les heures supplémentaires et ce que réclament les organisations syndicales, la participation des représentants ouvriers et organismes chargés de l'application des plans d'investissement et de développement.
Je voudrais, en terminant avec cette partie, évoquer deux problèmes : celui de l'écart des zones, d'abord.
Je tiens à vous dire, mes chers camarades, que la loi fut bien faite au moment où elle fut votée, mais je déclare que depuis l'écart des zones ne peut plus être justifiable.
Je puis vous indiquer que dans une région comme la mienne, les prix en ce qui

concerne les matières consommables sont beaucoup plus élevés que ceux de Paris. Je puis vous indiquer que les transports sont plus chers à Bordeaux qu'à Paris. Il n'y a qu'une seule chose, un seul coefficient qui soit moins élevé, c'est celui du logement, mais pour tout le reste, je vous le déclare, la différence, rabattement de 8% ne correspond plus à une réalité, de même que l'abattement des 15% pour d'autres zones devrait être actuellement réalisé.

Et enfin, mes chers camarades, je pense que dans notre Commission des résolutions et que dans les débats que le Parti pourra avoir au groupe parlementaire, il y a un problème que vous ne pourrez pas éluder, et je crois qu'il serait tout simplement courageux d'accepter de l'étudier le plus rapidement possible. Ce n'est pas une solution immédiate que je vous demande, je vous en demande par exemple un examen attentif. Vous ne pourrez pas rester plus longtemps sourds aux revendications syndicales qui demandent l'échelle mobile des salaires et il faudra que le Parti prenne position à cet égard.

Pour tout cela, me direz-vous : effort de réarmement et compensation nécessaire qui devra être donnée à la classe ouvrière pour cet effort de réarmement, des ressources sont indispensables. Une question vous viendra certainement à l'esprit : quelles sont les solutions, que présente la fédération de la Gironde ?

Je m'excuse, elle en a quelques-unes à vous présenter : tout d'abord, il faudrait définir un certain nombre de principes, indiquer que l'effort de réarmement ne doit pas retomber exclusivement sur la classe ouvrière sous forme d'augmentation de taxes à la consommation.

J'ai écouté avec une attention partagée par vous tous, le superbe exposé qui nous a été fait hier par mon ami Gilles Gozard. Je ne voudrais pas répéter un certain nombre de choses qu'il a dites et avec lesquelles je manifeste mon accord, je veux simplement mettre en garde les camarades et la Commission des finances contre la solution paresseuse qui consisterait à accepter avec une trop grande légèreté de cœur l'idée que l'augmentation d'impôts est absolument indispensable et absolument inéluctable.

Des incidences, des augmentations de taxes à la production seraient, sur le plan matériel comme sur le plan moral, absolument incalculables, je sais. Nous avons quelque chose comme 650 milliards à trouver, je sais.

L'inflation ? Je la repousse comme l'a repoussée notre ami Gilles Gozard. Je pense que l'inflation est un véritable fléau, un des pires qui puissent frapper la classe ouvrière et un des principaux également qui puissent démoraliser la nation.

Mais je pense avec Gilles Gozard - je serai très bref - qu'il convient de taxer les personnes morales qui réalisent actuellement des bénéfices croissants, car il y a une chose à cet égard qui doit nous guider, moins encore le volume des bénéfices spectaculaires de certaines sociétés que le caractère croissant de ces bénéfices.

A cet égard, je pense que les personnes morales doivent être touchées, de même que doit exister une taxe spéciale sur les sociétés devant travailler pour l'armement, et à cet égard je vous signale à titre de curiosité qu'en 1939, vers la fin septembre, à

la Chambre française, l'on adoptait un projet de loi déclarant qu'en ce qui concernait la préparation de la défense nationale, le travail ne devait pas donner lieu à des bénéfices.
Je pense que c'est une notation que je donne à nos juristes. Ils auront tôt fait d'exhumer cette loi au "Journal Officiel" de l'époque et nous pourrons nous en inspirer, à une époque d'ailleurs où certains capitalistes américains, à l'appel du Président Truman, ont déclaré assez spontanément qu'ils étaient prêts à faire abandon à l'état américain d'une partie substantielle de leurs bénéfices.
Je pense que ces deux références pourraient aider ceux de nos camarades qui défendraient un exposé des motifs relatif à une loi frappant d'une taxe spéciale des sociétés travaillant pour la défense nationale.
Mais d'un autre côté, peut-être me montrerai-je plus immoral que notre ami Gilles Gozard. Il n'a fait qu'effleurer avec beaucoup de discrétion un problème qui était, dans son esprit très certainement, c'est celui de la rentrée dans le circuit des milliards absolument inévaluables qui se trouvent thésaurises sous forme d'argent fin !
Vous reconnaîtrez avec moi qu'il existe une thésaurisation extraordinairement importante et qu'il y aurait véritablement nécessité de mobiliser cet or comme nous devons mobiliser les énergies.
Mais, mes chers camarades, je ne pense pas que c'est en procédant par voie de coercition que nous arriverons à le faire sortir de sa cachette et c'est pourquoi, devant le Congrès de la fédération de la Gironde, notre camarade Guillon que j'excuse aujourd'hui devant le Congrès - car c'est lui-même qui aurait dû défendre ces idées, mais il se trouve actuellement souffrant à Bordeaux - notre camarade Guillon a lancé l'idée de deux emprunts, déclarant que l'effort de guerre ne doit pas être financé par une augmentation d'impôts d'une part et par le recours à des mesures inflationnistes d'autre part, mais qu'en revanche il peut exister des possibilités de couvrir des impôts, à une condition, c'est que ces emprunts soient assez intéressants pour les souscripteurs, et je m'excuse mais je me dois de vous donner un exemple qui serait difficile à récuser : souvenez-vous, en 1936, comment notre camarade Vincent Auriol a lancé un emprunt qui à l'époque paraissait assez révolutionnaire ? Les capitalistes n'ont pas eu l'intelligence d'en prendre ; il n'y a, en réalité, que les petites gens qui ont souscrit à l'emprunt Vincent Auriol. Ils ont déjà fait une action morale, d'ailleurs, et également une très bonne affaire car avec la garantie des changes, ils ont été à l'abri de certaines fluctuations.
Je pense qu'en nous couvrant de cette autorité, la tâche sera plus facile pour défendre le principe d'emprunts qui pourraient être intéressants et qui pourraient faire sortir l'or de ses cachettes.
Dans l'idée de mon ami Guillon - car ces idées sont les siennes et c'est son enfant ou ses enfants que je défends aujourd'hui devant vous - il s'agirait de deux emprunts : un emprunt intérieur, un emprunt indexé par référence au prix de l'électricité, ou du moins cet index pourrait fournir un des éléments, et ensuite un

second emprunt qui a déjà été baptisé du nom d'emprunt atlantique auprès de toutes les puissances du bloc qui pourraient nous aider, pas seulement l'Amérique.
Je sais qu'à son retour d'Amérique, M. Petsche a parlé de ce plan. Il a déclaré que c'était des idées en l'air, mais, paraît-il, ce n'est pas exactement ce qu'il a voulu dire. Il a voulu dire, je pense, que c'était des idées qui étaient dans l'air, ce qui est tout à fait autre chose, car il semble qu'à 24 heures d'intervalle, il ait tenu deux langages assez différents.
Le premier jour, tous les journaux, y compris le grave « Monde » déclaraient qu'il s'agissait d'idées en l'air ; le deuxième jour il a dit : « Mais en ce qui concerne l'emprunt atlantique, j'ai déjà commencé à prendre quelques petits contacts en Amérique afin de voir ce que cela pourrait donner. »
Actuellement, il s'agit donc de tout autre chose que d'idées en l'air.
En tout cas, le Parti Socialiste devrait retenir des suggestions qui sont faites par le Président de la Commission des finances de l'Assemblée nationale et les retenir éventuellement au cours d'une Commission des résolutions.
J'en ai bientôt terminé, mes chers camarades, je voudrais simplement parler du problème tactique.
Vous savez qu'en Gironde nous sommes modérément participationnistes. Nous allons composer, avec nos partenaires au gouvernement, un additif au contrat gouvernemental. Quel sera le sort qui va lui être fait ?
En tout cas, si les propositions dont je parle ne sont pas faites par voie gouvernementale - je m'excuse, mais elles doivent toujours être faites par voie parlementaire - il est évident que nos ministres, ensuite, auront pour devoir de défendre les propositions qui auront été faites par nos camarades des groupes parlementaires, et je sais que c'est sur ce point-là que tout le problème des tactiques peut porter.
Si le Parti Socialiste a l'impression que nous ne pouvons pas être suivis dans une défense efficace de la classe ouvrière, défense qui doit être une des conditions de la sécurité militaire française elle-même, de deux choses l'une : ou les ministres chargés de défendre les propositions parlementaires s'inclinent et donnent rendez-vous à leurs collègues du gouvernement comme au Parti que ceux-ci représentent devant l'opinion publique pour la campagne électorale - qui est déjà virtuellement commencée, au moins depuis le Congrès de l'UDSR à Lyon, dès dimanche dernier.
Cela, c'est une politique que nous pouvons suivre. Il en est une autre : si nous sentons véritablement que pour le Parti il y a nécessité d'opérer une pression suffisante, alors dans ces conditions, c'est la sortie de nos ministres, la question de la sortie de nos ministres qui pourra se poser.
A cet égard, je voudrais dire au secrétaire général du Parti que la fédération de la Gironde se montre, au moins pour une fois, extrêmement libérale et qu'elle demande à nos camarades responsables d'examiner eux-mêmes les éventualités politiques et d'arrêter autant que possible la tactique à suivre, en demandant toujours qu'au moment crucial le Parti soit consulté, que le Conseil national ait

véritablement le pouvoir des décisions et qu'il ne laisse pas tomber son pouvoir, entre nous au profit de la Commission des 46.
Mais je dirai en terminant, en me tournant plus précisément vers notre ami Guy Mollet, ce que la fédération de la Gironde en particulier et beaucoup d'autres demandent à nos camarades ministres, demandent à nos représentants, aux parlementaires : c'est de ne pas se considérer seulement comme les gérants loyaux de la société capitaliste mais avant tout comme les mandataires de la classe ouvrière. Vous avez entre les mains an mandat sacré et si vous reconnaissez tous unanimement que défendre le pays, que défendre la coalition à laquelle nous appartenons, que défendre la cause de la liberté c'est d'abord défendre la cause de la classe ouvrière, alors il y a une question sur laquelle vous ne pouvez pas transiger.
Et oui ! C'est l'éternelle question toujours pendante et irritante des salaires et des prix. Nous demandons à nos commissions techniques de faire l'effort d'imagination nécessaire pour que nous ayons sous peu des propositions chiffrées à présenter à ceux qui sont nos partenaires au gouvernement, indiquer à ceux-ci qu'à situation nouvelle correspondent des problèmes nouveaux.
L'additif au programme gouvernemental nous le présentons ce soir et nous pensons de ce fait agir en présentant des propositions qui peuvent être acceptables, des propositions sérieuses qui devront être étudiées, chiffrées par nos commissions, en ne perdant jamais de vue le but qui doit être le nôtre.
C'est en nous conduisant comme les représentants authentiques de la classe ouvrière que celle-ci nous suivra contre toutes les dictatures, qu'elle pourra accepter les sacrifices indispensables que la cause de la liberté du monde peut lui imposer et sera reconnaissante au Parti Socialiste de s'être montré en la circonstance fort non pas seulement sur un certain plan mais aussi sur tous pour la défense des libertés ouvrières, pour la défense du Socialisme et de la paix.
(Applaudissements)

Le président - Avant de partir, nous allons entendre l'intervention de Grumbach, et je dis tout d e suite au Conseil national que la séance de ce soir qui reprendra à 21h30 sera présidée par Gaston Defferre, assisté de Lhorme, des Basses-Alpes et par Alban, de la Charente-Maritime.

Guy Mollet

Camarades, je voudrais vous faire une simple proposition - si vous en étiez d'accord, car cela suppose l'accord du Conseil national :
Donc, à la reprise de nos travaux, à 21h30, je voudrais moi-même intervenir pour répondre à quelques camarades de façon à pouvoir me rendre ensuite à la Commission des résolutions et participer à ses travaux. Le débat continuerait ici, mais la Commission des résolutions fonctionnerait pendant le même temps.
En effet, nous avons encore une douzaine d'orateurs inscrits et en procédant

autrement, la commission des résolutions ne pourrait se réunir que vers deux ou trois heures du matin.
Les camarades qui prendront la parole ici, s'il s'agit uniquement d'une analyse de la situation ou d'un jugement sur le passé, se retrouveront au moment du vote ; si par contre il s'agit de propositions intéressantes, la Commission des résolutions les appellera à participer à ses travaux, il n'y aura aucun inconvénient à cela.
A moins que vous ne préfériez l'autre solution : commencer à quatre heures du matin ?

Le président - Camarades, je ne voudrais pas que l'on engage là-dessus un débat qui durera jusqu'à 8 heures !

Un délégué - Je voudrais demander à Guy Mollet quelle est la question posée au Conseil national : autrement dit, sur quoi la Commission des résolutions doit-elle délibérer, et ne serait-il pas plus sage de considérer que l'on s'est réciproquement informé et que la Commission des résolutions n'aura rien à mettre à son ordre du jour ?

Guy Mollet - J'avais justement l'intention, tout à l'heure, quand je prendrais la parole, de dire au Conseil national qu'il y a un certain nombre de questions précises qui appellent des réponses précises.
Il y a dans trois semaines d'ici à Strasbourg une réunion de l'Assemblée de Strasbourg. Il sera bon que l'on sache quel est le mandat des délégués du Parti Socialiste, si ce mandat est la confirmation de ce qui a été dit au Congrès.
Il y a, cette semaine, à l'Assemblée nationale, un certain nombre de problèmes au sujet desquels se pose le maintien ou le retrait des ministres au gouvernement.
On pourra prétendre que c'est au Comité des 46 ou au Comité directeur d'en décider ! Je pense qu'il serait vraiment invraisemblable qu'un Conseil national étant réuni, ça ne soit pas lui qui soit appelé à donner son point de vue sur ces questions-là.
J'ai l'intention d'en évoquer quelques-unes tout à l'heure, au cours de mon intervention, qui appellent des réponses précises.

Un délégué - Quand le vote aura-t-il lieu ?

Guy Mollet - A la fin de la réunion de la Commission des résolutions.

Le président - La parole est à Grumbach.

Salomon Grumbach

J'ai pitié du Conseil national et j'ai également pitié de moi-même. Le Conseil national est fatigué, il a entendu beaucoup de discours dont quelques-uns étaient

Fondation Jean Jaurès

excédents, même très brillants, mais si malgré tout, à cette heure, je monte à cette tribune, constatant dès maintenant qu'on n'écoute pas, c'est parce que moi aussi. Je reviens de quelque part...
Puisqu'il paraît que j'ai des recommandations, je me présente à vous comme un Monsieur qui est sorti ce matin d'un train qui est arrivé en retard après un accident terrible, mais puisque je suis vivant c'est l'avantage...
Il y a quatre jours, j'ai donc parlé au nom du Parti qui m'avait délégué au Congrès du Parti Social... et puis non !
(Grumbach, devant le brouhaha descend de la tribune)
(Applaudissements)

Un délégué - C'est organisé d'une façon lamentable, cela dure depuis quarante-huit heures, on n'a pas encore fait la moitié des travaux ! Il y a des orateurs qui parlent pendant une heure et demie !

Le président - Camarades, il est un peu tard maintenant pour vous apercevoir que c'est bien ou mal organisé. Vous auriez pu le déclarer au début, et en tout cas Grumbach, avant de quitter la tribune, aurait pu demander au président de le faire écouter. Je m'en excuse, j'étais en train de le faire et je demande à Grumbach de venir faire son intervention.
(Applaudissements)

Salomon Grumbach - Tout de même, il me paraît indigne de moi-même de me borner à intervenir pendant quelques minutes seulement et après les excellents exposés des faits, le Parti va décider.... J'aurais l'occasion.... et je prie le Président, très sérieusement, de me dire si je dois parler ou ne pas parler ?

Guy Mollet - Si vous permettez, camarades, parmi les problèmes évoqués aujourd'hui ici, il y a le problème allemand, le problème de l'unification européenne. Ce sont des problèmes sur lesquels Grumbach s'est penché pendant plus de vingt ans, vingt-cinq ans, trente ans !... (applaudissements)...
Je n'insiste pas. Je vous demande de l'écouter.
(Grumbach revient à la tribune, applaudi).

Salomon Grumbach - Hier après-midi, j'ai parlé à Mayence devant 2 000 délégués de l'Organisation des jeunesses allemandes où il y avait des Socialistes, des protestants, des catholiques, des croyants, des non-croyants, sur les problèmes qui vous préoccupent le plus.
Toutes les questions sont importantes ; je saurai me borner à celui qui a fait l'objet d'interventions contradictoires, je me bornerai à parler très brièvement, très brièvement de ce qu'on appelle l'Europe, et moins brièvement, mais pas trop longuement, de la façon dont se pose la question du réarmement allemand.

Fondation Jean Jaurès

En ce qui concerne l'Europe, puisqu'hier soir j'étais en Allemagne lors du commencement des débats, je n'ai pas entendu l'exposé de Guy Mollet. Je n'ai pas pu assister non plus à vos débats ce matin puisque nous sommes arrivés avec cinq heures de retard à la gare de l'Est. Mais je connais à peu près les opinions des uns et des autres et j'ai entendu assez souvent Jacquet, j'ai entendu aujourd'hui encore André Philip pour dire à ces vieux camarades et à ceux qui ont pu s'exprimer comme eux - et je m'excuse. Je ne nomme personne puisque je n'ai pas assisté aux débats - et qui continuent à défendre en ce qui concerne l'Europe une formule correspondant à une sorte d'Europe strictement continentale laissant - même s'ils sont responsables de rester dehors - l'Angleterre et les Pays scandinaves en dehors de cette Europe, que cela ne me paraît pas digne des responsabilités que nous avons sur ce plan.

D'ailleurs, je ne sais pas si Guy vous a lu un texte qui a été voté il y a exactement quinze jours par tous les Partis qui sont membres de ce que nous appelons le COMISCO, disons de notre Internationale actuelle. Ce texte a été discuté longuement ; il était du à plusieurs interventions au cours desquelles certains incidents s'étaient produits en effet à Strasbourg, devant le monde entier, et qui n'ont pas pu contribuer à augmenter l'autorité du socialisme devant les autres. Ce texte a été rédigé après des interventions particulièrement importantes de Spaak lui-même, le président de l'Assemblée de Strasbourg, que personne n'accusera de ne pas vouloir l'Europe, Spaak qui est vraiment un grand combattant !

J'ai mes notes ici, j'ai des notes que j'ai prises pendant que Spaak a parlé. C'est lui qui a demandé deux choses : il a demandé d'abord aux anglais - et si j'avais le temps je vous aurais fait un récit complet, vous auriez alors exactement compris quelles sont les opinions de toutes les parties adhérant au COMISCO sur le plan de l'Europe. Je me borne à cette intervention de Spaak : il a demandé aux anglais de cesser cette sorte de campagne soit ironique, soit sérieuse en faveur de la constitution d'une Europe strictement continentale, disant : "et bien ! Puisque nous ne voulons pas, faites-là cette Europe continentale Italie-Allemagne-France, et nous verrons".

Il les a suppliés de cesser cette campagne et il a eu une réponse d'ailleurs pleine de tact. Sur le moment, nous avons rédigé un texte voté à l'unanimité et se prononçant contre cette Europe triplement mutilée, car elle l'est déjà en deux parties. Lorsque nous disons - même les meilleurs parmi nous - « Europe », nous savons qu'il s'agit d'une partie de l'Europe et cette partie de l'Europe morcelée encore une fois en deux ou trois parties, qu'en restera-t-il ?

Et il a dit : "Je ne peux pas accepter ce texte parce que vous ne pouvez pas me demander un non anglais au nom d'un pays qui est contre vos formules de l'Europe actuelle ? Ce serait un manque de tact de votre part de voter un texte pareil. "

Ils l'ont voté unanimement.

La deuxième chose qu'il a demandée, et avec quelle force, et en employant des expressions presque véhémentes d'émotion et chargées de soucis en ce qui

concerne l’avenir, c’était de faire dire et de dire à des camarades comme André Philip, et il les a nommés - et Jacquet - de ne pas insister sur leur position actuelle, et il a demandé à l’Internationale de prendre nettement position pour qu’on sache si en tant que Socialistes nous pouvons envisager de construire une Europe encore plus mutilée pour faire quand même un premier acte décisif, et c’est pour cela qu’on a rédigé un texte qui, lorsque j’en aurai lu quelques lignes, vous fera comprendre la situation et je n’en parlerai plus :
"Le COMISCO affirme sa conviction - d’abord invite tous les Partis Socialistes des pays membres du Conseil de l’Europe à insister auprès de leurs gouvernements respectifs pour qu’ils tiennent compte, au sein du Comité des ministres, du sentiment puissant qui anime l’Assemblée consultative en faveur d’une unité européenne. "
Cela, la délégation anglaise l’a également voté.
Le paragraphe important est le suivant :
"Le COMISCO affirme sa conviction qu’une unité européenne réalisée sans la Grande-Bretagne et la Scandinavie serait sans valeur et qu’il faut rechercher l’unité européenne par des méthodes qui permettent à ces pays d’y participer. "
Voyez-vous, la rédaction de la dernière partie de cette phrase ne me plaît parce qu’elle est floue. Mais lorsqu’on dit que c’est tout, c’est tout en effet ! Et Spaak avait déclaré, lui personnellement : "L’Europe sans l’Angleterre ne m’intéresse pas". Et lorsque le président de l’Assemblée de Strasbourg dit cela, cela a quand même une valeur que nous ne devons jamais sous-estimer.
Si j’avais le temps, je vous aurais montré d’autres aspects du problème, je vous aurais dit qu’on a pu se tromper sur la signification de cette délégation allemande qui était pour la première fois à Strasbourg. Cette délégation social-démocrate était à fond d’accord avec cette formule, tandis qu’à certains moments des camarades ont pu croire que le Parti Social-démocrate allemand était un grand Parti ouvrier ayant 90% de prolétaires dans son organisation, 700 à 800 000 membres cotisants. Elle non plus n’envisage pas une Europe sans qu’il y ait l’Angleterre et les pays scandinaves, c’est-à-dire précisément les pays où le Socialisme est seul soit comme en Angleterre, en Norvège, en Suède etc. tandis qu’actuellement en Allemagne il y a encore deux Partis au pouvoir.
Alors je demande à tous les camarades, lorsqu’ils examinent ces problèmes et lorsqu’ils seront éventuellement appelés ce soir à rédiger un texte de ne pas oublier qu’il y a actuellement accord entre tous les Partis et je souligne que parmi ces Partis, le Parti hollandais, que personne n’accusera de ne pas vouloir cette Europe fédéraliste ou autre - et je n’entre pas dans ce débat, j’aurais tant de choses à dire - a voté, a demandé qu’on votât ce texte, et voilà donc la fin de ce que j’avais à dire sur le problème européen.
Mais dans le cadre même du problème européen se pose également - et par la volonté du gouvernement français qui a choisi cette formule afin de sortir des immenses difficultés devant lesquelles la France et le gouvernement, et nous tous,

et chacun de nous se trouve, dans sa conscience, lorsqu'il est placé devant nos revendications concernant le réarmement allemand - se pose également ce problème.
J'ai écouté tout ce qui a été dit. Des choses excellentes ont été dites. J'ai dit tout de suite que je suis, naturellement - en ce qui concerne les conclusions - en désaccord avec Le Bail. Il le sait, comme il m'avait déjà dit qu'il était en désaccord avec moi puisqu'il m'avait fait l'honneur de lire cette série d'articles que j'ai commencé de rédiger au mois de juillet, au moment où la question n'était pas encore aussi brûlante. Il me l'avait dit depuis longtemps, il m'avait dit ce qu'il pensait du point de vue réaliste, qu'il fallait envisager une formule plus positive !
Et s'il y a eu un séducteur aujourd'hui qui aurait pu ébranler une opinion bien établie, c'est notre cher Gorce qui a su construire un ensemble d'arguments où la logique apparaît tellement impeccable qu'on se demande si on n'est pas un peu absurde de vouloir défendre une autre thèse !
Je m'excuse auprès de lui, auprès du brillant substantiel qu'il a su mettre dans son discours, car il a apporté des faits. Je m'excuse auprès de lui en lui disant que je ne suis quand même pas d'accord, et je vais dire rapidement pourquoi.
Je le sais, que la France est isolée. Nous l'avons souligné dans "Le Populaire" depuis deux semaines, nous avons su, depuis le mois de septembre, au commencement, que parmi les douze autres adhérents, la France était seule. Mais alors, je suis d'avis qu'il faut savoir, à certains moments, être seul, qu'il faut même envisager d'emblée que se réalisera ce qu'on ne veut pas, qu'on sera obligé de l'accepter et qu'on n'est pas humilié pour cette raison.
La France ne doit avoir aucune responsabilité dans le réarmement de l'Allemagne. Oh ! Ce problème est aussi difficile pour l'Allemagne, et puisque je parle au Conseil national Socialiste, je dirai aussi difficile pour les Socialistes allemands que pour nous-mêmes - je vous en parlerai tout de suite.
Mais la France est quand même sur le chemin du bon sens. Tous les allemands le savent, les Sociaux-démocrates - j'ai dit « Sociaux-démocrates ! Je sais qu'il ne faut pas le faire, tu me l'as déjà dit Bracke, excuse-moi, les Social-démocrates - également discutent cela à fond.
Jamais je n'ai vu, depuis des dizaines d'années, un pays qui soit aussi profondément dans un état de bouillonnement, qui cherche, qui ne sait pas où aller, qui est profondément divisé. J'ai fait allusion à des aspects de ce problème il y a huit jours, à Lille, lorsque la section de Lille, une des rares de la province qui m'ait fait l'honneur et le plaisir de me demander de m'expliquer sur ce problème, j'ai essayé de démontrer qu'il y a dans tout ce débat sur le réarmement de l'Allemagne un aspect qu'il ne faut pas négliger aujourd'hui d'une façon totale. On y a fait allusion un tout petit peu.
La peau de l'ours ! C'est un ours vaincu, certes, il n'est pas tout à fait à plat ; on y marche encore sar les pattes, mais la peau fait déjà des mouvements assez perceptibles. Alors, si l'on veut la réarmer, cette peau, sans doute les autres sauront

l’obtenir, et les arguments qu’ils ont sont également très puissants et paraissent beaucoup plus près de la logique qu’imposent les événements, de la logique qu’impose la situation internationale, car il ne faut jamais oublier de souligner que si la question du réarmement allemand a pu prendre une acuité aussi brûlante, c’est parce que la Russie soviétique, depuis cinq ans, a pratiqué une politique internationale qui a fait peser sur le monde entier une incertitude profonde et que l’explosion de Corée a donné à tout le monde l’Impression que cela n’était qu’un premier acte, le commencement d’une opération mondiale, et sans doute c’eut été le cas s’il n’y avait pas eu, pour la première fois dans l’histoire du monde - il faut quand même le dire - une tentative réelle et plus qu’une tentative de respecter les principes de la sécurité collective par l’intervention de l’ONU ayant le bonheur d’avoir, comme bras séculaire, les Etats-Unis, bonheur que l’ancienne Société des nations n’a pas connu. Sans doute, c’eût été le commencement d’un conflit mondial s’il n’y avait pas eu quand même cette intervention collective de l’ONU.

C’est dans cette atmosphère que le problème du réarmement allemand est né et il a pris ce caractère d’urgence depuis que le conflit de Corée a eu lieu. Et alors, quoi qu’on en dise, il faudrait tenir compte, sur ce plan, des réactions de l’Allemagne même, et lorsqu’on dit "Allemagne", on ne dit rien du tout, des réactions des différentes couches de l’Allemagne, des différents Partis, des différentes organisations, des différentes églises, des différents individus.

Si vous aviez assisté avec moi, hier après-midi, à ce débat entre des jeunes - il y en a eu à peu près une vingtaine qui ont discuté, ils m’ont fait l’honneur de me laisser faire le discours final - vous auriez entendu quelle était la résistance profonde, qui n’est pas une résistance de lâcheté physique contre le réarmement. Il faut comprendre d’abord qu’il y a, dans des masses immenses, un véritable dégoût des armes, pas seulement pour des raisons hautement morales mais parce que la guerre a passé par là, et que les témoignages de guerre sont atrocement présents tous les jours et partout, et lorsque souvent j’ai dit, et lorsque le Parti croit dire, et lorsque le Parti croit maintenir de dire que c’est le plus grand malheur qui pouvait arriver au peuple allemand dans la mesure où il veut vraiment une démocratie, où il commence à la construire péniblement, ce n’est jamais facile de construire une démocratie pure en temps d’occupation militaire étrangère, quelle que soit la bonne volonté ou l’objectivité de l’occupant, où il essaie après cinq années seulement depuis la guerre de sortir du militarisme, dans cette Allemagne qui connaît pour la première fois depuis 1870 - je veux commencer l’histoire de l’Allemagne moderne en 1870, avec Bismarck - où il y a des mouvements antimilitaristes, antimilitaristes allant jusqu’à un pacifisme absolu, ce n’est pas celui-là qui remporte la victoire actuellement, ce sont des conceptions réfléchies calmement, c’est à ce moment-là que les circonstances internationales dont la Russie soviétique est responsable obligeaient tout le monde à parler du réarmement allemand à ces allemands que les anglais, les français, les américains, par tous les moyens de leur propagande, par des moyens souvent ridicules, par des moyens souvent très honnêtes ont décidé de

convaincre depuis cinq ans qu'il fallait montrer à tous les peuples du monde qu'ils avaient définitivement abandonné toutes idées militaristes, toute volonté de vouloir une armée.
Cela a eu beaucoup plus de succès qu'on a cru, non pas parce que la propagande a été bien faite, mais parce que cela a répondu à des sentiments réels, et c'est à ce moment-là que ce peuple qui comprend quand même 48 millions dans cette Allemagne occidentale seule, qui a lu nuit et jour, depuis des années, qu'il fallait renoncer pour toujours à s'armer, qu'il fallait accepter le désarmement comme la garantie de la confiance que la nouvelle Allemagne peut et doit inspirer aux autres peuples qui l'attendent à la table commune le jour où cette confiance sera rétablie, que ce peuple s'entend dire maintenant le contraire !
Daniel Mayer dans son discours qu'il faut relire a cité deux, trois caricatures ; elles sont symboliques dans déjà presque tous les journaux allemands. Je vous cite une caricature : dans la devanture d'un grand magasin dont l'enseigne est "Magasin des uniformes" deux allemands sont là et ce sont des prolétaires, des employés, on ne voit pas très bien. Ils regardent les uniformes et l'un dit à l'autre : "Si nous achetons cet uniforme, est-ce qu'on va nous prendre pour deux bons militaristes ou deux bons démocrates ? "
Et l'autre caricature s'intitule "Aujourd'hui et demain" ; aujourd'hui, avant le réarmement ; demain, après. Dans l'aujourd'hui, vous voyez un chancelier solide et devant lui un général, et le chancelier lui donne des ordres. Dans l'après, vous voyez le général et le chancelier en caporal, courbé devant lui !
Et bien ! Ils se connaissent très bien et il est très important que nous le disions car il ne faut pas essayer de résoudre le problème allemand par-dessus la jambe, il ne faut pas dire des choses absurdes comme j'en ai entendues de la part d'orateurs à la Chambre, au cours d'un seul débat auquel j'ai assisté. C'est un problème absolument complexe et si l'on veut que l'Allemagne puisse vraiment être intégrée dans cette Europe qui n'est pas faite, si l'on ne veut pas dresser sur la zone même occidentale seule un obstacle infranchissable, qu'on se garde de donner au nouveau militarisme allemand une nouvelle chance de pouvoir renaître, et là la question fondamentale se pose : Est-ce qu'il est inconcevable de voir une nouvelle armée allemande naître sans l'esprit militariste ?
Ma réponse là-dessus est claire, nette : hélas, actuellement non ! S'il y avait vingt-cinq ou trente d'écoulés depuis la guerre, si des universités, des écoles primaires, des lycées en Allemagne avaient pu sortir des nouvelles générations telles qu'elles commencent à naître, qui auraient pu éliminer de l'Allemagne dans son ensemble les réactions psychologiques individuelles ou autres des citoyens ou militaristes du passé, cela eût été différent.
Car naturellement on dit : "Ah ! Vous voulez laisser se battre seuls les poilus, les tommies et les marines pour défendre l'Allemagne ! " Mais d'abord, il ne s'agirait pas seulement de défendre l'Allemagne là-bas et de laisser les allemands de côté, je sais que ce n'est pas possible. Mais je sais aussi que ce serait le devoir suprême des

alliés d'éviter la collaboration militaire des allemands, et la plus grande faute stratégique commise par les américains, par leurs généraux depuis des années a été de répéter à haute voix, à trop haute voix - les allemands l'ont entendu et se sont sentis revalorisés, non pas les meilleurs mais les plus mauvais, ceux chez lesquels l'esprit de guerre est encore vivant. Il a du se terrer, cet allemand, se terrer depuis 1947 et il est sorti de sa coquille, il a ainsi retrouvé son langage, son tempérament, et si j'avais le temps, et cela vaudrait la peine, je vous lirais des documents qui vous prouveraient ce qu'osent écrire les généraux, les officiers allemands qui ne sont pas encore des vieillards et qui seraient demain inévitablement les chefs de cette armée. Car lorsque j'entends les américains dire : "Nous prendrons de tous jeunes allemands, nous les entourerons de nos armées", cela est de l'enfantillage !
Et cela pose maintenant le problème qui n'a pas été traité : Que dit l'Allemagne ? Etes-vous surs que les américains sont en état même...
Que voulez-vous ? J'ai également pris la responsabilité de me faire considérer pour un rêveur, mais ce que je reproche si souvent à des amis comme Philip ou d'autres - cette fois-ci, il paraît que c'est moi le rêveur parce que je ne veux pas accepter de m'incliner devant ce qui s'impose, ce qui est inévitable, qui paraît réaliste !
Et bien ! Oui, à la France tout entière, le Parti doit demander, et le Parti l'a demandé - car vous ne savez pas quelle serait la réponse,-quelle est la situation actuelle ?
Le chancelier Adenauer qui est un homme qui vit seul, qui ne raconte ce qu'il veut faire ni à son gouvernement, ni à son ministre, ni à son propre Parti - ne croyez pas que j'exagère actuellement en quoi que ce soit - a cru, conseillé par ce général Schwerin qu'il a depuis du renvoyer de son conseil militaire et qu'il n'a pas renvoyé comme il l'a dit dans un communiqué officiel parce qu'il avait dépassé son mandat, parce qu'il avait raconté ce qu'il ne fallait pas dire, parce qu'il a dit la vérité, celui-là, c'est pour cela qu'il l'a renvoyé et pas parce qu'il a fait autre chose - alors, ce chancelier veut faire une grande affaire, il envoie un mémorandum. Il a fait des offres, et dans son propre Parti catholique, la réaction est forte car le Parti catholique n'est pas un Parti catholique ; ce qui caractérise la situation politique actuelle dans ses toutes premières phases, dans cette nouvelle Allemagne après la guerre, c'est que le Parti catholique a peut-être 40% de protestants, c'est la coalition de tous les catholiques réactionnaires comme de tous les protestants réactionnaires. Il y a des districts où il y a 70% de protestants dans ce Parti, ils s'appellent "chrétiens démocratiques" et cela ne dit pas catholiques, mais tous les chefs le sont, c'est cela la vérité ! Là, ils rencontrent l'opposition, et alors que se passe-t-il du coté de la classe ouvrière allemande qui, avec la Social-démocratie, heureusement compte 85% de la totalité de la classe ouvrière. Quelle que soit la puissance de l'état dont il s'agit, je le mets au défi, s'il ne veut pas agir comme le fait la Russie soviétique de la zone orientale - et elle rencontre des résistances extraordinaires - d'obtenir jamais que ce peuple participe librement à la défense militaire.

La situation politique est la suivante : le chef du Parti social démocrate, dont l'autorité est très grande, avec lequel, vous le savez, nous ne sommes pas toujours d'accord, avec lequel personnellement j'ai eu des explications publiques dans "Le Populaire" et au Congrès de Hambourg au mois de mai de cette année, mais que je respecte profondément et dont je conteste le caractère de nationaliste dont on l'accuse, est un homme passionné, mais un grand monsieur qui a beaucoup de soucis, qui veut rompre cette alliance entre protestants et catholiques.

Ce qui se passe dans la masse ? Au commencement il a dit non brutalement, non en face d'une remilitarisation, et il était d'accord avec une organisation qu'il ne faut pas sous-estimer : la CGT libre de l'Allemagne occidentale, 5 millions et demi de membres organisés, ayant à leur tête les membres du Parti Social-démocrate qui, eux, assistent aux congrès nationaux du Parti Socialiste, bonheur que nous n'avons jamais connu. Certains pourraient à cet égard, s'ils le voulaient, écrire l'histoire exacte de ce qui est, expliquer ce qui est arrivé à nôtre CGT, et la victoire est remportée à la longue par les Communistes qui se sont montrés plus intéressants et plus courageux... (applaudissements)...

En janvier 1950, avant la Corée, le comité directeur de cette CGT allemande avait déjà voté un texte : en aucun cas remilitarisation ! Et lorsque la Corée a connu le destin que vous savez ils ont adopté et publié dans le numéro de " Der Arbeit" - Le Travail - l'organe central hebdomadaire de la CGT allemande, une nouvelle décision disant : « Nous maintenons intégralement ce que nous avons décidé » et ils ont chargé un des membres les plus importants du Comité directeur d'expliquer, dans cet organe, ce qu'il en était, et savez-vous quel est l'argument principal qu'il a donné dans cet article nuancé, où vous avez senti, au travers de certains paragraphes, le scrupule qu'il a eu en présence de cette question : "Nous dirons non si nous sommes attaqués. Il faut quand même envisager une possibilité pour l'Allemagne même de participer à sa propre défense ; il ne faut pas faire croire que nous disons non uniquement parce que nous voulons nous sauver. "

Vous l'avez senti, il le dit, mais pas tout à fait ouvertement. Mais subitement la conclusion de l'article est claire, et dit textuellement :

"Nous ne voulons pas que la nouvelle république naissante, la nouvelle démocratie si fragile connaisse le destin qu'a connu la république de l'Allemagne qui, après peu d'années, est tombée sous l'influence des généraux. Cela nous ne le voulons plus parce que nous voulons sauver la démocratie allemande. "

Et, du point de vue Socialiste et européen, cela paraît être un argument d'une force colossale. Précisément, ceux qui veulent l'Europe doivent se dire que s'il n'y a pas une Allemagne démocratique, il n'y a pas de possibilité d'entente entre l'Allemagne et la France… (applaudissements)... S'il n'y a pas d'entente entre l'Allemagne et la France, il n'y a pas d'Europe possible, et ceux qui ne veulent pas comprendre cela en Amérique, ceux qui en même temps nous poussent à faire l'Europe et veulent réarmer l'Allemagne commettent â cet égard une faute en perspective.

Je reconnais tout ce qui est immédiat concernant ce réarmement, mais quel est l'art des hommes d'état qui ne sont pas seulement des militaires, ceux qui doivent examiner les conséquences de leurs actes et pas seulement voir le but et la technique de la bataille militaire ? C'est d'essayer de prévoir quelles peuvent, quelles doivent être, quelles seront certainement les conséquences d'une décision qu'ils vont prendre.
Si la démocratie allemande devait succomber à un nouveau militarisme, elle ferait place à un nouveau militarisme et celui-là alors, en effet, pourrait comporter tous les dangers dont on a parlé, de combines militaires avec l'Est afin de reconquérir tout ce qu'on a pris là-bas, un danger de guerre réel.
Mais j'ouvre une parenthèse : je suis d'accord pour dire - et c'est également l'avis de Gorce et peut-être d'autres - que la volonté de guerre de la Russie soviétique, pour plusieurs raisons, n'est pas aussi sûre que le fût la volonté de guerre obligatoire d'Adolf Hitler, et je me souviens des temps où, à toutes les tribunes, j'ai déclaré : "Hitler signifie la guerre parce qu'il ne peut pas vivre sans guerre, car sans guerre il meurt tout seul ! "
Non, quelles que soient les infamies des Communistes, quels que soient les crimes commis contre la classe ouvrière mondiale par la scission voulue et organisée par Moscou, quelles que soient les misères que nous connaissons aujourd'hui encore, quelles que soient nos convictions que sans cette scission de la classe ouvrière aujourd'hui l'Europe serait Socialiste, il n'y aurait ni danger de guerre ni affaire de Corée ...(applaudissements)... néanmoins, ne mettons pas sur le même plan, dans ses volontés et buts, la Russie soviétique actuellement. Elle a autre chose à défendre, elle n'a pas - selon moi - besoin de cette guerre !
Et Le Bail, moi, d'autres, parlons du sentiment de peur que la Russie peut avoir. Il y a eu de Jaurès là-dessus les pages inoubliables sur les conséquences de la peur dans son Histoire de la Révolution, et le grand historien italien Ilyé Moverero (?) dans son dernier livre, "La Reconstruction", a écrit là-dessus des chapitres qu'on devrait relire, partout où il a démontré que la peur revit plus que jamais et est la véritable source des catastrophes.
Tout ce qu'on peut faire pour faire disparaître cette peur, il faut le faire.
L'Allemagne ? Un facteur. Elle est, dans sa masse, opposée, et si elle accepte ne croyez donc pas qu'elle acceptera le régiment encadré d'américains.
L'armée européenne, formule qui était la seule pouvant permettre au gouvernement français de rester sur la ligne européenne, que le gouvernement a pris sous l'influence en première ligne des Socialistes et de Guy Mollet, la France sait très bien que cette armée européenne - nous sommes tous entre nous - n'est pas une réalisation possible dans l'immédiat.
Alors, il faut accepter toute formule et nous n'avons pas le droit de prendre la fuite devant une formule européenne logique, sachant que sa réalisation, hélas pour le moment, sera empêchée par les autres, et par l'absence d'une Europe, et par l'absence d'une volonté européenne, et par l'absence d'une confiance en cette

Europe, et par l'absence de confiance chez ceux des états dont la présence est indispensable pour faire cette Europe.

Jean Le Bail - Tu me permets une question ? Nous sommes au centre du problème. Tu nous a dit tout à l'heure que si les Américains n'avaient pas eu au nom de l'ONU en Corée l'attitude qu'ils ont eue, il y aurait eu une guerre générale. Alors, si tu admets que les russes auraient été capables, en Corée, de déclencher une guerre générale, est-ce que tu peux prendre sur toi la responsabilité de dire qu'ils ne sont pas capables de déclencher cette guerre générale en Europe, et si tu ne peux pas prendre cette responsabilité, tu te trouves devant ce drame de conscience qui est le notre : Est-ce qu'à ce moment-là nous ne devons pas prendre les nécessaires précautions ? C'est tout le problème.

Salomon Grumbach - Mon cher Le Bail la question est également posée, tu te l'imagines bien, pour chacun de nous, là, et je ne conteste la valeur des objections morales et des hésitations morales d'aucun. Je reconnais la force de l'argument que tu peux donner mais je viens te dire que la faute que tu viens de commettre est la suivante : avant et après !
J'ai dit que si l'affaire de Corée avait pu se développer comme purent se développer l'invasion en 1931 du Japon en Mandchourie, en 1936 en Espagne, en 1934 en Abyssinie, sans réponse collective de la SDN pour la sécurité collective, alors nous aurions connu de nouveau, un peu plus tard, le destin qui a alors pesé sur le monde parce que l'ancienne SND n'avait pas été capable de faire ce qu'a su faire là-bas, en Corée, l'ONU... (applaudissements)...
Mais ta question reste quand même. Même si tu as oublié ce que j'ai dit à cet égard, est-ce que tu es sur que la Russie - je ne suis sûr de rien et de personne, je ne suis même pas sûr (nous sommes entre nous et on a le devoir de le dire) je ne suis même pas sûr que s'il y avait une armée allemande, quelle que soit la forme de cette armée, et quel que soit le nom dont on l'affublerait, certains éléments qui également ont peur en Amérique ne se sentiraient pas encore plus forts pour réaliser ce que d'imprudents ministres, aux Etats-Unis, ont osé dire ....
L'incertitude, le danger général, le mensonge incontrôlable, le réarmement incontrôlable, tout cela est du côté de l'Est, dans la mesure....

Guy Mollet

Je m'étais permis de le dire tout à l'heure, et vraiment une question va être posée, à laquelle il est très important de fournir une réponse précise.
Vous pensez bien que dans les conseils de gouvernement, cet argument-là nous a été donné, car il est très souvent employé par ceux qui soutiennent qu'il faut accepter le principe du réarmement allemand.
On nous a évoqué l'idée de l'urgence possible ; on nous a dit : "Votre raisonnement à vous vaut dans la mesure où vous aurez le temps. " L'argument n'est pas valable

car à aucun moment il n'a été demandé au gouvernement français ni au parlement français de se prononcer pour ou contre un réarmement allemand, mais pour ou contre l'acceptation d'an principe, du principe du réarmement allemand, les américains eux-mêmes reconnaissant que si jamais le principe en avait été accepté, il fallait plus de deux ans pour le mettre en application, étant donné qu'ils ne pouvaient pas retirer des contingents prévus pour l'Allemagne des divisions françaises et autres divisions européennes, ce qu'on aurait donné aux allemands à la place de le donner aux autres.
Autrement dit, l'argument même d'urgence est sans valeur, c'est une cause supplémentaire de danger, c'est un risque supplémentaire sans même ce que certains considèrent comme les avantages.

Jean Le Bail - Alors, que fais-tu des révélations du comte Schwerin ?

Salomon Grumbach

Je vais dire en quoi elles consistent. J'espère que tu as lu tout le texte de sa lettre confidentielle ; je ne sais pas si elle a été publiée ici quelque part, mais j'ai eu l'occasion de voir le texte allemand.
Ce Monsieur a été chargé d'abord de réaliser la police. Vous savez que les trois puissances occupantes occidentales ont accordé, il y a peu de semaines, à l'Allemagne le droit d'augmenter sa police de 30 000 hommes. C'est compréhensible.
Ce général Schwering, pour recruter ces membres - et qui était à l'ordinaire un anti-hitlérien ; ce qui est doublement grave car que faut-il penser de ces généraux qui étaient hitlériens ? - ce général Schwering a donc rédigé une lettre dont il a cru qu'elle resterait confidentielle, où il a fait appel à tous les officiers, sous-officiers de l'ancienne Wehrmacht, leur disant : "Il s'agira, cette fois-ci, d'une discipline sévère ; il s'agira de quelque chose qui ressemblera à tout autre chose qu'à la police. "
Il est allé plus loin, a parlé devant la presse, imprudemment - oh ! quel danger de parler devant la presse imprudemment ! Il faut savoir parler devant la presse, mais prudemment, n'est-ce-pas, si possible ? - donc, il a pris ses responsabilités et s'est dit : On croira que je marche sur la tête, on le croira mais ma conscience m'oblige à faire cela.
Et il l'a fait, et qu'on soit d'accord avec lui ou non, c'était quand même un acte de courage comme on l'a déjà dit.
Mais d'autres parlent imprudemment, se disant avec un petit sourire qu'ainsi ils pourront être connus, publiés dans les journaux et ils disent ce qu'ils pensent de cette façon !
Et voilà ce qui arrive. Le général Schwering s'est laissé entraîner à raconter qu'il préparait déjà des listes pour le recrutement général, et a dit : « Savez-vous à combien nous pourrions finalement élever notre armée si l'on nous laisse vraiment

libres ? A 3 millions et demi d'hommes, d'après nos statistiques d'aujourd'hui. »
Il se passe qu'il y a des journalistes qui ont eu connaissance de cela et qui ont commis des indiscrétions, que cela a été connu et le chancelier a été obligé de le chasser, ainsi que je l'ai dit au commencement, non pas parce qu'il avait dit des choses inexactes mais parce qu'il avait dit des choses trop exactes.
Et alors, cela ne crée pas encore le danger, ou si cela crée un danger il devrait nous donner raison, dire :
"Maintenant que tu m'as donné cette explication, je retire tout ce que j'ai dit, moi Le Bail, et je ne veux vraiment plus revoir une armée allemande naître, mais je ne demande pas cela parce que tu as des raisons plus sérieuses pour soutenir ta thèse. "
Et il faut faire - et je crois que c'est le devoir suprême des Socialistes de tous les pays - un effort pour essayer de faire disparaître la peur.
Savez-vous pourquoi Aristide Briand est allé encore, après s'être débattu à Versailles, une dernière fois à Genève ? Je le lui avais déconseillé, je l'avais supplié de ne pas y aller. Il était Président du Comité d'Europe - car l'Europe ne date pas d'aujourd'hui - et nous étions quelques-uns pour discuter avec lui, et j'ai dit non. Il a répondu : "J'ai un argument ; je vais voir si Grumbach l'apprécie à sa valeur" et je me suis incliné, et je vais vous raconter aujourd'hui ce qu'il nous a dit, à trois ou quatre : "J'ai promis à Litvinov de le voir à Genève pour discuter avec lui comment l'on pourrait s'entendre pour enrayer le danger hitlérien - c'était après les premières élections triomphales de Hitler - et quoique j'aie été battu et me retirerai de la politique, malgré tout je veux y aller. " Je me suis incliné parce qu'il a ajouté : "Parce qu'ils ont peur ! "
Et savez-vous où il avait puisé cette conviction, l'homme qui avait la réputation de ne lire que très peu ? Il avait lu les procès-verbaux détaillés et sténographiés des premiers grands procès contre les saboteurs en Russie, et il m'a montré les pages où l'on voyait qu'il y avait une sorte de peur de l'encerclement même qui l'avait fait agir.
Il a dit : "C'est notre devoir de faire tout pour leur donner la conviction qu'ils se trompent, croyant que nous préparons l'agression contre eux. "
Le devoir existe aujourd'hui encore, et lorsque ce n'est pas digne des responsabilités que nous prenons en disant, nous : "Si les américains ne veulent pas le comprendre parce qu'ils n'ont ni la connaissance psychologique ni le destin tragique qui a opposé si souvent, trop souvent, dans quelles conditions atroces, le peuple allemand et le peuple français, c'est qu'ils ne le comprennent pas bien ? Je veux bien m'efforcer de comprendre leurs raisons, mais nous n'avons pas le droit d'oublier tout ce que nous savons - non pas comme horreurs, comme égoïsme - mais de l'ensemble de l'histoire allemande et de l'état psychologique, et avant que nous disions oui, un oui quelconque à la volonté de réarmement de l'Allemagne, de tous les autres états du Pacte atlantique, plaçons la Russie soviétique au pied du mur de ses responsabilités, et en disant cela, je dois avouer que lorsque j'ai appris hier soir ou avant-hier, dans le train où j'ai passé trois, quatre nuits, lorsque j'ai lu

le télégramme m'apprenant que c'était la Russie soviétique qui avait fait proposition que les Quatre se réunissent. J'ai pleuré en moi. J'ai dit : "Quelle honte ! Car en effet le Parti Socialiste français a voté - et Daniel Mayer l'a lu, avec raison, à la fin de son discours, mais je crois que même "Le Populaire" l'a oublié, n'a pas pensé à le rappeler, et toute la presse l'a oublié, et pas un télégramme n'a figuré dans la presse internationale, aucun. J'ai cherché, mais personne n'a su que l'orateur du Parti Socialiste SFIO, à la tribune de la Chambre française, parlant sur le réarmement de l'Allemagne, avait, à la fin de son intervention, lu ce texte que vous aurez sans doute également oublié et que je me permets, pour terminer, de lire.
Il a été voté le 29 avril, à l'unanimité, par le comité directeur, je crois avec une abstention.

Un délégué - Et approuvé par le Congrès national.

Salomon Grumbach - Oui, approuvé par le Congrès national. Il date du 29 avril :
"Le Parti Socialiste SFIO - et nous avons eu une discussion au Comité directeur, nous ne l'avons pas voté à l'improviste. On discute là-bas souvent, sérieusement, longuement, avec le sentiment des responsabilités qui noua incombent, mais d'une façon tellement cachée et peu contrôlable que les camarades peuvent avoir souvent l'impression que le comité directeur ne fait rien. Les camarades se trompent !
"Le Parti Socialiste SFIO combattra toute politique qui aurait le réarmement de l'Allemagne comme but ou conséquence ; ni la future et nécessaire collaboration.... - car à ce moment-là déjà nous avons compris qu'il ne faudra pas donner au peuple allemand démocrate Socialiste ouvrier l'impression que ce refus de l'armement de l'Allemagne est l'expression de notre volonté d'un refus de collaboration. C'est un grand danger, et actuellement il existe.
Le résultat de ces discussions, c'est que le climat des relations franco-allemandes est intoxiqué, que la méfiance réciproque a gagné du terrain.
"... ni la future et nécessaire collaboration de la France et l'Allemagne, ni l'intégration de l'Allemagne dans l'Europe ne peuvent et ne doivent avoir la remilitarisation même partielle de la République fédérale de Bonn comme point de départ ou comme condition.
"Le comité directeur est d'avis que les gouvernements de Washington, de Londres et de Paris devraient sans retard, en avril, proposer au gouvernement de Moscou une enquête commune dans les deux parties de l'Allemagne, afin de leur permettre de s'assurer que dans aucune des zones d'occupation il n'existe un commencement de remilitarisation.
"Les constatations de la commission d'enquête, si les quatre puissances occupantes le jugent utile, devraient être vérifiées par une commission agissant au nom de l'ONU.
"Une pareille enquête ne devrait être que la préface à une négociation en vue de la

conclusion d’un accord par lequel les quatre réaffirmeraient - les quatre - les décisions communes prises par eux pendant la guerre et après la victoire, concernant le désarmement total de l’Allemagne, proclamé alors comme un des buts essentiels à atteindre.
"Le comité directeur est convaincu que l’accord entre les quatre sur cette question capitale préparerait, sur les problèmes encore plus vastes, les meilleures conditions pour un accord général qu’exige la sauvegarde de la paix. »
Je ne suis pas sur que du coté français on n’ait pas fait certaines démarches très délicates pour apprendre quelles pourraient être les réactions. Je suis sur que ces dernières n’étaient pas bonnes ; je suis sûr d’une incompréhension à peu près totale, et ainsi nous nous trouvons aujourd’hui en présence d’une demande soviétique.
Malheur si l’influence de l’Amérique dans ce pays devait être assez forte pour que les trois occidentaux disent non ! Car dans les masses on ne s’occupe pas des détails ; les masses ont l’impression - même les nôtres - qu’il y a, pour les trois, une ceinture de sauvetage. Gardons-nous de sous-estimer la force d’une maison de paix et de tranquillité !... (applaudissements)...
Alors on me dit - et les américains importants auxquels j’ai soumis le texte m’ont dit : "Vous avez sans doute raison, mais alors on créera l’impression de courir après une politique d’apaisement, de concessions. "
Mais non ! Naturellement, durant cette période, l’effort du réarmement commencé devrait continuer. C’est la charge dont nous n’avons plus le droit de nous débarrasser, dont nous ne pouvons plus nous débarrasser, mais si nous pouvions l’arrêter, si la peur dont tous ont parlé du côté russe et la peur du côté américain, et la peur qui est chez nous - quand même, ce n’est pas une honte d’avoir peur de la guerre, c’est d’une nécessité absolue - si elles pouvaient aboutir à une discussion, si l’attitude de la Russie soviétique était telle qu’on n’en pourrait rien dire, alors je garderai en moi mes craintes, les mêmes que j’ai aujourd’hui pour le réarmement allemand, mais je n’aurais plus le courage de défendre ma thèse, cela je vous l’avoue !
Supposez cependant qu’on fasse une armée allemande et que la détente que nous envisageons, que nous désirons se produise, il n’y aurait pas la guerre, mais l’armée allemande. Je vous promets alors un bel avenir et pour la démocratie, pour l’Europe, et pour la collaboration indispensable entre nos deux pays. Alors vous aurez mis au monde un enfant dont la mère légitime aura disparu mais qui grandira rapidement, et nous comprendrons qu’on a commis une faute historique illimitée.
C’est pour cela que je demande au Parti d’avoir le courage d’être seul avec la France en maintenant le non, tout en sachant que sans doute les circonstances et les autres sont assez forts pour nous obliger, à certains moments, d’accepter de nous soumettre à ce que nous n’avons pas voulu.
(Applaudissements)

Le président - La séance reprendra à 21h30. Premier orateur inscrit : Guy Mollet.

(La séance est suspendue à 20h30)

PARTI SOCIALISTE SFIO
Conseil national des 4 et 5 novembre 1950

Séance du 5 novembre 1950 (soirée)
Président : Gaston Defferre ; Assesseurs : Marcel Levindrey (Indre), Baranton (Charente-Maritime).
(Levindrey ne veut pas prendre place au bureau en qualité d'assesseur).
La séance est reprise à 22h15

Le président (Gaston Defferre)
La parole est à Guy Mollet.

Guy Mollet
Camarades, je voudrais dire d'abord, avant de passer à la discussion même combien nous devons, les uns et les autres, nous féliciter de la tenue de notre Conseil national. Il y a eu, au cours de ces deux journées, des débats d'un sérieux et d'une gravité vraiment dignes de notre Parti et de la cause que nous servons.
Je crois que depuis longtemps certains problèmes graves n'avaient été étudiés avec le calme que nous avons connu au cours de ces trente et quelques heures et je ne doute pas qu'il en soit de même jusqu'à la fin de ce Conseil national.
Avant d'aborder les problèmes de fond, je voudrais poser une question et essayer d'y répondre, sur ce qu'est le rôle de ce Conseil national.
Si l'on s'en réfère à la légalité du Parti, son rôle essentiel et même unique devrait être de contrôler et de sanctionner les décisions des organismes du Parti depuis le dernier Congrès et depuis le dernier Conseil national, c'est-à-dire de dire si comité directeur, délégations mixtes et groupe parlementaire ont ou n'ont respecté les décisions du Congrès.
Mais je crois que nous sommes tous d'accord :
1° - Pour constater que nos conseils nationaux, dans les faits sinon dans la loi, peu à peu ont pris une tout autre allure, et en fait on concevrait difficilement qu'en réunissant aujourd'hui les militants responsables désignés par leurs fédérations, il ne faille pas profiter de leur présence pour leur demander d'indiquer non seulement ce qu'ils pensent du passé, mais peut-être surtout dans quel sens, à leur avis, doivent être résolus les problèmes actuellement connus, et surtout ceux de ces problèmes sur lesquels doivent intervenir des décisions immédiates.
D'abord une décision intérieure au Parti : Faut-il comme il l'a été demandé par quelques camarades, tenir un Congrès extraordinaire, immédiatement ? La proposition en a été faite par notre ami Marceau Pivert, par Levindrey et elle est appuyée d'une résolution sur laquelle le Conseil national aura à se prononcer.

Cercle Jean-Jaurès

Je voudrais dire que bien sur, si la réponse à la première question posée, à savoir : Est-ce que le Conseil national approuve l'attitude adoptée par les organismes directeurs ? Si la réponse à cette question était non, il est bien évident qu'il faudrait immédiatement un Congrès extraordinaire. Là, il n'est même pas question d'en discuter la nécessité.

Mais si par contre cette réponse n'est pas négative, je demande au Conseil national de ne pas retenir l'idée d'un Congrès extraordinaire, pour deux raisons :

La première, c'est qu'il est vraiment impossible dans le Parti que les militants qui n'obtiennent pas une complète satisfaction sur les points de vue que légitimement ils défendent dans le Parti estiment qu'ils doivent immédiatement faire appel à des instances extraordinaires que l'on crée pour cette cause ; et ensuite, parce qu'à cause de cela on en arrive à user des meilleures énergies du Parti à des discussions internes, à des bagarres intérieures au Parti alors que j'avoue, je suis sur que tous vous êtes d'accord, qu'il y a pour le Parti mieux à faire qu'à discuter avec lui-même et à rechercher chez lui les responsabilités d'une situation qui loi est imposée ailleurs.

Deuxième ordre de questions, des questions de stratégie politique. Le Parti pense-t-il ou non qu'il faille maintenir la coalition gouvernementale ? Sinon, pour quelles raisons, et surtout sur quoi faut-il partir et trouver la vérité ?

Je m'excuse de poser cette question, mais c'est parce qu'elle est d'une actualité brûlante. Je pense que si l'on doit décider de rompre la tradition gouvernementale, il faut que ce soit clair, il faut que ce soit net, il faut que ce soit sur des thèmes sérieux et il ne faut pas que ce soit par accident.

Or, je dois au Conseil national de lui dire qu'un semblable accident nous menace dans les deux ou trois jours qui viennent : c'est sur le problème de l'amnistie, non pas sur le problème de fond, je crois qu'on ne fera à personne dans le Parti l'injure de penser qu'il y en ait qui soient plus ou moins favorables à l'amnistie - mais sur un problème de votation parlementaire, le mode de votation.

Un projet d'amnistie a été étudié dans un gouvernement où participaient les Socialistes. Ce projet a été discuté dans ce conseil du gouvernement, amendé. Les efforts de nos camarades ont réussi à faire qu'il soit le moins mauvais possible sans que pour autant aucun d'entre eux le fasse sien.

Ensuite, il a été entendu - je dois ajouter - que dans ce gouvernement les groupes parlementaires resteraient entièrement libres de se prononcer à son égard. Autrement dit, le Parti Socialiste, le groupe Socialiste ne se sent absolument pas lié par ce projet ; il n'a jamais été demandé, ni donc obtenu que les ministres Socialistes aient leur liberté de vote le jour où viendrait ce projet.

Ce projet, ensuite il en a été fait état dans deux déclarations ministérielles successives : dans celle de notre camarade Jules Moch d'une part, ensuite dans celle de l'actuel Président du Conseil, et lorsque le projet est venu - le projet vient d'être déposé, non pas à la date qui était demandée car, sur les instances de Charles Lussy et sur les miennes, ainsi que sur celles d'autres camarades, on a réussi à

empêcher qu'il vienne dans les tous premiers, mais enfin il est venu plus tôt qu'on l'aurait voulu ; il y a là manœuvre évidente de la part de l'adversaire - donc lorsque ce projet est venu, le problème nous a immédiatement été posé au début, non par le groupe en tant que tel, mais par quelques camarades du groupe, puis maintenant par le groupe lui-même de la façon dont voteraient les ministres Socialistes.
J'ai posé la question au Président du Conseil. Le Président du Conseil m'a dit : "Il n'y a pas de problème pour moi ; ce n'est pas un des sujets sur lesquels vous avez demandé la liberté de vote pour les ministres Socialistes. Lorsque vous la demandez et que l'on tombe d'accord, il est bien entendu que vous avez votre liberté de vote, mais là cela ne nous a pas été demandé et je dois dire que je ne l'accepterais pas. Si vous devez voter autrement que le gouvernement je vous demanderai de quitter le gouvernement. "
On peut penser ce que l'on veut de cette déclaration, il faut estimer qu'elle sera ou ne sera pas tenue.
Je devais dire au Conseil national - je ne suis pas seul dans ce cas-là - mais que les ministres Socialistes feront, en l'espèce, ce qui leur sera dit par le Parti et par le Conseil national, mais que toutefois ils souhaitent que ne leur soit pas laissée à eux seuls la responsabilité soit d'une crise gouvernementale sur un sujet où je pense que ce ne serait vraiment pas ce qu'il faut trouver comme sujet de rupture car si l'on est décidé à rompre il faut tout de même quelque chose d'autre de plus solide, de plus sérieux que cela. Je tiens à ce que le Conseil national me fournisse là-dessus une réponse et je tiens à dire, après en avoir parole à tous mes camarades que quoi que ce soit qui nous soit demandé, nous serons absolument d'accord pour, sans une seconde d'hésitation, faire ce qui nous aura été demandé de faire.
Je quitte le sujet de l'amnistie, je signale que cela peut se produire sur d'autres cas. Si par contre le Parti pense qu'il faut maintenir la collaboration gouvernementale, il a à dire à quelles conditions et pour quelle politique.
Et j'en viens donc à l'étude de la politique telle qu'elle semble ressortir des débats de cette journée.
D'abord, je crois que tous nous avons été sensibles à l'immense intérêt qui a été apporté aux problèmes internationaux. Jusqu'à cette heure, il semble même qu'on n'ait presque parlé que des problèmes internationaux, mais je ne m'en plains - en ce sens que cela a permis un débat excellent, que dans la mesure où cela n'a peut-être pas permis un débat suffisant ou un apport d'idées suffisantes sur la deuxième question.
Mais pour l'instant j'en reste aux problèmes internationaux. Quelques mots rapides sur l'Indochine, je n'ai pas envie de reprendre l'ensemble du débat, je souhaite simplement que le comité directeur estime que les organismes du Parti ont été fidèles aux décisions du dernier Congrès et qu'il n'est pas question de revenir sur les décisions du dernier Congrès, autrement dit que le problème est bien pour nous un problème international auquel il faut chercher des solutions internationales.
Est-ce à dire pour autant qu'il ne faille pas tenir compte des observations,

judicieuses de certains camarades, de Gorce ou de quelques autres ? Pas du tout. Est-ce que certaines de leurs revendications ne sont pas les nôtres ?
Mais l'appel aux organisations internationales, la solution internationale, cela peut revêtir toutes sortes de formes, camarades. Ce qui est important pour nous de comprendre - et certaines interventions de Gorce sur un autre problème, sur l'attitude des autres pays à l'égard de la France dans la 4ème Commission à l'ONU à laquelle il appartient, sur l'ensemble des problèmes des territoires d'Outremer ou des colonies, doivent donner à réfléchir à tous, dans le problème d'Indochine comme dans l'ensemble du problème d'Outremer, il est actuellement acquis que si c'est pour défendre la politique actuellement définie par la France, nous n'aurons pas l'aide internationale, d'où qu'elle vienne. Autrement dit, il faudra définir une autre politique de la France à l'égard des territoires d'Outremer et plus particulièrement à l'égard de l'Indochine si l'on veut compter même sur une aide internationale.
C'est bien de cette façon que le problème est posé, c'est dans ce sens-là que je souhaite que le Conseil national sanctionne les décisions du dernier Congrès.
Je passe très vite au problème du réarmement allemand.
Il y a une première chose que je voudrais dire : c'est combien nous avons tous été sensibles, j'en suis sur, au fait que personne n'a discuté du bien-fondé de la position affirmée par le Parti.
Nous avons entendu des craintes exprimées par les uns quant à l'efficacité ou quant aux possibilités de maintenir cette position, mais nous n'avons entendu absolument personne contester la Justesse, la valeur de la position affirmée par le Parti.
Passons donc très vite sur les points sur lesquels nous sommes d'accord : l'appel permanent, la négociation et l'arbitrage, la volonté à réaffirmer par la France qu'il est absolument nécessaire que la France soit toujours à l'avant-garde des pays qui, même avec les adversaires actuels, sollicitent toujours la négociation et l'arbitrage. C'est évident, je dois dire que cette thèse a été défendue dans les conseils du gouvernement et qu'elle a partiellement réussi.
Grumbach a fait une allusion discrète, et il a eu raison - je serai presque aussi discret que lui - à des tentatives de cet ordre déjà engagées par la France. Ce que je peux dire, c'est que cette idée-là, les Socialistes du gouvernement l'ont bien défendue et ont réussi à faire engager la France dans cette voie-là sur le plan international.
Nous sommes en train d'essayer effectivement, sur tous les terrains, de reprendre la politique des négociations. A l'heure même où nous essayons d'obtenir que la France participe au nécessaire effort de mise de l'Europe et du monde à l'état de défense, à la même heure nous essayons que la France soit partout à l'avant-garde de la recherche des contacts et des négociations, c'est-à-dire que là nous avons été fidèles, je le sais, à la volonté permanente du Parti.
Un autre point, sur lequel je n'insiste pas parce que sur ce point il y a eu l'accord unanime, cela n'a été contesté par personne, c'est que dans l'effort de mise en

défense, dans l'effort nécessaire pour mettre l'Europe en état de défense, personne n'a jamais contesté qu'il faille exiger une participation allemande - je ne dis pas accepter une participation allemande, je dis exiger une participation allemande.
Il est absolument inconcevable que pendant le temps où les autres pays d'Europe seraient en train de consacrer une partie de leurs efforts et de leur économie, et de mettre toutes leurs économies à l'envers pour leur effort de redressement, que dans le même temps en Allemagne l'économie soit consacrée à faire des tracteurs, des voitures etc. pour inonder l'ensemble du marché européen !
Dès les premières heures - et là pas seulement les Socialistes - tous ceux qui ont eu à se pencher sur ce problème ont tous exigé une participation de l'Allemagne à cet effort nécessaire. Le seul problème qui s'est posé a été de savoir si cet effort devait se faire sous la forme du réarmement. Il y a eu, je crois, un malentendu cet après-midi ici : il a pu apparaître que notre ami Grumbach dont je regrette que l'intervention n'ait pas été entendue par tous et notre ami Gorce, il a pu apparaître qu'il ne tenait pas tout à fait le même langage. Absolument pas d'accord, il tenait bien le même langage.
Gorce, à aucun moment, n'a mis en doute la validité de ce qui a été décidé ; il a simplement - parce que revenant de là-bas - émis des doutes sur la possibilité pour la France, non pas pour le Parti Socialiste mais pour la France - de tenir longtemps avec succès une semblable position.
Je voudrais revenir sur quelques-uns des arguments, non pas sur l'ensemble de la question.
Le Bail, à un moment, a ténu à dire que ça ne pouvait pas être pour des raisons sentimentales que les uns et les autres nous avions adopté une semblable attitude. Je tiens à confirmer que là - et à le confirmer pour une raison particulière - il nous a manqué quelqu'un dans ce débat, camarades, il nous a manqué Jules Moch.
Or, lorsque l'on parle de raisons sentimentales, on évoque un argument qui a été utilisé terriblement contre lui. Je dois dire, et dire avec une certaine émotion car je suis de ceux qui l'ont entendu dans un Conseil des ministres au retour de là-bas dire à ses interlocuteurs du Conseil des ministres : « S'il en est parmi vous qui ont pu une seconde supposer que mes sentiments personnels - et il est tout de même de ceux qui auraient le droit d'avoir quelques ressentiments personnels en l'occasion - que mes sentiments personnels ont pu jouer. Je vous affirme que je les ai dépouillés totalement » et ce qu'il a dit au Conseil des ministres français, il l'a dit là-bas de la même façon. Je vous affirme que nous avons en lui - non pas seulement la France mais le Parti Socialiste - un ambassadeur qui avait été vraiment imprégné de la gravité de sa mission et pas du tout préoccupé de raisons sentimentales qui pourtant auraient été pour lui justifiées.
Je dis qu'il nous a manqué aujourd'hui car il a été, dans ces débats, non seulement notre porte-parole à l'étranger mais aussi notre porte-parole très souvent dans le Conseil des ministres.
Quelques arguments. Un de Le Bail : si nous subordonnons à l'existence d'un

ministre de la Défense européenne l'incorporation de l'Allemagne dans la défense européenne, il y en aura pour plusieurs années.
Sous la forme d'une interruption, tout à l'heure, quand a parlé Grumbach, j'ai eu à répondre à l'argument. Il n'est pas sérieux, cet argument, car il est plus facile de créer très vite un embryon d'armée européenne avec 100 000 hommes, dans lesquels des contingents cédés par les différentes nations d'Europe, et pour l'Allemagne les seuls contingents - existants, sans qu'il en existe d'autres à coté. Il est plus facile de créer cela très vite avec un ministre de la Défense européenne, ça ne prendra pas dix-huit mois cela, alors que ce qui nous est demandé - je l'ai déjà dit ce soir - c'est purement une acceptation de principe, étant entendu que les américains eux-mêmes tiennent à souligner qu'ils ont d'abord à fournir le matériel pour l'armement des divisions des pays qu'ils aident actuellement : Grande-Bretagne, Belgique et France, et que ce n'est pas en dix-huit mois, deux ans que même si nous avions accepté le principe de l'armement allemand ils auraient commencé à le mettre en œuvre.
Autrement dit, la proposition française, si elle est acceptée, permet une intégration plus rapide que la proposition américaine même.
Autrement dit, l'argument d'urgence qui était évoqué, sur lequel je ne reviens pas, à savoir que la menace russe serait tellement rapide, ne vaut pas.
Il y a un autre argument que je voudrais reprendre : c'est que la Russie - pensait notre ami Le Bail - si elle a des chances elle les a davantage maintenant qu'elle ne les aura dans des années. « Le temps ne travaille pas pour elle, disait Le Bail, le temps travaille contre elle. »
On peut discuter de cela, ce n'est pas impossible, mais dans ce cas-là, camarades la crainte d'un réarmement allemand doit précipiter la Russie. J'ajoute même quelque chose, c'est que l'argument, s'il vaut, vaut non seulement contre un éventuel réarmement allemand, mais il faudrait l'utiliser aussi contre la mise de l'Europe en état de défense, il vaut contre notre propre réarmement.
Je vous demande de réfléchir à l'argument ; c'est qu'il nous mène terriblement loin, il nous mène à nous poser la question que se sont posée certains allemands.
Je l'ai dit hier soir : un homme dont je n'évoque pas le nom, mais qui a parlé au nom du Parti Social-démocrate allemand, a employé des propos que je considère comme des propos parfaitement défaitistes. C'est du neutralisme intégral ; je les ai évoqués hier soir et je sais bien que ce n'est pas dans votre pensée, mais je vous demande de pousser votre raisonnement jusqu'au bout. Si vous pensez que vraiment cet argument peut jouer, il vaut contre toute forme de réarmement européen.
Je voudrais passer à un autre argument, qui a été employé par presque tous. Un d'abord, d'André Philip : c'est qu'il faut dès maintenant se proclamer pour l'égalité des droit entre l'Allemagne et la France et, dit-il, dès qu'il y aura eu la signature du Plan Schuman, que nous fassions la de l'Allemagne, à la condition sine qua non du retour à l'égalité des droits. »

Deux observations : Du Plan Schuman. Mais de quel Plan Schuman, camarades ? C'est que le Plan Schuman peut prendre toutes sortes de significations. Je vous demande que nous n'oubliions jamais, les uns et les autres, ce qu'a été la position du Parti quant au Plan Schuman. Nous l'avons signé comme une grande possibilité, un grand espoir parce qu'il pose le problème des relations franco-allemandes sous un nouveau jour. En cela, c'est absolument remarquable, mais nous avons en même temps précisé quelques-unes des conditions pour son propre successeur, sa propre application.

Or, je dois vous dire que l'état actuel des travaux et des études faites sur le Plan Schuman ne sont pas du tout encourageants et que l'on est en train de s'orienter non pas vers une politique de plein emploi mais vers une politique de marché, et que cela risque de mettre en cause toute l'économie nationale française.

Oh ! je sais bien, en disant "économie nationale française" que je vais faire bondir Marceau ! S'il n'est pas là, on le lui dira, car cet après-midi il a pu estimer que je m'étais de plus en plus enfermé dans une catégorie mentale nationale parce que j'avais émis quelques doutes quant à la possibilité d'accepter de créer en France un chômage correspondant à celui du nombre de chômeurs allemands ou italiens qu'on aurait pu voir disparaître.

Non, ça n'est pas du tout un sentiment nationalisa te qui nous anime, camarades, c'est un sentiment Socialiste. Il faut mettre les problèmes dans leur ordre réel : que l'on commence par trouver le moyen d'harmoniser les conditions sociales, de faire relever le niveau de vie du travailleur allemand, du travailleur italien, du travailleur français, nous serons tous d'accord alors pour aller ensemble s'il y a des frontières. Mais s'il s'agit d'abord d'abattre les frontières pour permettre d'utiliser la main-d'œuvre la moins chère, la main-d'œuvre bon marché, la main-d'œuvre que l'on exploite parce qu'elle ne bénéficie pas des mêmes lois sociales ou des mêmes conditions de travail, nous travaillons contre l'ensemble de la classe ouvrière, c'est du mauvais internationalisme, ce n'est pas du tout de l'internationalisme. Et nous savons bien que nous ne tenons pas un langage nationaliste en disant cela !

Et j'en reviens à mon propos. Attention à ce que veut dire le Plan Schuman.

Deuxième partie : égalité des droits. Egalité des droits pour l'Allemagne ; il faudra bien que nous allions vers cela. Nous savons bien que c'est facile, mais est-ce que l'égalité des droits cela voudra dire qu'actuellement il faut donner à l'Allemagne le droit - comme l'ont les autres pays - d'avoir une armée allemande ? C'est le problème, alors que l'intégration dans une armée européenne c'est tout autre chose et cela va vers l'égalité des droits, car il arrivera un moment où les différentes années nationales nous les supprimerons partout et nous n'aurons plus nous-mêmes que notre fraction du contingent international, sur lequel nous n'aurons plus l'autorité de notre propre état ou gouvernement.

Ce jour-là il y aura l'égalité des droits pour l'Allemagne dans cette armée internationale, mais il ne faut pas parler maintenant de cette égalité des droits qui permettrait à l'Allemagne de créer une armée nationale.

Les arguments ? Je ne reviens pas dessus. Je vous invite à vous reporter tous à ce qui a été excellemment dit sur cette question par Daniel Mayer à la tribune de l'Assemblée, je ne vais pas refaire le développement et montrer combien tout cela représente de dangers, et pour la démocratie allemande et pour la paix du monde.
Quelques autres arguments qui ont été repris par tous. C'est Philip, c'est Le Bail et dans une certaine mesure, là c'est aussi Gorce qui ont dit : "Attention, il y a un immense risque : c'est que l'Amérique, alors, ne nous lâche ! "
Gorce présentait l'argument sous la forme suivante : Vous savez, c'est embêtant de déjeuner le midi avec Jules Moch qui vient là dire non au nom de la France, et le soir avec Petsche qui vient là demander de l'argent pour la France!
C'est une boutade, je sais bien, je vous assure qu'elle ne traduit pas la vérité. Résumée comme cela, présentée sous cette forme simple, c'est très bien, ça ne traduit pas la vérité. C'était vrai qu'il ait déjeuné et dîné, mais ce n'est pas vrai que le problème soit ainsi posé. Lorsque nous allons en Amérique même y demander de l'argent, comme le disait Gorce, je voudrais bien qu'on se souvienne qu'on n'y va pas en satellite commandeur ! Je voudrais qu'on se souvienne qu'on y va en représentant d'une nation qui, deux fois dans son histoire, a payé dans sa chair, a payé dans toute sa richesse, dans toute sa vie pour la liberté et non pas seulement de la France mais de l'Europe et du monde !... (applaudissements)...
Que ce ne soit jamais chez nous que ces arguments soient employés, laissons cela à d'autres et ne tolérons nous jamais qu'ils le soient.
Ensuite, si l'Amérique vient en Europe, et si l'Amérique y vient de plus en plus et nous aide, certes nous devons lui dire notre reconnaissance, et il n'est pas question de discuter cela un moment, mais il faudrait tout de même être aussi de temps en temps, surtout quand on nous reproche, de ne pas être des réalistes, il faudrait essayer de faire un petit effort de réalistes.
Pourquoi l'Amérique viendrait-elle ? Est-ce par hasard pour nos beaux yeux ? Est-ce par hasard pour nous faire plaisir ? J'ai bien l'impression que ce qu'elle vient défendre en Europe c'est peut-être nous, mais c'est surtout elle-même qu'elle vient défendre en Europe !
Nos intérêts sont liés.
Ce qui est étonnant, c'est d'entendre cet argument de la part de camarades comme André Philip qui, pat ailleurs, nous démontrent souvent péremptoirement que la seule chance, que la grande chance que puisse avoir un jour l'URSS dans son plan expansionniste d'arriver presque à l'équilibre contre les Etats-Unis, c'est de mettre la main sur la richesse économique de l'Europe occidentale, l'Allemagne, nous-mêmes.
J'ai l'impression que les Etats-Unis doivent en avoir une conscience aussi totale que toi et moi et je vous affirme que ma certitude est que lorsqu'ils viennent ici nous défendre c'est aussi parce qu'ils ont l'impression que si jamais l'Europe tombait sous la coupe bolchevique, l'équilibre, à ce moment-là, risquerait de se déplacer dans un sens qui leur serait défavorable.

Il est donc bon que nous tenions également compte de ces arguments-là.
Et j'en arrive à l'argument le plus sérieux incontestablement, celui qui contient la plus grande chance d'être vrai et qui est le suivant :
Le Bail, Philip et Gorce, les uns et les autres disent : "Soyons réalistes, rendons-nous bien compte qu'en fin de compte ce sera sans nous, dans une certaine mesure, même des contacts semblent prouver qu'on l'envisage déjà et qu'on l'a commencé."
1° - Ce n'est pas certain du tout. C'est possible mais ce n'est pas certain du tout, et ma foi, il semble bien que si l'on avait été décidé à passer outre totalement, définitivement au veto français, au refus français, on pouvait le faire déjà la semaine dernière.
Au lieu de cela, on est en train de discuter et certains discours, les derniers discours d'Acheson ne sont pas du tout démoralisants. On tient compte de la position française.
Est-ce que cela durera ? Je n'en sais rien.
Mais, deuxième et dernier argument en ce qui me concerne, même si c'était certain, quel est cet étrange réalisme qui maintenant s'empare de nos, camarades Socialistes, qui fait que lorsque nous constatons que nos adversaires, le capitalisme ou maintenant les hommes du Pentagone, ou même demain une partie de l'opinion publique, ayant adopté une position dont nous avons qu'elle est dangereuse pour la paix du monde, dont nous savons qu'elle est en contradiction totale avec nos préoccupations, quel est cet étrange réalisme qui nous ferait dire : "Ce n'est pas la peine de nous battre puisqu'on sait qu'un jour, en fin de compte, on sera battus !"
J'ai l'impression que c'est en contradiction totale avec toutes les traditions de combat, avec toutes les traditions de lutte du Parti Socialiste et que même si nous avions cette certitude d'être un jour battus, même si ça ne devait être, comme de temps en temps je l'ai entendu dire aux mêmes camarades, qu'un baroud d'honneur, même si ça devait être pour nos gosses ou ceux qui nous suivrons dans quinze ou vingt ans, faites que nous ne portions pas la responsabilité des erreurs à commettre, que même si c'était pour cela nous avons le devoir de le faire... (applaudissements)...
Nous l'avons car il faut qu'on dise non au militarisme allemand, car il faut qu'on dise non aux menaces de guerre que cela comporte, et je me permets un argument supplémentaire parce qu'il faut que l'on dise non à la tutelle américaine.
Nos soucis d'indépendance, il faut les manifester dans tous les sens, camarades. Je ne dis pas que ce soit dans les idées des hommes qui dirigent réellement les Etats-Unis, mais il est un certain nombre de fonctionnaires subalternes qui sont en train d'encombrer l'Europe, et la France en particulier en se préoccupant un peu trop de ce qui ne les regarde pas, qui se permettent de donner des conseils, non pas seulement aux hommes d'état, aux gouvernants mais aux grands fonctionnaires quels qu'ils soient, et qui commencent à vouloir exercer partout une sorte de droit de contrôle, de droit de tutelle.

Le gouvernement a eu récemment à dire son mot, il l'a fait avec une certaine énergie et il y a même un problème qui se trouve maintenant déféré à des instances internationales, prouvant que la France n'est pas du tout décidée à se laisser faire en ce domaine.
Et je retrouve là un problème qui peut vous paraître distinct et pourtant bien net : je retrouve là le problème de nos relations avec la Grande-Bretagne.
Camarades, ce que je livre ce n'est qu'une hypothèse, ce n'est qu'une opinion personnelle mais qui résulte des conversations que j'ai eues ces derniers temps. J'en suis arrivé à cette impression que plus l'Amérique entre en Europe, et plus l'Angleterre aura tendance à se dégager de l'Europe.
Parmi les raisons que les anglais ont à ne pas s'associer à l'Europe : raisons de caractère national communes à tous les anglais, défense du Commonwealth, défense de la livre sterling, raisons particulières de travaillistes, politique du plein emploi, défense de leurs réformes, en plus de ces raisons-là il en est une autre qui est une raison que nous ne pouvons pas accepter, nous, mais que je crois que nous devons dénoncer, nous, mais que je crois devoir vous livrer.
L'Angleterre, au lendemain de la libération, s'est rendu compte qu'elle avait en Europe à jouer le rôle que nous avons mis quinze ans après la dernière guerre à lui faire accepter de jouer, prendre sa place en Europe, prendre ses responsabilités en Europe parce qu'elle avait conscience que sans elle, sans sa participation, l'Europe allait s'effondrer et disparaître.
Dès le lendemain de la libération elle a repris sa place et vous avez entendu des hommes d'état anglais même prononcer des discours très encourageants contre la participation européenne. C'est Bevin lui-même qui disait, il y a deux ans et demi : "Pour l'Europe, le problème est simple : s'unir ou périr. " C'est Attlee qui a lancé de slogan "s'unir ou périr" mais Bevin l'a développé en disant : "Si nous restions les uns et les autres séparés comme nous l'étions, nous tomberions les uns après les autres, et qu'eux-mêmes finiraient par nous suivre. "
Seulement, depuis cela il y a eu l'entrée des Etats-Unis sur le plan économique puis sur le plan militaire, et puisque la sécurité de l'Europe semble se trouver garantie, il y a eu une tendance générale, en Angleterre, à dire : "On peut peut-être porter notre effort sur les problèmes plus lointains" et je vous affirme qu'à l'heure actuelle les anglais sont beaucoup plus préoccupés de ce qui se passe dans l'Est lointain et les pays du Moyen-Orient que de ce qui se passe en Europe. Trouvez-y l'explication dans ces formules invraisemblables que l'on peut lire dans les brochures "Europe United" où ils affirment qu'ils se sentent plus près des pays sud-africains, de l'Australie que de l'Europe, et dans toute la mesure où ils ont l'impression que nous-mêmes nous acceptons cette idée de les voir se décrocher, ils ne s'en plaignent pas !
Vous avez bien senti tous que sur les problèmes d'unification européenne il y avait une différence de fond quant à l'approche entre certaines des conceptions d'André Philip par exemple et celles au nom du Parti que je défendais.

Je dois dire aujourd'hui - il l'est nettement apparu surtout dans l'intervention de Jacquet - que nos points de vue s'étalent très sensiblement rapprochés, et je m'en félicite.
Seulement, je voudrais vous mettre en face du problème tel qu'il s'est posé.
Quand certains de nos camarades ont laissé entendre qu'ils étaient prêts à aller à des unions intimes avec les continentaux strictement, quelle a été la réaction des travaillistes anglais ? Contre qui se sont-ils battus ? Ils se sont battus contre moi, ne vous y trompez pas, contre moi, quoi qu'on en dise, pas contre André Philip !
Dans l'Assemblée, Doulton a dit officiellement, parlant au nom du gouvernement de la Grande-Bretagne : "Mais bien sur, nous ne vous en empêchons pas, nous vous encourageons à le faire - il a employé la formule : ce sera avec notre bénédiction !"
C'est là le drame ; c'est dans la mesure où nous-mêmes nous entrions dans le jeu qu'ils se dégageaient de plus en plus de l'Europe. C'est terrible de leur part quant aux calculs d'ensemble, ce serait terrible de notre part comme naïveté si nous tombions dans le piège.
Ils nous ont abandonnés et cette Europe ainsi limitée, comme je le disais hier soir, ne présenterait pas seulement les inconvénients que j'ai évoqués hier soir, mais si on les place maintenant dans le cadre d'ensemble, si on tient compte de l'intervention américaine, j'ai bien l'impression que c'est sur l'Allemagne que l'Amérique portera l'essentiel de son effort. Voilà le grand drame pour la France et pour le Parti Socialiste français ; voilà le grand drame que nous allons vivre, camarades : d'un côté une tendance de la Grande-Bretagne que nous risquons d'encourager si nous commettons les mêmes erreurs, une tendance de la Grande-Bretagne à se dégager de nous ; de l'autre côté une tendance évidente de l'Allemagne à accepter d'être, elle, en tutelle américaine si c'est pour elle le moyen de reprendre la direction économique puis politique de l'Europe !
Alors, nous aurions quoi ? La Russie avec ses satellites, l'Amérique avec ses satellites, et parmi ces satellites l'embryon d'Europe continentale et l'Allemagne à sa tête, puis le Commonwealth britannique !
Et nous ? La France seule !
Je vous en conjure, camarades, ne soyons pas des dupes, n'entrons pas dans ce jeu-là, voyons ce qui est possible, et les événements prouvent qu'il est possible d'avoir des accords avec les britanniques à la condition de leur imposer de rester avec nous. Et c'est possible. Il y a une chose qu'ils redoutent par-dessus tout, c'est l'isolement. J'ai là comme témoins notre camarade Le Bail, et André Philip et Jacquet qui y ont assisté une fois ou deux, et Grumbach qui y a assisté une fois : lorsque nous avons eu, à Strasbourg, les rencontres entre les délégués de Strasbourg de l'Internationale, l'argument qui les a le plus bouleversés, c'est lorsque j'ai pu leur dire : "Enfin, vous travaillistes anglais, hier, dam l'Assemblée, vous avez eu vos huit voix contre le reste des représentants de l'Europe à Strasbourg. "
Ils ont téléphoné le jour même à Londres, puis il y a eu l'incident que vous connaissez, ma démission, suivi des engagements pris par Doulton et par Calagan,

puis mon voyage à Londres.
Vous croyez qu'on n'arrive à rien ? Je vous ai déjà donné tantôt une première réponse, je vous en donne une autre : le comité des ministres vient de voter à l'unanimité ce matin, à Rome, la recommandation numéro 1 présentée par l'Assemblée.
Oh ! Elle n'est pas révolutionnaire, mais en la lisant vous allez voir qu'elle contient tout de même quelque chose d'énorme comme changement de la position britannique :
"L'Assemblée ayant réaffirmé sa volonté de voir instituée l'autorité politique européenne dotée de fonctions limitées mais de pouvoirs réels et qui engloberait toutes les nations démocratiques,
"Recommande de la façon la plus pressante au comité des ministres d'adopter la politique suivante - tout ce que je viens de lire maintenant disparaît - le comité des ministres vient d'adopter la politique suivante :
"1 - Dans le cadre du Conseil de l'Europe pourraient être créées des autorités spécialisées, chacune dotée de sa compétence propre dans les domaines politique, économique, social, juridique et culturel.
"2 - Alors que la vie du Conseil de l'Europe est essentiellement liée à la présence en son sein de toutes les nations démocratiques de l'Europe, chacune de ces nations demeurera cependant libre d'accéder aux autorités spécialisées ou à l'une ou à plusieurs d'entre elles.
"3 - Ces autorités spécialisées, telles qu'elles doivent être créées, maintenues dans le cadre du Conseil de l'Europe demeureront ouvertes à tous les états membres qui pourraient y adhérer à une date ultérieure. Les organes de gestion et de contrôle devront être intégrés dans ceux du Conseil de l'Europe.
"4 - Les états qui désirent, dès l'origine, établir des liens organiques plus étroits pourront les créer entre eux. La nature de ces liens sera définie par eux après une discussion qui englobera tous les états membres du Conseil de l'Europe. Les organes de gestion et de contrôle seront mis en place selon la méthode prévue à la fin de l'article 3 et les mêmes possibilités d'adhésion ultérieure seront également préservées pour les autres états membres. »
On arrive, on les amène ! Je ne suis pas sur qu'il y a dix ou quinze jours ils auraient accepté cela. Ils l'ont accepté sous la pression des éléments Socialistes, lorsque nous avons eu il y a quinze jours, à Paris, la réunion du COMISCO.

Gérard Jacquet - C'est pour les autres qu'ils les acceptent, c'est cela le drame !

Guy Mollet - Il y a une immense différence entre ces ententes spécialisées ouvertes à tous, telles que nous les voulons, telles qu'ils viennent de les accepter, et les ententes régionales. J'ai commencé à le dire hier soir et je dois dire que si j'ai senti dans le discours de notre ami Jacquet un rapprochement très sensible, il est une ou deux phrases du discours d'André Philip qui me font obligation de demander au

Conseil national d'être très clair, car il faudra qu'à Strasbourg, dans quinze jours, nous ayons, cette fois, des votes communs et uniques, tous dans le même sens, sur la position définie par le Parti Socialiste... (applaudissements)....
Or, il est deux phrases qui posent un problème : c'est lorsque notre ami André Philip a dit que dès Strasbourg - parce que les événements vont vite - et si ce n'est pas réglé dans les semaines qui viennent, tout est foutu !
Heureusement, ce n'est pas très grave parce qu'il y a longtemps qu'on annonce ainsi que si ce n'est pas arrivé dans tel délai, tout est perdu. Si donc à Strasbourg ce n'est pas fait dans trois semaines, rien ne va plus !
Mais quoi ! Si tu as dit "dès Strasbourg", il n'a pas été créé avec l'accord de l'Allemagne. Les organismes spécialisés dirigés par des ministres fédéraux... Alors, il n'y a rien à faire ? Camarades, c'est bien le problème - oh ! j'ai pris la formule exacte : s'il s'agit de dire : "des ententes spécialisées auxquelles les différents pays pourront, sur un point précis de l'économie, adhérer", oui les Socialistes de partout doivent dire qu'ils sont d'accord. S'il s'agit de mettre comme condition qu'il y ait des organismes fédéraux avec, à leur tête, des ministres, c'est l'éviction certaine, dès le départ, de la Grande-Bretagne et des pays scandinaves, et il faut que les représentants du Parti aient la consigne absolument formelle de voter contre cela.

André Philip - Tu me permets ?

Guy Mollet - Avec plaisir.

André Philip

Premier point : je suis heureux que le comité des ministres ait adopté la résolution numéro 1, mais je précise que par elle-même elle ne comporte absolument aucun engagement, puisque précisément à Strasbourg une majorité avait rejeté un amendement que nous avions présenté, disant : "Les états sont encouragés à créer ces institutions spécialisées. "
Ce qui est voté, c'est par conséquent la constatation que dans l'état actuel les états qui le veulent peuvent créer ces institutions spécialisées, et je crois que tu as vraiment un peu trop d'optimisme en pensant que le vote, l'absence de veto anglais, à la constatation que dans l'état actuel ceux qui le veulent peuvent les créer, signifient une adhésion à de telles institutions.
Deuxième point : Je voudrais que l'on soit tout de même clair. Qu'est-ce que cela veut dire "créer une institution spécialisée sur le plan européen ?"
S'il s'agit de créer une commission du charbon et de l'acier, responsable devant un comité des ministres statuant à l'unanimité des voix, cela existe déjà, c'est la commission de l'acier de l'OECE, qui est complètement incapable de rien faire parce qu'elle est soumise au comité des ministres !
Créer une institution spécialisée avec une autorité politique, c'est créer un organe qui recevra une compétence délimitée, qui, dans cette compétence, aura la

possibilité de prendre des décisions sans être soumis aux délibérations des 14 ministres et des 14 gouvernements nationaux ; c'est par conséquent créer un pouvoir fédéral européen, un ministère européen.
Donc, le président de la Commission se trouvera être le ministre. Que l'on n'emploie pas le terme "ministre" cela m'est égal, je considère que c'est la voie, la voie réelle pour créer une Europe unifiée. C'est la constitution successive d'un certain nombre de ministères, et quand tu auras six ministères il faudra bien qu'ils se réunissent et cela fera un Conseil des ministres, c'est-à-dire un ensemble d'institutions spécialisées sur le charbon, sur l'acier, les transports, l'électricité, les banques, l'agriculture et la défense nationale, - il est possible de l'obtenir - où le responsable aura la possibilité de prendre des décisions et sera désormais responsable non plus devant des comités de ministres statuant à l'unanimité, mais devant une Assemblée européenne.
S'il s'agit d'une institution ayant une compétence précise et responsable devant une Assemblée européenne, pour ma part j'ai satisfaction.

Un délégué - Elue par qui ?

André Philip - Une Assemblée européenne élue par l'Assemblée de Strasbourg, par le parlement, en attendant le moment où elle pourra être élue par le suffrage universel, je l'espère le plus tôt possible.
Il y a eu une cour de justice prévue, ce n'est pas la peine d'entrer dans les détails là-dessus.
S'il ne s'agit que de créer un organisme technique soumis aux différents comités des ministres, à ce moment-là il n'y a rien de fait ; s'il ne s'agit pas d'une véritable autorité politique supranationale, nous n'avons rien da tout, et par conséquent aucun pas en avant n'est fait !

Guy Mollet - Je me félicite de cette mise au point, nos points de vue vont se rapprocher. Il faudra, quand nous nous quitterons cette nuit, que ce soit très clair. Chaque fois qu'il sera question de créer une autorité spécialisée - la question ayant été posée à Strasbourg, j'ai officiellement, au nom de la commission, été amené à répondre que dans le cadre du Conseil de l'Europe cela ne voudrait jamais dire "sous l'autorité d'un Conseil des ministres statuant à l'unanimité". De ce côté-là, ce point est bien réglé.
Quant aux états qui peuvent y participer, transformation éventuelle des ministres en ministres européens. C'est là que commence le problème, c'est là-dessus, camarades, qu'il faut bien voir les choses.
S'il s'agit d'avoir des entreprises spécialisées, d'accord, s'il s'agit de supposer à priori qu'il y aura uniquement les mêmes pays toujours...

André Philip - Non, pas du tout.

Fondation Jean-Jaurès

Guy Mollet - Sans quoi il n’y aura jamais de ministres et sans quoi il n’y aura pas de Conseil des ministres et de Président de Conseil des ministres, et c*est là-dessus qu’il faut être très clair, que les Socialistes qui iront à Strasbourg ou ailleurs se prononcent d’une façon nette.

André Philip - Pour indiquer un point d’abord : c’est que l’ensemble de ces institutions doivent bien être à compétences variables et à contenus variables ; on peut bien ne pas avoir, dans chacune, le même nombre de pays ni les mêmes pays.

Guy Mollet - Alors, nous sommes donc d’accord. Autrement dit, il est bien entendu qu’à Strasbourg, même les fédéralistes parmi nous n’exigeront pas comme condition sine qua non qu’il soit immédiatement créa un parlement et un gouvernement fédéraux. Nous sommes bien d’accord. C’est excessivement important car vous allez être mandatés pour faire cela.

Daniel Mayer - C’est la seule question.

Guy Mollet

C’est bien le problème. Il s’agira de savoir si effectivement à Strasbourg nous faisons tous la même chose ou si nous obéissons les uns et les autres à des directives différentes. C’est très important.
C’est très important car j’ai entendu Jacquet dire avec beaucoup de plaisir que la place du Socialisme européen dans la tâche de l’Assemblée avait été définie par Léon Blum dans un remarquable article. Justement, il faut que nous y soyons fidèles. Autrement dit, il faut que ce soit les Socialistes européens qui fixent leur attitude. Or, les Socialistes européens se sont réunis à une dizaine de reprises, ils ont adopté avec énormément de difficultés des positions lentes mais unanimes.
Or, voyez-vous, camarades - et là je voudrais vous lancer un appel sérieux, mais vraiment en y mettant à la fois tout mon cœur et toute la gravité possible - vous avez été dupes, et il ne faut plus que vous le soyez, votre foi en l’Europe et de votre volonté d’aller vite, et il vous est arrivé de dénoncer comme mauvais internationalistes les représentants du COMISCO.
Je suis absolument d’accord pour dire qu’ils ne font pas, sur le plan international, l’effort que nous voudrions leur voir faire ; il y a des heures où nous nous demandons et où nous leur avons demandé - Le Bail leur a dit un jour des choses très sévères à cet égard - où nous leur avons demandé si au fur et à mesure qu’ils accédaient au pouvoir ils n’en arrivaient pas à poser le problème du Socialisme dans un seul pays.
Qu’ils commettent des erreurs, mais tout de même, derrière Attlee, Bevin, il y a la classe ouvrière anglaise, derrière Bouvet, Spaak, il y a la classe ouvrière belge, derrière Voling, Van der Houne, il y a la classe ouvrière hollandaise, et il en est de

Collection Jean Jaurès

même pour les Scandinaves.
Or, ne perdons jamais le contact avec ceux-là. Si dans le même temps - et c'est là que je vous demande d'être très attentifs à ce que je vais vous dire et à l'appel que je vais vous lancer, ce n'est pas un appel à une discipline qui vous serait imposée mais un appel à la discipline que vous vous imposerez - si dans le même temps, alors que vous êtes aussi sévères pour ceux que je viens de nommer, vous croyez qu'il vous est possible d'accorder une confiance plus grande pour bâtir l'Europe dans un sens Socialiste à des hommes comme Paul Reynaud, Bastid, Villet, Voisin, Corbin, Mangoux - je ne sais pas s'il y en a à qui cela dit quelque chose ? A vous-mêmes cela ne disait rien car vous ne pouviez pas le savoir ! - Bolivreau, Chaban-Delmas, le sénateur Debré que j'ai eu comme contradicteur à Tours, lorsque je suis allé parler de l'Europe et qui m'a expliqué que l'Europe il fallait la faire rapidement mais pas avec nous, il fallait la faire rassemblée autour de la France, préalablement rassemblée autour du général de Gaulle !
Camarades, vous avez le droit, vous avez même le devoir d'aller au-devant de nous, de nous pousser, mais une chose que vous ne pouvez pas faire, c'est de faire confiance à des hommes comme ceux-là. L'Europe qu'ils veulent faire, ce n'est pas la vôtre, ce n'est pas la nôtre, c'est la leur, c'est une Europe qui serait dirigée contre nous.
Cet appel, je vous le lance sincèrement. A Strasbourg, vous allez être invités par ces gens-là à faire peut-être du mauvais travail. Je vous fais confiance pour trouver vous-mêmes les moyens de vous couper d'eux et les moyens de différencier très nettement votre position à vous, Socialistes, de celle d'hommes qui sont les adversaires permanents du Socialisme... (applaudissements)...
Mais tout ceci, camarades, était sur le problème de politique extérieure, c'est-à-dire répondait au souci essentiel d'organiser et de défendre le monde libre contre les agressions externes, et bien peu de choses ont été dites en ce qui concerne la menace d'agressions internes.
Seuls à cette heure, et j'ai l'espoir qu'il y en aura cependant d'autres, Gilles Gozard, Minjoz, Lamarque-Cando, David et Guillet, et un peu Roux ont parlé des problèmes de politique intérieure et plus particulièrement du problème économique et social.
Serait-il donc vrai, comme l'a affirmé Marceau Pivert, qu'il est impossible d'être à la fois - j'ai noté sa formule - des organisateurs de la défense nationale et les organisateurs de la défense sociale ?
Serait-il vrai, comme il l'a dit, que dans le système actuel il n'y a pas de solution ?
J'ai déjà entendu ce propos-là dans d'autres bouches, je l'ai lu sous d'autres plumes. On nous a dit qu'il faudrait savoir choisir entre les canons et le beurre.
Il est vrai, vous savez camarades, que sur tous les problèmes actuels il y a deux attitudes : il y a l'attitude Socialiste d'une part, l'attitude nationale d'autre part, l'attitude nationale qui résulte, en l'état actuel, du rapport des forces politiques en France, de compromis, compromis permanents et inhérents à la structure politique

en France.
Alors, il y a deux possibilités permanentes pour nous aussi : ou bien nous isoler dans une analyse serrée parfois de la situation, et dans la pacification totale de nos consciences. Là nous défendrons des causes absolument inattaquables et notre blanche hermine n'aura absolument à souffrir d'aucun contact. C'est une attitude.
Ou bien, au contraire, difficilement, lentement, essayer de faire passer dans le compromis national le poids le plus lourd possible des volontés Socialistes.
Cela peut se faire sous toutes sortes de formes, pas forcément au gouvernement, pas forcément au parlement, pas uniquement dans l'activité politique, par toutes les formes de l'action Socialiste, mais à aucun moment il ne peut venir à la pensée d'un Socialiste militant - justement, c'est un reproche qu'on ne peut pas faire à Marceau de ne pas être militant - à aucun moment il ne peut venir à la pensée d'un Socialiste de dire que dans l'état actuel des choses dans le monde, il n'est pas de solution dans le système capitaliste.
Bien sûr, il n'est pas de solution parfaite, bien sur il n'est pas de solution Socialiste, il n'est que des solutions de transition. Il s'agit d'aménager les périodes de transition d'une façon telle que ça n'empêche pas les lendemains, que ça les oriente dans toute la mesure du possible.
Alors, est-ce que sur les problèmes de politique intérieure il est possible d'essayer actuellement d'offrir des solutions au problème posé ?
Ah !Le mutisme de beaucoup de camarades sur la question semble prouver que ça n'est pas facile, et je ne veux pas faire mienne mais j'apprécie assez la boutade de Baurens rapportée par Lamarque-Cando :
Que nous ayons sur les problèmes interplanétaires et planétaires mondiaux et européens des vues d'ensemble tous, les débats l'ont prouvé, mais comme le suggérait Baurens par la bouche de Lamarque-Cando, de temps en temps on ne ferait pas mal de regarder la terre et de regarder le problème économique qui nous est actuellement posé et qui est le problème le plus important actuellement en France, essayer d'y apporter des solutions et faire un effort dans ce sens-là.
Ah ! Ca n'est pas spectaculaire et ça ne donne pas du tout l'occasion à de beaux discours mais je crois que ça doit servir de base à nos réflexions à tous car c'est cela l'essentiel : définir les principes d'action qui soient valables pour nous tous, militants, hommes du groupe parlementaire et ministres éventuellement.
Et l'on pourrait par exemple - c'est une suggestion à la fin de ce Conseil national, quand on aurait défini les lignes générales d'action, donner un mandat précis au comité directeur, assisté de la commission économique du Parti, de tels techniciens qu'on voudra bien choisir, de préciser c'est-à-dire de traduire rapidement et en formules claires les propositions concrètes que font les Socialistes en face des problèmes actuels. On a prouvé dans les faits que cela donne de bons résultats.
Le jour où l'on est allé avec ce qu'on appelle le programme Guy Mollet - qui n'était en fait que la somme des propositions établies par une commission de camarades du Parti, spécialement appelée à cela au groupe parlementaire et dont je

n'étais que le porte-parole - le jour où l'on est allé avec cela en face des autres, au lieu d'y aller avec des formules vagues, on a, sur un certain nombre de points précis, emporté des satisfactions et des succès.
Il faut que dans la semaine qui vient nous ayons fait la même chose sur les problèmes de l'heure.
Alors, quels peuvent être les principes généraux d'action ?
1° - Réaffirmer qu'il n'est pas de sécurité collective possible sans sécurité sociale et que cela vaut pour tous les pays de la communauté de l'Europe ; cela vaut peut-être plus particulièrement pour la France et pour l'Italie, pays qui, actuellement en Europe, sont ceux qui ont le plus faible niveau de vie dans la classe ouvrière.
De la même façon, deuxième principe : qu'il n'est pas de défense nationale possible sans justice sociale - c'est la même idée.
Pas besoin de développer, de montrer les risques de désagrégation interne, c'est un thème qui nous est commun à tous.
Elargissons. L'effort de sécurité matérielle de la France, sur le plan de l'organisation de sa défense, il faut dire en clair partout qu'il doit être limité aux possibilités du pays, qu'il n'est pas possible de demander à la France un effort tel que - sous prétexte d'organiser sa défense contre une agression extérieure - il mette en cause sa sécurité intérieure.
Mais l'affirmation du principe ne suffit pas, il faut voir comment il peut être répandu, par quels moyens :
2° - exiger la solidarité internationale pour les raisons que J'ai dites tout à l'heure - c'est que ce qui est défendu ce n'est pas nous, c'est l'ensemble de la sécurité internationale, et j'ai été amené à présenté, un jour, une étude sur ce que peut être la solidarité internationale et sur les raisons que nous avons de bien montrer, à l'heure actuelle, que l'effort français est actuellement supérieur en fait, réellement, à celui qui est fait par beaucoup d'autres pays ;
3° - proposer et cette fois obtenir - ça va devenir maintenant plus facile - la renaissance de ces organisations spécialisées qui fonctionnèrent pendant les guerres, chargées de l'achat et de la distribution des matières premières dans le monde, l'organisation donc d'un pull financier c'est-à-dire le dirigisme international.
Extrêmement difficile ? Vous aurez très facilement l'accord anglais là-dessus maintenant ; vous ne l'auriez pas eu il y a quelque temps, alors qu'ils se refaisaient en dollars. Cela va devenir possible maintenant.
Du côté américain, il est étonnant de constater comme il arrive souvent que les libéraux français prennent comme exemple de libéralisme le pays du monde où il y a le moins de libéralisme, où il y a le plus d'organisations dirigées réellement, à savoir les Etats-Unis d'Amérique.
Deuxième point de vue : il n'est pas de réarmement possible et efficace dans une économie libérale donc. Il faudra de ce fait une organisation internationale dans le sens où je viens de l'indiquer il y a un instant.

Fondation Jean Jaurès

Il faudra contrôler les branches industrielles travaillant pour le réarmement, et puis ensuite il nous faudra arriver à organiser la lutte contre l'inflation.
Alors, je ne vais plus faire qu'un calendrier pour cela : d'abord utiliser les moyens dont on dispose actuellement au gouvernement, qui pris individuellement sont chacun très insuffisants mais dont la somme peut donner un certain nombre de résultats.
Importations, mais à la condition qu'elles soient contrôlées et dirigées. Il est arrivé qu'on fasse des importations qu'on a envoyées sur des régions de France alors que ce n'était pas la peine, alors que si elles avaient été dirigées sur telles régions ouvrières cela aurait porté.
Donc, à la condition qu'elles soient contrôlées et que les produits importés ne soient pas jetés dans le circuit et mis à la disposition, pour leur bénéfice personnel, d'un certain nombre d'intermédiaires.
Tout cela est bien certain.
La politique du crédit. Je l'ai dit hier soir, je n'insiste pas : modification totale du système actuel de crédit. Cesser de prêter aux riches ou à ceux qu'on baptise tels parce qu'ils ont des stocks pour prêter à ceux qui font tourner, assurent une rotation rapide de leurs produits et qui, eux, ont des besoins de trésorerie par là même.
Le problème complet de la fiscalité. J'y reviendrai d'un mot tout à l'heure.
Ensuite, il faut re-préparer le système d'organisation économique concernant les plus grandes productions, reprendre celles des propositions qu'évoquait Lamarque-Cando, propositions Tanguy Prigent : l'organisation des marchés agricoles, l'organisation du contrôle de la libre distribution et d'importation de certaines matières premières. Il ne doit plus être question de s'occuper maintenant du contrôle, de la distribution de certains produits à la vente. On n'a pas de possibilités de contrôle mais le contrôle d'importation de matières premières est une possibilité.
Il serait peut-être bon que cette Assemblée fasse sortir des lois anti-trust sur les ententes professionnelles ; il y a là un moyen entre autres.
Quant au réarmement, le réarmement il va falloir qu'il soit payé par les classes privilégiées. C'est une des formes de modification du rapport dans le revenu national.
Il faut aussi qu'il soit payé par une augmentation de la productivité ; chose très importante dans le rapport que sera amené à vous faire un jour Jules Moch, et qu'il nous a fait, c'est cette affirmation que l'effort particulier de réarmement demandé à la France sur le plan de la production peut être fait en France sans qu'il soit touché à la production des produits, des matières nécessaires à la vie française, autrement dit par une augmentation de la productivité française et pas par une diminution de biens de consommation français.
Quant à la fiscalité dont je parlais il y a un instant, Gozard a dit là-dessus des choses excellentes. Je cite simplement quelques-uns des titres à retenir par notre commission de travail : fraudes fiscales, impôt spécial sur le chiffre d'affaires des sociétés, impôt spécial sur les superbénéfices des sociétés travaillant pour la

défense nationale - peut-être même sera-t-on obligé d'envisager l'augmentation de certains impôts sur les gros revenus.
Il y a une chose à laquelle les Socialistes devront s'opposer, c'est à l'élévation en pourcentage systématique de tous les impôts. C'est évidemment une impossibilité.
Et puis bien sûr, je vois certaines des propositions évoquées par Guillet qui sont à retenir. Il ne faut pas interdire le recours à l'emprunt. Peut-être sur ce domaine ne faut-il pas simplement se faire d'illusions.
Enfin, le problème de la revalorisation des salaires. Je l'ai évoqué hier soir. Or, il y a des gens qui ont joué les Cassandre pendant un certain nombre d'années et un jour ont eu raison.
Le problème de la revalorisation des salaires, je l'ai dit, je l'ai évoqué hier soir, c'est tout le problème de nos relations avec les organisations syndicales. Tout à l'heure, un aspect particulier et très important sera étudié devant vous par notre camarade Coutant qui le connaît bien : le problème des salaires des mineurs.
Vous verrez, à travers cet exemple précis des activités, comment nous avons à établir nos rapports avec les organisations syndicales parce que des militants responsables que nous sommes ont à tenir compte des revendications absolument légitimes des travailleurs et cependant savoir dire non à certaines exagérations de cadres, d'organisations syndicales lorsqu'elles-mêmes présentent des revendications qui ont comme but essentiel de tourner par la gauche les revendications plus que d'assurer le succès de revendications justifiées.
Application des Conventions collectives et accord de salaires. Souhaitons que les organisations syndicales puissent en faire réussir quelques-unes. La seule action que peut faire le Parti est la suivante : sur le plan des organisations syndicales, il faut absolument que nos militants, partout, travaillent dans ce sens-là pour ne pas laisser déplacer le problème, pour que ce soit bien en face de leurs organisations patronales qu'ils mènent la revendication et leur combat, et puis, sur le plan gouvernemental, il faut que ministres et parlementaires empêchent ce qui s'est produit à une certaine période : une prise de position gouvernementale dans le sens patronal.
Alors qu'il a fallu intervenir et de l'extérieur et de l'intérieur du gouvernement pour faire revenir sur une semblable position, est-ce que dans un avenir plus ou moins lointain il faudra même envisager d'autres solutions ?
J'ai entendu parler de soutenir l'idée d'une prime uniforme. C'est une idée à étudier, tout au moins à faire étudier chez nous.
Est-ce que même un jour proche il ne faudra pas penser à une nouvelle fixation du salaire minimum garanti ? Peut-être mais attention, à la condition que vraiment on réussisse en même temps à faire comprendre ce que c'est que le salaire minimum interprofessionnel garanti et qu'on ne continue pas à entretenir la confusion qui fait que les organisations syndicales revendiquent plus contre l'état, contre le gouvernement que contre leurs patrons eux-mêmes !
Telles sont, camarades, les quelques idées qu'après d'autres je voulais lancer dans

ce débat. Laissez-moi conclure tout simplement et sans phrases par ce par quoi j'avais commencé : les débats de ces deux jours ont été d'un sérieux et d'une gravité tels que j'ai dit qu'ils sont dignes de la belle cause que nous servons.
(Applaudissements)
Il vous est proposé comme commission des résolutions nos camarades (suit la liste des membres proposés à cette commission).

Le président - Pas d'opposition, camarades ?

Guy Mollet - Les intéressés sont invités à se réunir immédiatement, salle X, en face.

Le président - J'indique au Conseil national qu'il y a encore neuf orateurs inscrits.
La parole est à Silvandre.

Mireille Osmin - Je demande la parole. Il me semble tout de mène pénible de voir se terminer le Conseil national de cette manière !

Le président - Il ne se termine pas.

Mireille Osmin - C'est entendu, mais la Commission des résolutions va se réunir avec un certain nombre de camarades importants. Je ne sais quels sont les camarades qui sont inscrits à l'heure actuelle mais je tiens tout de même à dire, au nom de la fédération de la Seine, que je trouve un peu bizarre que nous ayons entendu un grand nombre de ténors du Parti et de spécialistes du Parti et que nous n'ayons que très peu entendu les représentants des fédérations. Et s'il y a des représentants des fédérations qui sont inscrits maintenant, je me demande simplement ce qu'ils viendront faire ici à la tribune si nos camarades sont déjà en train de se réunir à la Commission des résolutions !

Guy Mollet - Je demande à Mireille Osmin de comprendre quelque chose, que c'est à la demande des camarades des fédérations de province que ceci a été décidé ce soir, pour permettre à ceux qui ne sont pas de la Seine de pouvoir reprendre leur train tout de même cette naît ou demain matin.

Mireille Osmin - Camarade Guy Mollet, entendu ! Il y a des camarades de province qui sont venus ici, et vous répondez en effet à une camarade de la Seine, mais la secrétaire fédérale de la fédération de la Seine veut aussi avoir la possibilité de s'adresser à tous les camarades de province et leur indiquer quelle a été l'attitude prise systématiquement par la fédération de la Seine, et, voyez-vous, tout de même, camarade Guy Mollet - et je vous assure que l'intervention que j'avais l'intention de faire n'était pas du tout une intervention sur le ton avec lequel Je vous ai fait

Fondation Jean Jaurès

cette intervention - mais tout de même il me semble que depuis hier on aurait pu organiser les débats de telle sorte que tous les camarades inscrits puissent s'exprimer avant que cette Commission ne soit réunie. On pouvait tout de même peut-être limiter un peu le temps de parole, et en tout cas je tiens à vous indiquer, camarade Guy Mollet, que depuis déjà hier soir j'étais inscrite et que le président avait annoncé qu'il y avait à peu près 17 orateurs inscrits.

Un délégué - Ils y sont toujours !

Mireille Osmin - Ils y sont peut-être toujours, c'est justement l'inquiétant !

Guy Mollet - Il y a eu deux camarades d'ajoutés en tout et pour tout, à la demande du Conseil national.

Mireille Osmin - Il y a eu aussi sans doute quelques modifications apportées à la liste des orateurs.

Marcel Levindrey - J'ai déposé ce matin une résolution. Il me semble que la Commission des résolutions a été désignée d'une façon arbitraire ; on aurait pu tout de même accorder à la fédération même un représentant.
C'est tout ! Je m'en consolerai facilement mais je tenais à le faire remarquer !

Le président - Camarades, la composition de la Commission des résolutions a été approuvée par le Conseil national.
(Protestations)

Marcel Levindrey- Je fais toutes réserves pour l'avenir !

Le président - Guy Mollet propose à la Commission des résolutions d'ajouter le camarade Levindrey.

Marcel Levindrey - Ca va, ça va ! Pas avec des gestes de mauvaise humeur !

Guy Mollet - Quand on demande à Levindrey de venir au bureau il dit qu'il ne veut pas ; quand on lui demande d'aller à une commission, après qu'il ait dit qu'il veut y aller, il refuse !

Marcel Levindrey - Il y a cinq ans que... (Brouhaha)

Le président - Voici la liste des camarades encore inscrits.
(lecture de cette liste)
La parole est à Silvandre.

Cof Fondation Jean-Jaurès

Jean Silvandre

Camarades, je veux tout d'abord, puisque je dois à l'amitié et à la confiance de nos camarades de siéger à l'Assemblée européenne, dire combien je me félicite, moi aussi, du rapprochement qui s'est opéré entre les points de vues de nos amis Guy Mollet et Jacquet.

J'avais eu en effet l'impression, à Strasbourg, que l'écart était plus sensible entre leurs conceptions. Je m'étais rallié personnellement, non à la position initiale telle que l'avait définie André Philip avec son grand talent, mais à celle de Guy Mollet qui, à mon avis, était la seule possible dans les circonstances où nous nous trouvions, c'est-à-dire à des ententes partielles dans le cadre du Conseil de l'Europe, sur un ou des problèmes particuliers et non pas....

(Interruption de Noguères qui demande de mettre aux voix la proposition de Mireille Osmin et demande la parole).

Le président - Silvandre, continue, je ne te donne pas la parole. Tu la demanderas à ton tour. Silvandre, continue.

Jean Silvandre - Je disais, camarades, que je m'étais rallié à ces ententes partielles et non à des ententes régionales avec les dangers signalés par le secrétaire général du Parti.

J'ai vécu l'atmosphère de cette première partie de la session du Conseil de l'Europe ; j'ai assisté à ces réunions communes dont parlait tout à l'heure Guy Mollet, organisées par lui, qui rassemblaient les délégations Socialistes des pays membres du Conseil de l'Europe, réunions au cours desquelles des points de vue étaient confrontés en toute sincérité, pour dissiper, comme disait Ramadier, les équivoques.

J'ai constaté que le terrain avait été largement déblayé et je puis dire que c'est à juste titre que Ramadier avait dit que Guy Mollet avait fait de l'excellent travail. Secondé par d'excellents camarades comme Jacques Piette et Plocard, il a fait face à une tâche écrasante mais son effort a été efficace et les événements survenus depuis, les résultats obtenus au comité des ministres prouvent, Je crois, qu'on était dans la bonne voie.

Camarades, sur une autre question Je me permets de donner mon point de vue, de dire combien j'ai été heureux de la proposition, de la suggestion faite par Guy Mollet en ce qui concerne l'Indochine, de définir une nouvelle politique de la France et de l'Union Française, et d'envisager la question de savoir si nous devons maintenir nos intentions politiques là-bas.

Je n'en dirai pas davantage.

Coupière (?) a fait allusion à une certaine organisation militaire. Je puis donner une précision historique : si le ministère de la France d'Outremer détient aujourd'hui certains droits militaires, c'est qu'à un moment donné un grand ministre, un grand

Fondation Jean Jaurès

français, Georges Mandel, avait une certaine conception de la défense des territoires d'Outremer et que son chef d'état-major, le général Burère, avait pris une position, telle que ma foi il avait, au regard même du secrétariat général de l'armée française, une position très sérieuse et qu'il avait des attributions vraiment étendues.
Ceci dit, je considère pour la question de la Tunisie que nos camarades Guillet et Gorce ont parfaitement raison de signaler l'urgence de tenir les promesses qui ont été faites.
Dans la question du Maroc, notre camarade Gorce, au cours de son brillant exposé, a dit avec raison que cette question requérait une certaine prudence.
Je ne peux m'empêcher cependant d'exprimer au Conseil national les réserves que je formule et que formule un certain nombre de nos camarades faisant partie de la Commission nationale de l'Union Française du Parti Socialiste commission présidée par notre ami Guillet, sur la position prise par le gouvernement sur ce problème.
J'ai été de ceux qui ont suivi régulièrement les journées d'études qui ont précédé notre dernier Congrès d'avril dernier. Nous avons entendu notre camarade Gauthier et quelques-uns d'entre nous avons exprimé qu'après les prémices de l'exposé de Gauthier ses conclusions n'étaient pas tout à fait en concordance avec son point de départ, et c'est pour cela que je veux dire, en toute amitié, aussi bien à Guy Mollet qu'à Max Lejeune et Léonetti que nous ne sommes pas tout à fait d'accord avec cette position prise à l'égard de la situation marocaine.
Quand un voyage comme celui du sultan du Maroc s'achève sur une mésentente, sur un échec, c'est qu'il a été mal préparé. Je crois que là-dessus Léonetti est d'accord avec moi.
Gorce disait que là-bas, en Amérique, il avait constaté que la diplomatie avait' été surprise, une sorte d'impréparation de nos diplomates à voir les réalités.
Je considère que c'est grave, là-bas aux Etats-Unis, mais je considère aussi que cette même impréparation, cette même absence de réalités existe aussi au Maroc.
Félix Eboué, quelques années avant sa mort, avait condensé dans un travail ses conceptions de ce que l'on appelait alors la politique indigène, et ce travail présenté sous forme de rapport à la Conférence de Brazzaville a reçu l'approbation de cette Conférence, Conférence à laquelle assistait comme commissaire aux colonies - cela s'appelait alors le ministère de la France d'Outremer - l'actuel Président du Conseil, René Pleven.
Et bien ! Félix Eboué parlait de cet oubli, on pourrait dire du mépris où l'on avait tenu les cadres politiques et sociaux indigènes.
On a fait allusion aujourd'hui à l'organisation politique, et même à l'organisation religieuse, il faut le dire, d'un pays comme le Maroc.
Ce que disait Eboué des pays d'Afrique équatoriale peut s'appliquer, je crois, au Maroc. Eboué écrivait ceci : "Faire ou refaire une société, sinon à notre image, du moins selon nos habitudes mentales, c'est aller à un échec certain. L'indigène a un

Fondation Jean Jaurès

comportement des lois, une patrie qui ne sont pas les nôtres. Nous ne ferons son bonheur ni selon les principes de la Révolution française, qui est notre Révolution ni en lui appliquant le code Napoléon, qui est notre code, ni en substituant nos fonctionnaires à ses chefs, car nos fonctionnaires penseront pour lui mais non en lui. "
Eboué écrivait encore : "Lyautey, ici, nous donne la voie. Ecoutons-le citer Lanessan, son premier maître en colonisation : "Dans tous pays, il y a des cadres. La grande erreur, pour le peuple européen qui vient là en conquérant, c'est de détruire ces cadres. Le pays, privé de son "armature, tombe alors dans l'anarchie. "
Il dit également : "Méconnaître ses traditions, ce serait faire une chose à peu près aussi folle que de retirer à un paysan de France son champ, son vignoble, ses vaches et son potager, pour en faire lui-même un quelconque des ouvriers à la chaîne, chargés de traiter les produits d'une campagne industrialisée. "
Et plus loin : "Le chef n'est pas interchangeable. Quand nous le déposons, l'opinion ne le dépose pas ; le chef préexiste. "
Et je dis, quand on nous parle de la gestion directe que nous avons assumée au Maroc en 1912, je dis que nous n'avons nullement assumé une gestion directe, que nous avons administré par les pachas et les caïds et que c'est cette voie dont parlait Lyautey que nous avons suivie là-bas.
Kaboré Zenda, allant voir l'empereur du pays... tout Communiste qu'il fut, se prosternait à ses pieds !
Il y a au Maroc cette féodalité que nous avons admise depuis 1912. Nous l'avons admise, des résidents de France, des hauts fonctionnaires, des hautes personnalités ont assisté aux réceptions fastueuses de ses chefs, de ses pachas, de ses caïds.
Comme disait notre ami Lamarque-Cando : "D'où venait l'argent ? Est-ce que cette exploitation de l'autochtone n'existait pas ?"
Allons-nous, maintenant que l'on reconnaît qu'il y a lieu de changer quelque chose à cette gestion, allons-nous invoquer une raison que nous n'avons pas invoquée depuis 1912, sous notre propre administration ? Allons-nous dire au sultan du Maroc : "Vous avez une exploitation, une administration à caractère féodal ?" et je ne suis pas sur, contrairement à ce que disait notre ami Max Lejeune, je ne suis nullement sûr à l'heure actuelle que le sultan du Maroc ne traduise pas aujourd'hui le sentiment du peuple marocain.
Je sais bien, notre ami Léonetti est depuis 32 ans au Maroc, et je n'y ai passé, Léonetti, que trois ans, dans les circonstances que tu connais. Je crois - je m'excuse de l'image - mais souvent l'entourage du malade ne se rend pas compte de son état : le mal chemine, quelquefois survient l'issue fatale devant la famille atterrée.
Mon cher Léonetti, tu es membre de la famille, moi je suis passé récemment, en avril, j'ai senti un certain malaise, je crois que j'aurais manqué à mon devoir si je n'avais pas traduit au Conseil national le sentiment de malaise général que j'ai éprouvé à mon passage récent.
Je considère que cette question va faire l'objet d'une étude attentive et peut-être

serait-il opportun de créer avec Léonetti et avec d'autres camarades aussi un comité d'étude de cette grave question ?
Sur les autres questions concernant l'Union Française, j'ai été vraiment heureux de l'exposé de Gorce nous montrant qu'il y avait quelque chose à faire et quelque chose d'urgent, et pas seulement au regard de l'opinion internationale, de la position isolée que l'on prend aujourd'hui vis-à-vis des autres puissances, mais vis-à-vis de nous-mêmes, nous République française.
En effet, quel sera notre visage demain, en face d'un pays comme le Nigeria ? D'un pays qui, comme nous l'annonce Gorce et comme l'a dit au Conseil de l'Europe le camarade Dalton, recevra demain une façade de constitution propre ?
Il faut absolument que soit fait quelque chose et le plus rapidement possible.
J'ai préparé un projet de résolution, et puisque nous devons siéger à la Commission des résolutions je pense que d'accord avec Gorce et les autres camarades nous pourrions insérer dans une résolution notre volonté de voir le gouvernement de la République renoncer à certaines méthodes qui veulent restreindre plutôt par les moyens administratifs ce qui a été accordé aux territoires d'Outremer par la Constitution, qui fasse qu'on octroie à ces territoires, avant qu'ils soient amenés à la réclamer eux-mêmes et quelquefois à l'obtenir par la force, qu'on leur attribue, dis-je, une suffisante autonomie dans le sens de cette Union Française qui a été définie d'une façon initiale par la première Constitution, cette association volontaire et libre de peuples qui mettent en commun leurs moyens, leurs ressources et marchent ensemble vers l'avenir.
Camarades, je pense que sur le plan économique il y a aussi quelque chose à faire, et comme le disait notre camarade Guy Mollet, il faut apporter la plus grande attention à l'économie de nos territoires parce que la politique dépend des pays et qu'il faut actuellement réaliser les engagements que nous avons pris et à notre précédent Congrès et dans ce programme Guy Mollet qui affirmait, qui exigeait que ne soient pas détruits les ...
Il me reste, camarades, à attirer très brièvement l'attention du Conseil national, ce Conseil national consacré comme le disait Guy Mollet, à l'examen de la situation politique intérieure, à attirer son attention sur un événement qui, dans ce domaine, présente pour les territoires africains français une importance capitale puisqu'il bouleverse l'échiquier politique à la veille des élections générales.
Cet événement est connu ; les journaux lui ont, en effet, donné une assez grande publicité : les parlementaires du Rassemblement démocratique africain ont décidé, récemment, à l'issue de pourparlers et de contacts officieux pris depuis plusieurs mois, de dénoncer leur apparentement au groupe Communiste et de s'unir au groupe composite dit « des Indépendants d'Outremer ».
La signification de ce geste est moins claire. Faut-il y voir le signe d'une évolution du Rassemblement démocratique africain et de ses représentants ? Ne s'agit-il pas au contraire d'une simple manœuvre électorale ?
Ce que le RDA représentait jusqu'ici en Afrique, il est à peine besoin de le

rappeler : le visage africain du communisme est peu différent des visages qu'il montre ailleurs, lorsqu'il ne juge pas nécessaire de se dissimuler sous un masque quelconque.
L'exploitation des mécontentements, de la démagogie, du racisme, lui permettait de mener là-bas comme partout une entreprise de sabotage qui s'est illustrée à plusieurs reprises, et récemment encore en Côte d'Ivoire, par des émeutes sanglantes. Cette agitation, pour graves qu'aient été certaines de ses conséquences, apparaissait pourtant davantage depuis quelque temps comme un signe de faiblesse que comme une manifestation de la puissance d'une organisation en pleine possession de ses moyens. Luttant à visage découvert, avouant son inféodation au Parti Communiste, contraint d'appliquer des mots d'ordre généraux - dont certains se révélaient localement fort impopulaires - le RDA était manifestement en perte de vitesse, une perte de vitesse dont la gravité s'accentuait progressivement : les élections partielles qui ont eu lieu dans différents territoires la révélaient clairement et le bastion même de la Côte d'Ivoire, d'où le RDA - sous la bannière du député Félix Houphouët - avait pensé partir à la conquête de l'Afrique noire tout entière, était menacé.
Ces constations ont-elles amené les représentants du RDA à réfléchir, à repenser leur politique et à en modifier les objectifs dans un sens qui coïncide davantage avec les aspirations des populations et les intérêts de l'Union Française ?
Est-ce de cette réflexion et de cette évolution qu'est née la décision de se séparer du Parti Communiste et de rallier un groupe plus soucieux de la défense des intérêts propres des territoires d'Outremer ?
Cela n'est pas impossible, mais on le croirait plus facilement si pareille décision avait été prise un peu plus tôt, sans que des préoccupations strictement électorales aient risqué de l'influencer. On le croirait plus facilement si les avantages que peut en retirer le RDA dans la prochaine bataille électorale n'étaient pas si éclatants. On le croirait plus facilement enfin si le RDA n'avait déjà usé d'une tactique analogue lors des premières élections à l'Assemblée nationale.
Car le RDA a manifestement tout à gagner à ne pas se présenter isolé, et sous une étiquette ouvertement Communiste, devant les électeurs africains. Il a tout à gagner à se présenter comme un Parti dont les représentants siègent au gouvernement, qui a même l'un de ses membres au secrétariat d'état à la France d'Outremer. Il pare ainsi à toutes les mesures de sauvegarde prises à son encontre par les autorités publiques ; il élargit considérablement son champ d'action auprès des masses autochtones.
Cette alliance qu'il a proposée, et qui peut paraître à tant d'égards suspecte, le groupe des Indépendants d'Outremer s'est empressé de l'accepter.
Il n'y a pas à s'en étonner. Ce groupe comprend nombre de transfuges de l'extrême gauche Communiste, que les réactions de leurs mandants avaient seulement rendus prudents et dissuadés d'un attachement trop étroit et trop voyant aux Communistes. Ses autres membres, issus du MRP ou de formations du centre, se trouvent, pour la

plupart, dans une situation électorale précaire et sont prêts à conclure n'importe quel pacte. Beaucoup n'auraient pas hésité sans doute à faire cause commune avec le RPR s'il avait, comme ils l'ont longtemps espéré, pu représenter une force en Afrique. Ils ont été trop heureux de prendre la main que leur tendait le RDA.
Mais cette alliance, contre qui doit-elle naturellement se retourner ? Contre qui le pourrait-elle, sinon contre les Partis Socialistes et progressistes apparentés qui jouissent actuellement d'une situation prépondérante dans les territoires d'Outremer ? Contre cette majorité que nous représentons, les minorités de la droite et la minorité d'extrême gauche vont se liguer pour tenter de renverser la balance en leur faveur.
Quelle va être notre attitude ?
Il n'est pas exclu que l'on nous propose de nous joindre à la coalition et de former un front unique.
Ce n'est pas une solution que nous puissions rejeter a priori. L'union entre les représentants des populations d'Outremer, une entente qui permettiez de défendre avec plus d'efficacité des revendications et des droits trop souvent ignorés dans les assemblées et, surtout, dans les administrations de la métropole, qui oblige enfin à poser tous les problèmes et à les résoudre à l'échelle Union Française et non à l'échelle de la France métropolitaine, cette union, nous avons été les premiers à la préconiser et nous ne cessons pas d'y être favorables.
Mais nous ne pouvons oublier que le mot d'ordre d'union est celui qui a servi à nos adversaires chaque fois qu'ils ont voulu tendre un traquenard à notre Parti.
C'est celui qui a servi au fameux Congrès de Bamako de 1946, lorsqu'il s'est agi de tenter de nous éliminer de l'Afrique noire.
Union oui, mais pas n'importe quelle union et pas union avec n'importe qui pour n'importe quoi.
Si les gens qui, appartenant autrefois au RDA, ont sincèrement compris que l'attitude négative qu'ils avaient jusqu'alors adoptée ne peut être en rien profitable aux populations qu'ils représentent, s'ils sont décidés à mener, de bonne foi, avec nous, la lutte pour la défense d'un programme précis, nous n'avons pas d'exclusive à lancer contre eux et nous n'avons pas à les repousser. Mais de simples affirmations de leur bon vouloir ne sauraient nous suffire.
Nous devons exiger et nous exigerons la preuve que l'alliance qu'ils nous proposent et leur changement momentané d'étiquette n'ont pas seulement pour but de conserver et d'accroître les sièges parlementaires dont dispose un RDA qui garderait ses sympathies communisantes et continuerait à saper l'œuvre que nous avons entreprise pour que l'Union Française soit autre chose qu'un mot et devienne une réalité vivante, sur le plan politique et sur le plan économique.
Ce n'est pas le moment de développer notre programme, il est d'ailleurs connu dans ses lignes essentielles. Mais il doit être bien entendu que c'est seulement ce programme qui pourra servir de base à une entente et à une unité d'action éventuelle. Il doit être bien entendu que nous n'accepterons pas une union sans

garanties certaines.
Si nous ne pouvons les obtenir, nous n'avons nullement crainte de nous présenter devant les électeurs contre nos adversaires même ligués.
Ce sont moins nos adversaires que nous craignons que la loi électorale et la réglementation qui, dans les territoires d'Outremer prive la majeure partie des citoyens en titre de la prérogative essentielle attachée à la qualité de citoyen : le droit de vote.
Je me réserve de revenir sur ce point à un autre moment.
Je voulais seulement indiquer maintenant au Conseil national quelle était notre position face à la nouvelle attitude du RDA et face aux propositions d'union que certains de ses membres pourraient nous présenter !
Nous sommes, je le répète, favorables à l'unité d'action, mais sur un programme bien défini et avec des garanties précises.
Telles sont, camarades, les observations que j'ai cru devoir vous soumettre, dans l'intérêt du Parti, de la France et de l'Union Française.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Lapie.

Pierre-Olivier Lapie

Camarades, il est assez tard. Néanmoins, je pense que dans un Conseil national du Parti Socialiste, il n'est jamais trop tard pour parler de la laïcité.
Je vais donc vous parler de cette question et, en particulier, de la façon dont votre camarade que vous avez délégué à l'Education nationale a pris sa tâche en main.
Je sais, tout le monde le sait d'ailleurs ici, que cette prise en main a été parfois discutée et qu'il y a eu dans certains coins, soit du Parti, soit de la France, soit des syndicats, ou dans les milieux laïques, quelques inquiétudes.
Et bien, je ne sais pas si vous sortirez d'ici convaincus, mais en tout cas je vais vous dire dans quelles conditions j'ai mené cette entreprise, en connexion très étroite avec mes autres amis du gouvernement et avec le Comité directeur, ainsi qu'avec le groupe parlementaire, et le Conseil national aura à juger.
Je dois dire que pour l'heure de minuit le plat de résistance sera peut-être un peu lourd. J'aurais voulu vous apporter simplement un léger souper, mais il va falloir déguster par morceaux un certain nombre de choses, quelques hors d'œuvre qui seront les réalisations, je dois dire, d'un caractère technique mais qu'il faut tout de même que le Parti tout entier connaisse parce qu'il y a eu un certain nombre de réalisations Socialistes faites depuis trois mois.
Je crois qu'il faudra aussi que je parle aussi des économies, des soucis que j'ai eus avec les bourses et que vous partagez, des constructions scolaires et, enfin, comme dessert, de la fameuse Commission, et bien, attaquons.
A la fin de la session parlementaire, il y avait un certain nombre de problèmes qui, peut-être, n'intéressent pas tous ceux qui sont ici mais qui ont le mérite d'intéresser

Fondation Jean-Jaurès

dans le détail, non seulement un très grand nombre de membres du Parti, mais aussi de membres de l'Université française dans les catégories les plus différentes.
J'avais promis, au nom du gouvernement, de réaliser un certain nombre et, grâce à l'appui du groupe Socialiste et de notre commissaire à l'éducation nationale, nous les avions mis en disposition, à la fin de la session de juillet que, à condition de négocier avec soin et, surtout avec fermeté, nous devions les réaliser.
Le cadre unique. Le cadre unique, qui est un mot rapide pour une affaire compliquée, avait un certain nombre d'anomalies. Et bien, le retour à ce qu'on a appelé les maximum de services antérieurs - le décret a été publié le 36 octobre au « Journal Officiel » - apporte toutes sortes d'autres corrections aux anomalies du cadre unique. Pour les agrégés, les certifiés, les fonctionnaires des 6ème classes, la discussion est en train au finances et à la fonction publique. Enfin, le décret de changement de catégorie est presque terminé.
Pour les heures supplémentaires, le mode de détermination du taux a été publié au « Journal Officiel » du 8 octobre et, pour le statut des personnels de l'intendance et de l'économat, le projet est au Conseil d'état depuis quinze jours, il passera ces jours-ci en section de la Fonction publique.
Enfin, nos camarades, membres des personnels des Inspections académiques et des rectorats savent qu'un décret est actuellement prêt et va être envoyé au Conseil d'Etat.
Si bien qu'un certain nombre de questions qui étaient pendantes, qui depuis plus d'un an et parfois dix-huit mois, n'avaient jamais pu être réglées, ou le sont déjà avec publication au Journal Officiel, eu ont déjà obtenu l'accord des finances et se trouvent actuellement au Conseil d'état pour paraître bientôt.
Ceci est résumé en quelques mots mais les experts et les techniciens, membres de mon Cabinet et dont certaine sont, je crois, ici présents, puisqu'ils sont Socialistes bien entendu, savent que cela a été un travail quotidien pendant près de trois mois pour obtenir de vaincre les résistances des uns et des autres et, bien entendu, celles des finances.
Par conséquent, on peut dire qu'il y a eu un certain nombre de réalisations Socialistes faites par les ministres Socialistes à la direction de l'éducation nationale.
Sur les économies, nous avons été appuyée sérieusement par l'action du groupe et, en particulier, par la proposition Deixonne que, par un de ces malheurs parlementaires, on appelle maintenant la proposition Talier, ce qui a l'air de donner au Parti Communiste quelque chose qui appartient dès son origine au Parti Socialiste, ce que je signale à tous les militants,
Il était entendu que l'on ne devrait pas faire d'économies sur l'éducation nationale ; néanmoins, trois décrets sont passés sur les économies concernant le technique et l'hygiène scolaire. Or, à la suite de la conférence de Deixonne et de quelques autres amis, avec le président du Conseil, il est entendu que ces économies seront faites à titre de transfert et resteront par conséquent au sein du budget de l'éducation

nationale.
Et pour les autres décrets, pris en application de la loi votée par le parlement sur les économies le 31 janvier 1950, au Conseil des ministres de mardi dernier, j'ai pu, avec l'aide de mes autres camarades du gouvernement, donner le coup d'arrêt à ces économies et obtenir du président du Conseil qu'il donne devant nous l'ordre au ministre du budget de retirer ces décrets du train des économies.
Ne nous réjouissons pas intégralement ; réjouissons-nous d'avoir tout de même fait quelque chose de précis que je peux apporter au Conseil national.
Mais, nous allons avoir d'autres difficultés sur le budget de 1951 et sur les crédits d'équipement de 1951. Sur ces deux points, nous sommes en bataille.
J'aime autant vous dire que le projet de budget pour 1951, je le propose non pas en diminution sur celui de 1950, mais en avance de 17 milliards que je n'obtiendrai certainement pas tous. Cependant, j'ai ainsi marqué la volonté du Parti Socialiste de mettre l'éducation nationale au premier plan et, par conséquent, d'avoir une marge de négociations suffisantes pour avoir assez de crédit.
En ce qui concerne le budget d'équipement, c'est-à-dire des constructions scolaires, je suis également en discussions quotidiennes et parfois presque aussi nocturnes avec le ministre des finances et le président du Conseil. Dans ces crédits, si nous voulons véritablement - et là je ne vous donne pas une nouvelle, je vous demande votre aide - que le programme pour 1951 de 4 à 5 000 classes soit fait, il faut que je puisse dépenser en 1951 au moins 20 milliards, pour les constructions du 1° degré seulement. C'est donc dans cet ordre de crédits qu'il est nécessaire d'insister et que je demande à votre Conseil national de me soutenir solidement et, si possible, par quelque chose qui soit inscrit dans une motion.
Mais les crédits de l'école primaire ne sont pas les seuls, ce sont seulement les plus urgents.
Les crédits universitaires pour des constructions de facultés, des constructions de lycées, des constructions de laboratoires, de la Recherche scientifique, d'archives et des musées demandent aussi qu'on fasse un effort car si l'on a parlé de l'heureuse marée des enfants qui arrivent très nombreux dans les Ecoles primaires, il faut bien que vous sachiez que dans les lycées et collèges, nous avons actuellement 400 000 élèves mais qu'il y en a 350 000 dans l'Enseignement privé secondaire dont une grande partie ne demande qu'à entrer chez nous, à condition que nous ouvrions des lycées.
C'est cela qu'il faut que nous fassions et c'est pour cela qu'il faut que nous ayons des crédits. Le nombre des étudiants, en France, qui était de 48 000 en 1914 est actuellement de 118 000, et certains vont dans des facultés catholiques ou autres parce qu'il n'y a pas assez de place dans nos bibliothèques, dans nos laboratoires et dans nos salles de cours.
L'effort doit donc aussi porter sur cela.
C'est sur ce terrain que je vous demande de m'aider.
J'ai mené, avec mes collaborateurs, le combat le plus précis et, très souvent, j'ose

le dire, le plus dur, il faut que nous réussissions, mais il faut qu'une fois de plus nous sentions le Parti tout entier, représenté par le Conseil national, derrière nous... (applaudissements)...

J'ai eu, et nous avons tous eu, dans les fédérations des exemples douloureux de jeunes gens et de jeunes filles, en particulier à l'entrée des Cours complémentaires, des enfants de fusiliers, des pupilles de l'école, des enfants de familles nombreuses qui n'ont pas reçu le nombre de bourses auquel on s'attendait. Il y a pour cela une explication technique dont j'ai donné les détails au Conseil de la République et à l'assemblée nationale et j'ai d'ailleurs écrit à la plupart des fédérations ou à mes collègues du parlement en donnant des explications détaillées.

En gros, la question se présente de la façon suivante : c'est que nous arrivons maintenant à la sortie de la quatrième année de bourses à une époque où il y en avait beaucoup moins qu'aujourd'hui et, que par conséquent, le nombre de bourses disponibles était beaucoup moins nombreux que l'année dernière, dans une énorme proportion.

J'ai néanmoins réussi, au sein de mes crédits généraux de bourses de l'ensemble des trois ordres d'enseignements, en tout cas des deux ordres de l'enseignement secondaire et primaire, à rétablir un certain équilibre pour pouvoir parer aux situations les plus délicates et les plus pénibles et à obtenir ainsi, au sein de mes propres crédits, par un aménagement qui, comme vous le savez, n'est pas facile entre deux directions, à obtenir plus de 1 000 bourses de plus. En même temps, la demande collective présentée par notre ami Vincent et le groupe Socialiste sera appuyée par moi pour qu'un budget spécial soit créé afin de rétablir un nombre de bourses suffisant.

Voilà, mes chers camarades, l'ensemble des détails techniques que je me devais de vous donner pour savoir ce qui s'était passé au ministère de l'Education nationale pendant que beaucoup de gens prenaient des vacances et que les directions et le ministre de l'Education nationale en prenaient moins. Mais c'est avec plaisir, et je dois dire avec enthousiasme, que nous nous sommes livrés à ce travail en pensant que nous arriverions à la rentrée d'octobre avec un certain nombre de résultats et que nous pourrons ainsi continuer, avec votre appui et votre approbation, pour l'année qui vient.

Enfin, ces vacances ont été passées aussi à un autre genre d'opérations qui n'étaient pas spécialement techniques, qui n'étaient pas une discussion avec les finances, qui étaient plutôt, probablement parce que, pendant longtemps, le Parti m'avait délégué à des fonctions diplomatiques, qui étaient plutôt de l'ordre de la diplomatie. Il s'agissait de mettre sur pied la fameuse Commission pour l'ensemble des questions scolaires.

En bien, je l'ai fait.

Vous savez, quand il y a eu la crise, au mois de juillet, j'étais, en application d'ailleurs de l'indication de travail que m'avait donné, depuis la libération, le Parti, en négociations un peu délicates à Londres et quand je suis rentré de Londres, on

lisait la liste des membres du nouveau gouvernement et j'ai appris que j'y étais. Quand un de mes camarades m'a dit que j'y étais, je lui ai répondu : "Ce n'est pas vrai" ; il m'a alors dit : "Je te parie 100 francs"... je les ai perdus.
Et puis ensuite, j'ai dit : "Mais, c'est très bien, on me fait ministre de l'éducation nationale, moi je veux bien, je suis laïque depuis longtemps, je suis à la Ligue de l'Enseignement - je le suis toujours d'ailleurs - mais qu'est-ce que je fais faire, comme ministre ? "
"Ah, et bien, tu vas faire la Commission",
J'ai répondu : "Ce n'est pas du tout ce que j'aimerais faire, cette Commission ! J'ai déjà entendu certains dialogues au sein de la Ligue de l'enseignement, je sais que le Syndicat national des instituteurs n'est pas très chaud ; moi-même, je n'étais pas très chaud, à l'époque, à la façon dont M. Bayet posait la question, - et je n'ai pas très envie de cette affaire ».
Alors, j'ai eu une conversation avec Guy Mollet, entre minuit et 3 heures du matin, et une autre avec Pleven et, enfin, j'ai accepté.
Alors, camarades, je vous demande de croire que si le Parti Socialiste, à la suite, comme l'a dit Guy Mollet hier, de différentes étapes dans la conception même des nécessités de dialogues ou de Commissions, avec Ramadier, avec Jules Moch, avec le protocole d'accord, si on m'a chargé de cela, avec l'action militante Socialiste et laïque qui est la mienne - et je peux le dire ici entre amis, avec le nom que je porte - et si je l'ai accepté, c'est qu'à aucun moment, ni comme laïque, ni comme Socialiste, je n'ai pensé que je me laisserais engager, que j'engagerais le Parti et le Pays et la République dans une trahison de la laïcité.
Autour de cette négociation pour faire la Commission, il y a parfois des choses un petit peu amusantes, mais le fond est sérieux ! Le fond est sérieux parce que, enfin, si au mois de juillet, la majorité s'était rompue, si on n'avait pas pu constituer le gouvernement et que des élections, aient eu lieu, et qu'elles aient eu lieu sur cette question de l'école privée et de l'école laïque, et si vous aviez eu toute cette masse de MRP, RPR, Indépendants, PRL, d'un côté et, de l'autre, les Socialistes, probablement seuls - car il n'y a qu'à voir comment les Communistes parlent peu de la Commission et comment, il y a deux ou trois jours, Casanova écrivait : « Il ne faut pas de sectarismes entre enseignants » ! - et bien, à ce moment-là, vous auriez peut-être eu des élections où la laïcité aurait été plus en danger et où vous auriez eu une majorité, de retour, qui aurait été alors non pas contre la laïcité, mais pour les subventions à l'Enseignement privé.
Il fallait donc conserver un certain équilibre dans la majorité et cet équilibre, il s'agit de le faire durer ; pour que cet équilibre dure, et bien il faut que la Commission existe et qu'elle dure aussi, qu'elle dure même beaucoup plus longtemps que l'actuel parlement et, en tout cas, beaucoup plus longtemps que l'actuel ministre car on ne sait jamais combien de temps les ministres restent.
Pour cela, est-ce qu'il n'est pas nécessaire alors de faire appel, non pas tellement à des techniciens qui connaissent toutes sortes de détails, mais à des hommes

appartenant, bien entendu, à des familles spirituelles tout à fait diverses, qu'il y ait des protestants, des israélites, des rationalistes, des catholiques, les catholiques eux-mêmes d'ailleurs de diverses tendances, des hommes qui aient le goût d'échanger des idées, où il y ait un couronnement solide important, un peu même somptueux, faisant impression par sa grande tradition oratoire, quelques membres de l'Institut qui fassent une sorte de fronton important, habitués aux discussions académiques prolongées, des hommes venant d'un peu partout, ayant une conversation aimable, des êtres diserts, habitués souvent - comme il y en a beaucoup qui sont en retraite - à élaborer longuement des projets, avec des possibilités d'appeler, bien entendu, en confidence, de nombreux témoins, d'avoir beaucoup d'experts, des délégations innombrables et, par conséquent, la possibilité d'amasser une très large documentation dans l'esprit le plus élevé de discussion intellectuelle la plus distinguée et la plus prolongée.

C'est à cela qu'avec le plus grand sérieux et, parfois pas mal de difficultés, je me suis attaché.

Nous avons, à ces hommes très "causants", ajouté, j'ose à peine le dire, quelques sourds ! Il y en a un dans chaque partie !

Grâce à tout cela, je pense que nous arriverons à faire que la question restera longtemps pendante et, par conséquent, permettra un large déblaiement des questions les plus nombreuses et les plus délicates.

Voilé, comment je conçois la Commission sous l'angle politique ; mais, il y a un autre point de vue.

Toutes ces négociations se sont passées de la façon la plus cordiale et, en particulier, avec le syndicat des instituteurs, la Ligue de l'enseignement nous avons toujours eu des échanges de vues fort agréables, quoique je n'ai pas réussi à les convaincre les une ou les autres d'entrer dans la Commission où, d'ailleurs, il n'y a que des volontaires.

J'ai évidemment rappelé, et même rappelé dans certains discours, que tout de même ceux qui, aujourd'hui, considéraient que cette Commission, que le fait de « causer avec », était quelque chose d'abominable et de scandaleux, avaient, il y a moins d'un an, fait une demande, qu'elle n'avait pas reçu de réponse et que, peut-être, cette Commission c'était la réponse à la question qui avait été posée il y avait un an, et que par conséquent il n'y avait pas lieu de voir rouge devant elle, et que vraiment on ne pouvait pas croire que participer aux travaux de cette Commission serait une espèce d'entreprise de démission républicaine !

Et ici il faut que je vous parle en toute franchise et très directement - cela m'arrive d'ailleurs de temps en temps : je crois que c'est une grave erreur des laïques que de considérer que le fait, et uniquement ce fait, de parler avec d'autres des problèmes de la laïcité soit, par soi-même, une atteinte à la laïcité ! Je le crois parce que cela vous enserre dans une espèce de coquille dont on ne sort pas ; on se satisfait de la situation actuelle de l'enseignement, on ne veut pas voir ce qui est au dehors, on ne veut pas voir l'adversaire et son ombre et on ne veut même pas l'attaquer. Or si,

vraiment, la laïcité est une forteresse de la République, pour la défendre, pour défendre une forteresse, il n'y a qu'une façon, c'est de faire des sorties et je vous offre, avec cette Commission, à vous laïques, la possibilité de porter le combat ailleurs et, comme l'a dit Guy Mollet hier, en attaquant, non pas en défenseurs mais en demandeurs, et de marquer ainsi à tout le monde, ce qui n'est même pas su de nos amis instituteurs, ce qui n'est pas su des militants laïques, ce qui n'est pas su de la Ligue, ce qui n'est pas su des syndicats, c'est que l'enseignement laïque en France, dans son organisation actuelle, a des quantités de problèmes sur lesquels il est demandeur, sur lesquels il faut qu'il gagne, sur lesquels il faut qu'il prépare les possibilités d'organisation de la laïcité générale qui est à la base du programme Socialiste.

C'est cela que nos amis ne veulent pas voir. Ils se mettent un bandeau sur les yeux, ils se contentent de ce qui est, ils croient qu'en disant : "Non, non et non" ils arriveront à quelque chose. Mais ça n'est pas vrai ! Il faut qu'ils poussent leurs avantages contre les ennemie et qu'ils ne soient pas là simplement installés dans leurs chaires ou dans leurs écoles, à dire : "Voilà un bataillon de dures, ce sont des cancres, il n'y a qu'à s'en aller"

Et bien, cela, non !... (applaudissements)...

Je ne vous dis pas du tout - ne vous méprenez pas, ne prenez pas mes paroles pour quelque chose d'autre que ce qu'elles sont - je ne vous dis pas du tout qu'au sein de la Commission, et avant le 1er juillet, ou avant Pâques ou la Trinité, nous arriverons à faire triompher nos doctrines de la nationalisation de l'enseignement ou à la suppression de la loi Falloux, mais je dis que si à l'intérieur, nos amis laïques ne sont pas isolés, s'ils sont instruits, s'ils sont meublés par les syndicats, par la Ligue laïque, si on leur donne les arguments, si on leur met sous les yeux tout ce qui se passe dans un certain nombre de communes et de provinces, comme celles de l'Ouest ou celles de l'Alsace-Lorraine, et bien, à ce moment-là, ils mettront à leur tour sous les regards des catholiques étonnés un certain nombre de problèmes scandaleux et qui doivent même scandaliser les chrétiens, en particulier les pressions qui ont lieu dans l'Ouest pour que les enfants soient forcément dans une école libre !

Cela, il faut qu'ils le fassent, il faut tout de même dessiller un certain nombre de regards et peut-être alors que dans les années qui viendront on comprendra d'une part ou de l'autre.

Voilà, à mon sens - et je crois, je suis sûr même, être d'accord avec mes camarades du gouvernement et ceux du Comité directeur et du groupe - comment nous avons conçu cette Commission, comme un élément d'abord politique, un élément de conversations prolongées et, peut-être un jour, une possibilité d'action, et qu'en tout cas ceux qui sont au sein de la Commission n'y aillent pas comme battus mais y aillent au contraire avec la notion de vainqueurs.

On a dit que cette Commission n'allait s'occuper que des subventions de l'Enseignement privé !

Paul Boncour, qui était là hier, et dont les paroles, n'ayant pas été reproduites d'après un texte, puisqu'il n'avait pas de texte à son discours inaugural, ont été défigurées souvent dans la presse et, par conséquent, dans la mémoire des camarades, a dit avec précision : "On parlera de l'enseignement privé... " mais il a bien précisé, vis-à-vis de l'enseignement privé, et vis-à-vis des catholiques de l'enseignement libre, "...ce n'est pas la seule question, c'est une question entre beaucoup d'autres, car il y aura énormément de questions qui seront devant cette Commission et que l'on débattra longtemps".
On a dit qu'il était en contradiction avec moi parce qu'il aurait dit "qu'il fallait un statut général de l'enseignement" ! Ce ne sont pas exactement ses paroles que j'ai revues sur la sténographe ; en réalité, ce qu'il a montré c'est qu'il y avait des lois extrêmement diverses sur l'enseignement privé et que, par conséquent, il fallait les refondre, et cela, pour nous, qu'est-ce que ça veut dire ? Ça peut vouloir dire la fin de la loi Falloux, et le "statut général", est-ce que cela ne veut pas dire une possibilité de nationalisation de l'enseignement ? Il y a, dans ces paroles, lorsqu'on commence une réunion comme celle-là, beaucoup de choses qui y sont dites à demi teinte et qui, évidemment, transposées par les uns et les autres, et redites, puisqu'il n'y avait pas de communiqué à la presse, donnent des résultats parfois un petit peu inquiétants pour les camarades dont je comprends bien les inquiétudes.
Mais, ce qui compte, c'est ce que j'ai dit moi-même à Douai, le 8 octobre, dans un discours qui a été radiodiffusé et communiqué à la presse, devant des députés et des camarades, mais je veux dire aussi devant des députés de toutes tendances, aussi bien MRP que RPF ou que d'autres puisque c'était une manifestation générale et non pas à caractère politique particulier, où j'ai indiqué d'une façon précise « que de réviser le statut scolaire, ce serait, pour la Commission, outrepasser sa compétence ». A ce moment-là, j'ai bien défini les contours extérieurs du but de la Commission elle-même.
Voilà les travaux qui ont été les nôtres.
Voilà les réalisations que nous avons faites, voilà l'expérience que nous tentons, pour les motifs que j'ai indiqués et qui, en aucun cas, ne doivent mettre en cause le sort de l'école publique.
Pour un Socialiste qui veut la promotion ouvrière, il n'y a pas de plus belle promotion prolétarienne que la promotion intellectuelle, et il n'y a pas de promotion intellectuelle ailleurs que dans l'Ecole laïque qui ouvre à tous les enfants de France, quelle que soit leur confession ou leur philosophie, les portes du savoir le plus désintéressé et le plus impartial.
C'est cela que nous voulons, c'est cela que nous continuerons de faire à travers la Commission, ou malgré elle.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Mireille Osmin.

Mireille Osmin - Camarades, le secrétaire général du Parti ayant répondu aux orateurs qui se sont succédé à la Tribune et aux orateurs qui n'ont pas encore parlé, je renonce à la parole, mais je tiens à vous indiquer qu'à l'avenir, la fédération de la Seine demandera, au début des travaux des Conseils nationaux et des Congrès, que soit lue la liste des orateurs inscrits et que soit réglée dès le début la durée des interventions.

Dans la salle - Très bien !
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Riolacci, ensuite Gazier.

Jean-Etienne Riolacci

Chers camarades, s'il est dans le cœur de chaque français une hiérarchie affective des problèmes, je crois pouvoir dire que dans le cœur de chaque Corse, le problème indochinois occupe la première place.
Je suis ici le mandataire de la fédération du département qui, proportionnellement à sa population, compte parmi les français d'Indochine le plus grand nombre de ressortissants, et cela, je vous prie de me croire, non seulement parmi les trafiquants de piastres, mais aussi dans l'armée coloniale et aussi dans toutes les branches de l'administration.
Chers camarades, je suis né en Indochine, j'y ai vécu les années tragiques de 1945/1946, j'ai un frère qui est né dans les prisons indochinoises, je sais qu'il n'y a pas un village, cet hiver, dans les montagnes, où ne se répercutera tristement l'écho des nouvelles de ce qui se passe là-bas.
C'est vous dire que s'il y a dans cette Assemblée une personne qui attend avec anxiété la fin de la tragédie indochinoise, c'est bien moi.
Et bien, je suis mandaté par la fédération de la Corse pour vous dire qu'en l'état actuel des choses, nous nous prononçons contre un recours à la solution internationale.
Certes, je saie bien qu'aux yeux d'un esprit Socialiste digne de ce nom, la solution internationale se présente sous l'aspect le plus séduisant. Nous l'avons pour ainsi dire dans le sang, cette solution internationale.
Cependant, nous croyons qu'aujourd'hui elle présenterait de substantiels inconvénients.
J'avoue que ma tâche ici a été très facilitée par les interventions de nombreux camarades et qu'elle s'intègre dans le cadre général de l'exposé de Boutbien et qu'elle s'appuyé surtout sur la magistrale démonstration de notre camarade Gorce.
En effet, que signifie la solution internationale ?
Je crois qu'au cours des débats de ce Conseil, nous avons été tous plus ou moins victimes de l'équivoque qui peut se cacher sous le mot « international ». Certes, le problème indochinois est devenu un problème international, et cela personne ne

Collection Jean-Jaurès

peut le nier, il est devenu un problème international par le fait de l'intervention chinoise ; il est un problème international de fait.
Mais, en droit, il n'est pas un problème international, c'est un problème qui ne regarde que l'Union Française et cela signifie que si, demain, nous voulions porter le conflit indochinois devant l'instance internationale dont parlait Guy Mollet - il resterait d'ailleurs à préciser ce que serait cette instance, si ce serait, par exemple, le Conseil de sécurité où nous nous heurterions au veto de l'URSS ! Notre camarade Depreux a dit ici que si, demain, l'URSS s'opposait à un règlement du conflit, elle serait dans une position morale peu intéressante... mais, chers camarades, je crois qu'il n'est pas besoin d'insister longtemps sur ceci, c'est que l'URSS est au-dessus des condamnations morales ! - cela signifie, dis-je, que si demain nous voulions porter le conflit indochinois devant l'Assemblée générale, - notre camarade Gorce l'a bien précisé - nous nous heurterions à l'hostilité générale de toutes les Nations Unies. Nous serions absolument seuls et nous risquerions de voir le conflit indochinois à la merci peut-être d'un vote du Guatemala ou de San Salvador.
Voyez-vous, notre secrétaire général a dit qu'il n'était pas honteux d'être idéaliste et, surtout vu mon jeune âge, j'avoue que j'ai comme une petite honte à vouloir me montrer un peu trop réaliste. Cependant, je vous prie de considérer que si, demain, nous faisions appel à une instance internationale, non seulement nous ne réglerions en fait absolument rien, puisque - et je crois que nous sommes à peu près tous d'accord ici ; notre présence française en Indochine doit demeurer - nos sacrifices ne seraient atténués en rien, mais surtout nous donnerions l'impression d'avoir accédé au souci de demander l'instance internationale sous la pression des faits.
N'oublions pas que nous sommes dans un climat de défaite militaire. Si demain, nous demandons l'appui international de l'ONU, nous serions jugés, aux yeux de n'importe quel asiatique, et je dirai aux yeux de n'importe quel ressortissant de l'Union Française non métropolitain, comme ayant été uniquement pressés par la situation militaire, c'est-à-dire que nous ne tirerions aucun mérite de notre demande de solution internationale.
C'est uniquement pour cette raison que nous vous demandons, surtout dans le présent, de surseoir à l'idée d'une solution internationale. Au moins, si nous voulions vraiment nous adresser à une autorité internationale véritable, que ce soit en pleine liberté et que nous tirions tout le prestige de notre acte.
Or, actuellement, nous donnerions l'impression d'être forcés, et, dans ces conditions, je voudrais ajouter, comme notre camarade Gorce l'a évoqué à l'instant, que la seule issue, si nous adoptions le point de vue de la solution internationale, serait, en quelque sorte, l'issue palestinienne, c'est-à-dire, que nous le voulions ou non, nous serions obligés, purement et simplement, à plus ou moins brève échéance de quitter l'Indochine.
Or, cela je ne crois pas, vu l'état d'esprit général du Conseil, que nous le voulions. Certes, on peut parler d'un baroud d'honneur comme l'a fait Guy Mollet sur le

principe de l'intervention internationale, mais encore une fois, que cela nous donne au moins le mérite de notre action, sinon ce serait complètement inutile, et je ne crois pas que ce soit digne d'un esprit véritablement raisonné.
C'est pourquoi, encore une fois, je veux m'acquitter du mandat de ma fédération en disant que les positions défendues ici par notre camarade Boutbien nous semblent les plus dignes d'intérêt.
Il est possible que plus tard, nous puissions faire appel a une organisation internationale véritablement impartiale et qui aurait les moyens de sa politique, mais à l'heure actuelle, cela ne me semble pas rentable.
Je m'excuse encore une fois d'aborder ce problème sur ce plan réaliste, il le fallait et pour vous donner, malgré tout, une idée de la justesse des vues que j'ose ici défendre, je vous dirai que la fédération du Sud-Vietnam, qui est malgré tout plus proche des réalités que nous mêmes, et dont je regrette avec beaucoup de vigueur l'absence, s'est prononcée à l'unanimité pour les vues de notre camarade Boutbien.
Par conséquent, je vous demanderai, si vous adoptez le principe de la solution internationale, de ne pas oublier qu'en fait elle ne changerait absolument rien à la situation et que si vous vous placez sur le plan dès idées et des sentiments, elle ne nous donnerait pas le mérite de la vraie grandeur qui nous inspirerait en l'acceptant.
C'est tout.
(Applaudissements)

Le président - Félix Goin et Gazier ayant renoncé à la parole, je la donne à Thierry. Il n'est pas là ? Alors, la parole est à Coutant, ensuite, dernier orateur inscrit, Royaux.

Jules Coutant

J'aurais volontiers renoncé à, la parole, étant donné tout l'intérêt que, personnellement, j'ai pris à écouter, sur des problèmes que nous connaissons très souvent d'assez loin, des précisions qui nous serviront demain dans notre propagande quotidienne.
Cependant, nous devons, non pas regretter, mais néanmoins dire ensemble que si les problèmes de politique extérieure, de politique internationale, commandent, dans une large mesure la politique intérieure de notre pays et le comportement du Parti Socialiste, il est des problèmes immédiats que nous devrons résoudre, quels que soient les incidences et les impératifs de la politique extérieure.
On a, je crois, trop superficiellement analysé les conséquences qui demain, dans le domaine social, pourront découler de l'application d'une loi dont nous avons été, et noua nous en félicitons, les ardents défenseurs après des discussions approfondies dans le Parti, la loi sur les conventions collectives et le retour à la liberté des salaires.
Je sais bien qu'actuellement, dans l'opinion française, en général, on a l'impression, impression née d'échecs successifs, impression consécutive à une

exploitation démagogique des staliniens des revendications ouvrières, on a l'impression que quelles que soient les décisions prises, décisions patronales, dans le secteur privé, décisions du gouvernement dans le secteur public ou semi-public, les réactions ouvrières seront mises et que la marche normale de notre économie ne sera guère agitée.

Je voudrais rapidement, et en demandant au travers de ces mesures à ceux qui ont des responsabilités parlementaires et gouvernementales, de s'imprégner de cette certitude que l'apathie actuellement manifestée ou que semble manifester la classe ouvrière est susceptible de soubresauts qui peuvent mettre en péril, non seulement l'économie nationale elle-même, mais tous les principes qui, tout à l'heure, ont été défendus à cette tribune.

Administrateur des Houillères nationales du Nord et du Pas-de-Calais, par le jeu des circonstances, désigné par le Conseil général du Nord pour représenter les collectivités locales, je suis à même, non pas d'apporter des solutions, mais à la fois des impressions et des chiffres.

Lorsqu'on parle de la corporation minière du Nord, je pense que les mineurs du Nord et du Pas-de-Calais ont le même tempérament et les mêmes aspirations que les mineurs du Gard, des Bouches-du-Rhône, et de tous les bassins houillers de notre pays et qu'en apportant ici un certain nombre d'éléments d'information, je retrouverai j'en suis certain l'écho de ce que d'autres camarades qui connaissent également ces questions, pourraient apporter ici.

Au moment même où nous délibérons, un problème se pose avec une acuité particulière, un problème dont la solution, suivant sa nature, pourra avoir des répercussions extrêmement importantes sur le plan économique et sur le plan social. C'est le problème du salaire des mineurs et, corrélativement, le problème du prix du charbon.

Pour tous ceux qui, géographiquement, sont éloignés des centres miniers ou pour tous ceux qui ne sont pas en contacts directe avec les travailleurs de la mine, une situation de calme réconfortant semble régner dans la corporation. Sans doute, les séquelles des grèves de 1947 et 1948 pèsent-elles encore lourdement sur l'état d'esprit des ouvriers mineurs et l'on ne condamnera jamais assez l'action criminelle, le terme n'est pas trop fort, engagée par les staliniens en ces deux circonstances, et l'on de dira jamais assez les résultats obtenus par l'action d'un ministre Socialiste, avec lequel on peut être en désaccord en certaines circonstances, mais qui sur ce point précis, et pour tous ceux qui ont vécu ces moments tragiques il n'y a là aucune discussion possible, qui ont peut-être sauvé la démocratie dans notre pays, je veux parler de Jules Moch, action qui, non seulement a eu pour conséquence de faire se replier sur elle-même une fraction particulièrement intéressante du prolétariat français, mais qui aussi et surtout peut-être, a créé un climat de défiance, de méfiance et d'insécurité dans les puits et dans les bureaux.

Actuellement, les rapports entre les cadras supérieurs des Houillères nationales,

d’une part, et les ouvriers mineurs, d’autre part, sont, qu’on le veuille ou non, et je vous assure que les rapports humains sont particulièrement importants, lorsqu’il s’agit de la corporation minière, ces rapports sont mauvais.
Les raisons de cet état de chose sont diverses.
Tout d’abord, l’attitude et la démagogie des dirigeants de la CGT stalinienne ont pratiquement coupé les contacts sur le lieu même du travail entre les délégués ouvriers et la maîtrise ; le travailleur se sent isolé et a l’impression d’être livré à l’arbitraire de son chef hiérarchique sans qu’il ait la possibilité de se défendre. Il n’y a plus de Comités de puits, il n’y a plus de Comités de production et très souvent on assiste à des réactions de la part de ces cadres qui mettent en péril le principe même des nationalisations.
Un autre élément, c’est l’évolution rapide et dangereuse de l’état d’esprit de ces cadres supérieurs.
Au lendemain de la nationalisation, dans leur généralité, alors que Marcel Paul et le dauphin Lecoeur étaient les grands maîtres des houillères, ces cadres ont joué la carte bolchevique ; cela a été la période du laisser-faire et du laisser-aller, et il est bien certain que l’on a donné - ce n’est pas une critique, c’est une constatation - de mauvaises habitudes.
Cette carte, car les cadres sont des gens qui, par définition, doivent être intelligents, cette carte n’était pas bonne et, très rapidement, un certain nombre d’entre eux, plus importants qu’on ne le pense généralement, ont progressivement, dans leurs rapports avec leur personnel, mépris des habitudes comparables à celles existant au temps des compagnies lainières.
Si bien qu’actuellement, et c’est tout le drame, des Houillères, c’est peut-être le drame aussi d’autres entreprises nationalisées, les travailleurs ne considèrent pas les entreprises nationalisées comme leur bien collectif, mais considèrent ces entreprises comme ils considéraient dans le passé les entreprises appartenant au capitalisme privé.
D’autre part, certaines nécessités de compression ou de mutation de personnel n’ont pas été réalisées avec toute l’équité et je dirai même toute l’intelligence nécessaire.
Ajoutez à cela le changement total intervenu dans la politique charbonnière : pendant deux ans, un mot d’ordre, nécessaire certainement à cette époque : produire, sans aucun souci du prix de revient. Puis, brusquement, nouveau mot d’ordre, aussi nécessaire, aussi impératif que le premier : équilibre de la gestion des entreprises nationalisées, d’où politique du prix de revient.
La transition brutale n’a pas été comprise par la classe ouvrière minière, volontairement ou inconsciemment mal informée, et, de plus, dans l’application de ce nouveau mot d’ordre, on a constaté un manque absolu de psychologie de la part des cadres et d’une partie de la maîtrise.
Ajoutez également à cela les nécessités qui s’expliquent et qui s’excisent de la lutte syndicale qui est intervenue à partir de la scission et qui ont mis dans l’obligation

des camarades conscients dé leurs responsabilités, de se livrer sur le plan même du travail, à une certaine démagogie nécessitée par les effectifs indispensables à l'organisation.
Et complétez ce tableau par l'impossibilité pour ceux qui, légalement, ont les responsabilités de la gestion, je veux parler des Conseils d'administration, de s'en occuper, et qui, pratiquement, ne peuvent jouer - et c'est même vrai pour la sécurité sociale - qu'un rôle d'appareil enregistreur donnant le quitus, laissant entre les mains de la direction générée, en ce qui concerne les houillères, cette gestion, dont, en principe, ils ont la charge.
Ainsi donc, malgré les apparences, le mécontentement règne parmi les mineurs et l'exploitation systématique par les staliniens de tous les heurts, de toutes les erreurs, de tous les litiges qui sont inhérents à une exploitation industrielle de l'ampleur de celle des houillères nationales renforcent ce mécontentement.
On pourrait discuter longtemps de ces problèmes de nationalisation, du rôle joué par les organisations ouvrières, du rôle joué par ceux qui sont associés à eux dans la gestion des entreprises, je veux parler des utilisateurs, je veux parler des consommateurs, là n'est pas non propos, mais c'est dans cette atmosphère de mécontentement que se pose aujourd'hui le problème des salaires des mineurs.
Quels en sont les éléments ?
De la même façon qu'au moment du vote du statut des fonctionnaires, on a cru devoir, à un moment donné, fixer certaines règles impératives par rapport aux salaires pratiqués dans le secteur privé, on a accroché le salaire des mineurs au salaire de la métallurgie parisienne.
Je ne discute pas le fond, mais je prends acte des engagements. Ces salaires sont fixés de la façon suivante : 112% du salaire des ouvriers qualifiés de la région parisienne pour les mineurs du jour, 130% pour les mineurs de fond.
Au moment où les métallurgistes de la région parisienne, et je m'en félicite, viennent d'obtenir par suite de l'action constructive dés syndicalistes libres, une amélioration, dont on peut discuter de la valeur, de leur sort, les incidences immédiates se posent à notre esprit pour les mineurs.
Et bien, camarades, voyez les chiffres, et je voudrais que nos camarades ministres qui, demain, qu'ils le veuillent ou non, auront à se préoccuper des propositions faites à leur nom, au nom du gouvernement, aux revendications présentées par las mineurs se penchent sur eux.
Sans parler de l'application de ce que l'on appelle l'article 12 du statut des mineurs- et qui n'est pas l'article la pratiqué fréquemment par Saint-Granier - sans tenir compte de cet article 13, en mettant tout simplement à parité, ce qui est un minimum acceptable, les salaires actuels de la métallurgie parisienne et les salaires actuels des mineurs, on arrive à un volume global d'augmentation annuelle de 18 milliards, alors que le gouvernement, à l'heure actuelle, ne propose que 8 milliards !
Ne parlons pas des conséquences immédiates, nous sommes à quelques mois de

l’année budgétaire, mais voyons les répercussions sur l’année 1951.
Contrairement à ce que d’aucuns pensent ou à ce que d’aucuns disent, les Houillères nationales, dans leur ensemble, et malgré les diversités d’exploitation, ont réalisé depuis la libération des progrès et des efforts dont nous devons nous rendre compte.
Actuellement, elles équilibrent largement leur budget et pour l’année 1951 les précisions d’excédents sont, justement, de l’ordre de 18 milliards, à la condition, je le souligne, que le rendement individuel jour et fond qui est en augmentation croissante, poursuive cette amélioration et atteigne les chiffres qui ont été fixés.
D’après tous ceux qui connaissent ces problèmes, ouvriers et techniciens, cela est possible, dans la mesure où le rendement, ce rendement individuel, atteindra 840 à 850 kilos par jour, alors qu’aujourd’hui, il est de l’ordre de 770 à 780 kilos.
Mais ces 16 milliards ne peuvent pas être absorbés par l’augmentation de salaire, pourquoi ? - car le problème serait réglé à ce moment-là - tout simplement parce que les Houillères nationales sont des entreprises industrielles qui doivent vivre et qui, obligatoirement, se voient imposer certaines charges, ne serait-ce que le renouvellement du matériel indispensable.
Ce renouvellement de matériel ressort, je m’excuse de l’aridité des chiffres, pour 13 à 13 milliards, "5 milliards, direz-vous, sont encore disponibles", c’est exact, mais c’est sans doute sur ces 5 milliards que table le gouvernement pour diminuer son effort personnel ou l’effort des contribuables ; or, ce complément pourrait être utilement employé pour le financement de grands travaux absolument indispensables pour améliorer la mécanisation dans les houillères, mécanisation qui, non seulement a pour but d’augmenter la productivité, mais aussi de diminuer l’effort de l’ouvrier mineur.
Je veux négliger ces 5 milliards et quelle que soit l’opinion qu’on puisse avoir sur ce problème, il se pose avec une clarté aveuglante : en réduisant au minimum ce qu’il est impossible de ne pas faire, c’est-à-dire établir la parité - et on est au-dessous des revendications ouvrières - avec les salaires de la métallurgie parisienne actuellement pratiqués, il faut trouver 13 milliards.
Oh ! je sais bien que dans le gouffre budgétaire ces 13 milliards représentent assez peu de chose, mais néanmoins, on sait très bien que c’est en général sur quelques milliards que les difficultés se créent.
Comment trouver ces 13 milliards ?
Je ne suis pas un spécialiste des questions financières, je m’en excuse, bien que je m’intéresse cependant à ces problèmes, mais il n’y a que deux moyens de trouver cet argent : des subventions budgétaires ou la hausse du prix du charbon.
Il apparaît que le gouvernement actuel, et je demande à ce sujet des précisions, se refuse à l’éventualité d’envisager sur ce problème charbonnier l’octroi d’un secours qui, cependant, est accordé à d’autres services publics, car je considère que la production de la houille dans la période présente est un service public.
S’il y a impossibilité, donc, d’obtenir de la majorité du gouvernement des

subventions, le seul recours possible est la hausse du prix du charbon.
Nous ne devons pas nous mettre des œillères, et nous devons envisager les conséquences de cette décision, si elle est prise.
Actuellement, l'incidence sur le prix du charbon, de l'incorporation des 13 milliards dont je parlais tout à l'heure, imposerait une hausse du prix de charbon de 7 à 8%. Je ne veux pas parler de l'effet psychologique que cette hausse annoncée pourrait avoir sur l'opinion publique, mais je sais bien, des exemples antérieurs nous l'ont montré souvent, que la seule annonce de la haussa du prix du charbon aurait une incidence profonde sur l'ensemble des prix, non seulement industriels, mais agricoles.
Par ailleurs, cette hausse aurait des incidences normales, obligatoires, sur le budget de la SNCF de l'ordre de 21/3%, sur le budget de l'EDF de l'ordre de 3% et de 5% pour le gaz de France, ainsi que des incidences sur la sidérurgie.
Je pense qu'actuellement le résultat d'exploitation des grandes entreprises sidérurgiques pourraient facilement absorber environ 3% d'augmentation, mais j'attire l'attention de nos camarades sur le fait qu'actuellement ces entreprises sidérurgiques, et derrière elles toute la grosse sidérurgie, attendent avec impatience le moyen qui sera mis à leur disposition pour faire admettre que les hausses de salaire qu'ils vont devoir consentir ou qu'elles ont déjà consenties, doivent entraîner des hausses de prix, il est bien certain que l'augmentation du prix du charbon serait pour eux le levier accélérateur, permettant de réaliser leur opération et d'atteindre leur objectif.
Pour le Gaz et l'Electricité, de même que pour la SNCF, la problème se pose d'une manière différente, mais ce serait, qu'on le veuille ou non, une aggravation du déficit de ces services publics.
Ajoutez à cela qu'au moment même où l'on parle de la nécessité - et ce sont les déclarations ministérielles - de maintenir le prix du charbon, de maintenir le prix du charbon aux Houillères, à la production, pour justifier cette nécessité de ne pas créer une nouvelle poussée inflationniste des prix, on accorde au circuit de distribution des avantages que rien ne justifie, puisqu'on leur a donné la possibilité, et les consommateurs le savent bien, de majorer leurs prix de 350 Frs à la tonne !

Dans la salle - Cela fait l5%.

Jules Coutant - Je ne veux pas tirer de conclusion définitive quant à ces deux positions différentes, et même opposées, mais je veux résumer le problème tel qu'il se pose à notre attention.
Ou dans les jours qui vont venir, le Parti Socialiste, par l'intermédiaire de ses représentants au gouvernement, acceptera la proposition gouvernementale que l'on peut justifier par des risques d'inflation - et il y a déjà longtemps que ce moyen a été employé sans que jamais par la suite on en ait eu de conséquences extrêmement graves - et l'on n'accordera aux travailleurs de la mine qu'une fraction minime des

revendications légitimés, cette fois, qu'ils formulent, et je vous assure que ce qui a été réalisé et ce que j'évoquais tout à l'heure, en 1947 et 1948, ne pourra plus se renouveler, car il y aura unanimité de la classe ouvrière. Ou bien, dis-je, on accepte cela, et c'est dans un avenir très proche le déclenchement d'un conflit social extrêmement grave - qui n'intéresse sans doute qu'une fraction de la classe ouvrière française, mais qui pourra avoir des ramifications rapides dans d'autres secteurs de l'économie - d'une fraction de la classe ouvrière dont le travail actuellement est indispensable à la vie économique du pays, conflit dont on ne peut prévoir la durée et dont les conséquences budgétaires, financières, seraient sans doute plus lourdes qu'un effort nécessaire, mais souvent peu compris, pourrait donner.

Ou bien alors, les camarades Socialistes au gouvernement, car ce sera réglé sur le plan gouvernemental très rapidement, adopteront une attitude conforme, je crois, je dirai même, conforme j'en suis persuadé, au sentiment profond de tous les militants du Parti, solution qui, bien entendu, ne donnera pas satisfaction à 100% aux revendications formulées, mais montrera la volonté d'un gouvernement qui doit faire la démonstration, on l'a répété aujourd'hui à de nombreuses reprises, d'un gouvernement qui doit faire la démonstration que pour lui la défense nationale, dans le cadre de la sécurité collective, est intimement liée à la défense de la condition ouvrière, et adoptera, ou fera adopter, des décisions susceptibles, malgré tout, da donner satisfaction.

Je pense, car je veux essayer moi aussi d'être concret, et en accord avec des camarades comme notre ami Veret, qui connaît bien ces questions, qu'il serait peut-être possible pour ce problème particulier des mineurs - et ce serait une solution pouvant être valable pour d'autres secteurs nationalisés ou à économie mixte - de procéder, en adoptant une formule, non pas identique, mais comparable à celle qui a été employée pour les fonctionnaires.

Je crois que si les travailleurs des mines avaient la certitude de voir, en définitive, leurs revendications satisfaites dans un laps de temps à déterminer, et étant entendu que toutes les conditions, que toutes choses resteraient égales, on pourrait arriver à obtenir l'accord de nos camarades des organisations syndicales libres, et en particulier de Force Ouvrière.

Je ne veux pas chiffrer, mais je pense qu'il y a là un terrain d'entente possible, terrain d'entente que l'on doit essayer de pratiquer et qui donnerait au Parti la possibilité dans des régions qui, actuellement, n'ont pas toujours conscience du rôle joué par le Parti, par suite de l'incompréhension, d'une part, des nécessités, et, d'autre part, du manque d'information, de se rendre compte du rôle qu'il joue en leur faveur.

J'en appelle à tous ceux qui ont des responsabilités et je m'excuse à nouveau d'avoir, sur un point précis, abordé un problème qui, au fond, rejoint tout le problème des salaires et des prix.

J'ajouterai même que les Socialistes que nous sommes, compte tenu des difficultés

qui apparaissent au moment même où l'on met en application une législation qui n'est pas nouvelle, mais qui reprend ce qui a été réalisé dans le passé, en l'améliorant, il faut le dire, nous devrions nous pencher sur ce que j'appellerai des incompatibilités qui existent dans l'organisation de secteurs nationalisés, dans le cadre du régime capitaliste, et alors qu'un secteur libre non contrôlé, se développant dans une économie libérale anarchique, est susceptible de mettre en cause l'avenir même des principes que nous défendons et l'avenir même de ceux que nous voulons défendre.
(Applaudissements)

Auguste Rejon

Camarades, je serai bref ; j'aurais d'ailleurs mauvaise grâce, à cette heure, d'abuser de votre patience.
Je veux seulement, dans une courte intervention, attirer l'attention du Conseil national sur un ensemble de problèmes sociaux, économiques et politiques qui restent encore sans solution à la Martinique, et - je ne crois pas me tromper - qui intéressent également les trois autres départements d'Outremer.
J'ai entendu nos camarades, délégués des provinces et de la Seine, dans leurs interventions - et je me félicite d'avoir assisté à ces débats qui ont atteint parfois une hauteur de pensée qui honore grandement le Parti Socialiste.
Tout a été dit, et bien dit, en ce qui a trait h la sécurité sociale, à la défense laïque, aux salaires, aux prix, à la guerre de Corée, de l'Indochine, à l'armement de l'Allemagne, à la question marocaine et tunisienne. Mon dessein est plus modeste, il tend à demander à notre Parti Socialiste de se pencher sur les différents problèmes urgents qu'il faut arriver tout de même, dans le plus bref délai, à résoudre.
Voilà déjà quatre ans que les vieilles colonies ont été intégrées dans la patrie française, mais depuis quatre ans, elles attendent, avec une légitime impatiente, que toutes les lois sociales, en particulier la loi sur la sécurité sociale, leur soient appliquées dans toutes leurs dispositions et nous désespérons de les voir jamais appliquer dans ces départements lointains.
Valentino a bien obtenu de M. Paul Bacon la promesse, et je dis bien « la promesse » de faire étudier par ses services l'extension aux nouveaux départements de toutes les dispositions relatives à la sécurité sociale appliquées déjà dans les départements métropolitains.
Sur l'Assurance maladie, la plus urgente à réaliser, le ministre a prescrit une enquête en vue de fixer les modalités des dispositions relatives à la couverture de cette assurance. Seuls, nos vieux travailleurs ont commencé à toucher l'allocation accordée à ceux de plus de 65 ans, mais il reste à leur faire bénéficier des autres dispositions dont jouissent les travailleurs du continent.
En ce qui concerne les constructions scolaires, et en dépit des promesses faites par le secrétaire d'état, M. Morice, de passage à la Martinique, je fais un appel pressant

Fondation Jean-Jaurès

à notre Parti pour qu'il intervienne immédiatement auprès de l'Education nationale pour que les créations de classes, suspendues en Martinique depuis l'assimilation, soient reprises dans les nouveaux départements.
Ah, je sais que la même préoccupation agite nos départements métropolitains, mais quand je vous dirai que sous l'empire du régime colonial, la Martinique, depuis quatre ans, compte plus de 20 000 enfants d'âge scolaire qui ne trouvent pas de places à l'école laïque et il est vraiment attristant et révoltant de voir la plupart de ces enfants, qui devaient être confiés à l'Ecole de la République, prendre le chemin des écoles confessionnelles qui se créent en plus grand nombre chaque jour dans les vieilles colonies.
C'est un problème général qui a été déjà débattu, à cette tribune et ailleurs, mais il prend une acuité beaucoup plus grande chez nous et il doit être la préoccupation la plus constante de notre Parti.
Les salaires et les prix, c'est là un problème important à examiner par le Conseil national ! Savez-vous que la vie est plus chère dans les nouveaux départements que dans la Métropole, particulièrement à Paris, et savez-vous que les salaires subissent un abattement de 12% sur le barème métropolitain et parisien !
La fédération de la Martinique conjure notre Parti de se pencher sur la misère de nos travailleurs que le Parti Communiste exploite contre notre Parti Socialiste qui apporte son soutien au gouvernement français !
Je ne veux pas continuer à égrener tous les postes de nos revendications : ce sont les mêmes que celles qui ont été agitées ici depuis hier, mais je voulais mettre l'accent sur le retard injustifié de l'application de toutes les lois d'intérêt social, économique et politique, dans nos nouveaux départements.
Mais, quand je vous dirai que toutes les lois fiscales ont été appliquées, depuis quatre ans, avec une vigueur et un empressement sans égal dans ces départements, vous comprendrez le sens de mon intervention.
Pas de classe, pas de création de classes, application partielle de la sécurité sociale, pas de routes en état de viabilité, plan d'équipement général renvoyé sine die, salaires systématiquement bas, prix élevés des denrées de première nécessité, et si j'ajoute qu'une fiscalité lourde écrase le peuple de la Martinique et particulièrement la classe ouvrière, sens que nous ayons, dans ces départements, l'usage des grands services, vous saisirez aisément la situation lamentable dans laquelle se débattent nos nouveaux départements.
Voilà, camarades, l'essentiel de nos préoccupations, de la fédération de la Martinique vous demande de faire vôtres, sur lesquelles notre Parti se doit de se pencher avec tout l'intérêt qu'elles comportent.
(Applaudissements)

Le président - Camarades, il n'y a plus d'orateurs inscrits. La Commission des résolutions a pris, je crois, des décisions de principe et a chargé une sous Commission de rédaction d'établir le texte de ces décisions et, d'après ce qui nous

a été dit, la sous Commission de rédaction, qui est au travail, doit rapporter devant la Commission des résolutions dans son ensemble dans une demi-heure, c'est-à-dire à 2 heures du matin. D'ici là, je ne vois pas d'autre solution que de suspendre la séance.
La séance est suspendue et sera reprise, j'espère, rapidement.
La séance est suspendue à 1h30 du matin.
La séance, placée toujours sous la Présidence de M. Defferre, est reprise à 3h50 du matin.

Le président - La parole est à Guy Mollet.

Guy Mollet

Camarades, la Commission des résolutions était d'abord saisie d'une proposition de caractère presque préjudiciel.
C'était la proposition déposée par notre camarade Levindrey pour laquelle il avait l'accord des fédérations de la Seine, de la Hte-Marne, de la Loire-Inférieure, de la Seine-Inférieure, etc..
Ce texte dit :
"Le Conseil national, considérant que depuis le dernier Congrès national, la situation internationale s'est considérablement aggravée, qu'en raison de ces circonstances exceptionnelles, l'Assemblée nationale a été appelée à prendre des décisions particulièrement importantes, regrette qu'un Congrès national extraordinaire n'ait pas été convoqué avant la rentrée parlementaire".
Cette première partie a été repoussée par l'unanimité de la Commission des résolutions qui vous demande de ne pas la retenir.
Une deuxième partie dit :
"Le Conseil national demande que le Parti soit consulté à bref délai, par la réunion d'un Congrès national extraordinaire, en vue de définir clairement son orientation politique en face de la nouvelle situation".
Sur cette question, une majorité de 14 membres s'est prononcée pour que ne soit pas retenue la proposition, alors que 5 membres se sont prononcés en faveur.
La majorité, elle, estime que le Conseil national, à partir de l'instant où il estime que les organismes dirigeants du Parti ont traduit la volonté affirmée par le dernier Congrès, il n'y a pas lieu de créer, dans le Parti, les difficultés d'organisation ni les dépenses nécessaires à la convocation d'un Congrès national extraordinaire.
Cependant, je pense qu'il sera bon de procéder à un vote sur cette question.

Le président - Je vais faire procéder su vote et je rappelle au Conseil national que le règlement prévoit que peuvent prendre la parole, seuls les camarades qui déposent un amendement, et que le vote a lieu par mandats, s'il est demandé par le dixième des délégués.
Alors, quelqu'un dépose-t-il un amendement ?

Fondation Jean-Jaurès

Personne.
Quelqu'un demande-t-il le vote par mandats ?
Personne.
Je mets donc la proposition exposée par Guy Mollet aux voix.
Que ceux qui sont partisans lèvent la main, avec leur bulletin rosé ?

Dans la salle - Partisans de quoi ?

Le président - De l'adoption des propositions rapportées par Guy Mollet à la minute, c'est-à-dire qu'il n'y ait pas de Congrès extraordinaire !
Avis contraires ?
La proposition rapportée par Guy Mollet est adoptée. Il n'y aura pas de Congrès extraordinaire.
Je donne maintenant la parole à Daniel Mayer, pour rapporter le texte sur l'amnistie.

Daniel Mayer

La Commission a été unanime à adopter le texte que voici :
"Le Conseil national, fidèle à la volonté définie par le Parti, notamment par le Congrès de 1949, en ce qui concerne l'amnistie, fait confiance au groupe parlementaire pour poursuivre un combat qui souligne la juste discrimination entre l'indulgence pour les plus petits et les plus jeunes coupables et la justification des actes de collaboration que les organisations et la presse vichyssoises renaissantes tentent d'opérer.
"Il fait également confiance aux ministres Socialistes pour continuer d'exprimer par tous les moyens que permet le nécessaire maintien de la coalition républicaine, le sentiment unanime du Parti sur ce point".
Avant de demander à notre camarade Gaston Defferre de mettre cette résolution aux voix, il est nécessaire, car j'en si reçu le mandat, de vous fournir une brève explication :
Ce texte signifie que nos camarades délégués au gouvernement feront, ou plutôt continueront de faire le maximum d'efforts pour qu'il n'y ait pas de hiatus entre leur vote éventuel sur une question de procédure ou sur l'ensemble et le vote du groupe parlementaire, c'est-à-dire qu'ils ne négligeront aucun moyen pour tenter d'arriver à ce but, mais s'ils sont placés devant cette alternative ou avoir satisfaction et risquer la crise, ou ne pas avoir satisfaction ils ne risqueront pas la crise sur ce point. La deuxième observation est celle-ci : Nos camarades ministres qui se sont déjà battus, ont demandé qu'on leur donne acte qu'ils n'ont pas une très grande espérance dans le résultat final de cette opération. C'est par un souci de loyauté commune entre nos camarades et nous-mêmes qu'ils m'ont demandé de faire cette déclaration et je demande maintenant à Gaston de mettre la motion aux voix.

Fondation Jean-Jaurès

Le président - Je mets aux voix le texte présenté par Daniel Mayer, tel qu'il l'a rapporté. Que ceux qui en sont partisans veuillent bien le manifester en levant la main, avec les bulletins rosés?
Epreuve contraire ?
Il n'y en a pas. Adopté à l'unanimité. La parole est maintenant à Daniel Mayer pour rapporter le texte sur l'Espagne.

Daniel Mayer - "Le Conseil national, considérant que le vote de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, annulant les recommandations de 1946 faites à chacun des états membres de ne plus se faire représenter par les envoyés diplomatiques, auprès du gouvernement franquiste, ému d'une décision qui déforme profondément le sens de la mission de l'ONU telle qu'elle est définie dans sa Charte constitutive, considérant avec regret l'abstention du délégué de la France, abstention qui diminue la position momie de notre pays, affirme la volonté des masses populaires qu'aucun ambassadeur français ne semble encourager par sa seule présence à Madrid la tyrannie sur le peuple espagnol du complice de Mussolini et de Hitler".

Le président - Je mets aux voix le texte rapporté par Daniel Mayer.
Que ceux qui sont partisans le manifestent en levant la main ?
Epreuve contraire ?
Il n'y en a nos. Adopté à l'unanimité.
La parole est à Guy Mollet, pour rapporter le texte sur l'Europe.

Guy Mollet - "Le Conseil national affirme sa conviction qu'une unification européenne, réalisée sans la Grande Bretagne et la Scandinavie, serait sans valeur et qu'il faut rechercher l'unité européenne par des méthodes qui permettront à ces pays d'y participer".
Ce premier paragraphe a été adopté à l'unanimité de la Commission, moins 2 abstentions.
"Il se félicite de l'accord intervenu sur la possibilité de créer des institutions spécialisées dans les secteurs essentiels de la vie européenne.
"Il souhaite la réalisation rapide de telles institutions toujours ouvertes à tous, chacune ayant à sa tête une autorité supranationale, sous contrôle parlementaire dans le cadre de l'Assemblée européenne. "
Cette dernière partie a été adoptée à l'unanimité moins une abstention.

Le président - Je mets le texte rapporté par Guy Mollet aux voix. Que ceux qui sont partisans le manifestent en levant la main?
Avis contraires ?
Il n'y en a pas. Adopté à l'unanimité.

Fondation Jean Jaurès

La parole est à Deixonne pour rapporter le texte de la laïcité.

Maurice Deixonne

Camarades, votre Commission a décidé de ne retenir que les deux questions qui lui ont semblé d'actualité, à savoir le succès remporté par le Parti avec ses seuls moyens, en ce qui concerne les économies à réaliser sur le budget de l'Education nationale et qui, finalement, n'auront pas lieu.
Le deuxième point, c'est la Commission d'étude pour l'ensemble des problèmes scolaires. Après l'exposé humoristique de notre ministre, je pense que vous n'avez pas le moindre doute sur la vigueur offensive avec laquelle le Parti va se présenter devant cette Commission.
"Le Conseil national enregistre avec satisfaction la promesse que la délégation Socialiste vient de recevoir du président du Conseil de respecter dans sa rigueur le vote unanime que son groupe parlementaire avait obtenu de l'Assemblée nationale, à savoir que le crédit global affecté à l'Education nationale en 1950 sera intégralement maintenu et que le budget de 1951 portera les constructions scolaires et universitaires au niveau des besoins.
"Il mandate son délégué à la Commission d'Etude pour l'ensemble des problèmes scolaires pour y faire entendre les doléances et les revendications des laïques et, avant tout, pour y proposer la création d'un grand service public de l'Education nationale qui, seul, peut garantir la paix scolaire en France".
J'ai à peine besoin d'ajouter que ce texte a été voté à l'unanimité.

Le président - Je mets aux voix le texte rapporté par Deixonne.
Que ceux qui en sont partisans le manifestent en levant la main ?
Epreuve contraire ?
Il n'y en a pas. Adopté à l'unanimité.
La parole est maintenant à Gazier pour rapporter le texte sur la politique générale.

Albert Gazier

La Commission des résolutions n'a pas voulu faire un texte qui reprenne tous les points du programme du Parti. Elle a considéré qu'il s'agissait d'un Conseil national, que le programme élaboré par le 42ème Congrès national est toujours valable et qu'il s'agissait seulement de signaler les faits nouveaux intervenus depuis le mois de juin et aussi les différents points sur lesquels l'étude des organismes du Parti doit porter pour adapter ce programme à la situation présente.
Voici donc le texte qui a été adopté à l'unanimité avec 6 abstentions :
"Depuis le 42ème Congrès du Parti Socialiste, une agression a failli mettre en péril la paix du monde, obligeant ainsi les Nations libres à se préoccuper par priorité de leur sécurité. Mais, pour la première fois dans l'Histoire, l'agression a été suivie d'une action collective immédiatement engagée sous l'égide de l'Organisation

internationale. La sécurité collective, dont la France peut être l'un des principaux bénéficiaires, entraîne nécessairement pour elle des charges dont sont responsables ceux qui ont commis ou encouragent l'agression nord-coréenne, mais il importe de rappeler qu'aucun pays, quels que soient ses sacrifices, ne peut assurer par lui-même sa défense sans le concours économique, financier et militaire des autres nations libres.
"Le Conseil national approuve les décisions prises sur tous ces points par les organismes centraux du Parti.
"Il approuve également la position adoptée par les élus Socialistes et par les délégués du Parti au gouvernement dans les débats relatifs à la situation en Indochine et au problème du réarmement allemand.
"Il félicite Jules Moch pour le courage avec lequel il défend la thèse française sur la défense européenne.
"Le Conseil national, conformément aux décisions antérieures du Parti, demande une nouvelle fois que la France prenne les initiatives nécessaires afin que les 4 grandes puissances se rencontrent en vue d'examiner toutes les questions qui les divisent.
"D'autre part, la situation actuelle fait réapparaître les risques d'inflation et exige donc une politique économique et financière orientée vers la défense des légitimes intérêts de la classe laborieuse et il charge, le Conseil national charge le Comité directeur et le groupe parlementaire de mettre au point et de proposer les mesures financières, économiques et sociales que l'aggravation de la conjoncture internationale a rendues nécessaires.
"Il affirme dès maintenant que tous les moyens dont disposent les pouvoirs publics doivent être employés avec plus d'énergie, notamment en ce qui concerne le contrôle fiscal et le crédit qui doivent, l'un et l'autre, être placés au service de la lutte engagée contre la hausse des prix.
"Il ne peut exister de sécurité nationale sans justice sociale ; le Conseil national estime donc plus nécessaire et plus urgente que jamais l'application des mesures préconisées à ce sujet par le 42ème Congrès.
"La participation Socialiste au gouvernement, qui a déjà donné des résultats appréciables par l'application du programme établi par Guy Mollet et approuvé par le dernier Conseil national, est conditionnée, pour l'avenir, par la mise en œuvre des moyens propres à assurer le progrès social, inséparable de la sécurité du pays".

Le président - La parole est à Boutbien.

Léon Boutbien

Ses chers camarades, au nom d'un certain nombre des camarades abstentionnistes, je tiens à donner une brève explication au Conseil national sur les raisons qui nous ont amenés à prendre cette décision.
Après un Conseil national qui a été riche et qui, à des tas de points de vue, a été

heureux, nous sommes bien obligés, nous sommes bien obligés de constater que le texte qui nous est proposé est bien modeste et qu'il n'apporte pas grand chose pour armer l'action militante dans nos fédérations. Il n'a aucune prise directe sur les problèmes économiques et sociaux qui préoccupent immédiatement l'opinion publique et il est bien évident qu'on eût pu espérer qu'on indiquerait que les décisions du dernier Congrès ne pouvaient pas correspondre à la réalité actuelle, pour un certain nombre de problèmes qui sont nouveaux.
Il eut été bon, par conséquent, que le Conseil national donne une orientation d'ensemble au Parti sur ce point.
Je dirai, pour ma part, que je considère ce texte comme étant basé sur une hypothèse qui s'avère fausse, qui procède d'une erreur d'appréciation de la capacité française actuelle dans tous les domaines et qui exprime une volonté assez claire de continuer une politique dont nous avons, au cours de ces débats, dénoncé un certain nombre d'échecs.
Il est bien évident, mes chers camarades, que nous aurions aimé avoir des précisions sur les problèmes d'actualité et la Presse, demain, qui lira ce texte, aura beaucoup de mal à l'interpréter.
Nous n'aurons donné aucune réponse précise sur les problèmes urgents de l'Indochine, du réarmement allemand nous n'aurons pas parlé du budget, des salaires et des prix.
Il est bien évident que sur toutes ces questions on eut pu espérer mieux. Nous n'avons pas voulu, en quelque sorte, contrarier cette bonne volonté qui a abouti à la rédaction de ce texte, nous n'avons pas voulu nous singulariser et faire un texte distinct, mais nous tenions tout de même à expliquer les raisons de notre abstention et j'espère qu'un prochain Congrès du Parti pourra enfin fixer une orientation politique, et je regretterai simplement que nous ayons tant tardé à apporter des solutions politiques si urgentes pour l'ensemble du pays.

Le président - La parole est à Gazier.

Albert Gazier - Je veux répondre par deux observations : la première, c'est que je comprends très bien que l'on trouve ce texte sommaire et incomplet, mais que cette critique, à mon sens, ne devrait pas entraîner une abstention, mais bien la proposition d'un autre texte moins modeste, plus détaillé et plus complet.
La deuxième observation, c'est que vous avez remarqué qu'il est prévu...

François Tanguy Prigent - Vous en avez repoussé un, il ne faut pas dire qu'il n'y en a pas eu d'autres !

Albert Gazier - Enfin, les textes qui ont été repoussés, je tiens à le dire, pour qu'il n'y ait aucune équivoque, ne traitaient dans le détail qu'une fraction des problèmes, c'est-à-dire un certain nombre des dispositions du programme agricole, mais ne

traitaient pas l'ensemble des autres problèmes. Or, le texte qui vient d'être lu, vous l'avez remarqué, confie aux organismes techniques et politiques du Parti, le soin de compléter les dispositions adoptées par le dernier Congrès par toute une série de mesures pratiques et c'est justement parce que le débat a été riche en propositions de toute nature qu'il est impossible à une Commission des Résolutions, de se prononcer, par exemple, sur l'ensemble des suggestions, fort intéressantes mais difficiles à étudier en quelques heures dans leurs conséquences techniques, qui ont été faites par Gozard à cette tribune, et c'est la raison pour laquelle ce texte prévoit que la Commission économique et politique du Parti et le Comité directeur doivent sans tarder étudier chacune de ces propositions sur toutes leurs incidences techniques, de façon à faire un texte complémentaire pour orienter l'action du Parti. Je crois que c'est une méthode plus sérieuse et qui rend davantage hommage à vos suggestions plutôt que de les résumer dans un catalogue qui, fatalement eut été sommaire et incomplet.

Le président - Je mets maintenant aux voix le texte rapporté par Gazier. Est-ce qu'il y a des camarades qui demandent le vote par mandats ? Je demande à ces camarades de bien vouloir lever la main ?
Bon, je crois que le dixième est atteint. On va donc voter par mandats.

Cailleret

Je procède à l'appel :
Ain : 31 mandats ; 20 pour, 11 abstentions
Aisne : 42 mandats ; 42 contre
Alger : 11 mandats ; 11 pour
Allier : 45 mandats ; 45 pour
Basses-Alpes : 11 mandats ; 11 pour
Hautes-Alpes : 5 mandats ; 5 pour
Alpes-Maritimes : 15 mandats ; 15 pour
Ardèche : 13 (absent)
Ardennes : 48 mandats ; 16 pour, 32 abstentions
Ariège : 47 mandats ; 47 pour
Aube 7 (absent)
Aude : 84 mandats ; 84 pour
Aveyron : 18 mandats ; 18 pour
Bouches-du-Rhône : 132 mandats ; 132 pour
Calvados : 7 mandats ; 7 pour
Cantal : 7 (absent)
Charente : 7 mandats ; 7 pour
Charente-Maritime : 42 mandats ; 42 contre
Cher : 21 mandats ; 21 pour
Cochinchine : 5 (absent)

Collection Jean Maitron

Constantine : 19 mandats, 19 pour
Corrèze : 26 mandats ; 26 pour
Corse : 21 mandats ; 10 pour, 11 abstentions
Côte d'Or : 21 (absent)
Côte d'Ivoire : 128 mandats ; 128 pour
Côtes-du-Nord : 17 mandats ; 17 abstentions
Creuse : 25 (absent)
Dordogne : 84 mandats ; 84 pour
Doubs : 32 mandats ; 20 pour, 12 abstentions
Drôme : 18 mandats ; 18 pour
Eure : 11 mandats ; 8 pour, 3 contre
Eure-et-Loir : 19 mandats ; 19 pour
Finistère : 43 mandats ; 43 abstentions
Gard : 96 mandats ; 96 abstentions
Haute-Garonne : 91 mandats ; 91 abstentions
Gabon : 5 mandats ; 5 pour
Gers : 20 mandats ; 20 abstentions
Gironde : 85 mandats ; 85 pour
Hérault : 104 mandats ; 104 pour
Ille-et-Vilaine : 17 (absent)
Indre : 24 mandats ; 24 pour
Indre-et-Loire : 29 (absent)
Isère : 49 mandats ; 34 pour, 15 abstentions
Jura : 33 mandats ; 18 pour, 15 abstentions
Landes : 51 mandats ; 51 pour
Loir-et-Cher : 26 mandats ; 26 pour
Loire : 17 mandats ; 17 pour
Haute-Loire : 5 mandats ; 5 contre
Loire Inférieure : 23 mandats ; 3 pour, 10 abstentions, 10 contre
Loiret : 8 mandats ; 8 abstentions
Lot : 11 mandats ; 11 abstentions
Lot-et-Garonne : 17 (absents)
Lozère : 5 (absents)
Madagascar : 5 mandats ; 5 pour
Maine-et-Loire : 10 mandats ; 10 pour
Manche : 21 mandats ; 21 pour
Marne : 31 mandats ; 20 pour, 11 contre
Haute-Marne : 6 mandats ; 6 abstentions
Maroc : 15 mandats ; 11 pour, 4 contre
Martinique : 13 mandats ; 13 pour
Mayenne : 5 mandats ; 4 pour, 1 abstention
Meurthe-et-Moselle : 32 mandats ; 32 abstentions

Fondation Jean-Jaurès

Morbihan : 21 mandats ; 21 pour
Moselle : 7 mandats ; 7 abstentions
Nièvre : 22 mandats ; 2 abstentions
Nord : 428 mandats ; 428 pour
Oise : 33 mandats ; 19 pour, 14 abstentions
Oran 21 mandats ; 21 pour
Orne : 6 mandats ; 6 pour
Pas-de-Calais : 355 mandats ; 355 pour
Puy-de-Dôme : 37 mandats ; 37 abstentions
Basses-Pyrénées : 24 mandats ; 24 pour
Hautes-Pyrénées : 18 mandats ; 18 pour
Bas-Rhin : 34 mandats ; 34 pour
Haut-Rhin : 37 (absent)
Belfort : 9 mandats ; 5 pour, 4 abstentions
Rhône : 26 (absent)
Haute-Saône : 7 mandats ; 5 pour, 2 contre
Saône-et-Loire : 32 mandats ; 26 pour, 6 contre
Seine : 223 mandats ; 223 abstentions
Seine Inférieure : 41 mandats ; 37 pour, 4 contre
Seine-et-Marne : 21 mandats ; 6 pour, 15 contre
Seine-et-Oise : 148 mandats ; 140 pour, 8 abstentions
Sénégal : 121 mandats ; 121 pour
Deux-Sèvres : 37 mandats ; 37 pour
Somme : 55 mandats ; 55 pour
Tarn : 65 mandats ; 12 pour, 53 abstentions
Tarn-et-Garonne : 9 (absent)
Tonkin : 6 (absent)
Tunisie : 17 mandats ; 17 pour
Var : 78 mandats ; 78 pour
Vaucluse : 22 mandats ; 22 pour
Vendée : 21 mandats ; 16 pour, 5 abstentions
Vienne : 11 mandats ; 11 pour
Haute-Vienne : 124 mandats ; 124 pour
Vosges : 5 mandats ; 4 pour, l'abstention
Yonne : 12 mandats ; 12 pour.
Je vais faire l'appel des fédérations qui n'ont pas répondu et qui doivent être absentes :
Ardèche : 13 mandats ; 13 pour
Aube : 7 (absent)
Cantal : 7 (absent)
Côte d'Or : 21 (absent)
Creuse : 25 (absent)

Collection Jean-Jaurès

Ille-et-Vilaine : 17 (absent)
Indre-et-Loire : 29 (absent)
Lot-et-Garonne : 17 (absent)
Lozère : 5 (absent)
Haut-Rhin : 37 (absent)
Rhône : 26 (absent)
Tarn-et-Garonne 9 (absent)
Tonkin : 6 (absent)

Le président - Tout le monde a été appelé ? Le scrutin est clos.
Voici le résultat du vote, camarades : 4 093 mandats.
"Pour" : 2 809
"Contre" : 159
"Abstentions" : 914
" Absents" : 211.
La séance est levée. Le Conseil national a terminé ses travaux.

Coll. Fondation Jean-Jaurès